Perspectives économiques 2000 - 2005



Le Bureau fédéral du Plan

Le Bureau fédéral du Plan (BFP) est un organisme d'intérêt public.

Le BFP réalise des études sur les questions de politique économique, socio-économique et environnementale.

A cette fin, il rassemble et analyse des données, explore les évolutions plausi-bles, identifie des alternatives, évalue les conséquences des politiques et formule des propositions.

Son expertise scientifique est mise à la disposition du gouvernement, du parlement, des interlocuteurs sociaux, ainsi que des institutions nationales et internationales.

Le BFP assure à ses travaux une large diffusion. Les résultats de ses recherches sont portés à la connaissance de la collectivité et contribuent au débat démocratique.

Internet

URL: http://www.plan.be E-mail: contact@plan.be

Publications

Publications récurrentes:

Les perspectives économiques Le budget économique Le "Short Term Update"

Planning Papers (les derniers numéros)

L'objet des "Planning Papers" est de diffuser des travaux d'analyse et de recherche du Bureau fédéral du Plan.

- 85 Un projet à l'échelle mondiale: le développement durable
 N. Gouzée, N. Zuinen, S. Willems février 1999
- 86 Vieillissement démographique et financement de la sécurité sociale: un défi soutenable? - Actes du Colloque organisé par le Bureau fédéral du Plan à Bruxelles, les 2 et 3 décembre 1997
- 87 Les participations publiques dans le secteur marchand en Belgique
 H. Spinnewyn février 2000

Working Papers (les derniers numéros)

8/99 Survival and growth of Belgian firms with collective layoffs

The impact of relocation, size, age, capital intensity and multinational group membership

Bart van den Cruyce - October 1999

1/00 Impacts économiques d'une baisse de la TVA sur les nouvelles constructions résidentielles

L. Avonds, F. Bossier, M. Englert, E. Hespel, F. Vanhorebeek, J. Verlinden - février 2000

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source. Imprimé par les soins du Ministère des Affaires économiques.

Editeur responsable: Henri Bogaert

Dépôt légal: D/2000/7433/12





Table des matières

I	Int	roduction et synthèse	1
П	_	nvironnement international: contexte européen favorable	9
	A.	L'environnement international 2000-2005	10
	В.	Les incertitudes	12
Ш	Ev	olutions macroéconomiques et sectorielles	13
	A.	Les composantes de la croissance économique	15
		1. Reprise de la demande extérieure	15
		2. Les dépenses intérieures	16
		3. Evolution par branche d'activité	21
	B.	Structure du revenu national, formation de la capacité	
		de financement	22
		Structure du revenu national	22
		2. Répartition de l'épargne et de la capacité de financement	23
		3. Le compte du reste du monde	25
IV	Pri	x, coûts et taux d'intérêt: remontée contenue	27
	A.	Prix et coûts	28
	B.	Taux d'intérêt	31
٧	Ľe	mploi: un marché tendu?	33
	A.	L'offre de travail: féminisation et vieillissement	34
	B.	Sortie anticipée du marché du travail et population active	41
	C.	Emploi et durée du travail	45
	D.	Réserve de main-d'oeuvre et chômage	48
	E.	Les réductions de cotisations sociales	51
	F.	Salaires	53

VI	Finances publiques	55
	A. Evolution globale	56
	B. Recettes fiscales	60
	C. Pouvoir fédéral	65
	D. Sécurité sociale	68
	E. Communautés et Régions	71
	F. Pouvoirs locaux	74
VII	Marges budgétaires et scénarios de baisse des prélèvements obligatoires	77
	A. Marges budgétaires dans la projection de référence	77
	B. Les perspectives budgétaires dans deux scénarios de baisse des prélèvements obligatoires	79
	 Démantèlement complet de la contribution complémentaire de crise payée par les ménages Réduction supplémentaire des cotisations 	79
	de sécurité sociale	82
VIII	Energie et émissions de CO ₂	87
	A. Evolution de l'intensité énergétique du PIB	87
	Intensité énergétique du PIB	87
	Analyse sectorielle Analyse per estégarie de produits	89 91
	3. Analyse par catégorie de produits4. Des incertitudes sur le prix de l'énergie	93
	B. Evolution de l'intensité en CO ₂ du PIB	94
IX	Principales hypothèses de la projection	97
X	Résultats Macroéconomiques	101
ΧI	Comptes des secteurs	113
XII	Finances Publiques	121
XIII	Résultats par branche d'activité	131



Introduction et synthèse

Une projection de référence à politique inchangée

Les "perspectives économiques 2000-2005" sont, comme dans nos éditions précédentes, axées sur la présentation d'une projection des comptes macroéconomiques de la Belgique dite "projection de référence": celle-ci tient compte des indicateurs conjoncturels les plus récents et est réalisée en supposant la législation et les politiques inchangées.

Croissance économique soutenue

La croissance du PIB (réel) de l'économie belge devrait, en 2000, atteindre 3,2%. Après le ralentissement conjoncturel intervenu entre la mi-1998 et la mi-1999, l'activité retrouverait ainsi son rythme de progression des années 1997-1998. A moyen terme, dans le scénario de la projection de référence, la croissance resterait à partir de 2001 proche de la croissance tendancielle qui oscillerait entre 2,5% et 2,6%; en moyenne sur l'ensemble de la période 2000-2005, la croissance atteindrait 2,7%.

Poussée conjoncturelle en 2000

Des facteurs externes - tant européens qu'extra-européens - et des facteurs internes expliquent la prévision d'une croissance forte en 2000. Le contexte extra-européen est marqué par la reprise de l'activité dans les économies émergentes et le maintien d'une croissance soutenue aux Etats-Unis. Dans la zone euro, la réalisation de l'Union monétaire, la dépréciation de l'euro et un policy mix favorable, caractérisé par des taux d'intérêt réels relativement bas et l'absence d'impulsions budgétaires restrictives, constituent les bases de la poussée conjoncturelle, qui devrait amener la croissance dans la zone au-delà de 3%. Tant l'exportation que la demande intérieure contribueraient à ce résultat. Sur le plan interne, les mesures prises dans le cadre du budget 2000 renforcent la croissance de l'économie belge.

La zone euro, un pôle de croissance stable

Dans le scénario d'environnement économique international de moyen terme retenu, la zone euro enregistre une nouvelle baisse des déficits publics qui contribue à maintenir des taux d'intérêt bas (à moyen terme, 3,9% pour les taux courts de l'euro et 5,5% pour les taux longs¹), malgré l'accélération de l'inflation qui reste cependant maîtrisée (2% en fin de période). La baisse du chômage entraînerait une accélération des hausses salariales, qui, tout en alimentant la demande intérieure, resteraient modérées et inférieures aux gains de productivité.

1

^{1.} Taux d'intérêt allemands à 10 ans.

Ce contexte favorable permettrait à la zone euro d'enregistrer à moyen terme une croissance économique proche de 3%, rendue possible par une forte expansion de la formation de capital et une offre de travail qui resterait globalement suffisante et adéquate, compte tenu du taux de chômage encore élevé et des mesures d'encouragement à l'activité. Ce scénario ne suppose cependant pas une accélération du progrès technique lié à la pénétration des nouvelles technologies.

Dans cet environnement économique porteur, la croissance des marchés potentiels d'exportation pour la Belgique se stabiliserait, à moyen terme, autour de 6% par an, soit un niveau légèrement supérieur à la tendance.

Aucune projection n'est cependant à l'abri de certains aléas, positifs ou négatifs. Deux types de risques susceptibles de ralentir la croissance européenne sont le plus fréquemment cités: l'éventualité d'une sévère correction boursière aux Etats-Unis, d'une part, la possibilité d'enregistrer en Europe une inflation plus forte, d'autre part, au cas où les hausses salariales dépasseraient les gains de productivité.

L'investissement particulièrement dynamique...

La formation brute de capital fixe des entreprises jouerait également en Belgique un rôle déterminant dans l'expansion de la capacité productive de l'économie. Après avoir enregistré des fortes progressions en 1999 (7,8%) et 2000 (5,7%), son taux de croissance se stabiliserait à un niveau élevé (4%), profitant du dynamisme de la demande et d'une rentabilité en hausse. Par contre, le niveau des investissements publics resterait faible (1,6% du PIB), en comparaison avec la moyenne de la zone euro (2,5%). Une légère remontée du taux d'épargne limiterait la progression de la consommation privée (+2,1% par an en moyenne).

...mais inférieur à l'épargne nationale

Les exportations croîtraient à un rythme élevé (5,5% à moyen terme), insuffisant cependant pour enrayer la tendance à perdre des parts de marché. L'exportation nette serait à nouveau en progression, apportant une contribution positive à la croissance et dépassant 5% du PIB à moyen terme (pour 4% du PIB en 1999), ce qui reflète un écart persistant entre l'épargne nationale et l'investissement. L'accumulation par la Belgique de créances sur le reste du monde se poursuivrait. La croissance de cet écart et, en conséquence, du solde extérieur résulte de l'accumulation de surplus budgétaires, dans un scénario où les marges ne seraient pas utilisées.

Compétitivité salariale préservée...

Dans le cadre de la loi relative à la promotion de l'emploi et à la sauvegarde de la compétitivité, les partenaires sociaux ont convenu d'une norme macroéconomique d'évolution des salaires selon laquelle le coût salarial nominal horaire en Belgique ne peut globalement croître plus rapidement que la moyenne pondérée des coûts salariaux en France, en Allemagne et aux Pays-Bas. Dans les hypothèses de la projection de référence, cette norme serait respectée à moyen terme, permettant de préserver les gains de compétitivité vis-à-vis de ces trois économies en 1999 et 2000 obtenus grâce aux réductions de cotisations patronales de sécurité sociale. L'hypothèse d'un dépassement de la norme, autorisé par l'accord professionnel dans des secteurs créateurs d'emploi ou déployant des efforts particuliers de formation, n'a pas été explorée.

Cependant, la projection de référence n'incorpore de modifications législatives que lorsque celles-ci sont fermement décidées et concrètes; elle ne tient donc pas compte des perspectives d'allégements supplémentaires à moyen terme de certains prélèvements obligatoires, que ce soit dans le cas belge ou dans le cas de nos trois principaux partenaires commerciaux. Or, ceux-ci envisagent d'importantes réductions de prélèvements obligatoires à l'horizon 2002-2003 (de l'ordre de 2% du PIB en France et aux Pays-Bas, nettement moins en Allemagne) qui pourraient théoriquement menacer la stabilité de la compétitivité salariale de la Belgique. Toutefois, ces réductions ne concerneraient qu'en partie la formation du coût salarial et, d'après la déclaration gouvernementale, des opérations similaires sont envisagées en Belgique. Celle-ci devrait d'ailleurs disposer d'une marge de manoeuvre plus importante à cet égard, grâce à une amélioration de la capacité nette de financement de l'Etat plus rapide que chez nos trois partenaires.

...dans un contexte de hausses salariales modérées Le contexte de baisse du chômage devrait entraîner une certaine accélération de la croissance des salaires dans toute la zone euro. En l'absence d'impulsions significatives nouvelles à la baisse des prélèvements obligatoires sur le facteur travail, le taux de croissance du coût salarial nominal par tête devrait augmenter progressivement, tant en Belgique que chez nos trois principaux partenaires, dans le secteur marchand, jusqu'à plus de 3,5% à moyen terme (1,9% et 2,3% en 2000, pour la Belgique et nos trois principaux partenaires respectivement). L'accélération de la croissance du salaire brut réel par tête serait cependant limitée (en Belgique, +1,6% en 2000 et 1,9% en 2005).

Inflation en hausse mais maîtrisée

Avec des gains de productivité qui, à moyen terme, frisent 2% par an, ces hausses de salaires restent compatibles avec une inflation inférieure à 2%. Les prix à la consommation privée passeraient de 1,5% en 2000 à 1,3% en 2001, grâce au tassement du prix de l'énergie, avant de remonter progressivement à 1,7% en fin de période.

L'emploi progresse...

La création d'emplois dans les secteurs marchands, après avoir enregistré une forte poussée en 2000 (+1.5%, soit environ 47 000 emplois), resterait très soutenue (+1% par an, soit 33 000 emplois). Entre 2001 et 2005, l'industrie continuerait cependant à perdre de l'emploi (3000 emplois salariés par an en moyenne).

...soutenu par la remontée des taux d'activité

La structure d'âge de la population évolue défavorablement pour l'offre de travail: en 6 ans, la vague du baby-boom accroît la classe d'âge 55-59 ans de 146 000 unités, tandis que les classes d'âge 30-34 ans et 35-39 ans perdent respectivement 72.000 et 61.000 unités 1 . Cependant, la poursuite de la progression des taux féminins d'activité et la remontée des taux d'activité des plus de 50 ans, clairement amorcée depuis 1997, soutient la population active (au sens large 2 , +129.000 personnes 1 en 2005 par rapport à 1999, avec +192 000 personnes de plus de 50 ans dont 124.000 femmes et 68.000 hommes). La progression du taux d'emploi global (+3% 1 en 6 ans) reflète imparfaitement la croissance forte du taux d'emploi dans les différentes classes d'âge, notamment parmi les plus de 50 ans.

^{1.} Hormis l'effet de l'opération de régularisation des sans-papiers.

^{2.} Y compris les chômeurs complets indemnisés non-demandeurs d'emploi (chômeurs âgés).

Recul du chômage et du prépensionnement

Le taux de chômage au sens large passerait de 13,6% en 1999 à 11,2% en 2005, mais de 10,9% à 7,3% sans tenir compte des chômeurs complets indemnisés non-demandeurs d'emploi (chômeurs "âgés"). Le taux de prépensionnement retomberait de 7% (de la population 50-64 ans) en 1999 à 5,9% en 2005^1 . Le nombre de chômeurs complets indemnisés non-demandeurs d'emploi (chômeurs "âgés") progresserait de 57.000 unités, sous l'effet conjugué de la démographie et de la réforme des pensions, tandis que le nombre de chômeurs complets demandeurs d'emploi se réduirait de 150.000 unités.

Un scénario salarial conditionné par l'offre de travail

L'évolution prévue des salaires dépend en grande partie de l'adéquation de l'offre de travail à la demande. Or, les pénuries de travail qualifié se manifestent dans certains segments du marché de l'emploi (dans l'informatique, le génie, l'économie, l'enseignement, le paramédical). L'absence de relèvement significatif de l'inflation sous-jacente indique que, jusqu'à présent, ces pénuries restent d'ampleur limitée et/ou ne développent pas une possible inflation salariale. Il est possible, à cet égard, que la pression sur les prix exercée par l'accroissement et l'extension de la concurrence se répercute sur la formation des salaires.

Les tensions sur le marché de l'emploi pourraient rester limitées, compte tenu de l'accroissement des taux d'activité, ainsi que des politiques portant sur l'éducation, la formation et le recyclage, sur l'incitation au travail et sur l'encouragement de l'activité à l'âge de la préretraite.

Intensité énergétique du PIB en recul

L'intensité énergétique et en $\rm CO_2$ du PIB confirmerait son recul (respectivement - 1,5% et -2,2% en moyenne annuelle entre 2000 et 2005). La consommation finale énergétique progresserait de 1,2% par an en moyenne, pour une croissance économique de 2,7%. Les émissions de $\rm CO_2$ continueraient néanmoins à croître (de 0,5% par an). L'objectif de réduction des émissions de la Belgique convenu dans le cadre du protocole de Kyoto serait ainsi hors d'atteinte à politique inchangée.

Disparition du déficit budgétaire

A politiques et législations inchangées, une capacité nette de financement de 0,2% du PIB apparaît en 2001, qui atteint 0,8% du PIB en 2002 et 2,4% en 2005. En effet, les charges d'intérêts se réduisent rapidement (de 7,1% du PIB en 1999 à 5,1% en 2005), ainsi que les dépenses primaires (de 39,3% du PIB à 37,2% durant la même période), alors que les recettes reviennent de 45,6% du PIB en 1999 à 44,9% en 2001 et à 44,7% en 2005. La capacité de financement structurelle, obtenue en éliminant la composante conjoncturelle du solde budgétaire², deviendrait positive en 2002 (0,6% du PIB), et augmenterait jusqu'à 2,2% en 2005.

Ce résultat est obtenu alors que les "perspectives économiques 2000-2005" tiennent compte d'une série de décisions récentes qui accroissent les dépenses publiques, à savoir certaines mesures prises dans le cadre du budget 2000 (relèvement de certaines pensions,...), l'opération de régularisation des sans-papiers et l'accord conclu au niveau fédéral avec le personnel paramédical. L'accélération manifeste de la croissance des dépenses de soins de santé est largement prise en compte, portant celle-ci à plus de 3,5% par an en volume. Pour le reste cependant, la projection de référence n'intègre aucune mesure qui ne soit fermement décidée: les salaires de la fonction publique ne progressent qu'en raison d'une dérive sa-

^{1.} Hormis l'effet de l'opération de régularisation des sans-papiers.

Celle-ci est évaluée sur base de la croissance tendancielle et de l'output gap, qui devient positif dès 2000.

lariale et des effets de revalorisation décidées antérieurement, les revenus de remplacement ne sont pas relevés en fonction de l'évolution du bien-être, sauf, très partiellement, dans le régime des pensions des travailleurs salariés: dans ce cas, les dispositions légales prévoient, outre les mesures prises récemment, une adaptation du plafond salarial.

Le surcroît possible de dépenses qui pourrait être occasionné par des mesures dont les modalités et calendrier d'application restent à définir n'est pas pris en compte: il s'agit notamment de l'opération de fusion des différents corps de police et des dépenses liées au développement des certaines infrastructures de transport collectif (RER, TGV).

Sur la période 2000-2005, la croissance annuelle moyenne des dépenses primaires atteindrait ainsi, dans ces hypothèses, 1,8% en termes réels.

Au niveau des recettes, la projection de référence incorpore l'ensemble des allégements de prélèvements obligatoires prévus dans le cadre du budget fédéral 2000, ainsi que la baisse de l'IPP décidée par la région flamande: il s'agit notamment des réductions de cotisations sociales, particulièrement importantes en 2000-2001, et de la réduction d'un point de pourcentage de la contribution complémentaire de crise au bénéfice des bas revenus.

Marges importantes

Dans un tel scénario, les marges budgétaires cumulées telles que définies par le Programme de stabilité de la Belgique 2000-2003 et par le Pacte de stabilité et de croissance atteindraient 0,8% du PIB en 2002 et 2,2% du PIB en 2005.

Bien entendu, la perspective présentée pour les finances publiques n'a qu'une valeur prédictive limitée, sauf dans l'éventualité d'une non-utilisation complète des marges qui viserait à accélérer la réduction de la dette publique, par exemple en vue de parer aux conséquences budgétaires du vieillissement démographique. Dans le cas inverse, à savoir si l'entièreté des marges venait à être utilisée soit à réduire les prélèvements obligatoires, soit à accroître les dépenses, les montants concernés, sans tenir compte des effets de retour, représenteraient entre 45 et 70 milliards par an à partir de 2002.

L'impulsion budgétaire qui résulterait d'une utilisation des marges pourrait accélérer la croissance économique, mais augmenter simultanément les risques d'inflation. Dans cette perspective, une réflexion sur l'affectation des marges et ses implications macroéconomiques pourrait utilement être réalisée.

Les perspectives budgétaires ont également été étudiées dans deux autres scénarios: un scénario d'abrogation complète de la contribution complémentaire de crise et un scénario où interviendrait en 2002, en sus, une nouvelle opération de réduction des cotisations patronales à la sécurité sociale.

La capacité de financement reviendrait alors à 0,6% et 0,5% du PIB en 2002 et à 2,1% et 2% en 2005, respectivement dans le premier et le second scénarios.

TABLEAU 1 - Principaux résultats macroéconomiques de la projection de référence

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Moy 1995 1999	vennes 2000 2005
DEMANDE ET PRODUCTION (prix constants)(*)									
 Dépenses de consommation finale privée^a 	2,0	2,1	2,5	2,0	2,0	1,9	2,0	1,9	2,1
- Dépenses de consommation finale des	2,1	0,9	1,2	1,2	1,4	1,4	1,7	1,4	1,3
administrations publiques			·			•	•	•	
- Formation brute de capital fixe	6,4	5,1	2,2	3,0	3,6	3,7	4,1	4,6	3,6
. Entreprises	7,8	5,7	3,9	3,9	3,9	4,0	3,9	5,2	4,2
. Administrations publiques	8,8	7,0	-8,8	-2,4	3,0	4,9	12,4	0,2	2,7
. Logements - Variation de stocks ^b	0,2	2,0	0,2	1,3	2,2	2,0	1,6	2,3	1,5 0,1
- variation de stocks - Dépenses intérieures totales	-1,2 1,8	0,3 2,9	0,1 2,3	0,1 2,2	0,0 2,3	0,0 2,3	0,0 2,5	-0,1 2,3	2,4
- Exportations de biens et services	2,9	2,9 6,7	2,3 5,9	2,2 5,4	2,3 5,5	2,3 5,5	2,5 5,5	2,3 4,2	2,4 5,7
- Total des utilisations finales	2,3	4,6	4,0	3,7	3,9	3,9	4,0	3,1	4,0
- Importations de biens et services	2,3	6,4	5,7	5,3	5,9 5,4	5,4	5,5	4,1	5,6
- PIB	2,3	3,2	2,6	2,4	2,6	2,5	2,6	2,4	2,7
- PIB (prix courants)	3,4	4,4	4,3	4,0	4,3	4,3	4,3	3,8	4,3
PRIX ET COUTS ^(*)	σ, .	-, -	.,0	.,0	.,0	.,0	.,0	0,0	.,0
- Dépenses de consommation finale privée	1,1	1,5	1,3	1,5	1,6	1,6	1,7	1,5	1,5
- Formation brute de capital fixe	-0,8	1,4	1,3	1,5	1,6	1,7	1,7	0,5	1,5
- Exportations de biens et services	-0,5	3,3	1,1	1,5	1,6	1,7	1,8	1,5	1,8
- Importations de biens et services	0,2	3,5	0,7	1,6	1,7	1,8	1,8	1,8	1,9
- Termes de l'échange	-0,7	-0,3	0,3	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,3	0,0
- Déflateur du PIB	1,0	1,2	1,7	1,6	1,6	1,7	1,6	1,4	1,6
- Taux d'intérêt à long terme (niveau), nominal	4,8	5,8	5,8	5,7	5,6	5,6	5,6	5,8	5,7
réel	3,6	4,3	4,5	4,2	4,0	4,0	3,9	4,4	4,2
- Taux d'intérêt à court terme (niveau), nominal	2,8	3,8	4,3	4,0	3,8	3,8	3,8	3,5	3,9
réel	1,6	2,3	3,0	2,5	2,2	2,2	2,1	2,1	2,4
L'EMPLOI									
- Emploi (en milliers)	3843,2	3895,6	3933,1	3966,9	3999,6	4031,4	4063,9	3768,5	3981,8
(variation en milliers)	44,0	52,4	37,4	33,7	32,8	31,8	32,5	31,1	36,8
(variation en pour cent)	1,2	1,4	1,0	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	0,9
- Chômage au sens large (en milliers)	614,4	583,9	575,3	564,4	552,0	539,7	521,1	634,8	556,0
				-			•		
(variation en milliers)	-22,1	-30,5	-8,6	-10,8	-12,5	-12,3	-18,6	-2,7	-15,6
 Taux de chômage, en pour cent de la pop. active 	13,6	12,9	12,6	12,3	12,0	11,7	11,2	14,2	12,1
- Chômage, concept MET (en milliers)	475,1	435,5	416,5	397,5	374,4	350,9	324,6	524,2	383,2
 - Taux de chômage мет, en pour cent de la pop. active 	10,9	9,9	9,5	9,0	8,4	7,9	7,3	12,1	8,7
- Productivité horaire ^(*) LES REVENUS	2,2	2,2	1,8	1,7	1,9	1,9	1,9	2,4	1,9
- Taux de salaire horaire réel ^(*)	1,4	2,0	1,7	1,8	1,9	1,9	1,9	1,2	1,9
- Revenu disponible réel des particuliers ^{a(*)}	1,9	2,2	2,9	2,2	2,2	2,1	2,1	1,0	2,3
- Taux d'épargne des particuliers ^a	16,6	16,7	16,9	17,0	17,1	17,3	17,3	17,9	17,1
Masse salariale en pour cent du revenu national	50,4	50,0	49,7	49,7	49,7	49,7	49,7	50,8	49,7
- Coût salarial unitaire ^(*)	0,1	-0,1	0,9	1,5	1,5	1,6	1,7	0,2	1,2
- Taux de marge des entreprises ^c	35,9	37,1	37,8	38,1	38,4	38,6	38,7	34,3	38,1
- Taux de marge des entreprises - Taux de rentabilité brute du capital ^d	17,3	17,9	18,2	18,2	18,2	18,1	18,0	16,3	18,1
LES FINANCES PUBLIQUES	17,5	17,5	10,2	10,2	10,2	10,1	10,0	10,0	10, 1
- Taux de prélèvement obligatoire ^(**)	45,4	45,1	44,8	44,7	44,7	44,6	44,7	44,9	44,8
Capacité ou besoin de financement de l'ensemble des administrations publiques	70,7	40,1	77,0	77,1	77,1	74,0	77,1	44,5	44,0
. milliards de francs	-63,9	-14,4	21,4	80,7	148,5	216,5	289,8	-190,7	123,8
. pour cent du PIB	-03,9	-0,1	0,2	0,8	1,3	1,9	2,4	-2,3	1,1
- Dette totale	5,1	٥, ١	٥,٢	5,0	1,0	1,5	۷,٦	2,0	٠, ١
. milliards de francs	10943.5	10997 2	11005.2	10957 3	10854.8	10696 4	10487,5	10749 4	10833 1
. pour cent du PIB	116,4	112,1	1005,2	10937,3	97,8	92,4	86,9	123,5	99,9

								Moy	ennes/
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	1995 1999	2000 2005
DIVERS									
 Exportations nettes 									
. milliards de francs	374,0	410,3	479,3	513,2	554,1	595,8	632,9	359,5	530,8
. pour cent du PIB	4,0	4,2	4,7	4,8	5,0	5,1	5,2	4,1	4,8
 Solde des opérations courantes avec le reste du monde 									
. milliards de francs	381,5	419,7	494,9	533,5	578,4	624,1	663,8	379,0	552,4
. pour cent du PIB	4,1	4,3	4,8	5,0	5,2	5,4	5,5	4,4	5,0
CROISSANCES SECTORIELLES (*) (valeurs ajoutées brute aux prix de base en volume)									
Industrie (total), dont	2,4	3,9	2,7	2,4	2,6	2,6	2,6	2,3	2,8
- industrie manufacturière	2,8	4,2	3,1	2,5	2,6	2,6	2,4	2,5	2,9
- construction	3,8	3,4	1,4	2,3	3,0	3,1	3,6	1,1	2,8
Services marchands, dont	3,7	3,4	2,9	2,8	3,0	2,9	3,0	3,1	3,0
- Transports et communications	2,5	3,9	3,0	2,7	3,1	3,1	3,2	2,2	3,2
- autres services marchands	3,9	3,3	2,9	2,8	2,9	2,9	3,0	3,3	3,0
Services non marchands	1,7	0,8	1,1	1,1	0,8	1,1	1,4	1,1	1,1

a. ménages et isbl

b. contribution à la variation du PIB

c. excédent brut d'exploitation net de subventions en pour cent de la valeur ajoutée au c.f.

d. excédent brut d'exploitation "corrigé pour le travail des indépendants" en pour cent du stock de capital actualisé au coût de remplacement - secteur marchand hors agriculture.

^(*) taux de croissance en pour cent.

^(**) ensemble des prélèvements fiscaux et parafiscaux rapporté au PIB.



L'environnement international: un contexte européen favorable

La croissance économique mondiale s'est nettement renforcée depuis le début du second semestre de 1999: la croissance de l'économie américaine reste soutenue, alors que la reprise se manifeste clairement dans l'Union européenne, les économies émergentes et, dans une moindre mesure, le Japon. La hausse de l'activité s'accompagne d'une légère accélération de la hausse des prix (attisée par la forte hausse du prix du pétrole) et d'une remontée des taux d'intérêt sur les marchés obligataires. Cette poussée inflatoire a amené les autorités monétaires à réagir en relevant les taux à court terme.

La relance de l'activité dans l'Union européenne trouve sa source, à la fois dans l'amélioration des perspectives d'exportation (liées à la relance mondiale, mais aussi à la dépréciation de l'euro face au dollar), et dans le redressement de la demande intérieure, en particulier de la consommation privée: cette dernière a pu bénéficier de l'accroissement de l'emploi et du revenu disponible des ménages, dont l'expansion est favorisée par les politiques budgétaires moins restrictives.

A moyen terme, la croissance économique européenne devrait être proche de 3%, soit un niveau supérieur à la moyenne des 10 dernières années. L'économie européenne devrait, en effet, bénéficier d'un environnement international favorable et, de plus, récolterait les fruits de la convergence réussie de la zone euro et de la poursuite de la mise en oeuvre d'un policy mix équilibré. Dans ce contexte, l'assainissement budgétaire qui a permis de réduire considérablement les déficits publics dans le passé (le besoin de financement des administrations publiques dans l'ensemble de la zone euro s'est élevé à seulement 1,3% du PIB en 1999) n'exigerait plus de nouvelles mesures d'austérité. Par ailleurs, l'inflation, bien qu'en hausse, resterait confinée aux alentours de 2%, notamment en raison d'une progression des salaires compatible avec les gains de productivité.

Les taux d'intérêt, dont la remontée avait été particulièrement forte dans le courant de l'année 1999, devraient se stabiliser à moyen terme. Les taux réels de long terme tourneraient aux alentours de 4%, voire moins en fin de période (taux allemand à 10 ans).

A. L'environnement international 2000-2005

Un environnement international porteur pour la période 2000-2005

L'environnement international retenu par le Bureau fédéral du Plan se base sur les dernières projections à court¹ et à moyen² terme de la Commission européenne, ainsi que sur les dernières perspectives à moyen terme de l'OCDE³. Les prévisions à court terme (concernant l'année 2000) ont été aménagées pour tenir compte des évolutions les plus récentes, notamment en matière de taux d'intérêt et de prix des matières premières.

Dans le scénario retenu, la croissance de nos marchés potentiels d'exportation, après être retombée à 4,3% en 1999, dépasserait largement 6% en 2000, sous l'effet du renforcement de la croissance mondiale et de la nette reprise de l'activité chez nos partenaires européens. L'évolution de nos marchés d'exportation se stabiliserait ensuite aux alentours de 6%. Ce rythme d'expansion, quoique supérieur à la tendance des 20 dernières années, serait inférieur à celui enregistré sur la période 1995-1999 (6,6%).

Inflation mondiale maîtrisée

Exprimée en dollars, l'inflation mondiale⁴, hors énergie, serait légèrement négative en 2000. Toutefois, la baisse non négligeable du cours de l'euro se traduirait par une hausse des prix mondiaux exprimés en euros de 3% environ. A moyen terme, l'inflation mondiale exprimée en euros se stabiliserait aux alentours de 2%. Cette évolution reflète:

- le "soft landing" de l'économie américaine, allant de pair avec le maintien d'un taux d'inflation n'excédant pas 2,5%;
- la stabilisation du cours de l'euro dans le courant de 2000, puis son appréciation de 0,5% annuellement par rapport au dollar sur la période 2001-2005. Cette hypothèse technique, basée sur une hypothèse de taux de change réels constants, reflète le différentiel d'inflation entre la zone euro et les Etats-Unis;
- une inflation sous contrôle pour la zone euro, n'excédant pas 2% à moyen terme.

^{1.} European Commission, march 2000

^{2.} European Commission - DGII, "Medium Term Projections 1999-2004", November 1999.

^{3.} OECD, "The OECD Medium Term Baseline", November 1999.

^{4.} Prix mondiaux pondérés en fonction de l'importance relative des différents marchés d'exportation de la Belgique (pour les prix à l'exportation) et en fonction de l'importance des différents marchés d'approvisionnement (pour les prix à l'importation).

TABLEAU 2 - Hypothèses d'environnement international de la projection à moyen terme du Bureau fédéral du Plan (taux de croissance en pour cent, sauf indication contraire)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Moyenne de période 2000 - 2005
Marché potentiel d'exportation pour la Belgique	4,3	6,5	6,1	5,8	6,0	6,0	6,0	6,1
Prix mondiaux hors énergie en USD								
-Exportations (biens & services)	- 2,2	-0,5	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,1
-Importations (biens & services)	- 3,1	-1,1	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,0
Prix mondiaux hors énergie en euros								
-Exportations (biens & services)	2,2	3,5	1,5	2,1	2,1	2,1	2,1	2,2
-Importations (biens & services)	1,2	2,9	1,5	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1
Prix du pétrole (Brent, USD / baril)	17,6	23,4	21,5	22,1	22,6	23,2	23,8	22,8
Taux de change BFR / USD	37,9	39,4	38,9	38,8	38,6	38,4	38,2	38,7
Taux de change ∪SD / Euro (bilatéral) (x 100)	106,6	102,4	103,6	104,1	104,6	105,1	105,7	104,3
Taux d'intérêt à court terme (trois mois, niveau en %)								
-États-Unis	5,3	6,4	6,6	6,0	5,0	5,0	5,0	5,7
-Zone euro	3,0	3,9	4,4	4,1	3,9	3,9	3,9	4,0
Taux d'intérêt à long terme (dix ans, niveau en %)								
-États-Unis	5,6	6,8	6,9	6,4	6,0	6,0	6,0	6,4
-Allemagne	4,5	5,6	5,7	5,6	5,5	5,5	5,5	5,6

Stabilisation des prix pétroliers

En ce qui concerne les prix pétroliers, le scénario d'environnement international s'appuie sur les cotations les plus récentes sur les marchés à terme: la forte hausse du prix du baril intervenue en 1999 et dans les premiers mois de 2000, serait suivie d'une baisse modérée durant la deuxième partie de l'année. Les marchés considèrent manifestement que les dernières décisions de l'OPEP d'accroître les quotas de production devraient stabiliser le marché. En moyenne annuelle, le prix du baril s'établirait à 23,4 dollars en 2000, contre 17,6 dollars en 1999. Le prix du baril tomberait ensuite à 21,5 dollars en 2001, pour augmenter ensuite à un taux de croissance d'environ 2,6 % par an, soit le rythme de l'inflation mondiale.

Léger repli des taux d'intérêt nominaux

Enfin, en matière de taux d'intérêt, l'hypothèse retenue pour 2000 est basée sur les profils de taux observés depuis le début de l'année. Pour la période 2001 - 2005, l'évolution retenue est celle d'un léger repli des taux nominaux. Cette baisse des taux, qui se fait malgré un contexte de timide remontée de l'inflation, serait imputable, d'une part, à un léger fléchissement de la croissance économique mondiale et, d'autre part, à l'assainissement des finances publiques, tant en Europe qu'aux États-Unis.

B. Les incertitudes

Aléas liés au scénario: risques non négligeables Aucun scénario d'environnement international n'est à l'abri de certains aléas, positifs ou négatifs. Les risques susceptibles de ralentir la croissance européenne qui sont les plus fréquemment cités concernent la situation financière américaine d'une part, le marché européen de l'emploi d'autre part. Les incertitudes quant à la croissance de l'économie japonaise et de certaines économies émergentes constituent également des motifs de préoccupation.

L'économie américaine enregistre une croissance économique forte et ininterrompue depuis 1992, et rien n'indique qu'un affaiblissement soit en vue. Cependant, le dynamisme de la consommation privée est en partie alimenté par un taux d'épargne exceptionnellement faible, entretenu par un climat de forte confiance qui peut s'expliquer par le tonus de la bourse et du marché de l'emploi. Ce dynamisme pourrait être fragilisé en cas d'accélération de l'inflation, dans la mesure où le resserrement de la politique monétaire qui s'ensuivrait risquerait de provoquer une sévère correction à la baisse des cours boursiers. Les risques boursiers sont accrus par la persistance d'un important déficit de la balance américaine des opérations courantes qui devrait à la longue soit pousser les taux d'intérêt à la hausse, soit favoriser une dépréciation du dollar.

Certains segments du marché de l'emploi européen semblent particulièrement tendus. La croissance générale de l'emploi et le développement d'activités liées aux nouvelles technologies de l'information et des télécommunications font apparaître des pénuries de main-d'oeuvre pour certains types de qualifications. Cette situation ne s'est jusqu'à présent pas traduite par l'apparition d'une inflation salariale. Le scénario d'environnement international retenu suggère que l'accélération de l'inflation attendue à moyen terme devrait rester très limitée, contenue par une croissance des coûts salariaux réels qui ne dépasserait pas les gains de productivité et serait compatible avec une politique monétaire relativement accommodante. Cette perspective suppose que l'offre de travail puisse rencontrer la croissance de la demande dans une large mesure, condition que les politiques européennes d'encouragement à l'activité et à la formation devraient permettre de remplir.

Enfin, la reprise dans les économies émergentes reste tributaire de la réussite de la réforme des structures financières en ce qui concerne l'Asie du Sud-Est, et de l'évolution des difficultés politiques et des conflits militaires en ce qui concerne l'Europe centrale et orientale, notamment la Russie.



Evolutions macroéconomiques et sectorielles

Après un ralentissement transitoire en 1999 (hausse du PIB limitée à 2,3%), la croissance du PIB réel serait à nouveau plus élevée en 2000, avec un taux d'expansion de 3,2%. A moyen terme, la progression du PIB se stabiliserait aux alentours de 2,6%.

La figure 1 fournit l'évolution de la croissance observée et prévue du PIB réel et de sa croissance tendancielle. On note qu'en projection, le PIB évoluerait à peu près à son rythme de croissance tendanciel¹, soit 2,5 à 2,6% par an. La forte croissance du PIB en 2000 se traduit par l'apparition d'un output gap² légèrement positif dès cette année.

Cette évolution favorable au cours des prochaines années repose sur des facteurs externes aussi bien qu'internes. Les exportations belges bénéficieraient de la reprise (forte en début de période) de la croissance de nos principaux partenaires et, partant, des marchés d'exportation. Les exportations ont été favorisées, au niveau européen, par la forte dépréciation de l'euro. Des mesures prises au niveau belge joueraient également un rôle positif: la poursuite de la politique de norme salariale et une nouvelle baisse des cotisations sociales des employeurs (cette dernière interviendra principalement au cours des années 2000-2001). Quant à la demande intérieure, elle est alimentée par une croissance stable du revenu disponible, par la confiance du consommateur, laquelle resterait élevée compte tenu de la baisse du taux de chômage, et enfin par la dynamique des investissements des entreprises.

^{1.} Le PIB réel tendanciel est calculé sur base d'une moyenne mobile pondérée (filtre de "*Hodrick-Prescott*" avec un lambda de 100) appliquée au PIB en volume

l'output gap (non illustré) est défini ici comme l'écart procentuel entre le niveau réel (réalisé ou prévu) et tendanciel du PIB.

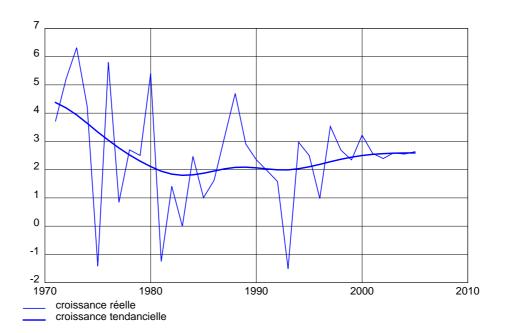


FIGURE 1 - Croissance réelle du PIB et croissance tendancielle

La croissance économique devrait donc reposer, tant à court qu'à moyen terme, sur une large assise. La contribution de la demande intérieure à la croissance du PIB s'élèverait à 2,8% en 2000 et serait encore supérieure à 2% entre 2001 et 2005. La contribution des exportations nettes atteindrait 0,4% en 2000 et resterait constamment positive durant la période 2001-2005 (avec, en moyenne, une contribution de 0,3 point de croissance).

Le surplus de la balance extérieure courante continue à progresser pendant la période de projection. En termes de PIB, le surplus passe de 4,1% en 1999 à 5,5% en 2005.

Au niveau des branches d'activité, la projection est marquée par une relative stabilité de la distribution de la valeur ajoutée des entreprises. En fin de période, deux tiers environ de la valeur ajoutée marchande sont réalisés par les services marchands.

A. Les composantes de la croissance économique

1. Reprise de la demande extérieure

Le recul de la croissance économique observé en 1999 s'explique en grande partie par la faible dynamique des exportations (seulement 2,9%). Les exportations nettes ont toutefois contribué positivement à la croissance économique (0,6 point), en raison d'un niveau d'importations particulièrement faible (+2,2%), s'expliquant par une forte réduction des stocks détenus par les entreprises. Exprimées en prix courants, les exportations nettes ont à peine progressé compte tenu de la détérioration des termes d'échange.

La croissance des exportations se redresse sensiblement (+6,7%) en 2000 grâce à l'embellie conjoncturelle internationale et à la fin de la crise de la dioxine¹. La progression de l'indicateur des marchés potentiels d'exportation, qui avait sensiblement fléchi en 1999 (jusqu'à 4,3%), devrait de nouveau s'accélérer pour atteindre 6,5% en 2000. La faiblesse du cours de l'euro par rapport au dollar favorise les conditions d'exportation de la Belgique (quoique de manière largement indirecte, la Belgique exportant en majeure partie vers ses partenaires de la zone euro). La compétitivité belge se renforce également grâce à une baisse relative de ses coûts salariaux unitaires par rapport à ceux de ses principaux partenaires commerciaux. Par conséquent, la croissance des exportations belges dépasse, en 2000, celle de ses marchés potentiels. Les besoins en importations connaissent également une forte hausse (+6,4%) en raison de la fermeté de la demande intérieure, mais la contribution des exportations nettes à la croissance du PIB reste positive (de l'ordre de 0,4 point). En prix courants, l'évolution des exportations nettes est partiellement neutralisée, tout comme en 1999, par une détérioration des termes d'échange.

Au cours de la période 2001-2005, les marchés potentiels d'exportation devraient progresser de quelque 6% par an. La croissance moyenne des exportations atteindrait 5,6%, celle des importations 5,5%. Le gain, en termes de parts du marché, réalisé en 2000, ne serait donc que temporaire. Par contre, les exportations nettes continueraient à contribuer positivement à la croissance du PIB (de 0,3 point en moyenne annuelle).

Par ailleurs, l'amélioration des termes d'échange (sous l'influence de la baisse des prix de l'énergie), observée en 2001, génère une forte augmentation des exportations nettes en prix courants (4,7% du PIB après 4,2% en 2000). A moyen terme, le bon comportement des exportations et la stabilisation des termes de l'échange permettraient de gonfler encore le surplus extérieur (voir point B).

laquelle a (temporairement) pesé sur les exportations de produits agricoles et de denrées alimentaires

2. Les dépenses intérieures

Durant toute la période de projection, la demande intérieure est largement soutenue par la formation brute de capital fixe des entreprises. A court terme (2001), la consommation privée se révèle également très dynamique. On notera par contre la faiblesse des investissement des ménages et des pouvoirs publics en 2001. A moyen terme, les investissements publics redeviennent performants (en perspective des élections communales de 2006), alors que la construction résidentielle progresse de manière plus limitée. Enfin, la croissance de la consommation publique reste très modérée.

a. Consommation finale des particuliers¹

Aspects macroéconomiques

Alors que l'année 1998 s'est révélée exceptionnelle sur le plan de la consommation privée (+3,8%), le rythme de croissance des dépenses privées a été modéré (+2%) en 1999. L'an dernier, la hausse du pouvoir d'achat des particuliers s'est nettement affaiblie (+1,8% contre +2,9% en 1998), principalement en raison de la contribution négative des revenus de la propriété² (forte baisse des recettes nettes d'intérêts) et de la hausse des prix pétroliers³.

Pour les années 2000-2001, les perspectives en matière de consommation privée sont nettement plus prometteuses en raison d'une accélération de la croissance du revenu disponible réel (2,2% et 2,8%, respectivement, en 2000 et 2001). On prévoit, pour ces deux années, des taux de croissance de la consommation privée respectivement de 2,1% et 2,5%. Plusieurs facteurs expliquent la forte croissance qui devrait intervenir en 2001: l'indexation des traitements dans la fonction publique et des prestations sociales, l'augmentation des salaires dans le secteur des soins de santé ainsi que la hausse des taux d'intérêt (ce dernier facteur contribue positivement aux revenus de la propriété, de l'équivalent de +0,6 point). Par contre, la légère hausse du taux d'épargne des particuliers (il passe de 16,6% en 1999 à 16,9% en 2001, en raison du redressement des revenus de la propriété) tempère quelque peu la croissance des dépenses de consommation privée.

A partir de 2002, la croissance annuelle du pouvoir d'achat redevient modérée pour ne plus dépasser 2%. Par conséquent, la dynamique de la consommation privée s'essouffle et rejoint sa croissance tendancielle normale de 2% et ce, malgré un effet stimulant dû à la baisse permanente du taux de chômage⁴ (qui renforce la confiance du consommateur). A moyen terme, le taux d'épargne des particuliers atteint 17,3% (voir figure 2).

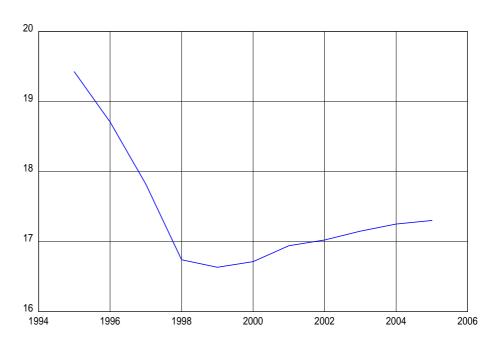
^{1.} ménages+isbl

^{2.} En prix constants, les revenus de la propriété ont fourni une contribution négative de 0,5 point à la croissance du revenu disponible. La contribution positive des autres revenus est de 2,2 points; il en résulte une croissance réelle du pouvoir d'achat de 1,8%.

^{3.} l'indice santé progressant moins rapidement que l'indice général des prix à la consommation

^{4.} A moyen terme, le taux de chômage (définition BfP) diminue de 12,9% en 2000 à 11,2% en 2005.

FIGURE 2 - Taux d'épargne des particuliers (épargne en pour cent du revenu disponible)



Aspects structurels

Le tableau 3 fournit une évolution de la composition de la consommation privée. La part du budget consacrée aux biens, énergie non comprise, s'amenuise suite à la baisse de la part des denrées alimentaires (à mesure que le niveau de vie s'élève, les dépenses consacrées aux biens de première nécessité se réduisent). Par contre, la part du budget consacrée à la consommation de services s'accroît. Les parts du loyer et de l'énergie dans le budget restent inchangées.

L'annexe statistique présente des résultats plus détaillés sur la croissance réelle des différentes catégories de dépenses de consommation privée , l'évolution des parts budgétaires et l'évolution des prix par catégorie de consommation. Parmi les quinze catégories de dépenses, l'alimentation, le loyer, les loisirs-enseignement-culture et les autres biens et services restent les postes les plus importants (mais la part des services tend à s'accroître dans le temps). Ces quatre catégories constituent près de deux tiers des dépenses des ménages.

TABLEAU 3 - Consommation privée (structure en prix courants, sauf mention contraire)

	1995	1999	2005	2000-2005 ^a
Biens à l'exclusion de l'énergie	33,3	32,2	30,7	1,7
dont alimentation	17,6	16,7	15,3	1,1
Energie	7,5	7,6	7,6	1,5
Services	42,2	43,1	44,8	2,7
dont soins de santé	4,1	3,8	4,3	3,5
loisirs, enseignement, culture	14,6	14,1	13,9	2,0
autres biens et services	15,6	16,3	17,8	3,4
Loyer	17,0	17,0	16,9	1,9
Consommation totale des ménages	100,0	100,0	100,0	2,1

a. croissance moyenne annuelle en prix constants.

Dans le nouveau système de comptes nationaux (SEC95), la consommation privée de soins médicaux et similaires est beaucoup moins élevée que dans le système précédent (SEC79). Dans le SEC95, les interventions publiques dans les frais de soins de santé sont comptabilisées dans les dépenses de consommation publique. Par conséquent, un montant de 494 milliards de BEF est transféré, pour 1995, des dépenses de consommation des ménages vers les dépenses de consommation publique. Notons que les hausses salariales octroyées récemment dans le secteur des soins de santé sont remboursées et appartiennent donc à la consommation publique. La consommation privée de soins de santé est donc limitée aux dépenses non remboursées par la Sécurité sociale. Au cours de la période de projection, cette catégorie devrait augmenter en moyenne de 3,5% en volume.

b. Investissements

Au cours de la période de projection, on note une augmentation continue du taux d'investissement des entreprises (voir figure 3). Cette dynamique stimule la demande intérieure (à court terme) et implique aussi une croissance des capacités de production de l'économie. Ce dernier phénomène, couplé à une efficacité accrue du processus de production (par le biais de l'innovation), renforce la base de la future croissance économique.

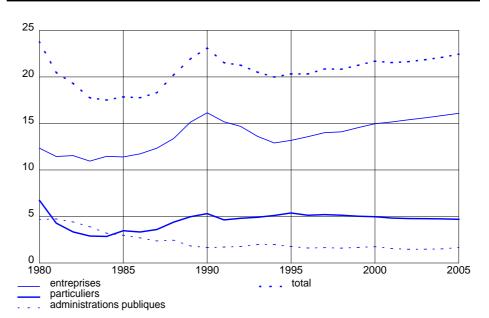


FIGURE 3 - Investissements des entreprises, des particuliers et des administrations publiques (en pour cent du PIB)

Les investissements des entreprises soutiennent la conjoncture Grâce à la progression de la demande intérieure et extérieure en 2000, l'activité des entreprises connaît un rebond important et les besoins en investissements demeurent considérables, ce qui se manifeste dans l'utilisation croissante de la capacité de production disponible. Par contre, le renversement en 1999 de la tendance baissière des taux d'intérêt (qui permettait de comprimer le coût des crédits à l'investissement), exerce une influence moins favorable (voir chapitre 4).

La forte croissance des investissements des entreprises en 1999 (+7,8%), qui s'est principalement manifestée dans le secteur des services (entre autres les télécommunications) se ralentit en 2000 (+5,7%), en raison, notamment, de la disparition des investissements liés à la problématique du bogue $^{\rm I}$. A partir de 2001, la progression des investissements des entreprises se ralentit légèrement - leur taux de croissance moyen s'établissant à 3,9% - mais ils restent un moteur important de la croissance économique pour la période 2001-2005.

Le taux d'investissement des entreprises passe de 14,5% du PIB en 1999 à 16,1% en 2005.

Investissements dans la construction résidentielle

En 1999, les investissements en logements ont stagné. Cette stagnation résulte, en bonne partie, de l'opération de baisse partielle et conditionnelle du taux de TVA, qui a été appliquée entre janvier 1996 et juin 1998. Cette mesure transitoire a entraîné une concentration des décisions d'investissement en 1997 et 1998.

^{1.} A ce propos, il faut remarquer que les dépenses d'informatique et de logiciels sont reprises, dans le système actuel de comptes nationaux SEC95, dans les investissements alors que dans la version SEC79, elles étaient comptabilisées au niveau de la consommation intermédiaire.

Pour l'année 2000, on prévoit un taux de croissance de 2% dans le secteur de la construction résidentielle. Cette reprise s'explique par une confiance accrue des ménages (motivée par la régression du chômage) et la baisse des taux d'intérêt réels à long terme en 1999. Quant au revirement à la baisse que l'on devrait observer en 2001, il serait induit par le relèvement des taux d'intérêt en 2000. A moyen terme, se profile à nouveau une reprise qui – quoique modeste – est alimentée par une légère détente des taux réels à long terme, l'évolution régulière du pouvoir d'achat des ménages et le recul progressif du chômage. Ainsi, la construction résidentielle progresse en moyenne de 1,4% en volume par an sur la période 2001-2005.

Investissements publics

Tant en 1999 qu'en 2000, les investissements publics s'accroissent sensiblement, respectivement de 8,8% et 7%; le taux d'investissement, exprimé en pour cent du PIB, passerait à 1,8% en 2000 (contre 1,6% en 1998). La forte progression des investissements des pouvoirs locaux (travaux publics) s'inscrit dans la perspective des élections communales d'octobre 2000. Un revirement de tendance intervient en 2001: les investissements publics régressent (jusqu'à 1,5% du PIB) pour de nouveau augmenter à moyen terme (en conséquence du "cycle électoral").

c. Consommation publique

Dans le nouveau système SEC95, les remboursements de dépenses en soins de santé par les pouvoirs publics sont comptabilisées au niveau de la consommation finale des administrations publiques (sous la forme de prestations sociales en nature) et non plus au niveau de la consommation finale des ménages. Eu égard à ce changement, la consommation finale publique est dorénavant beaucoup plus importante que dans le cadre du SEC79¹.

La croissance de la consommation publique fléchit de 2,1% en 1999 à 0,9% en 2000. D'une part, on a observé, en 1999, une augmentation non récurrente de la masse salariale compte tenu du paiement d'une double prime de fin d'année aux agents fédéraux de la fonction publique². D'autre part, la norme de croissance réelle des dépenses de soins de santé a été dépassée. Pour 2000, on ne prévoit pas de dépassement. De 2001 à 2005, la consommation publique progresse à un rythme modéré, ce qui entraîne un léger fléchissement du taux de consommation des administrations publiques: celui-ci passe de 21% du PIB en 2000 à 20,6% en 2005. La consommation publique est abordée plus en détail au chapitre 6.

Ainsi, pour 1998, le taux de consommation publique s'élève à 14% du PIB d'après le SEC79 et dépasse les 21% du PIB dans le SEC95.

La prime de fin d'année 1999 a été payée en décembre (au lieu de janvier 2000) et vient donc s'ajouter à la prime de fin d'année 1998 qui a, quant à elle, été reportée à janvier 1999.

3. Evolution par branche d'activité

Au cours de la période de projection, la croissance économique est soutenue à la fois par les composantes de la demande intérieure et extérieure. Il en résulte une progression relativement soutenue pour l'ensemble des branches d'activité.

Les branches de l'industrie manufacturière – tournées vers l'exportation – profitent de la reprise conjoncturelle internationale.

Pour la branche des biens d'équipement, en particulier, l'activité est stimulée par la formation de capital des entreprises. Cette dernière stimule également l'activité de la construction (demande industrielle de bâtiments non résidentiels). A court terme, la demande en investissements des particuliers et des pouvoirs publics renforce encore l'activité de ce secteur. La demande de ces deux catégories de consommateurs s'affaiblit après 2000 pour s'affermir de nouveau à moyen terme.

Au cours de la période de projection, les services marchands sont soutenus par la demande intérieure et extérieure et gagnent légèrement en poids économique à la fois en prix courants et constants (voir tableau 4). Les transports et les communications, le crédit et les assurances ainsi que les autres services marchands sont les secteurs qui connaissent la plus forte croissance.

La croissance du secteur transports et communications repose notamment sur le développement accéléré des télécommunications, ainsi que sur les travaux d'infrastructure entamés par les entreprises publiques en vue de la poursuite du développement des transports en commun.

Le secteur des autres services marchands s'accroît sous l'impulsion de la demande provenant tant des particuliers que des entreprises. L'élasticité au revenu de la consommation privée de services est, dans la plupart des cas, plus marquée que pour les autres catégories de consommation. Les services aux entreprises continuent également à se développer de façon dynamique, d'une part, en raison de l'importance accrue d'activités telles que les services informatiques, le conseil en gestion, les études de marché et les bureaux de travail intérimaire et, d'autre part, grâce à la progression du volume d'activités confiées par l'industrie à la soustraitance (par exemple, les missions juridiques, fiscales et comptables).

Les perspectives sectorielles en matière d'emploi sont présentées dans le chapitre 5. Globalement, l'emploi ne progresse quasiment que dans les services. Les emplois sont principalement créés dans les secteurs des soins de santé et des autres services marchands. Le secteur du crédit et des assurances est le seul à enregistrer un léger recul de l'emploi au cours de la période de projection, confirmant ainsi la tendance observée dans les années nonante. La plupart des secteurs non tertiaires voient leur emploi évoluer comme auparavant et l'on note donc la perte d'emplois systématique dans l'agriculture et l'industrie manufacturière.

TABLEAU 4 - Structure et croissance de la valeur ajoutée brute en prix de base

	Struct	ure en prix (courants	Struct	ure en prix	de 1990	Croissance e	n prix de 1990
	1995	2000	2005	1995	2000	2005	1995-1999	2000-2005
Agriculture	1,6	1,3	1,3	2,7	2,3	2,3	-0,4	2,5
Energie	3,2	3,5	3,4	3,4	3,4	3,4	2,7	2,0
Industrie manufacturière	19,9	19,1	19,0	20,9	21,2	21,4	2,5	2,9
- biens intermédiaires	8,0	8,0	8,0	8,7	9,0	9,1	3,9	2,8
- biens d'équipement	4,8	4,5	4,6	4,8	4,6	4,8	0,2	3,6
- biens de consommation	7,1	6,6	6,4	7,4	7,6	7,5	2,5	2,6
Construction	5,1	4,8	4,8	5,2	4,9	5,0	1,1	2,8
Services marchands	54,8	56,8	58,0	53,4	54,6	55,2	3,1	3,0
- transports et communications	7,0	7,0	7,2	6,9	6,9	7,1	2,2	3,2
- commerce et horeca	13,7	14,0	14,4	13,6	13,4	13,4	1,4	2,3
- crédit et assurances	6,3	6,8	6,5	7,0	7,5	7,0	8,7	3,0
- soins de santé	4,7	4,8	4,9	4,0	3,8	3,8	1,7	2,2
- autres services marchands	23,2	24,3	25,1	21,9	23,0	24,0	4,4	3,5
Services non marchands	15,3	14,5	13,5	14,5	13,6	12,7	1,1	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	2,4	2,6

B. Structure du revenu national, formation de la capacité de financement

1. Structure du revenu national

Revenus primaires

Entre 1995 et 1998, l'évolution de la structure des revenus primaires est principalement marquée par un accroissement de la part des administrations publiques au détriment des particuliers¹. La part du revenu primaire des sociétés² reste, par contre, inchangée. La hausse du revenu primaire des administrations publiques est confirmée en projection, en raison de la nette décrue des charges d'intérêts (voir tableau 5).

En ce qui concerne le revenu primaire des particuliers, on note une baisse de la rémunération des salariés et des revenus de la propriété, tant sur la période observée qu'en projection. L'excédent d'exploitation, après une baisse entre 1995 et 1998, serait par contre en léger redressement entre 1999 et 2005.

Malgré une hausse de l'excédent brut d'exploitation des sociétés, leur revenu primaire n'a que très peu augmenté entre 1995 et 1998, en raison d'un accroissement des revenus de la propriété payés aux autres secteurs. En projection, cette dernière tendance est renforcée et l'on observerait une baisse du revenu primaire des sociétés à l'horizon 2005.

^{1.} Ménages et isbl

^{2.} Compte consolidé des sociétés financières et non financières

Transferts courants et revenu disponible

La hausse des transferts courants, dont bénéficie le secteur public entre 1995 et 1998, est suivie d'un recul temporaire en 1999 (de l'ordre de 0,3% du PIB). En projection, ces transferts sont à nouveau en progression, en raison de la hausse des transferts nets provenant des ménages.

Ces évolutions débouchent, en projection, sur un tassement du revenu disponible des particuliers et des sociétés et sur une progression non négligeable du revenu disponible des administrations publiques.

TABLEAU 5 - Distribution du revenu national (en pour cent du PIB)

	1995	1998	2000	2005
Particuliers ^a				
1. Revenu primaire	80,0	77,9	76,9	76,9
- Salaires et traitements	53,4	52,2	51,7	51,5
- Excédent brut d'exploitation	16,3	16,1	16,1	16,4
- Revenus de la propriété	10,4	9,7	9,0	8,9
2. Transferts courants nets	-13,8	-14,2	-13,8	-14,9
3. Revenu disponible	66,2	63,8	63,2	62,0
Sociétés ^b				
1. Revenu primaire	16,7	16,8	17,0	16,3
2. Transferts courants nets	-2,1	-3,1	-3,3	-3,3
3. Revenu disponible	14,6	13,8	13,7	12,9
Administrations publiques				
1. Revenu primaire	4,3	6,2	7,1	8,1
2. Transferts courants nets	15,3	16,3	16,1	17,3
3. Revenu disponible	19,6	22,5	23,2	25,3

a. ménages et isbl

2. Répartition de l'épargne et de la capacité de financement

Epargne nationale nettement supérieure à l'investissement Globalement, le taux d'épargne national (exprimé en termes bruts) pourrait atteindre près de 28% en fin de période, contre 25%, environ, entre 1995 et 1998. Depuis 30 ans, un taux d'épargne intérieur d'une telle ampleur n'a été atteint qu'au tout début des années septante. Le taux d'épargne dégagé par la Belgique est, actuellement, très largement supérieur au taux moyen observé dans la zone euro.

La hausse du taux d'épargne intérieure reflète avant tout l'apparition progressive d'un surplus d'épargne non négligeable pour les administrations publiques. En fin de période, l'épargne publique atteindrait l'équivalent de 4,8% du PIB (contre une désépargne de 1,9% en 1995 et une épargne de 1,4% en 1998). Le taux d'épargne du secteur privé (particuliers et sociétés) est, par contre, en léger recul entre 1998 et 2005, en raison de l'érosion du taux d'épargne des sociétés.

b. sociétés financières et non financières

La progression du taux d'épargne national sur la période 1999-2005 permet de dégager une capacité de financement de plus en plus conséquente. On sait que le pays dégage un surplus de financement depuis 1986. Ce surplus a atteint l'équivalent de 4,0% en 1998 (contre 1,8% pour l'ensemble de la zone euro) et pourrait atteindre 5,5% en 2005.

L'amélioration du surplus de financement de la Belgique et, donc de sa position extérieure, serait réalisée en dépit d'une remontée du taux d'investissement. Ce dernier gagnerait plus de 1 point de PIB entre 1999 et 2005 (essentiellement grâce à la progression des investissements des entreprises) et passerait au-dessus de 22% du PIB en fin de période. Rappelons que le taux d'investissement de l'ensemble de l'économie était descendu à moins de 18% au cours des années quatrevingt, puis était remonté à plus de 22% en 1990 (à la faveur de la forte hausse des investissements de la fin des années quatre-vingt), pour redescendre à nouveau à moins de 20% en 1993. En 1998, le taux de formation brute de capital aura atteint 21,1% du PIB, soit exactement le même taux que celui relevé pour la zone euro.

TABLEAU 6 - Synthèse des opérations des secteurs institutionnels (en pour cent du PIB)

	1995	1998	2000	2005
1. Particuliers				
- Revenu disponible	66,2	63,8	63,2	62,0
- Consommation	53,9	53,8	53,3	51,8
- Epargne brute	12,9	10,7	10,6	10,7
- Formation brute de capital	6,6	6,5	6,6	6,8
- Capacité de financement	6,7	4,0	4,1	3,9
2. Sociétés				
- Revenu disponible	14,6	13,8	13,7	12,9
- Epargne brute	14,0	13,1	13,0	12,4
- Formation brute de capital	12,1	13,0	13,2	13,9
- Capacité nette de financement	1,8	1,0	0,4	-0,8
3. Administrations publiques				
- Revenu disponible	19,6	22,5	23,3	25,4
- Consommation	21,5	21,1	21,0	20,6
- Epargne brute	-1,9	1,4	2,3	4,8
- Formation brute de capital	1,8	1,6	1,8	1,7
- Capacité de financement	-4,2	-1,0	-0,1	2,4
4. Ensemble des secteurs institutionnels				
- Epargne nationale brute	25,0	25,2	25,8	27,9
dont épargne privée	26,9	23,8	23,6	23,1
- Formation brute de capital	20,5	21,1	21,6	22,4
- Capacité nette de financement	4,3	4,0	4,3	5,5

3. Le compte du reste du monde

Entre 1999 et 2005, l'économie belge dégagerait un important excédent vis-à-vis du reste du monde. Le surplus de la balance extérieure courante devrait en effet dépasser l'équivalent de 5% du PIB à l'horizon 2005. Un tel surplus reflète, comme nous l'avons vu dans le point précédent, le maintien d'un taux d'épargne élevé de l'ensemble du secteur privé belge et le gonflement de l'épargne des administrations publiques. En 2005, le taux d'épargne de l'ensemble de l'économie atteindrait ainsi 27,9% du PIB, dépassant largement la formation brute de capital, qui représenterait, en 2005, l'équivalent de 22,4% du PIB.

La détérioration des comptes extérieurs qui était intervenue au lendemain du premier choc pétrolier a été graduellement résorbée durant la première moitié des années quatre-vingt. Le surplus extérieur ainsi dégagé à la fin des années quatre-vingt a connu une substantielle progression entre 1993 et 1997, en raison principalement de la faible croissance de la demande intérieure. Après une légère baisse en 1998 (expliquée par une forte hausse des importations, elle-même liée à la progression importante de la demande intérieure), ce surplus devrait être maintenu et amplifié à moyen terme grâce au bon comportement des exportations.

Le dégagement de surplus courants extérieurs depuis 1986 a entraîné un gonflement de plus en plus conséquent de la position créditrice de la Belgique vis-à-vis du reste du monde. En 1999, cette position est estimée à près de 41% du PIB. L'accumulation de surplus courants se traduit également, à partir de la fin des années quatre-vingt, par une nette progression des revenus de la propriété, lesquels contribuent positivement aux revenus nets de facteurs de l'étranger.

Au cours de la période de projection, la persistance de l'accumulation de surplus courants devrait encore renforcer les avoirs extérieurs nets de la Belgique ainsi que les revenus nets de la propriété, contribuant ainsi à accentuer l'écart entre le revenu national brut et le produit intérieur brut.

Effets macroéconomiques du relèvement du prix du baril de pétrole

Depuis mars 1999, les prix du baril sont repartis à la hausse, dépassant largement le cap des 25 dollars depuis le début de l'année 2000 (avec des pointes de plus de 30 dollars). La nouvelle projection de moyen terme tient bien entendu compte de cette évolution récente: selon le nouvel environnement international retenu par le BfP, le prix du baril atteindrait, en moyenne, 23,4 dollars en 2000, pour se replier ensuite légèrement, avec un cours moyen de 21,5 dollars en 2001. Cette forte hausse du prix du pétrole brut produit, sur l'économie belge, des effets directs via la hausse des prix des produits énergétiques et des effets indirects, via l'incidence de ces hausses de prix sur le coût des autres inputs intermédiaires et, progressivement, sur la formation des salaires, la croissance et l'emploi.

Les conséquences pour l'économie belge d'une hausse du prix du baril, atteignant l'équivalent de 10 dollars (soit 43% si l'on prend le niveau moyen retenu pour 2000), ont été étudiées au moyen d'une variante de la projection de référence. Cette hausse est introduite en l'année t. Les années suivantes, l'évolution du prix du baril est identique à celle de la projection de référence.

La majoration du prix du baril a des effets inflatoires et déprime l'activité. Le déflateur de la consommation privée est majoré, dès la première année, de 0,8% (dont 8% environ pour l'ensemble des produits énergétiques, mais seulement 0,3% pour l'inflation hors énergie) et de 1,4% après 2 ans. L'indice santé, qui exclut les carburants, ne s'accroît quant à lui que de 0,6% la première année. L'activité est handicapée par le renchérissement des coûts et les pertes de rentabilité et de compétitivité qui en découlent. Il s'ensuit une baisse de l'emploi et du revenu disponible des ménages. On note également une baisse du surplus extérieur, due à la détérioration des termes de l'échange.

Les finances publiques enregistrent une perte de recettes fiscales (moins de croissance et moins d'emplois) et une hausse de la consommation publique (plus d'inflation) et des transferts sociaux (plus d'inflation, chômage en hausse). Cette variante montre qu'une hausse du prix du baril de 10 dollars se traduit, pour les finances publiques, par un impact budgétaire négatif de plus de 60 milliards à moyen terme.

TABLEAU 7 -Effets macroéconomiques du relèvement du prix du baril de pétrole (différences, en pour cent, par rapport à la projection de référence, sauf indication contraire)

	t	t+1	t+2	t+5
PIB	-0,30	-0,36	-0,52	-0,67
Consommation privée	-0,62	-0,78	-0,96	-1,16
Investissements	-0,51	-0,59	-1,26	-2,22
Exportations	-0,08	-0,15	-0,20	-0,28
Importations	-0,33	-0,41	-0,57	-0,79
Prix de la consommation privée	0,82	1,11	1,38	1,84
Revenu disponible réel des particuliers	-0,89	-0,94	-1,08	-1,18
Emploi (différences en milliers)	-5,31	-5,93	-8,68	-11,20
Solde de la balance extérieure courante (différences en milliards)	-81,7	-89,7	-87,8	-76,1
Besoins nets de financement de l'ensemble des administrations publiques (différences en milliards)	26,6	35,4	45,7	64,5



Prix, coûts et taux d'intérêt: remontée contenue

Mesuré par le déflateur de la consommation privée ou celui du PIB, le taux d'inflation belge serait en accélération sur la période 2000-2005. Il reste toutefois, en moyenne, inférieur à 2%, ce qui permet de confirmer les bons résultats observés pour l'économie belge depuis quelques années. Le maintien d'un taux d'inflation toujours relativement bas n'est possible que moyennant une accélération modeste des coûts intérieurs et une progression contenue de l'inflation importée.

Après avoir atteint des minima historiques au début de 1999, les taux d'intérêt nominaux, tant européens que belges, remontent sensiblement. En moyenne, pour 2000, ils dépassent largement le niveau de 5% à long terme et se rapprochent de 4% à court terme. Cette remontée est due notamment à la reprise de la croissance économique dans la zone euro et à l'effet d'entraînement exercé par les taux américains. A moyen terme, les taux nominaux ne subissent que de faibles modifications. Compte tenu de la remontée de l'inflation en fin de période de projection, les taux réels se tasseraient légèrement après 2001.

Prix et coûts, taux d'intérêt

	1981-1999	1995-1999	2000-2005
Prix et coûts (croissance annuelle moyenne)			
Prix de la consommation privée	3,2	1,4	1,5
Prix du PIB	3,4	1,4	1,6
Coûts salariaux unitaires	2,6	0,2	1,2
Prix à l'importation	2,2	1,8	1,9
Taux d'intérêt (Belgique, niveau moyen)			
long terme (10 ans),nominal	8,8	5,8	5,7
réel	5,6	4,4	4,2
court terme (3 mois),nominal	8,0	3,5	3,9
réel	4,7	2,1	2,4

A. Prix et coûts

Le ralentissement tendanciel de la hausse des prix à la consommation, qui s'était amorcé au début des années nonante, s'est poursuivi jusqu'en 1998. Le rythme d'inflation (qui atteignait encore plus de 4% en moyenne durant les années quatre-vingt) s'était déjà sensiblement replié dans la première partie des années nonante, avec un rythme moyen de 2,5% pour la période 1990-1994. Entre 1995 et 1999, le taux d'inflation n'a plus atteint que 1,4% en moyenne (voir tableau 8).

La remontée des prix du pétrole à partir du deuxième trimestre de 1999 n'a eu qu'un effet limité à court terme, les hausses de coûts énergétiques ne se répercutant que très progressivement sur les coûts des autres produits et services et, par là, sur l'inflation sous-jacente. La croissance des prix de la consommation n'a donc que faiblement augmenté en 1999 et ce n'est qu'en 2000 que l'inflation se redresse quelque peu pour atteindre 1,5% en moyenne annuelle. La décrue prévue du prix du baril dès le deuxième trimestre de 2000 ramènerait temporairement le taux d'inflation à seulement 1,3% en 2001. A partir de 2002, sous l'effet d'une tension accrue sur les capacités de production, on observerait une remontée du taux d'inflation: celui-ci passerait, dans son ensemble, de 1,4% en 2002 à 1,7% en 2005 (1,5% en moyenne sur la période de projection). Cette accélération reflèterait une hausse plus rapide de l'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie).

La désagrégation par catégorie indique que la progression des prix de l'alimentation et de la catégorie des autres biens et, dans une certaine mesure, des loyers resterait relativement faible. Par contre, la croissance des prix des services, qui avait été particulièrement lente à la fin des années nonante, s'accélère quelque peu, se rapprochant de la barre des 2% en fin de période. La hausse du prix des biens, hors alimentation et énergie est, elle aussi, plus forte. Quant aux prix de l'énergie, leur évolution ne dépasserait que de peu 2,1% par an en moyenne, malgré la forte hausse du début de période.

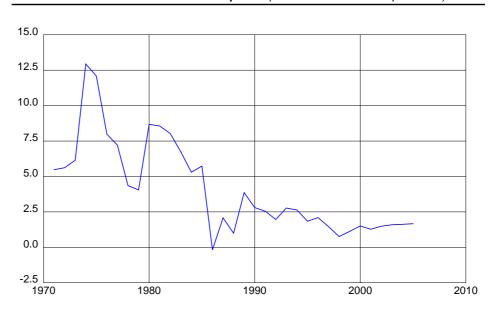


FIGURE 4 - Prix de la consommation privée (taux de croissance en pour cent)

TABLEAU 8 - Prix de la consommation privée (taux de croissance en pour cent)

	1981-1999	1990-1994	1995-1999	2000-2005
Indice général	3,2	2,5	1,4	1,5
- Alimentation, boissons, tabac	3,1	1,4	1,2	1,1
- Autres biens	3,3	2,6	0,6	1,1
- Loyers	4,6	4,5	2,2	1,5
- Autres services	3,0	2,5	1,5	1,7
- Energie	2,3	1,7	1,8	2,1
Inflation sous-jacente ^a	3,4	3,0	1,4	1,5

a. Indice général, moins catégories suivantes: alimentation et énergie

Modération des coûts intérieurs et importés

L'évolution des coûts, tant intérieurs qu'extérieurs, reste favorable en projection, même si l'on note une accélération progressive de leur hausse (voir tableau 9).

La contribution des coûts intérieurs au développement de l'inflation resterait modérée sur la période 2000-2005 (0,9% par an en moyenne, soit légèrement plus que durant la période 1995-1999, mais largement moins qu'au début des années nonante).

Le facteur explicatif fondamental de cette modération reste l'évolution des coûts salariaux. La croissance du coût salarial nominal horaire est de 3,1% en moyenne sur la période 2000-2005. Ce rythme de hausse correspond à peu près, par hypothèse, à celui relevé (en moyenne pondérée) pour nos trois principaux partenaires commerciaux. Notons que la croissance du coût salarial nominal horaire tend à s'accélérer progressivement entre 2000 et 2005, passant de moins de 3% avant 2002 (grâce, notamment, aux réductions de cotisations sociales octroyées en 2000 et 2001) à 3,7% en fin de période¹.

Compte tenu de l'évolution parallèle de la productivité du travail (les gains de productivité horaire atteindraient en moyenne 1,9% par an sur la période 2000-2005), les coûts salariaux par unité produite ne s'accroîtraient que de 1,2% en moyenne sur la période de projection (mais leur hausse serait plus rapide en fin de période). Déflaté par le prix du PIB, le coût salarial unitaire serait même en baisse continue sur toute la période.

Par ailleurs, l'absence de nouvelles mesures fiscales pouvant avoir un impact sur les prix (en dehors de la mesure TVA sur les services à haute intensité de main d'oeuvre) et une relative modération dans l'évolution des marges des entreprises renforceraient encore l'évolution modérée des coûts intérieurs. La contribution des coûts intérieurs non salariaux (fiscalité indirecte et excédent brut d'exploitation par unité produite) à la croissance du déflateur de la demande finale ne dépasserait pas, en projection, 0,5% par an sur la période de projection, soit un chiffre proche de celui enregistré entre 1996 et 1999.

Cette accélération de la croissance des coûts salariaux reste compatible avec l'évolution relevée chez nos trois partenaires (le même phénomène y serait observé).

Après une forte hausse en 2000 (s'expliquant par la progression des prix de l'énergie importée, ainsi que par la dépréciation de l'euro par rapport au dollar), les prix à l'importation épouseraient, dès 2001, un rythme de progression plus raisonnable, reflétant le maintien d'une inflation sous contrôle au sein de la zone euro et une croissance sans à-coup des prix des matières premières. En moyenne, la hausse des prix à l'importation ne dépasserait pas 1,9% sur la période de projection. La contribution des coûts importés à l'inflation intérieure serait, ainsi, proche de celle relevée sur la période 1995-1999.

FIGURE 5 - Salaire brut réel horaire et productivité horaire - secteurs marchands (variations en pour cent)

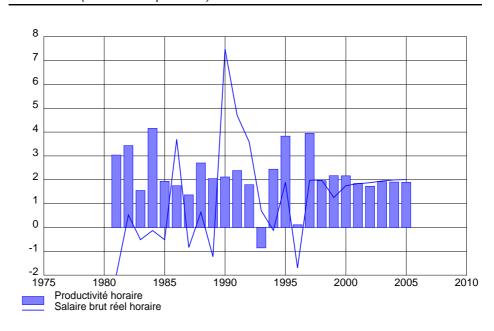


FIGURE 6 - Coût salarial par unité produite - secteurs marchands (variations en pour cent)

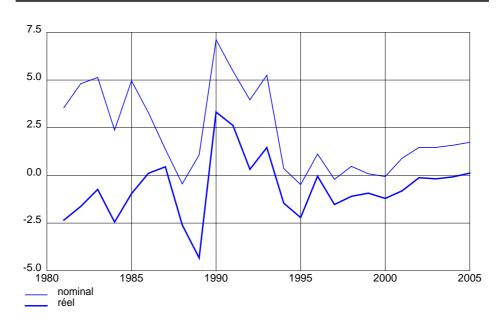


TABLEAU 9 - Coûts intérieurs et prix à l'importation- secteurs marchands (taux de croissance annuels moyens en pour cent)

	1981-1999	1990-1994	1995-1999	2000-2005
Salaire brut réel horaire	1,1	3,2	1,1	1,9
Coût salarial horaire réel	1,6	3,5	1,1	1,6
Productivité horaire	2,2	1,6	2,4	1,9
Coût salariaux nominaux par unité produite	2,6	4,4	0,2	1,2
Coûts salariaux réels par unité produite ^a	-0,7	1,3	-1,2	-0,4
Prix à l'importation	2,1	-1,2	1,8	1,9
Contribution à la croissance du déflateur de la demande finale				
- Coûts intérieurs	2,0	1,9	0,8	0,9
- coûts salariaux unitaires	0,8	1,3	0,2	0,4
- autres coûts (marges + impôts indirects)	1,2	0,6	0,6	0,5
- Prix à l'importation	0,9	-0,5	0,7	0,7

a. données déflatées au moyen du prix du PIB

B. Taux d'intérêt

L'évolution des taux d'intérêt européens se reflète dans les taux d'intérêt belges.

Les taux d'intérêt à 10 ans de la zone euro ont atteint, en moyenne, un minimum historique au début de l'année 1999 (moins de 4%), puis se sont graduellement redressés, remontant largement au-dessus de 5% au début de l'année 2000. Deux raisons principales sont généralement avancées pour expliquer cette remontée: d'une part, l'effet d'entraînement des taux américains (le taux américain à 10 ans est passé de moins de 5% en janvier 1999 à plus de 6% en décembre 1999); d'autre part, l'amélioration des perspectives de croissance de la zone euro. Le taux d'intérêt belge a suivi le mouvement, passant d'un minimum de 3,9% en janvier 1999 à plus de 5,7% au début de cette année, soit un peu plus de 20 points de base audessus du taux allemand.

En dépit de cette remontée, les taux réels à long terme restent cantonnés aux alentours de 4% pour la zone euro, soit nettement plus bas que durant la période 1980-1996. Le taux réel belge atteindrait ainsi, en moyenne, 4,3% pour l'année 2000 (contre une moyenne de 5,8% pour la période 80-96).

A moyen terme , les taux nominaux européens resteraient relativement stables. Le taux allemand passerait ainsi d'un maximum de 5,7% en 2001 à 5,5% en 2005. Compte tenu de la remontée de l'inflation, les taux réels seraient en recul. Le taux réel belge passerait ainsi de 4,5% en 2001 à 3,9% en 2005.

Le taux d'intérêt belge à trois mois connaîtrait également, en début de période, une remontée, suivant l'évolution de l'euribor (qui passerait de 3,0% en 1999 à 3,9% en 2000 et 4,4% en 2001). Une légère détente serait ensuite observée. Cette évolution implique un relèvement des taux réels à trois mois, jusqu'en 2001 et une détente relative à moyen terme. Dans le cas belge, le taux réel, après avoir culminé à 3% en 2001, redescendrait à 2,1% en fin de période. Ce taux est également nettement plus bas que le taux réel de court terme de la période 1980-1996 (qui était de 5,3%).

Les hypothèses ci-dessus impliquent que la courbe des rendements ne se modifie que peu, avec une différence entre les taux de court et de long terme de 200 points de base en début de période et de 180 points de base à moyen terme¹.

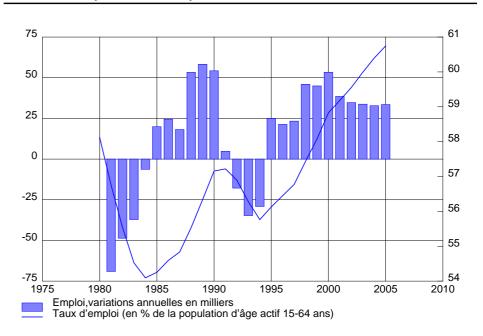
différence pour les taux belges. Pour les taux allemands, on passe de 170 points de base en 2000 à 160 points en 2005.



L'emploi: un marché tendu?

La nette progression de l'emploi, enregistrée depuis 1995, devrait se poursuivre pendant la période de projection (figure 7) grâce à la croissance économique soutenue, l'extension toujours plus grande du travail à temps partiel, la modération des coûts salariaux et le développement des programmes d'activation. La hausse de l'emploi atteindrait en moyenne près de 38.000 unités par an (34.700 sur la période 2001-2005), soit 227.000¹ au total sur la période 2000-2005. Compte tenu de l'augmentation de la population d'âge actif (+78.000 personnes pendant la même période), le taux d'emploi gagnerait simultanément près de 3 points de pour cent pour atteindre près de 61 pour cent en 2005. La Belgique retrouverait ainsi un taux d'emploi comparable à celui du début des années septante.

FIGURE 7 - Emploi et taux d'emploi



La population active² augmente pendant la période de projection, à un rythme légèrement moins rapide qu'au cours de la décennie précédente. La croissance attendue de l'emploi devrait donc se traduire par une baisse très nette du taux de chômage, qui devrait revenir, selon la définition retenue, de 13,6 pour cent en 1999 à 11,2 pour cent en 2005³ et de 10,9 pour cent à 7,3 pour cent⁴.

^{1.} Population active occupée (solde des frontaliers inclus).

Il s'agit de la population active officielle (MFET) à laquelle sont ajoutés les chômeurs complets indemnisés non-demandeurs d'emploi (chômeurs âgés).

^{3.} Chômeurs complets indemnisés non-demandeurs d'emploi (chômeurs âgés) inclus.

L. Définition officielle (chômeurs complets indemnisés non-demandeurs d'emploi exclus).

Toutefois, la progression du volume de travail, exprimé en heures ou en équivalents temps plein, serait moins rapide que celle de l'effectif de l'emploi, vu que le travail à temps partiel continue de s'étendre, quoiqu'à un rythme ralenti. Tout l'accroissement de l'emploi serait localisé dans le secteur des services (voir section C).

On peut se demander si des perspectives d'emploi aussi favorables sont compatibles avec l'évolution de l'offre de travail et des qualifications: la structure d'âge de la population évolue défavorablement pour l'offre de travail et certaines pénuries de main-d'oeuvre qualifiée se manifestent déjà actuellement sur certains segments du marché du travail (dans l'informatique, le génie, l'économie, l'enseignement, le paramédical). Cependant, la poursuite de la progression des taux féminins d'activité et la remontée des taux d'activité des plus de 50 ans, clairement amorcée depuis 1997, soutiennent l'offre de travail (voir sections A et B). Par ailleurs, les politiques actives portant sur l'éducation, la formation et le recyclage, sur l'incitation au travail et sur l'encouragement de l'activité à l'âge de la préretraite contribuent à limiter l'accroissement des tensions sur le marché du travail.

Dans le scénario de la projection de référence, l'accélération des hausses salariales, tant en Belgique que dans la zone euro, devrait rester modérée et permettre de maintenir l'inflation en deçà de la limite fixée par la BCE (2%, voir section F). Un renforcement des politiques actives du marché du travail permettrait d'augmenter la probabilité d'une croissance soutenue de l'emploi et de réduire les risques d'inflation.

A. L'offre de travail: féminisation et vieillissement

Projection de l'offre de travail potentielle

La projection de l'offre de travail se fonde sur une projection démographique ¹ et sur un scénario d'évolution des taux d'activité par classe d'âge de 5 ans et par sexe. Les taux d'activité dérivent d'un concept plus large, l'offre potentielle de travail, qui englobe la population au travail, les chômeurs demandeurs d'emploi, les prépensionnés et les "chômeurs âgés". Par le passé, ce concept a été peu influencé par des changements législatifs, à l'exception du relèvement de l'âge de la pension des femmes.

La projection des taux d'offre potentielle par classe d'âge (à partir de 30 ans) repose sur l'utilisation des probabilités observées de maintien d'un individu dans l'offre potentielle de travail, d'une année à l'autre, dans les différentes classes d'âge et sexe³.

Pour les moins de 50 ans, l'offre potentielle de travail est égale à la population active. Pour les plus de 50 ans, le passage de l'offre potentielle de travail à la population active se fonde sur des hypothèses relatives au flux d'entrée dans les catégories de prépensionnés et de chômeurs âgés (Cf. section B).

Compte tenu des problèmes statistiques spécifiques que pose la procédure de régularisation des sans-papiers, l'exercice est réalisé sans tenir compte de l'effet

Version actualisée au 1er septembre 1999 du scénario central des "Perspectives de population 1995-2050" (INS-BFP, 1997).

^{2.} Dans ce texte, la rubrique administrative "chômeurs complets indemnisés non-demandeurs d'emploi" est abrégée en "chômeurs âgés".

^{3.} Ces probabilités sont évaluées sur base de l'évolution quinquennale des taux d'offre potentielle de travail par classe d'âge (et de sexe) de 5 ans.

attendu des régularisations. Leur impact sur les chiffres de population, d'évolution de l'offre potentielle de travail et de la population active a fait l'objet d'une estimation distincte qui est également présentée ci-après.

Croissance de l'offre potentielle de travail...

La population en âge de travailler (15-64 ans) - hors impact des régularisations - devrait augmenter de quelque 46.000 personnes sur la période 2000-2005, alors que l'offre potentielle de travail devrait progresser d'environ 120.000 personnes. Par conséquent, le taux d'offre potentielle de travail devrait continuer à s'accroître d'environ 0,2 point de pour cent par an (voir tableau 10).

TABLEAU 10 - Evolution de la population et de l'offre potentielle de travail (en milliers)

	Variations cumulées			Variation annuelle moyenne			
	95-90	99-95	05-99	95-90	99-95	05-99	
Population totale	169,4	86,1	81,2	33,9	21,5	13,5	
Population d'âge actif (15-64)	30,0	8,4	46,3	6,0	2,1	7,7	
- 15 à 24 ans	-103,5	-45,6	0,3	-20,7	-11,4	0,0	
- 25 à 49 ans	198,3	-9,3	-109,3	39,7	-2,3	-18,2	
- 50 à 64 ans	-64,8	63,3	155,3	-13,0	15,8	25,9	
Taux d'offre potentielle (15-64), en %	1,6	1,6	1,3	0,3	0,4	0,2	
Offre potentielle de travail (15-64)	127,4	112,6	119,8	25,5	28,2	20,0	
- effet démographique	75,6	17,1	-0,9	15,1	4,3	-0,1	
- effet des taux d'offre potentielle	50,7	94,4	119,9	10,1	23,6	20,0	

Cette progression est plus lente que celle observée durant la dernière décennie. Toutefois, ce fléchissement s'explique davantage par les glissements démographiques au sein de la population en âge de travailler que par l'évolution des taux d'offre potentielle par classe d'âge: durant la période de projection, la classe d'âge des 25 à 49 ans perdrait 109.000 personnes alors que la classe d'âge des 50 à 64 ans en gagnerait 155.000 (voir tableau 10).

..due à la hausse des taux d'offre et pas à la démographie L'augmentation totale de l'offre potentielle de travail a été décomposée en deux facteurs: l'évolution démographique¹ et la variation des taux d'offre potentielle de travail par classe d'âge et par sexe² (voir partie inférieure du tableau 10^3). L'impact global des modifications démographiques sur l'offre potentielle de travail - qui récemment était encore positive (15.100 personnes par an de 1991 à 1995 et 4.300 personnes par an de 1996 à 1999) - serait relativement neutre en projection, en dépit de l'augmentation de la population totale en âge de travailler. La progression de l'offre potentielle de travail s'expliquerait donc, dans sa totalité, par la croissance des taux d'offre potentielle de travail. Les résultats de cet exercice de décomposition sont analysés ci-après par classe d'âge et de sexe.

^{1.} Evolution de l'offre potentielle de travail à taux d'offre potentielle de travail inchangés. Ceci tient compte à la fois de la croissance globale de la population en âge de travailler et des glissements entre les classes d'âge de 5 ans.

^{2.} Evolution de l'offre potentielle de travail à population inchangée.

^{3.} En raison d'effets de second ordre, la somme des deux effets ne correspond pas exactement à la variation totale de l'offre de travail.

Des glissements démographiques importants dont les effets se compensent. La population d'âge actif s'accroît de 46.000 personnes du fait d'une augmentation de la population dans la classe des 50-64 ans plus forte que le recul dans la classe des 25-49 ans (voir tableau 10). Toutefois, l'impulsion démographique positive à l'offre potentielle de travail dans la classe des 50-64 ans est exactement compensée par l'impulsion négative à la classe des 25-49 ans (voir tableau 11). En effet, l'augmentation de la population intervient dans des classes d'âge présentant un taux d'offre potentielle moyen traditionnellement plus bas que celui des classes d'âge dans lesquelles la population diminue.

TABLEAU 11 - Impact de la démographie sur l'évolution de l'offre potentielle de travail (en milliers)

	Va	ariations cumule	ées	Variat	ion annuelle mo	yenne
	95-90	99-95	05-99	95-90	99-95	05-99
15-24 ans						
- hommes	-21,8	-15,8	0,3	-4,4	-3,9	0,1
- femmes	-19,9	-13,0	-0,6	-4,0	-3,3	-0,1
- total	-41,6	-28,8	-0,2	-8,3	-7,2	0,0
25-49 ans						
- hommes	91,6	-10,6	-57,9	18,3	-2,6	-9,6
- femmes	58,3	-4,8	-48,8	11,7	-1,2	-8,1
- total	149,9	-15,4	-106,6	30,0	-3,8	-17,8
50-64 ans						
- hommes	-20,2	37,5	64,8	-4,0	9,4	10,8
- femmes	-12,4	23,8	41,2	-2,5	5,9	6,9
- total	-32,6	61,3	106,0	-6,5	15,3	17,7
15-64 ans						
- hommes	49,6	11,2	7,3	9,9	2,8	1,2
- femmes	26,0	6,0	-8,2	5,2	1,5	-1,4
- total	75,6	17,1	-0,9	15,1	4,3	-0,1

En outre, cet effet est renforcé par les glissements démographiques constatés à l'intérieur même de ces classes. Dans la classe des 25-49 ans, la part des quadragénaires augmente par rapport à celle des personnes âgées de moins de 40 ans (une baisse de respectivement 72.000 et 61.000 personnes dans les classes des 30-34 et 35-39 ans). Au sein de la classe des 50-64 ans, l'importante cohorte du babyboom passe du groupe des 50-54 ans au groupe des 55-59 ans (qui gagne 146.000 personnes). Vu l'accentuation, avec l'âge, de l'écart entre les taux d'offre féminin et masculin, ces glissements contribuent à l'impact négatif du facteur démographique sur l'offre potentielle féminine de travail sur la période de projection.

L'offre potentielle de travail: hausse des taux...

Le tableau 12 présente la part de la variation de l'offre de travail imputable à l'évolution des taux d'offre potentielle par classe d'âge et par sexe.

TABLEAU 12 - Impact des taux sur l'évolution de l'offre potentielle de travail (en milliers)

	Va	ariations cumu	lées	Variati	Variation annuelle moyenne			
	95-90	99-95	05-99	95-90	99-95	05-99		
15-24 ans								
- hommes	-1,2	15,5	1,3	-0,2	3,9	0,2		
- femmes	-23,4	-4,3	0,4	-4,7	-1,1	0,1		
- total	-24,6	11,2	1,7	-4,9	2,8	0,3		
25-49 ans								
- hommes	-59,9	6,7	-5,5	-12,0	1,7	-0,9		
- femmes	82,8	52,6	48,0	16,6	13,1	8,0		
- total	22,8	59,3	42,5	4,6	14,8	7,1		
50-64 ans								
hommes	9,2	-15,0	-10,1	1,8	-3,8	-1,7		
femmes	43,3	39,0	85,8	8,7	9,8	14,3		
dont: réforme des pensions	-	7,7	35,8	-	1,9	6,0		
- total	52,5	24,0	75,7	10,5	6,0	12,6		
15-64 ans								
hommes	-51,9	7,2	-14,3	-10,4	1,8	-2,4		
femmes	102,6	87,2	134,2	20,5	21,8	22,4		
dont: réforme des pensions	-	7,7	35,8	-	1,9	6,0		
- total	50,7	94,4	119,9	10,1	23,6	20,0		

..., parmi les jeunes (15-24 ans)...

Pour les plus jeunes (classe des 15-24 ans), la contribution des taux à la variation de l'offre de travail, qui était négative (4.900 personnes par an) durant la première moitié des années nonante, devient positive (de l'ordre de 2.800 personnes par an) durant la deuxième moitié de la décennie. En effet, les taux d'activité des 15-19 ans s'accroissent sensiblement depuis le milieu des années nonante du fait de la nette augmentation du taux d'emploi dans cette classe d'âge. L'on constate par ailleurs, pour les 20-24 ans, une progression du taux d'activité masculin et l'arrêt de la baisse du taux d'activité féminin. Un effet conjoncturel se combine probablement à un phénomène plus structurel, à savoir le fait qu'un nombre croissant de jeunes cumulent études et travail occasionnel ou à temps partiel.

En projection, les taux d'activité masculin et féminin dans cette classe d'âge tenderaient à se stabiliser ou progresseraient encore quelque peu. Cette hypothèse doit cependant être considérée comme particulièrement prudente en raison, d'une part, du facteur structurel susmentionné et, d'autre part, de l'évolution positive de la conjoncture, du resserrement subséquent du marché du travail et de l'entrée en vigueur du plan "Rosetta", éléments qui pourraient accroître l'entrée anticipée de jeunes sur le marché du travail. ...,dans les classes d'âge 25-49 ans... Dans la classe d'âge des 25-49 ans, on note surtout que l'impact négatif des taux sur l'offre masculine de travail observé durant la première moitié des années nonante (-12.000 personnes par an), s'est transformé en un impact légèrement positif (1.700 personnes par an) durant la deuxième moitié de la décennie. L'augmentation continue des taux d'activité féminins se poursuit, mais à un rythme progressivement plus lent (13.100 personnes par an durant la seconde moitié des années nonante contre 16.600 par an durant la première moitié) puisque le mouvement de rattrapage des taux masculins par les taux féminins commence à plafonner. Sur la période de projection, l'influence positive de l'évolution des taux d'activité sur l'offre de travail dans la classe des 25-49 ans diminuerait ainsi plus ou moins de moitié par rapport au passé récent (7.100 personnes par an au lieu de 14.800 personnes par an).

...et parmi les âgés (50-64 ans) Dans la classe d'âge des 50-64 ans, l'offre potentielle de travail est également influencée positivement par l'augmentation des taux féminins. Par contre, les taux masculins ont quelque peu fléchi durant la seconde moitié des années nonante (impulsion négative annuelle moyenne de 3.800 personnes, contre une impulsion légèrement positive durant la période précédente). Il a par ailleurs été tenu compte de l'effet de la réforme des pensions sur l'offre potentielle de travail des femmes de 60 à 64 ans et de l'impact des mesures prises récemment en vue de restreindre l'accès des quinquagénaires à la prépension conventionnelle. Celles-ci entraîneraient une légère progression du nombre de départs anticipés à la pension et, par conséquent, un recul du taux d'offre potentielle de travail des hommes âgés de 60 à 64 ans.

Compte tenu de l'ensemble des hypothèses formulées, l'évolution des taux grossirait l'offre potentielle de travail dans la classe d'âge des 50-64 ans de 12.600 personnes par an, contre 6.000 en moyenne par an durant la deuxième moitié des années nonante. Cette accélération résulte en majeure partie de la réforme des pensions.

Enfin, le tableau 13 présente l'évolution totale de l'offre potentielle de travail par classe d'âge et par sexe. Il apparaît que l'offre potentielle de travail n'augmenterait sensiblement que dans la classe d'âge des 50-64 ans. Toutefois, pour les hommes, cette progression ne suffit pas à compenser la diminution observée dans la classe d'âge des 25-49 ans.

TABLEAU 13 - Evolution de l'offre potentielle de travail (en milliers)

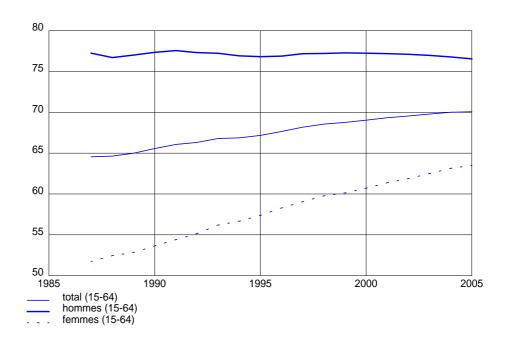
	,	/ariations cumu	lées	Variati	Variation annuelle moyenne			
	95-90	99-95	05-99	95-90	99-95	05-99		
15-24 ans								
- hommes	-22,9	-0,5	1,6	-4,6	-0,1	0,3		
- femmes	-42,9	-17,2	-0,2	-8,6	-4,3	0,0		
- total	-65,9	-17,7	1,5	-13,2	-4,4	0,2		
25-49 ans								
- hommes	30,9	-4,0	-63,5	6,2	-1,0	-10,6		
- femmes	142,6	48,1	-0,6	28,5	12,0	-0,1		
- total	173,4	44,1	-64,1	34,7	11,0	-10,7		
50-64 ans								
- hommes	-10,8	22,6	54,6	-2,2	5,7	9,1		
- femmes	30,7	63,6	128,0	6,1	15,9	21,3		
- total	19,9	86,2	182,5	4,0	21,5	30,4		
15-64 ans								
- hommes	-2,8	18,2	-7,3	-0,6	4,5	-1,2		
- femmes	130,3	94,5	127,2	26,1	23,6	21,2		
- total	127,4	112,6	119,8	25,5	28,2	20,0		

Conclusion; féminisation et vieillissement.

En conclusion, on peut considérer que l'augmentation future de l'offre potentielle de travail résulte de la croissance poursuivie des taux féminins. Le vieillissement progressif des cohortes féminines ayant antérieurement entamé le mouvement de rattrapage des taux masculins d'activité renforce le vieillissement de l'offre potentielle de travail attribuable aux cohortes du baby-boom.

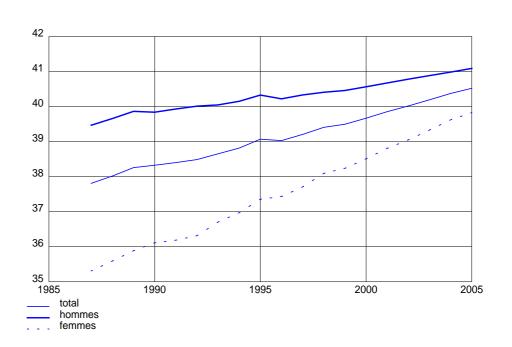
Les figures 8 et 9 illustrent ces deux tendances fondamentales: la féminisation et le vieillissement de l'offre potentielle de travail. Le graphique 8 montre que la croissance du taux d'offre potentielle de travail (de 68,8% en 1999 à 70,1% en 2005) résulte, dans sa totalité, de la poursuite de la progression du taux féminin d'offre potentielle de travail (de l'ordre de 0,6 point de pour cent par an), qui fait plus que compenser le léger fléchissement du taux masculin (0,1 point de pour cent par an). Le différentiel des taux féminin et masculin d'offre potentielle de travail se réduit de 17,2 points de pour cent en 1999 à 13,1% en 2005. La part des femmes dans l'offre potentielle de travail, qui n'était encore que de 40,6% en 1990, est passée à 43,4% en 1999 et devrait atteindre 45,0% en 2005.

FIGURE 8 - Taux de l'offre potentielle de travail par sexe (en pour cent de la population)



L'âge moyen de la population correspondante (figure 9) qui était de 38,3 ans en 1990, est passé à 39,5 ans en 1999 et devrait atteindre 40,5 ans en 2005. Sur la période de projection, l'âge moyen des hommes devrait passer de 40,5 ans en 1999 à 41,1 ans en 2005. La progression est sensiblement plus importante chez les femmes: de 38,2 ans à 39,8 ans.

FIGURE 9 - Age moyen de l'offre potentielle de travail



Evaluation de l'impact des régularisations

L'opération de régularisation des sans-papiers en janvier 2000 pose un certain nombre de problèmes statistiques qui ont rendu nécessaire une évaluation distincte de son impact sur la population totale, sur la population en âge de travailler et sur l'offre potentielle de travail¹.

Le tableau 14 présente le résultat de cette évaluation sur les hypothèses de population et d'offre potentielle de travail.

TABLEAU 14 - Effet des régularisations sur la population et sur l'offre (potentielle) de travail (en milliers)

	Va	ariations cumul	ées	Niveau		
	05-99 05-99 05-99			1999	2005	
	Avant	Après	Écart		Après	
Population totale	81,2	121,7	40,5	10 223	10 345	
Population en âge de travailler (15-64 ans)	46,3	78,2	31,9	6 712	6 790	
Offre potentielle de travail (15-64 ans)	119,8	124,8	5,0	4 616	4 741	
Taux d'offre potentielle de travail (15-64 ans), en %	1,3	1,0	-0,3	68,8	69,8	

B. Sortie anticipée du marché du travail et population active

La probabilité que des chômeurs âgés ou des prépensionnés rejoignent le marché du travail est généralement très faible. Ceci conduit à un degré d'inertie important de l'évolution du nombre de ces personnes, qui est pris en compte dans la projection. Il est encore trop tôt pour affirmer que les récentes mesures d'encouragement prises par le gouvernement sont susceptibles d'apporter une modification notable à cet état de fait.

Néanmoins, les flux d'entrées dans les statuts de chômeur âgé et de prépensionné peuvent fortement fluctuer, étant affectés par la situation du marché du travail et les changements législatifs. Il est dès lors utile de fonder l'analyse sur le concept large d'offre potentielle de travail. En effet, pour les nouvelles cohortes atteignant l'âge de 50 ans, les conditions du marché du travail et donc les probabilités d'en sortir anticipativement peuvent s'avérer très différentes de celles prévalant durant les décennies précédentes.

Des taux nets d'entrées inchangés...

L'effet des modifications léglislatives antérieures sur les entrées (assouplissement de l'accès au statut de chômeur âgé et renforcement des restrictions d'accès au statut de prépensionné) serait aujourd'hui largement acquis. Par conséquent,

^{1.} La régularisation peut en effet avoir des incidences diverses, notamment sur la population, la population active, l'aide sociale accordée aux étrangers, les allocations familiales et les dépenses de soins de santé. Au moment de la clôture de cette projection, une statistique définitive et détaillée du nombre et du profil des demandeurs n'était pas encore disponible. L'estimation des incidences de cette régularisation a, dès lors, nécessité l'élaboration de nombreuses hypothèses, réalisées sur base de diverses sources, mais sous la seule responsabilité du Bureau fédéral du Plan. Il est à noter que l'apparition de ces personnes dans les chiffres officiels de population et de population active ne doit pas faire oublier le fait qu'elles étaient déjà présentes sur le territoire avant même l'opération de régularisation, influençant la consommation et dans une certaine mesure l'emploi, la production et l'aide sociale accordée aux étrangers (Pour des détails supplémentaires, se référer à la note DG-ML6221/8522 "Première estimation des incidences de la régularisation des sans-papiers").

les derniers flux net d'entrées l'observés, en pour cent de l'offre de travail potentielle aux âges correspondants, constitue une base de départ acceptable, compte tenu du contexte de croissance soutenue en projection. Ces taux nets d'entrées par âge sont dès lors supposés constants à moyen terme. Il est cependant tenu compte de l'impact de la forte diminution récente des nouveaux prépensionnés de 55 à 59 ans (en raison de modifications législatives et de la haute conjoncture) sur le flux d'entrée en prépension entre 60-64 ans, qui devrait progressivement augmenter.

Ces hypothèses peuvent être qualifiées de prudentes. Il n'a pas été tenu compte d'une poursuite éventuelle de la baisse des taux d'entrées suite au resserrement du marché du travail. Par ailleurs, les informations actuellement disponibles ne permettent pas de procéder à une évaluation fiable de l'impact des mesures législatives récentes en matière de réinsertion professionnelle des âgés.

Le tableau 15 donne l'évolution du nombre de chômeurs âgés et de prépensionnés, en distinguant l'effet de l'évolution de l'offre potentielle de travail aux âges correspondants (voir section A) et l'effet de l'évolution des taux de prépensionnés et de chômeurs âgés dans l'offre de travail potentielle².

...entraînent une baisse supplémentaire du nombre de prépensionnés... La baisse du nombre de prépensionnés devrait se poursuivre en projection (9.100 personnes entre 1999 et 2005), mais plus lentement que durant la deuxième moitié des années nonante. En effet, l'offre potentielle de travail aux âges correspondants est à présent en augmentation: à taux de prépensionnés constants, elle contribuerait à une hausse de 12.700 prépensionnés en projection, alors que sa contribution était négative durant la deuxième moitié des années nonante. Ce changement de tendance résulte de la croissance de la population des 50-64 ans, du glissement des cohortes du baby-boom vers les classes de 50 à 59 ans, de l'augmentation des taux d'activité féminins et de la réforme des pensions (cf section A). Par contre, la contribution de l'évolution des taux de prépensionnés devrait être négative en projection, encore davantage que dans le passé récent : en effet, les taux d'entrée à la prépension des 55-59 ans restent structurellement bas comme ces dernières années ce qui, de plus, réduit progressivement les taux de prépensionnement des 60-64 ans³.

...et une hausse supplémentaire du nombre de chômeurs âgés. L'accroissement du nombre de chômeurs âgés se poursuivrait de façon spectaculaire: leurs effectifs dépasseraient les 196.000 unités en 2005 (+ 57.000 unités en 6 ans). Deux tiers de cette hausse sont imputables à la hausse de l'offre potentielle de travail aux âges correspondants. En particulier, les effets de la réforme des pensions et de hausse des taux féminins d'offre potentielle sont ici plus marqués que dans le cas des prépensions, vu la plus grande proportion de femmes parmi les chômeurs âgés que parmi les prépensionnés. Par ailleurs, le taux de chômeurs âgés au sein de l'offre potentielle augmente dans la classe des 55-64 ans, du fait de la hausse récente des flux d'entrée entre 50 et 54 ans, et compte tenu de la faiblesse des retours vers le travail (le phénomène est donc ici inverse de celui décrit plus haut pour les prépensionnés).

Nouvelles entrées dans le statut moins sorties vers le marché du travail ou vers d'autres formes d'inactivité.

^{2.} En raison d'effets de second ordre, la somme des deux effets ne correspond pas exactement à la variation totale de l'offre de travail.

Cet effet est compensé progressivement et partiellement par l'augmentation des nouveaux prépensionnés de 60 à 64 ans (cf supra).

TABLEAU 15 - Evolution des prépensionnés et des chômeurs âgés (milliers)

	Varia	tions cum	ulées		Niveau		
	95-90	99-95	05-99	90	95	99	05
Prépensionnés							
hommes	-0,7	-14,6	-13,2	121,5	120,8	106,2	93,0
- effet de l'offre potentielle de travail	1,3	-8,8	3,8				
- effet des taux de prépensionnés	-1,8	-5,3	-16,7				
femmes	-6,1	-1,0	4,1	20,3	14,1	13,1	17,2
- effet de l'offre potentielle de travail	2,2	1,9	8,9				
- effet des taux de prépensionnés	-8,1	-3,7	-4,6				
total	-6,9	-15,6	-9,1	141,8	134,9	119,3	110,3
- effet de l'offre potentielle de travail	3,5	-6,9	12,7				
- effet des taux de prépensionnés	-9,9	-9,0	-21,2				
Chômeurs âgés							
hommes	0,2	30,3	17,3	46,9	47,0	77,4	94,7
- effet de l'offre potentielle de travail	-0,3	0,0	7,5				
- effet des taux de chômeurs âgés	0,4	30,0	9,7				
femmes	1,9	35,2	39,7	24,8	26,7	61,9	101,7
- effet de l'offre potentielle de travail	3,3	9,3	32,8				
- effet des taux de chômeurs âgés	-1,3	23,2	5,9				
total	2,1	65,5	57,1	71,7	73,8	139,3	196,4
- effet de l'offre potentielle de travail	3,0	9,4	40,3				
- effet des taux de chômeurs âgés	-0,9	53,2	15,6				

Effet de ciseau

La part des prépensionnés dans l'offre potentielle des 50 à 64 ans serait en recul à moyen terme (de 13,0% en 1999 à 10,0% en 2005), alors que la part des chômeurs âgés serait en hausse (de 15,2% en 1999 à 17,9% en 2005). Le total de ces deux catégories ne reculerait que légèrement, de 28,2% de l'offre potentielle en 1999 à 27,9% en 2005 (figure 10). Par contre, vu la progression du taux d'offre potentielle, les chômeurs âgés et les prépensionnés sont globalement en augmentation dans la population totale aux âges correspondants (de 15,2% en 1999 à 16,5% en 2005).

^{1.} Population hors effets de la régularisation des sans-papiers.

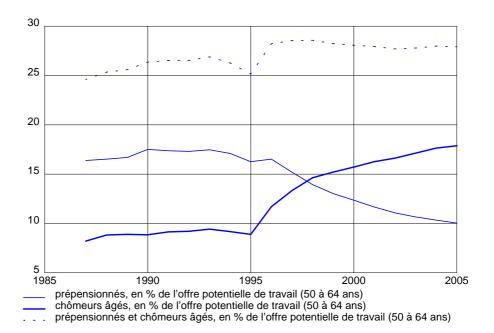


FIGURE 10 - Evolution des taux de prépensionnés et de chômeurs âgés

La hausse des taux féminins d'offre potentielle explique en partie le mouvement "en ciseau" des prépensionnés (en baisse) et des chômeurs âgés (en hausse). En effet, la participation accrue des femmes au marché du travail induit progressivement des modifications structurelles de l'emploi dans la classe d'âge des 50-64 (qualifications, répartition sectorielle) qui ont pour conséquence de diriger davantage les sorties du marché du travail vers le statut de chômeur âgé que vers celui de prépensionné. Les femmes représenteraient 15,6% des prépensionnés en 2005 contre 11% en 1999, 51,8% des chômeurs âgés en 2005 contre 44,5% en 1999 et 38,8% du total des deux statuts en 2005 contre 29% en 1999.

La projection des chômeurs âgés et des prépensionnés permet d'établir, par différence avec l'offre potentielle de travail, l'évolution de la population active.

Hausse de la population active au sens large...

La population active au sens large¹ augmenterait plus rapidement que l'offre potentielle de travail (tableau 16), du fait du recul du nombre de prépensionnés. Le taux d'activité correspondant augmenterait en moyenne de 1,5 point de pour cent en 6 ans (de 67% en 1999 à 68,5% en 2005) et même de 6,4 points de pour cent pour les 50-64 ans.

^{1.} Chômeurs âgés inclus.

TABLEAU 16 - Population active (en milliers) et taux d'activité (en pour cent)

	Variations cumulées			en % de la population d'âges correspondants ^a			
	95-90	99-95	05-99	90	95	99	05
offre potentielle de travail (15-64)	127,4	112,6	124,8	65,6	67,2	68,8	70,1
- dont : classe 50-64	19,9	86,2	183,6	47,5	50,6	53,8	59,2
population active au sens large (15-64)	134,3	128,2	133,8	63,4	65,2	67,0	68,5
- dont : classe 50-64	26,8	101,8	192,6	39,2	42,4	46,8	53,2
population active officielle (15-64)	132,2	62,7	76,7	62,4	64,1	64,9	65,6
- dont : classe 15-49	107,5	26,4	-58,8	71,8	72,5	73,9	74,3
- dont : classe 50-64	24,7	36,3	135,5	35,0	37,9	38,6	42,7

a. hors régularisations.

...plus rapide que celle de la population active officielle Vu l'augmentation des chômeurs âgés en projection, la hausse de la population active officielle¹ et du taux d'activité correspondant serait sensiblement plus faible (0,7 point de pour cent entre 1999 et 2005). Le taux d'activité progresserait néanmoins de façon beaucoup plus nette dans la classe d'âge des 50-64 ans (de 38,6% à 42,7%) que dans la classe d'âge des 15-49 ans (de 73,9% à 74,3%).

C. Emploi et durée du travail

Croissance soutenue de l'emploi...

Pendant la période de projection, l'emploi intérieur progresserait de 221.000 postes au total, soit une progression moyenne de 0,9 pour cent par an qui est équivalente à celle constatée depuis 1996. Les administrations publiques² ne prendraient que 11.000 postes à leur compte, en grande partie grâce au développement des formules de redistribution du travail (interruption de carrière à temps partiel), aux "programmes de transition professionnelle" et à l'embauche de 2.000 emplois "Rosetta" en début de période.

Les mesures d'activation (emplois "plans-services" et "ALE"), dont les effets ont été importants en 1999, ne devraient plus générer que 7.900 emplois à moyen terme. Il s'agit là d'une hypothèse prudente, tenant compte de l'évolution de l'emploi et du chômage pendant la période de projection.

Les réductions de cotisations conditionnées par la création d'emplois supplémentaires dans le secteur "non-profit" devraient générer 9.500 emplois pendant la période de projection. C'est encore une fois en début de période que l'impact serait le plus important, dans la mesure où le dispositif "Maribel social" en réalité déjà en place, sera renforcé en 2000.

^{1.} Population active occupée et chômeurs complets demandeurs d'emploi (concept M.E.T.).

^{2.} L'ICN a revu la définition du concept d'emploi public, dans deux voies opposées. D'une part, certains emplois qui jusqu'à présent étaient classés dans les secteurs d'activité relevants (par exemple la culture) du secteur privé, sont venus gonfler l'emploi des administrations publiques, et d'autre part, certains programmes de résorption du chômage, traditionnellement classés dans l'emploi public, ont été transférés dans les secteurs d'activité effectifs. Au total, le niveau de l'emploi public a progressé de quelque 20.000 personnes (en 1999).

...surtout dans les secteurs marchands

L'emploi dans le secteur marchand, en dehors de l'effet du "Maribel social" et des mesures d'activation, enregistrerait une croissance de plus de 195.000 unités à l'horizon 2005, soit plus de 88% de la hausse de l'emploi intérieur; il s'agit essentiellement d'emplois salariés. Cette création d'emploi est sous-tendue en premier lieu par la croissance de la valeur ajoutée dans le secteur marchand (en moyenne 2,9% par an - voir tableau 17).

TABLEAU 17 - Volume de travail et emploi dans le secteur marchand (taux de croissance annuels moyens en pour cent)

	1981-1990	1991-1995	1996-1999	2000-2005
Valeur ajoutée réelle	2,2	1,3	2,5	2,9
Productivité horaire du travail	2,4	1,9	2,0	1,9
Volume de travail	-0,4	-0,9	0,3	0,8
Emploi intérieur	0,2	-0,3	0,6	1,1

Une croissance intensive en emploi...

Les gains de productivité horaire se limiteraient à 1,9% par an en moyenne (avec un rebond conjoncturel de 2,2% pour l'année 2000), ce qui implique une croissance économique aussi intensive en travail que pendant la décennie précédente. Le contexte macroéconomique conjugue ainsi ses effets avec les retombées des politiques et mesures structurelles développées sur le marché du travail au cours des années nonante.

En particulier, deux facteurs principaux peuvent expliquer l'évolution des gains de productivité. D'une part, la hausse des coûts salariaux réels resterait modérée, en application de la loi relative à la promotion de l'emploi et à la sauvegarde de la compétitivité et compte tenu des réductions de cotisations patronales¹. D'autre part, un certain nombre d'emplois à basse productivité seraient créés via notamment les programmes d'activation, ce qui comprime la croissance de la productivité macroéconomique.

...et une progression du temps partiel

Il faut noter que l'évolution de la durée moyenne du travail par emploi continuerait à diminuer, du fait uniquement de l'accroissement du pourcentage d'emplois à temps partiel². Celui-ci passerait de 18,4% pour l'ensemble des salariés des entreprises en 1999 à environ 22% en 2005. La progression du travail à temps partiel, bien qu'observée dans tous les secteurs d'activité, resterait essentiellement concentrée dans les services. Le succès croissant des interruptions partielles de carrière qui pourraient concerner à l'horizon 2005 plus de 80.000 salarié(e)s, ainsi que l'accord relatif à la fin de carrière du personnel paramédical, contribueraient à cette évolution: dans le secteur des soins de santé, le taux de personnes occupées à temps partiel passerait de près de 42% en 1999 à environ 47% en 2005.

^{1.} Voir sections E. et F.

Il est supposé, dans ces projections, qu'aucune réduction de la durée annuelle conventionnelle n'interviendrait entre 2000 et 2005.

La progression du volume de travail, exprimé en heures, serait donc inférieure à celle de l'effectif de l'emploi, comptabilisé en nombre de personnes (0,8% contre 1,1% par an en moyenne).

La répartition de l'emploi par branche d'activité (tableau 18) met en évidence l'approfondissement de la tertiairisation de l'emploi. L'emploi dans les services marchands augmenterait de 229.000 unités sur la période de projection, alors que l'industrie manufacturière perdrait encore 17.000 postes de travail, ce qui dans une perspective historique correspond à un net ralentissement des pertes d'emploi dans ce secteur.

Après une stagnation durant la dernière décennie, le secteur de la construction verrait ses effectifs remonter à l'horizon 2005, au rythme de 0,7% par an en moyenne.

Dans les services marchands, les évolutions par sous-branche d'activité sont caractérisées par un certain degré d'hétérogénéité. En termes relatifs, la progression de l'emploi serait soutenue dans les sous-branches soins de santé (+ 2,4 pour cent par an; 37.000 postes supplémentaires pendant la période) et autres services marchands (+ 3,0 pour cent par an; 155.000 postes supplémentaires), qui concentrent précisément une proportion croissante des réductions de cotisations (Maribel social). En outre, les autres services marchands bénéficient des dispositifs d'activation et capteraient la plus grande partie des emplois qui relèvent de ces dispositifs. Il en résulterait une évolution de la productivité par tête particulièrement faible dans cette branche, surtout en début de période.

La presque totalité des 213.000 postes de travail créés dans le secteur marchand concerneraient l'emploi salarié; l'emploi indépendant n'augmenterait que de 14.000 personnes pendant la période de projection¹.

La population active occupée progresse de 227.000 unités, dont 221.000 d'emploi intérieur et 6000 d'emploi frontalier.

TABLEAU 18 - L'emploi intérieur par branche (au 30 juin, en milliers de personnes)

	1990 1980	1995 1990	1999 1995	2005 1999	1980	1990	1999	2005
Agriculture	-20	-11	-7	-6	117	97	80	74
Industrie	-214	-94	-27	-9	1 244	1 030	908	899
- Energie	-23	-5	-1	-2	61	38	32	30
- Industrie manufacturière	-139	-93	-23	-17	908	769	654	637
- Construction	-53	3	-3	10	275	223	222	232
Services marchands	300	64	111	229	1 572	1 872	2 047	2 276
- Transports et communications	-16	-3	8	13	276	260	265	278
- Commerce et horeca	41	-15	-10	25	588	628	603	629
- Crédit et assurances	17	-12	-2	-1	125	142	128	126
- Soins de santé	52	12	22	37	157	209	243	280
- Autres services marchands	207	82	93	155	426	633	808	963
Services non marchands	-2	-12	54	8	767	765	807	815
- Administrations publiques	15	-13	33	11	664	679	699	709
- Autres services non marchands ^a	-17	1	21	-3	103	86	109	106
Emploi intérieur	64	-52	131	221	3 700	3 764	3 843	4 064
Secteurs marchands	66	-40	77	213	2 933	2 999	3 036	3 249
dont: - salariés	-2	-64	84	199	2 327	2 324	2 344	2 543
- indépendants	69	24	-7	14	606	675	692	706
p.m. activation	0	0	22	8	0	0	22	30

a. Suite à une modification de classement décidée par l'ICN, les "emplois ALE" sont repris dans ce secteur, avec les emplois domestiques.

D. Réserve de main-d'oeuvre et chômage

La forte hausse de l'emploi en projection laisse supposer un certain resserrement du marché du travail. Le tableau 19 donne les évolutions de la réserve de main-d'oeuvre et du chômage qui découlent de l'évolution de l'offre potentielle de travail (section A), de la population active (section B) et de l'emploi (section C).

Persistance d'une importante réserve de main-d'oeuvre...

Le tableau 19 montre que la sous-utilisation du potentiel d'emploi reste importante, malgré la forte augmentation de l'emploi. Compte tenu de l'accroissement de l'offre de travail potentielle d'environ 125.000 personnes (section A), la réserve de main- d'oeuvre (chômage officiel, chômeurs âgés et prépensionnés) diminuerait de plus de 100.000 personnes, mais atteindrait encore 630.000 personnes en fin de période. Le taux de réserve de main- d'oeuvre serait encore de 13,3% en 2005, malgré une baisse de 2,6 points de pour cent par rapport à 1999.

TABLEAU 19 - Réserve de main- d'oeuvre et chômage (en milliers)

	varia	ations cum	ulées	niveau			
	95-90	99-95	05-99	90	95	99	05
1. population occupée (15-99)	-51,9	135,6	226,7	3 814,5	3 762,7	3 898,3	4 125,0
2. réserve de main d'oeuvre (15-64)	185,7	-30,5	-102,4	577,6	763,3	732,8	630,4
3. chômage au sens large (15-64)	192,7	-14,7	-93,3	436,4	629,0	614,4	521,1
4. chômage officiel (15-64)	190,6	-80,2	-150,5	364,7	555,3	475,1	324,6
taux (%) de réserve de main d'oeuvre(2)/(1+2)	3,7	-1,0	-2,6	13,2	16,9	15,8	13,3
taux (%) de chômage au sens large (3)/(1+3)	4,1	-0,7	-2,4	10,3	14,3	13,6	11,2
taux (%) de chômage officiel (4)/(1+4)	4,1	-2,0	-3,6	8,7	12,9	10,9	7,3

...et, pourtant, une forte baisse du chômage officiel Le chômage au sens large (chômeurs à la recherche active d'un emploi et chômeurs âgés) baisserait un peu moins rapidement. Il comprendrait encore 521.000 personnes en 2005, soit un taux de chômage de 11,2%, toujours supérieur au taux de 1990 (point culminant de la période précédente de haute conjoncture). Compte tenu de la poursuite de l'accroissement du nombre de chômeurs âgés (57.000 personnes, voir section B), la baisse du chômage officiel serait plus importante (environ 150.000 personnes) et le taux de chômage officiel serait ramené à 7,3% en 2005.

Le tableau 20 présente un éclairage plus précis des évolutions du marché du travail par classe d'âge.

TABLEAU 20 - Réserve de main- d'oeuvre, chômage et emploi par classe d'âge (en milliers)

	Vä	variations annuelles moyennes				
	95-90	99-95	05-99	95-90	99-95	05-99
classe 50-64						
1. offre de travail potentielle	19,9	86,2	183,6	4,0	21,5	30,6
2. prépensionnés	-6,9	-15,8	-9,1	-1,4	-3,9	-1,5
3. chômeurs âgés	2,1	65,5	57,1	0,4	16,4	9,5
4. chômage officiel ^a	21,1	-31,4	6,8	4,2	-7,8	1,1
5. population occupée (1-2-3-4)	3,6	67,7	128,7	0,7	16,9	21,4
classe 15-49						
1. population active	107,5	26,4	-58,8	21,5	6,6	-9,8
2. population occupée	-62,0	75,5	98,4	-12,4	18,9	16,4
3. chômage (1-2)	169,5	-49,0	-157,2	33,9	-12,3	-26,2

a. Par hypothèse, le taux de chômage officiel des 50-64 ans, très bas vu que la plupart des chômeurs de plus de 50 ans ne sont pas repris dans cette catégorie, est maintenu constant en projection.

Le nombre d'âgés occupés augmente considérablement...

Les 50-64 ans absorberaient une grande partie des créations d'emploi à moyen terme. En effet, l'emploi des 50-64 ans progresse de 129.000 unités en 6 ans, pour une progression totale de la population occupée de 227.000 unités. La poursuite de la hausse du taux d'emploi dans cette classe d'âge (figure 11) s'explique sur-

tout par l'accroissement du taux d'offre potentielle (voir section A), vu la baisse assez faible du taux de réserve de main- d'oeuvre. L'emploi des classes âgées augmenterait de façon régulière de quelque 21.000 emplois additionnels par an en projection, malgré les hypothèses relativement conservatoires en matière d'évolution du nombre de prépensionnés et de chômeurs âgés (voir section B).

42.5

40.0

37.5

35.0

32.5

1985

1990

1995

2000

2005

taux de réserve de main d'oeuvre, en pour cent de l'offre potentielle de travail taux d'emploi, en pour cent de la population

FIGURE 11 - Réserve de main d'oeuvre et emploi (classe d'âge 50-64)

...et le chômage des 15-49 ans recule sensiblement L'emploi des 15-49 ans progresserait de 98.000 unités à moyen terme et le chômage dans cette classe d'âge reculerait d'environ 157.000 unités, compte tenu de la baisse de la population active (60.000 personnes). Le taux de chômage des 15-49 ans serait ainsi ramené à 9,2% en 2003, aux environs du taux de 1990 (9,1%). Il baisserait encore durant les années suivantes, pour atteindre 7,9% en 2005 (figure 12).

Il ressort de ce scénario une modification importante de la structure du chômage (la part des chômeurs âgés passerait de 22,7% du chômage au sens large en 1999 à 37,7% en 2005 et de 24,9% des chômeurs indemnisés en 1999 à 41,5% en 2005), ainsi qu'un certain resserrement du marché du travail pour les 15-49 ans, qui reste cependant compatible avec les hypothèses générales de la projection.

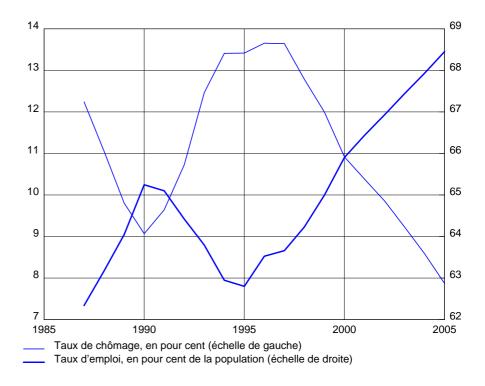


FIGURE 12 - Chômage et emploi (classe d'âge 15-49)

Ce resserrement pourrait néanmoins poser des problèmes particuliers du fait notamment de la diversité régionale du marché du travail. L'on ne peut exclure que la pression du marché entraîne un accroissement de la mobilité interrégionale, un rajeunissement des premières entrées sur le marché du travail (voir section A) ou une baisse des taux de sortie des âgés. Dans ce dernier cas, les pressions augmenteraient pour affecter une plus grande partie de la marge salariale disponible au financement de diverses formes d'allongement de la carrière. Cet aspect de la problématique n'a pas pu être approfondi dans les présentes projections. Par ailleurs, une politique plus active du marché de l'emploi qui mettrait l'accent sur une participation renforcée et sur la formation (permanente) pourait être amenée à jouer un rôle important dans l'avenir.

E. Les réductions de cotisations sociales

Réductions supplémentaires des cotisations sociales...

La projection de référence n'incorpore de modifications législatives que lorsque celles-ci sont fermement décidées et concrètes: elle tient donc compte des dispositifs de réduction des cotisations sociales en place, en particulier des réductions décidées dans le cadre du budget 2000 et de leur évolution à moyen terme.

Cependant, en Belgique comme d'ailleurs dans plusieurs autres Etats de l'Union européenne, notamment chez nos principaux partenaires commerciaux, des réductions supplémentaires de prélèvements obligatoires sont envisagées. En Belgique, d'après la déclaration gouvernementale, une opération de réduction des cotisations patronales similaire à celle entrée en vigueur en 2000 est envisagée (en 2002). Il n'est pas tenu compte de ces projets dans la projection de référence. Notons à ce propos que les marges budgétaires dont la Belgique disposerait à cet

effet seraient supérieurs à celles de nos trois principaux partenaires commerciaux, grâce à une augmentation plus rapide de la capacité de financement.

Les réductions de cotisations intégrées à la projection de référence sont présentées au tableau 21.

TABLEAU 21 - Réductions des cotisations patronales 1998-2005 (en milliards de FB)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2005 1999
Inconditionnelles	41,4	50,4	90,4	105,8	110,3	114,8	119,3	120,5	70,0
Bas salaires	15,1	3,6	-	-	-	-	-	-	-
Maribel	26,3	6,2	-	-	-	-	-	-	-
Mesure structurelle	0,0	40,7	90,4	105,8	110,3	114,8	119,3	120,5	70,0
Conditionnelles	24,2	19,0	26,6	32,0	34,4	35,7	36,2	36,8	17,8
Plan d'embauche	4,4	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	0,0
Plan plus 1/2/3	3,5	3,8	3,9	4,1	4,1	4,2	4,3	4,4	0,6
Maribel social ^a	4,1	8,0	11,3	14,3	16,0	16,7	17,1	17,6	9,5
Redistribution du travail	11,5	1,2	1,2	1,2	1,2	1,3	1,2	1,2	0,1
Divers	0,7	1,8	6,0	8,2	8,9	9,3	9,4	9,4	7,6
Total (entreprises)	65,6	69,4	117,0	137,8	144,7	150,5	155,5	157,3	87,8
Total général (secteur public inclus)	71,3	76,6	123,8	144,8	151,9	157,6	162,7	164,5	87,9

a. Dans les nouvelles règles de comptabilité nationale adoptées par l'ICN, les réductions "Maribel social" sont enregistrées comme des subsides aux entreprises. Comme ceux-ci doivent être affectés à l'emploi, nous les maintenons, pour la clarté, dans le tableau des réductions de cotisations patronales, puisqu'il s'agit de fait d'un abaissement du coût salarial.

...concentrées en début de période

La réduction structurelle est renforcée dès l'année 2000. Etant donné que la réduction forfaitaire par employé s'aligne ensuite progressivement sur la réduction par ouvrier, le montant total des réductions structurelles croît encore légèrement après 2001. La répartition sectorielle des réductions n'en serait pas sensiblement affectée. On remarque cependant une certaine redistribution de l'enveloppe totale, au bénéfice de la branche "banques et assurances" et aux dépens des branches "construction" et "biens de consommation".

La seconde décision principale concerne le "Maribel social" où le forfait accordé est relevé à partir de 2000, au bénéfice des soins de santé, de l'aide sociale paramédicale et du secteur socio-culturel. L'enveloppe effectivement utilisée pourrait atteindre 16 milliards de francs dès 2002 et près de 18 milliards à l'horizon 2005.

Par ailleurs, il a également été tenu compte d'autres mesures qui ont été prises dans le cadre du budget 2000: la baisse des cotisations patronales de sécurité sociale dans le cadre du plan "Rosetta" (5,3 milliards¹) et les enveloppes supplémentaires destinées à la lutte contre les pièges à l'emploi (1 milliard²). Enfin, la baisse supplémentaire des cotisations personnelles sur les plus bas salaires a également été introduite (7,9 milliards²).

^{1.} En régime de croisière qui serait atteint en 2003.

^{2.} En régime de croisière qui serait atteint en 2001.

Au total, l'abaissement des charges patronales à la sécurité sociale représenterait dans le secteur des entreprises quelque 157 milliards de francs en 2005. Par rapport à la masse salariale brute des entreprises, cela représente pas moins de 4,4% en fin de période.

F. Salaires

Respect de la norme salariale macroéconomique...

Dans le cadre de la loi relative à la promotion de l'emploi et à la sauvegarde de la compétitivité, les partenaires sociaux ont convenu d'une norme macroéconomique d'évolution des salaires selon laquelle le coût salarial nominal horaire en Belgique ne peut globalement croître plus rapidement que la moyenne pondérée des coûts salariaux en France, en Allemagne et aux Pays-Bas. Dans les hypothèses de cette projection, cette norme serait respectée à moyen terme, permettant de préserver les gains de compétitivité salariale engrangés vis-à-vis de ces trois économies en 1999-2000. L'hypothèse d'un dépassement de la norme, autorisé par l'accord interprofessionnel dans des secteurs créateurs d'emploi ou déployant des efforts particuliers de formation, n'a pas été explorée.

TABLEAU 22 - Evolution des coûts salariaux dans le secteur marchand (taux de croissance annuels moyens en pour cent)

	1980 1990	1990 1995	1995 1999	2000	2001	2001 2005	1999 2005
Salaires bruts nominaux horaires	5,1	4,6	2,2	3,3	3,1	3,6	3,5
Taux implicite de cotisations sociales patronales	0,8	0,1	0,0	-1,6	-0,5	-0,1	-0,4
Coûts salariaux nominaux horaires	5,8	4,8	2,4	2,1	2,8	3,5	3,1
Coûts salariaux réels horaires	1,4	2,4	1,0	0,6	1,5	1,8	1,6
Coûts salariaux réels par unité produite	-1,1	0,1	-0,9	-1,2	-0,8	-0,1	-0,4

...dans le cadre d'une certaine accélération des salaires dans la zone euro Le contexte de baisse du chômage devrait entraîner une certaine accélération de la croissance des salaires dans toute la zone euro. En l'absence d'impulsions significatives nouvelles à la baisse des prélèvements obligatoires sur le facteur travail, le taux de croissance annuel du coût salarial nominal horaire devrait augmenter progressivement, tant en Belgique que chez nos trois principaux partenaires, dans le secteur marchand, jusqu'à un maximum de 3,7% (2005) à moyen terme (2,1% et 2,3% en 2000, pour la Belgique et nos trois principaux partenaires respectivement). En termes réels, la progression du coût salarial horaire serait limitée à 1,6% par an, c'est-à-dire en deçà des gains de productivité horaire attendus. Autrement dit, on assisterait à un ralentissement des coûts salariaux réels par unité produite de l'ordre de 0,4% par an, favorable à la compétitivité-prix de nos entreprises.

Ce scénario est cependant entouré d'incertitudes. Sur certains segments du marché de l'emploi, les tensions pourraient conduire à une hausse macroéconomique des salaires plus importante, alimentée par le vieillissement de l'emploi. Une telle éventualité, dont la probabilité n'est pas quantifiable, pourrait également se produire chez nos trois partenaires commerciaux.

Le taux implicite de cotisations patronales de la sécurité sociale enregistrerait une baisse importante en 2000 (-1,6 point de pour cent en un an), non négligea-

ble en 2001 (-0,5 point de pour cent) et plus lente ensuite (-0,08 point de pour cent en moyenne par an entre 2001 et 2005). Ceci s'explique par les nouvelles mesures de réduction de cotisations patronales décidées par le gouvernement fédéral qui sont, pour la plupart, entrées en vigueur depuis le 1er avril 2000 (cf. section E).

Les salaires bruts augmentent plus vite que les coûts salariaux La croissance des salaires bruts sur la période de projection est plus rapide que celle des coûts salariaux (3,5% par an et 3,1% respectivement). Le différentiel salarial positif pour la Belgique constaté sur la période 1999-2000 par rapport à nos trois concurrents (estimé à environ 1%), dû essentiellement aux importantes réductions de cotisations patronales, est considéré comme étant acquis pour la compétitivité-prix. Autrement dit, cet écart n'est pas supposé être un enjeu de la négociation pour l'accord interprofessionnel 2001-2002, qui sera négocié à partir de septembre 2000. A partir de 2001, on suppose que le taux de croissance du coût salarial nominal horaire belge s'aligne sur le taux moyen de nos trois partenaires en lieu et place du taux de salaire brut. Plusieurs raisons expliquent cette hypothèse de travail:

- le maintien d'une croissance économique soutenue et le resserrement sur le marché du travail dû à l'évolution favorable de l'emploi;
- l'harmonisation des barèmes du personnel paramédical des maisons de repos pour personnes âgées, des maisons de repos et de soins et des soins infirmiers à domicile (inclus dans le secteur "autres services marchands" du modèle); celle-ci induit une hausse progressive des salaires bruts qui pourrait représenter 8,6 milliards de francs à l'horizon 2005;
- la revalorisation barémique dans le secteur des soins de santé, ainsi que l'accord relatif à la problématique de la fin de carrière dans ce secteur, qui engendrerait une hausse des salaires de l'ordre de 5,8 milliards de francs dès l'année 2002.

En dépit de ce contexte nouveau, la compétitivité-prix serait préservée au niveau macroéconomique et l'évolution réelle du coût salarial reste compatible avec les gains de productivité prévus. L'inflation, malgré une remontée progressive à partir de 2002, resterait maîtrisée en deçà de 2% (1,7% en 2005).



Finances publiques

Les perspectives de finances publiques confirment les évolutions de moyen terme qui étaient déjà perceptibles il y a un an¹. Dans un scénario de politiques et législations inchangées qui incorpore les mesures nouvelles à condition qu'elles aient fait l'objet d'une décision effective², la capacité de financement augmente de 0,5% du PIB en moyenne par an entre 1999 et 2005, l'équilibre budgétaire est atteint et même dépassé en 2001 (0,2% du PIB) et la capacité de financement s'élève à 2,4% du PIB en 2005. Cette évolution découle partiellement de l'environnement économique favorable.

A court terme, la réduction du déficit (de 0,7% du PIB en 1999 à 0,1% en 2000) est accélérée par la forte conjoncture. La réduction du déficit structurel est plus lente: de 0,5% du PIB en 1999 à 0,4% du PIB en 2000. Le déficit structurel disparaît pratiquement en 2001 et un surplus structurel important se développe à partir de 2002.

Le solde primaire passe de 6,4% du PIB en 1999 à 7,5% du PIB en 2005, du fait d'une baisse importante de la part des dépenses primaires dans le PIB (2% du PIB de moins en 6 ans) et malgré un tassement de la pression fiscale et parafiscale totale (0,7% du PIB de moins au cours de la même période). Cette amélioration est uniquement le fait de l'Entité I: le solde primaire du pouvoir fédéral augmente chaque année à partir de 1999 et celui de la sécurité sociale, bien qu'affecté par les mesures de réduction des cotisations, retrouve néanmoins un niveau plus élevé en 2005 qu'en 1999. Par contre, le solde primaire de l'Entité II (pouvoirs locaux, Communautés et Régions) se détériore.

Avec une réduction de 2% du PIB en 6 ans, la contribution des charges d'intérêts à l'amélioration de la capacité de financement est encore plus forte que celle du surplus primaire. En effet, la baisse des charges d'intérêts s'auto-alimente par le biais de la réduction de la dette publique, elle-même accentuée par l'amélioration du surplus primaire. La dette du pouvoir fédéral passerait sous le niveau des 10.000 milliards en 2004 et atteindrait 80% du PIB en 2005.

^{1.} cf Bureau fédéral du Plan, "Perspectives économiques 1999-2004", avril 1999.

^{2.} Connues à la fin mars 2000 (date de clôture de cette projection) et dont le calendrier et les modalités d'application sont connues.

A. Evolution globale

A politique inchangée, la capacité de financement de l'ensemble des administrations publiques augmente entre 1998 et 2005. Le déficit de l'ensemble des administrations publiques, déjà réduit à 0,7% du PIB en 1999¹, disparaît en 2001 et le solde devient nettement positif dès 2002. La capacité nette de financement des administrations publiques atteindrait 2,4% du PIB au terme de la période de projection. En 1999, seul le tassement des charges d'intérêts en pour cent du PIB contribue à la réduction du déficit mais dès 2000 la hausse du surplus primaire en pour cent du PIB renforce l'amélioration de la capacité de financement.

TABLEAU 23 - Compte des administrations publiques (en pour cent du PIB)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
1 Coldo primairo								
1. Solde primaire	6,6	6,4	6,6	6,7	6,9	7,2	7,3	7,5
A. Recettes consolidées	45,6	45,6	45,2	44,9	44,8	44,8	44,7	44,7
a. Fiscales	31,0	31,0	31,2	31,0	31,0	30,9	30,9	30,9
b. Cotisations de sécurité sociale	13,4	13,4	13,0	12,8	12,8	12,8	12,8	12,8
c. Autres recettes (y c. ventes en capital)	1,2	1,2	1,1	1,1	1,1	1,0	1,0	1,0
B. Dépenses primaires finales	38,9	39,3	38,6	38,2	37,9	37,6	37,4	37,2
a. Dépenses directes	11,8	12,0	11,9	11,6	11,4	11,4	11,3	11,3
- Rémunérations	8,6	8,6	8,5	8,4	8,3	8,2	8,1	7,9
- Achats nets de biens et services	1,6	1,6	1,7	1,6	1,7	1,7	1,7	1,7
- Formation brute de capital	1,6	1,7	1,8	1,6	1,5	1,5	1,5	1,7
b. Transferts	27,1	27,3	26,7	26,6	26,5	26,3	26,1	25,9
- Aux ménages et isbl	23,5	23,6	23,1	23,0	22,9	22,8	22,7	22,5
- Aux entreprises	2,8	2,9	2,8	2,8	2,7	2,6	2,6	2,5
- Au reste du monde	0,8	0,8	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9
2. Charges d'intérêts	7,7	7,1	6,8	6,5	6,2	5,8	5,4	5,1
3. C.N.F (+) ou B.N.F (-)	-1,0	-0,7	-0,1	0,2	0,8	1,3	1,9	2,4
Recettes: taux de croissance réel en pour cent ^a	3,9	2,5	1,9	2,3	2,3	2,5	2,5	2,5
a. Fiscales	5,0	2,5	3,3	2,6	2,3	2,5	2,5	2,5
b. Cotisations de sécurité sociale	2,1	2,1	-0,6	1,9	2,4	2,6	2,7	2,9
c. Autres recettes (y c.ventes en capital)	-3,0	5,6	-6,4	0,7	0,6	0,7	0,6	0,6
Dépenses primaires: taux de croissance réel en pour cent ^a	2,7	3,2	1,1	1,9	1,7	1,9	2,0	2,1
a. Dépenses directes	2,5	3,5	2,2	0,3	1,1	2,0	1,9	2,7
b. Transferts	2,7	3,1	0,7	2,6	1,9	1,8	2,1	1,8

a. Déflateur: indice des prix de détail.

^{1.} La comparaison des données de 1999 avec celles de 1998 doit être considérée avec prudence car l'estimation de 1999 anticipe certaines corrections qui seront intégrées dans la prochaine version des comptes nationaux avec effet rétroactif. Or, les chiffres de 1998 présentés dans ce document sont ceux des derniers comptes nationaux publiés en juillet 1999. Néanmoins, les soldes globaux des finances publiques de 1998 ne devraient pas être affectés par les modifications connues à ce jour car leurs effets se compensent (hausse des revenus de propriété de 11,3 milliards et hausse des dépenses de 11,1 milliards, dont 3,1 au niveau du pouvoir fédéral et 8,0 au niveau des pouvoirs locaux).

En 1999, réduction du déficit malgré le coût de la crise de la dioxine...

Le besoin net de financement baisse de 0,3% de PIB en 1999 malgré les effets directs (18,3 milliards) et indirects de la crise de la dioxine. Mais cette réduction n'est obtenue que grâce au tassement important des charges d'intérêts observé cette année (0,6% du PIB) qui compense partiellement le recul du surplus primaire (de près de 0,3% du PIB). Les dépenses primaires augmentent, en effet, de 0,4% du PIB 1 , soit nettement plus que les recettes (0,1% de PIB). A noter que les recettes non fiscales de 1999 intègrent le remboursement des aides Maribel à la Sécurité sociale (14 milliards) 2 .

... de même qu'en 2000, malgré de nouvelles baisses de cotisations de sécurité sociale Les nouvelles mesures d'allègement du coût du travail induisent un tassement des cotisations de 0,5% du PIB en 2000 et les recettes non fiscales diminuent de 0,1% de PIB suite au caractère non récurrent des recettes de 1999 susmentionnées. Néanmoins, le surplus primaire s'améliore de 0,2% du PIB grâce au redressement des recettes fiscales (0,1% du PIB) résultant de la croissance économique très favorable, et surtout grâce au tassement des dépenses primaires (0,6% du PIB). La croissance modérée des dépenses primaires en 2000 (1,1% à prix constants) reflète le contre-coup des dépenses non récurrentes intervenues en 1999 et résulte aussi de la croissance particulièrement modérée des prestations de sécurité sociale (0,6%) au cours de cette année (cf la section D). Compte tenu du tassement des charges d'intérêts, le besoin net de financement baisserait de 0,5% du PIB pour atteindre 0,1% du PIB en 2000.

A partir de 2001, consolidation du surplus primaire et de la capacité de financement Les années suivantes, le poids des charges d'intérêts dans le PIB continue à diminuer de 0,3 à 0,4% de PIB par an. Comme le surplus primaire augmente de près de 0,2% en moyenne, le solde des finances publiques s'améliore d'environ 0,5% par an et la capacité de financement atteint 2,4% du PIB en 2005. La consolidation du surplus primaire résulte évidemment d'une croissance de l'ensemble des recettes supérieure à celle des dépenses primaires, soit de 2,4% pour les recettes et 1,9% pour les dépenses en moyenne annuelle de 2001 à 2005 à prix constants (cf tableau 24).

Ces perspectives sont obtenues à politique inchangée. La projection intègre les décisions qui sont fermement prises à la date de clôture de la présente projection, pour autant que leurs contenu, modalité et timing soient clairement définis (ainsi, la réforme des polices, la politique de mobilité ou de nouvelles baisses de prélèvements obligatoires ne sont pas prises en compte).

Bref aperçu par sous-secteur des administrations publiques

Les sections suivantes analysent l'évolution globale des recettes fiscales (section B) puis les perspectives de finances publiques par sous-secteurs (sections C à F); une vue d'ensemble des composantes du solde primaire global par niveau de pouvoir figure au tableau 24. Les recettes et les dépenses primaires finales présentées pour chacun d'eux ne comprennent pas les flux internes aux administrations (autres que les transferts de recettes fiscales) mais uniquement les recettes ou dépenses provenant ou à destination des ménages et ISBL, des entreprises et du reste du monde.

Suite aux indemnités versées aux entreprises et ménages (agriculteurs indépendants) pour compenser le coût de la crise de la dioxine mais aussi, entre autres, suite à la forte croissance des investissements des pouvoirs locaux.

^{2.} En application des règles de comptabilisation des comptes SEC, le remboursement des aides Maribel par les entreprises, comme d'ailleurs les aides publiques compensatoires à la crise de la dioxine, doivent être enregistrées l'année où elles sont générées, quel que soit le moment effectif du débours.

TABLEAU 24 - Recettes externes, dépenses primaires finales et solde primaire par sous-secteurs

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	variation annuelle moyenne 2000-2005
Solde primaire en pour cent du PIB	6,6	6,4	6,6	6,7	6,9	7,2	7,3	7,5	
a. Pouvoir fédéral	5,2	4,8	5,5	5,6	6,0	6,2	6,5	6,7	
b. Sécurité sociale	0,4	0,4	0,2	0,1	0,1	0,2	0,3	0,5	
c. Communautés et Régions	0,5	0,8	0,5	0,7	0,5	0,4	0,4	0,4	
d. Pouvoirs locaux	0,6	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,0	
Recettes externes: taux de croissance réel ^a									
Total des administrations publiques	3,9	2,5	1,9	2,3	2,3	2,5	2,5	2,5	2,4
a. Pouvoir fédéral	5,9	0,1	5,5	2,0	3,6	3,2	3,1	3,0	3,0
b. Sécurité sociale	2,1	3,4	-0,5	2,0	2,4	2,7	2,7	2,9	2,5
c. Communautés et Régions	4,8	4,5	-0,5	4,2	0,1	1,4	1,4	1,4	1,7
d. Pouvoirs locaux	-0,9	3,6	3,8	-0,9	1,7	1,8	1,8	1,8	1,3
Dépenses primaires finales: taux de croissance réel ^a									
Total des administrations publiques	2,7	3,2	1,1	1,9	1,7	1,9	2,0	2,1	1,9
a. Pouvoir fédéral	3,7	3,4	-1,7	1,5	-0,1	1,0	0,8	0,9	0,8
b. Sécurité sociale	2,3	2,3	0,9	2,3	2,0	1,6	1,9	1,5	1,9
c. Communautés et Régions	2,4	2,3	2,9	2,6	2,6	2,5	2,6	2,1	2,5
d. Pouvoirs locaux	3,1	7,9	3,8	0,0	1,7	3,0	3,6	5,5	2,8

a. Déflateur: indice des prix de détail.

Après une chute de 0,4% du PIB en 1999 due au surcroît de dépenses lié notamment à crise de la dioxine mais également à la croissance nulle des recettes en termes réels, le surplus primaire du pouvoir fédéral ne cesse de s'améliorer par la suite (cf section C).

A contrario, le surplus primaire des Communautés et Régions est très élevé en 1999 mais se tasse ensuite (cf section E).

En sécurité sociale, le tassement du surplus primaire de 2000 et 2001 résulte de la mesure de baisse des cotisations à partir d'avril 2000, compte tenu de l'évolution contrastée des dépenses primaires au cours de ces deux années. A partir de 2003, le solde primaire se redresse suite à la croissance plus soutenue des cotisations (cf section D).

Quant aux pouvoirs locaux, leur solde primaire se tasse légèrement dès 2000, mais plus fortement à partir de 2004, quand la croissance de leurs investissements retrouve un rythme accéléré à l'approche des élections communales de 2006 (cf section F).

Solde budgétaire structurel

Le solde budgétaire de l'Etat comporte une part cyclique dès lors que la conjoncture écarte l'activité économique de sa tendance structurelle. Le tableau 25 présente l'évolution de l'output gap, à savoir l'écart procentuel entre le PIB et son niveau tendanciel¹, ainsi que la composante conjoncturelle du solde budgétaire².

L'output gap est négatif en 1998 et 1999. Malgré un taux de croissance du PIB supérieur au taux de croissance tendanciel en 1997 et en 1998, le gap creusé surtout en 1993 et 1996 n'est pas encore résorbé (voir également chapitre 3). Le niveau du PIB étant inférieur à son niveau tendanciel, le solde budgétaire des administrations publiques comporte une composante conjoncturelle négative qui peut être évaluée à 0,1% du PIB en 1998 et 0,2% du PIB en 1999.

En 2000 par contre, le taux de la croissance économique est suffisamment supérieur à sa tendance pour ramener l'output gap à une valeur positive, après 7 années en négatif. La conjoncture contribue alors à alléger le déficit public de 0,2% du PIB, tant en 2000 qu'en 2001. Le déficit structurel s'établit à 0,4% du PIB en 2000 et l'équilibre structurel est pratiquement atteint en 2001.

TABLEAU 25 - Output gap et solde budgétaire structurel

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Taux de la croissance économique et output gap (pour cent)								
. Taux de croissance réel du PIB dans la projection	2,7	2,3	3,2	2,6	2,4	2,6	2,5	2,6
. Taux de croissance réel du PIB tendanciel	2,4	2,4	2,5	2,5	2,6	2,6	2,6	2,6
. Output gap	-0,2	-0,3	0,4	0,4	0,2	0,3	0,2	0,3
Solde budgétaire structurel (pour cent du PIB)								
. Capacité de financement dans la projection	-1,0	-0,7	-0,1	0,2	0,8	1,3	1,9	2,4
. Composante conjoncturelle des recettes	-0,1	-0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1
. Composante conjoncturelle des dépenses	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
. Composante conjoncturelle du solde budgétaire	-0,1	-0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,1	0,2
. Solde budgétaire structurel	-0,9	-0,5	-0,4	0,0	0,6	1,2	1,7	2,2

A moyen terme, le surplus budgétaire structurel reste inférieur de 0,1 à 0,2% du PIB au surplus dégagé de la projection, du fait de la persistance d'un output gap légèrement positif. La projection de l'output gap à moyen terme doit cependant être considérée avec réserve du fait notamment du faible caractère cyclique des hypothèses d'environnement international.

^{1.} Le PIB tendanciel est calculé par moyenne mobile pondérée (filtre "Hodrick-Prescott"). L'output gap est positif (négatif) lorsque le niveau du PIB est supérieur (inférieur) à son niveau tendanciel.

^{2.} La méthode retenue est celle proposée par la Commission européenne (cf "European Economy" n°60, "The Commission services' method for the cyclical adjustment of government budget balances", 1995), avec des paramètres propres à la Belgique.

B. Recettes fiscales

Pression fiscale totale

En 1999, la pression fiscale s'établit à 32% du PIB contre 31,9% en 1998 (tableau 26). Cette faible évolution résulte d'une hausse des impôts sur les produits, essentiellement la TVA, compensée par une baisse sensible des impôts courants sur le revenu des ménages et des sociétés.

La part des recettes fiscales dans le PIB s'établit ensuite à 32,1% en 2000, 32% en 2001, puis tend à se stabiliser à 31,8% en fin de période. Cette quasi-stagnation dans le moyen terme résulte de l'érosion des recettes de la fiscalité sur les produits et la production, compensée par une progression des impôts à charge des ménages.

Le recul de la pression fiscale et parafiscale totale, de 45,4% du PIB en 1998 et 1999 à 44,7% du PIB environ à partir de 2002, est dès lors principalement imputable à la baisse des cotisations sociales dans les trois premières années de la projection.

TABLEAU 26 - Prélèvements fiscaux par catégories (en pour cent du PIB)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
1. Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc.	17,6	17,3	17,5	17,6	17,7	17,8	17,9	18,0
. Impôt sur le revenu des ménages hors précompte mobilier	12,6	12,4	12,5	12,6	12,7	12,8	13,0	13,1
. Précompte mobilier libératoire des ménages	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5
. Impôt sur le revenu des sociétés	3,5	3,3	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,4
. Autres	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	1,0
2. Impôts sur les produits	11,8	12,3	12,1	12,0	11,9	11,8	11,8	11,7
. TVA	6,9	7,3	7,2	7,1	7,1	7,1	7,0	7,0
. Accises	2,6	2,6	2,5	2,5	2,4	2,4	2,3	2,2
. Droits de douane	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
. Autres	1,8	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9
3. Impôts sur la production	2,0	2,0	2,0	1,9	1,9	1,8	1,8	1,8
. Précompte immobilier et additionnels	1,2	1,2	1,2	1,1	1,1	1,0	1,0	1,0
. Autres	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
4. Impôts en capital	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Total des prélèvements fiscaux consolidés	31,9	32,0	32,1	32,0	31,9	31,9	31,8	31,8
pm: cotisations sociales légales consolidées hors fictives	13,4	13,4	13,0	12,8	12,8	12,8	12,8	12,8
pm: total des prélèvements obligatoires	45,4	45,4	45,1	44,8	44,7	44,7	44,6	44,7

Impôts sur le revenu des ménages hors précomptes mobiliers

L'impôt sur le revenu des ménages présente un tassement de 0,1% du PIB en 1999. Le précompte professionnel recule en effet de 0,1% du PIB, après une progression forte en 1998. Cette évolution est due notamment à des facteurs comptables. En outre, les barèmes du précompte professionnel ont été réindexés dès avril 1999. Par ailleurs, les remboursements de rôles se sont accrus de 0,1% du PIB en 1999, les versements anticipés des personnes physiques se sont maintenus en pour cent du PIB et les additionnels locaux à l'impôt des personnes physiques ont augmenté de 0,1% du PIB par un effet de rattrapage.

A partir de 2000, seules quelques mesures mineures viennent influencer la recette de l'impôt sur le revenu des ménages, notamment la réduction d'un point de la contribution complémentaire de crise pour les bas revenus à partir de l'exercice d'imposition 2000 (effet sur l'impôt perçu par rôle à partir de 2000) et l'allégement d'impôt octroyé aux contribuables flamands (effet sur les rôles à partir de 2001). Par conséquent, la plus grande partie de l'évolution de la recette est déterminée par l'évolution de l'assiette d'imposition et la progressivité de l'impôt.

L'indexation intégrale des paramètres de l'impôt des personnes physiques, sur base de l'indice santé, n'exonère pas la composante réelle de la croissance du revenu imposable moyen des pleins effets de la progressivité de l'impôt. Dans la projection, la croissance réelle du revenu imposable par tête est positive (malgré la persistance d'une certaine contrainte sur l'évolution des salaires), de sorte que le taux moyen de l'impôt reste orienté à la hausse. De plus, l'assiette d'imposition se maintient en pour cent du PIB sur l'ensemble de la période, soutenue par la hausse de l'emploi.

En conséquence, l'impôt sur le revenu des ménages adopte dès 2000 une tendance haussière, qui se prolonge à moyen terme: de 12,4% du PIB en 1999, cet impôt atteint 13,1% du PIB en 2005, soit une hausse d'environ 0,1% du PIB par année.

Coin salarial dans le secteur des entreprises

Le tableau 27 présente l'impact de cette hausse sur la structure du coin salarial. Dans le secteur des entreprises, l'impôt sur les salaires passe de 19% du salaire-coût en 1999 à 20,7% en 2005. De cette hausse de 1,7 point, 0,3 point est imputable mécaniquement à la hausse des salaires bruts en pour cent du coût salarial du fait des allégements de charges sociales. Le solde, soit 1,4 point, résulte de l'effet de la progressivité de l'impôt sur son taux moyen.

Au total, le coin salarial (soit l'écart entre le coût salarial et le revenu salarial disponible) baisse de 53,4% du coût salarial en 1999 à 52,9% en 2001 puis remonte à 53,6% en 2005. A moyen terme, l'effet des baisses de cotisations sociales sur le coin salarial est donc plus que compensé par la hausse de l'impôt sur les revenus salariaux.

TABLEAU 27 - Coin salarial dans le secteur des entreprises (en pour cent du coût salarial)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
1. Coût salarial	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2. Cotisations patronales légales hors fictives	19,7	19,7	18,8	18,6	18,5	18,5	18,4	18,5
3. Cotisations patronales fictives	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,1
4. Cotisations patronales extra-légales	4,1	4,1	4,1	4,0	4,0	4,0	3,9	3,9
5. Salaires bruts (1-2-3-4)	74,0	74,1	74,9	75,2	75,3	75,4	75,5	75,5
6. Cotisatons personnelles légales	8,3	8,4	8,3	8,3	8,4	8,4	8,4	8,4
7. Impôt	18,9	19,0	19,5	19,8	20,0	20,2	20,5	20,7
8. Revenu disponible y c. cotisations personnelles libres (5-6-7)	46,7	46,6	47,1	47,1	47,0	46,8	46,7	46,5
9. Coin salarial (1-8)	53,3	53,4	52,9	52,9	53,0	53,2	53,3	53,5
pm: coin hors cotisations patronales extra-légales (9-4)	49,2	49,3	48,8	48,9	49,0	49,2	49,4	49,7

Il s'agit ici de l'impôt par année des revenus (exercices d'imposition) et non de l'impôt au sens des comptes nationaux.

Impôt sur le revenu des sociétés

L'impôt sur le revenu des sociétés (tableau 26) baisse de 0,2% du PIB en 1999 et s'établit à 3,3% du PIB. Ce recul est en partie imputable à des facteurs non récurrents qui ont pu grever le bénéfice imposable des sociétés¹. Il fait suite à six années de croissance exceptionnelle qui résulte de la progression du revenu des sociétés dans le PIB et de mesures de soutien du taux moyen d'imposition.

En 2000, l'impôt des sociétés retrouve son niveau de 1998 en pour cent du PIB pour s'y maintenir par la suite. Tant le taux implicite que la base d'imposition contribuent à cette stabilité.

Précompte mobilier des ménages

Les recettes du précompte mobilier des ménages subissent un léger tassement d'environ 0,1% du PIB sur l'ensemble de la période de projection, pour atteindre un niveau de 0,5% du PIB en 2005. Ce tassement est principalement imputable au précompte mobilier sur intérêts qui représente plus des deux tiers du total. En effet, la proportion des actifs dont les revenus ne sont pas précomptés augmente dans le patrimoine financier des ménages. Par ailleurs, la part des revenus mobiliers en pour cent du PIB recule légèrement en 1999 pour stagner ensuite.

Les autres impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc. comprennent notamment la cotisation spéciale de sécurité sociale et la taxe de circulation à charge des ménages. Ces impôts restent stables durant la période sous revue (environ 0,9% du PIB).

TVA, accises et autres impôts sur les produits

La hausse de 0,4% du PIB des recettes de TVA en 1999 est en partie attribuable à certains facteurs techniques et non récurrents². De plus, l'évolution de la structure de la consommation privée a pu influencer favorablement la recette, de même que la suppression au milieu de l'année 1998 de la réduction de TVA sur la construction de certains logements, qui joue à plein en 1999. Dès 2000, les recettes de TVA adoptent une tendance baissière: leur importance dans le PIB passe de 7,3% en 1999 à 7% en 2005. Cette baisse résulte du recul de la part de la consommation privée dans le PIB.

Le recul des accises est d'autant plus marqué qu'elles évoluent en fonction des assiettes en volume, en l'absence d'indexation des droits. De 2,6% du PIB en 1998 et 1999, les recettes d'accises passent à 2,2% du PIB en 2005.

Les droits de douane (0,5% du PIB) restent constants en pour cent du PIB au cours de la période sous revue, la baisse tendancielle des droits moyens étant compensée par la croissance des importations en pour cent du PIB. Les autres impôts sur les produits (1,9% du PIB), notamment les droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe, les taxes sur les primes d'assurance et les taxes sur les eaux, restent également constants dans le PIB.

^{1.} Prise en compte de moins-values, crise de la dioxine.

^{2.} Apurement de dossiers antérieurs et recettes qui donneront lieu à remboursement en 2000.

Impôt immobilier et autres impôts

En 1999, les précomptes immobiliers et leurs additionnels se maintiennent à 1,2% du PIB, malgré un léger retard de perception des additionnels 1. Dans le moyen terme, cette catégorie d'impôts se tasse en pour cent du PIB en raison de la stabilité des taux et de la faible dynamique de l'assiette immobilière. Les autres impôts sur la production, qui comprennent notamment la taxe de circulation à charge des entreprises et divers impôts régionaux, communautaires et locaux, restent stables à 0,8% du PIB, tout comme les impôts en capital (0,4% du PIB) constitués essentiellement des droits de succession.

Impôts par sous-secteurs des administrations publiques

Le tableau 28 donne les impôts propres des différents sous-secteurs des administrations publiques ainsi que les impôts transférés par le pouvoir fédéral à d'autres sous-secteurs de l'Etat, conformément aux définitions retenues en comptabilité nationale.

En 1999, le pouvoir fédéral transfère des impôts aux Communautés et Régions à concurrence de 9,8% du PIB (impôt des personnes physiques et TVA), à la sécurité sociale pour 1,5% du PIB (cotisation spéciale de sécurité sociale perçue par rôle et, surtout, pourcentage des recettes de TVA transféré au titre du financement alternatif, en nette augmentation en 1999 et 2000) et aux pouvoirs locaux pour moins d'un demi pour cent du PIB.

TABLEAU 28 - Impôts par sous-secteurs des administrations publiques (en pour cent du PIB)

1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
15,9	15,7	16,1	15,9	16,1	16,2	16,3	16,4
27,0	27,0	27,2	27,2	27,1	27,1	27,1	27,1
-11,1	-11,3	-11,1	-11,2	-11,0	-10,9	-10,8	-10,7
10,8	11,0	10,7	10,8	10,5	10,4	10,3	10,2
1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,1	1,1	1,1
9,6	9,8	9,5	9,6	9,4	9,3	9,2	9,1
2,2	2,2	2,3	2,2	2,1	2,1	2,1	2,1
2,2	2,2	2,2	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2,0	2,1	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2
0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
1,4	1,5	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6
1,0	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9
32,0	32,0	32,1	32,0	31,9	31,9	31,8	31,8
	15,9 27,0 -11,1 10,8 1,2 9,6 2,2 2,2 0,0 2,0 0,6 1,4 1,0	15,9 15,7 27,0 27,0 -11,1 -11,3 10,8 11,0 1,2 1,2 9,6 9,8 2,2 2,2 2,2 2,2 0,0 0,0 2,0 2,1 0,6 0,6 1,4 1,5 1,0 0,9	15,9 15,7 16,1 27,0 27,0 27,2 -11,1 -11,3 -11,1 10,8 11,0 10,7 1,2 1,2 1,2 9,6 9,8 9,5 2,2 2,2 2,3 2,2 2,2 2,2 0,0 0,0 0,0 2,0 2,1 2,2 0,6 0,6 0,6 1,4 1,5 1,6 1,0 0,9 0,9	15,9 15,7 16,1 15,9 27,0 27,0 27,2 27,2 -11,1 -11,3 -11,1 -11,2 10,8 11,0 10,7 10,8 1,2 1,2 1,2 1,2 9,6 9,8 9,5 9,6 2,2 2,2 2,3 2,2 2,2 2,2 2,3 2,2 2,2 2,2 2,1 0,0 0,0 0,0 0,0 2,0 2,1 2,2 2,2 0,6 0,6 0,6 0,6 1,4 1,5 1,6 1,6 1,0 0,9 0,9 0,9	15,9 15,7 16,1 15,9 16,1 27,0 27,0 27,2 27,2 27,1 -11,1 -11,3 -11,1 -11,2 -11,0 10,8 11,0 10,7 10,8 10,5 1,2 1,2 1,2 1,2 9,6 9,8 9,5 9,6 9,4 2,2 2,2 2,3 2,2 2,1 2,2 2,2 2,2 2,1 2,1 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 2,0 2,1 2,2 2,2 2,2 0,6 0,6 0,6 0,6 0,6 1,4 1,5 1,6 1,6 1,6 1,0 0,9 0,9 0,9 0,9	15,9 15,7 16,1 15,9 16,1 16,2 27,0 27,0 27,2 27,2 27,1 27,1 -11,1 -11,3 -11,1 -11,2 -11,0 -10,9 10,8 11,0 10,7 10,8 10,5 10,4 1,2 1,2 1,2 1,2 1,1 9,6 9,8 9,5 9,6 9,4 9,3 2,2 2,2 2,3 2,2 2,1 2,1 2,2 2,2 2,2 2,1 2,1 2,1 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 2,0 2,1 2,2 2,2 2,2 2,2 2,0 0,6 0,6 0,6 0,6 0,6 1,4 1,5 1,6 1,6 1,6 1,6 1,0 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9	15,9 15,7 16,1 15,9 16,1 16,2 16,3 27,0 27,0 27,2 27,2 27,1 27,1 27,1 -11,1 -11,3 -11,1 -11,2 -11,0 -10,9 -10,8 10,8 11,0 10,7 10,8 10,5 10,4 10,3 1,2 1,2 1,2 1,2 1,1 1,1 9,6 9,8 9,5 9,6 9,4 9,3 9,2 2,2 2,2 2,3 2,2 2,1 2,1 2,1 2,2 2,2 2,2 2,1 2,1 2,1 2,1 2,2 2,2 2,2 2,1 2,1 2,1 2,1 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 2,0 2,1 2,2 2,2 2,2 2,2 2,2 2,2 0,6 0,6 0,6 0,6 0,6 0,6 0,6

Le pouvoir fédéral reste cependant le premier bénéficiaire des impôts (15,7% du PIB en 1999, sur un total de 32% du PIB) et il accroît même sa part à moyen terme. L'impôt du pouvoir fédéral est obtenu par différence entre les recettes fiscales qu'il perçoit et celles qui doivent être transférées aux autres sous-secteurs publics en application de diverses règlementations et législations. Or, les recettes perçues par le pouvoir fédéral sont relativement stables en pour cent du PIB et c'est surtout le tassement des recettes transférées, particulièrement aux Communautés et Régions, qui explique l'augmentation des moyens du pouvoir fédéral.

A partir de 1999, la Communauté flamande collecte elle-même les additionnels. Un retard de quelques mois a été enregistré dans la continuité de la perception, qui sera rattrapé en 2000.

Les impôts transférés par le pouvoir fédéral aux Communautés et Régions chutent, en effet, de 9,8% du PIB en 1999 à 9,1% en 2005. La période de transition (10 ans) prévue par la loi de financement de 1989 a pris fin en 1999 et la période qualifiée de définitive dans la loi s'ouvre en 2000. A partir de cette année, l'augmentation des parts d'IPP transférées à l'ensemble des Entités fédérées est liée à la croissance réelle du PNB¹ et à l'évolution des prix de détail. L'augmentation des parts de TVA transférées aux Communautés reste, quant à elle, uniquement indexée sur l'évolution des prix de détail (et sur l'évolution de la population de moins de 18 ans, qui est proche de 0%). Tant l'IPP que la TVA transférés à l'ensemble des Entités fédérées sont donc indépendants du produit effectif de ces impôts² et, dans le contexte de cette projection, ils augmentent moins vite à moyen terme que les impôts perçus. En effet, l'IPP croît structurellement plus vite que le PIB du fait de sa progressivité et la TVA augmente davantage que l'inflation suite à la croissance en volume de son assiette: il en résulte donc une augmentation tendancielle des impôts du pouvoir fédéral en pour cent du PIB.

Les données du tableau 28 reflètent clairement ce mécanisme à partir de 2003, mais dans la période qui précède, l'évolution des recettes respectives des entités fédérées et du pouvoir fédéral est affectée par d'autres éléments. En 1999, les recettes des Communautés et Régions ont été particulièrement élevées non seulement du fait de l'application stricte de la loi de financement en cette dernière année de la période transitoire, mais également suite à un versement ponctuel de 6 milliards, pour rectification d'erreurs antérieures. En 2000 a contrario les recettes transférées, qui correspondent à celles du budget (contrôle budgétaire), sont particulièrement basses car basées, en application de la loi, sur les chiffres de croissance et d'inflation de 1999. Or, la croissance réelle estimée pour 2000 est nettement supérieure à celle de 1999, ce qui impliquera l'octroi de moyens supplémentaires en 2001. A moyen terme, les recettes transférées retenues dans la projection sont basées sur les paramètres macroéconomiques de l'année courante et correspondent donc aux moyens qui sont dus annuellement aux Communautés et Régions, mais elles intègrent en 2001 la correction susmentionnée. En pour cent du PIB, les impôts transférés aux Communautés et Régions évoluent ainsi en dents de scie jusqu'à 2002: +0,2% du PIB en 1999, -0,3% en 2000, +0,1% en 2001 et -0,2% en 2002.

Dans les nouveaux comptes nationaux établis selon les règles du SEC95, le concept de PNB à prix constant retenu dans la loi de financement de 1989 n'existe plus. L'agrégat actuel qui s'en rapproche le plus est le "Revenu national brut réel".

Seule, la répartition entre les diverses Régions ou Communautés de l'IPP transféré reste essentiellement fonction de leur contribution relative à l'IPP du Royaume.

C. Pouvoir fédéral

Avec un déficit de 1,8% du PIB en 1998¹ et un surplus de 2,0% en 2005, les finances du pouvoir fédéral s'améliorent de quelque 3,7% de PIB en 7 ans, soit de 0,5% en moyenne par an.

En 1999, le solde primaire se tasse sensiblement et la réduction du besoin net de financement est inférieure à la réduction des charges d'intérêts. A partir de 2000, par contre, la baisse des charges d'intérêts et l'augmentation du surplus primaire contribuent chacun à l'amélioration du solde global en pour cent du PIB. L'amélioration du surplus primaire est particulièrement élevée en 2000 (0,7% du PIB) et en 2002 (0,4%) mais très limitée en 2001; à partir de 2003 elle est de 0,2% par an.

En 1999, le solde primaire du pouvoir fédéral a été affecté négativement par l'augmentation des dépenses mais plus encore par le tassement des recettes en pour cent du PIB. Les dépenses ont été grevées par la crise de la dioxine (cf les transferts aux ménages et aux entreprises au tableau 29)² mais aussi par le paiement d'une double prime de fin d'année: celle de 1998 en janvier et celle de 1999 en décembre. Les rémunérations augmentent ainsi de 4,8% en termes réels. Quant aux recettes, leur tassement est dû à la progression très modérée des recettes fiscales du pouvoir fédéral: elles n'augmentent que de 0,7% en termes réels alors que la croissance des recettes fiscales totales atteint 2,5% (cf section A, tableau 23), car les moyens affectés aux autres sous-secteurs publics ont fortement augmenté (cf section B).

Le contre-coup des dépenses non récurrentes de 1999 affecte favorablement la variation du surplus primaire du pouvoir fédéral en 2000: les rémunérations, les transferts aux ménages et les transferts aux entreprises baissent sensiblement en termes réels (respectivement de 1,4%, 2% et 8,9%). Même si la croissance des autres dépenses finales reste soutenue (4,3%), particulièrement celle des investissements et achats nets de biens et services, l'ensemble des dépenses primaires finales du pouvoir fédéral baisse, à prix constants, de 1,7% en 2000 (cf aussi le tableau 24 de la partie A). Par contre, les transferts du pouvoir fédéral aux autres sous-secteurs publics s'accroissent à un rythme sensiblement plus élevé que la tendance: 3,9% en termes réels. Les transferts aux Communautés et Régions augmentent de 11% suite à la forte hausse de la participation du pouvoir fédéral au financement des investissements de la Région bruxelloise et suite aux accords de la Saint-Eloi qui majorent les dotations de 3,5 milliards en 2000. Les pouvoirs locaux, dont font partie les CPAS, voient aussi leurs moyens accrus, essentiellement dans le cadre de la politique d'aide aux réfugiés et de la régularisation des sanspapiers. Globalement, le taux de croissance du total des dépenses primaires du pouvoir fédéral est quasiment nul en termes réels de sorte qu'elles diminuent de 0,3% de PIB.

^{1.} Qui sera vraisemblablement ramené à 1,7% dans la prochaine version des comptes nationaux suite aux adaptations connues actuellement (cf note de page 1 à la section A).

En 1999, le taux de croissance des transferts aux entreprises reste modéré, malgré la prise en compte du coût de la crise de la dioxine, car ils étaient déjà fortement majorés en 1998 suite aux remboursement des pertes de change de la SNCI.

Autre contraste avec 1999, les recettes fiscales augmentent de 0,4% du PIB en 2000 (soit un taux de croissance réel de 5,4%). Etant donné le tassement des moyens transférés aux Communautés et Régions (cf section B), le pouvoir fédéral bénéficie plus largement du produit des impôts dont la croissance est, elle-même, plus soutenue qu'en 1999, grâce à l'environnement économique plus favorable.

Le surplus primaire du pouvoir fédéral augmente ainsi de 0,6% de PIB en 2000 ce qui, combiné au tassement de 0,3% des charges d'intérêts, réduit le besoin net de financement de 0,9% de PIB.

TABLEAU 29 - Compte du pouvoir fédéral (en pour cent du PIB)

										annuelles
	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	1993-1998	1999-2005
1. Solde primaire	5,2	4,8	5,5	5,6	6,0	6,2	6,5	6,7		
A. Recettes	17,0	16,7	17,1	16,9	17,1	17,2	17,3	17,3		
1. Recettes externes	16,9	16,6	17,0	16,8	17,0	17,1	17,2	17,3		
a. Fiscales	15,9	15,7	16,1	15,9	16,1	16,2	16,3	16,4		
b. Non fiscales	1,0	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,8	0,8		
2. Transferts des secteurs publics ^a	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1		
B. Dépenses primaires	11,8	11,9	11,6	11,4	11,1	11,0	10,8	10,6		
1. Dépenses primaires finales	7,8	7,9	7,5	7,4	7,2	7,1	7,0	6,9		
a. Rémunérations	1,9	1,9	1,8	1,8	1,8	1,7	1,7	1,7		
b. F.B.C et achats nets de biens et services	0,8	0,9	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	0,7		
c. Transferts aux ménages et isbl	3,0	3,0	2,8	2,8	2,8	2,7	2,7	2,7		
d. Transferts aux entreprises	1,3	1,3	1,2	1,1	1,0	1,0	1,0	0,9		
e. Transferts au reste du monde	0,8	0,8	0,8	0,9	0,9	0,9	0,8	0,8		
2. Transferts aux secteurs publics ^a	4,1	4,0	4,0	3,9	3,9	3,9	3,8	3,8		
2. Charges d'intérêts	7,0	6,5	6,2	6,0	5,7	5,4	5,1	4,7		
3. C.N.F (+) ou B.N.F (-)	-1,8	-1,6	-0,7	-0,5	0,3	0,8	1,4	2,0		
Recettes: taux de croissance réel ^b , dont	5,8	0,4	5,2	2,0	3,7	3,2	3,1	3,0	1,9	2,9
Recettes fiscales	6,7	0,7	5,4	2,1	3,8	3,3	3,2	3,2	2,3	3,1
Dépenses primaires: taux de croissance réel ^b	3,4	2,4	0,2	1,2	0,5	1,1	1,0	1,1	0,8	1,1
1. Rémunérations	1,5	4,8	-1,4	1,8	0,2	1,8	0,1	1,6	0,6	1,3
2. Transferts aux ménages et isbl	-0,6	3,5	-2,0	2,0	1,1	1,0	1,2	0,8	0,9	1,1
3. Transferts aux entreprises	16,3	0,2	-8,9	0,5	-5,9	-1,1	-0,1	-0,2	1,8	-2,2
4. Autres dépenses finales	5,2	4,3	4,4	1,3	1,5	1,4	1,3	1,1	1,1	2,2
5. Transferts aux secteurs publics, dont	2,8	0,5	3,9	0,6	1,5	1,3	1,5	1,5	0,5	1,6
a. Aux C. et R.	10,0	1,8	11,0	5,4	4,7	3,9	4,6	4,3	9,6	5,1
b. Aux Pouvoirs locaux	1,3	2,7	8,6	2,4	3,6	2,7	2,8	2,7	0,3	3,6

a. Y c. cotisations (et impôts) entre sous-secteurs publics.

b. Déflateur: indice des prix de détail.

A moyen terme, le taux de croissance réel annuel moyen des dépenses primaires est de 1%, ce qui induit une diminution, bon an mal an, de 0,2% du PIB par an. Les hypothèses sont basées sur les projections pluri-annuelles associées au budget 2000 du pouvoir fédéral. Mais elles tiennent compte de décisions postérieures au budget telles que les accords de la Saint-Eloi qui induisent encore un accroissement des transferts aux Communautés et Régions de 2 milliards en 2001 et en 2002, ou l'application du Plan d'embauche des jeunes dans les administrations fédérales. Elles incorporent, en outre, une hypothèse à moyen terme sur l'accroissement des demandes d'aide sociale aux CPAS (à charge du pouvoir fédéral) suite aux régularisations des sans-papiers.

Quant aux recettes, elles régressent de 0,2% de PIB en 2001 suite à l'évolution conjuguée des recettes totales, dont la croissance est moins élevée qu'en 2000, et des recettes tranférées aux Entités fédérées, en hausse sensible (cf section B). Elles progressent ensuite de 0,2% de PIB en 2002 (contrepartie du retour à la normale des recettes transférées) puis de près de 0,1% chaque année jusqu'au terme de la projection.

Dès lors, l'augmentation du solde primaire est quasiment nulle en 2001, plus prononcée en 2002 (0,4% du PIB) et de l'ordre de 0,2% du PIB par an les années suivantes. Compte tenu de la poursuite de la diminution des charges d'intérêts, l'amélioration du solde global serait de 0,2% du PIB en 2001, 0,7% en 2002 et de près de 0,6% en moyenne par an à partir de 2003. Les finances du pouvoir fédéral seraient en équilibre en 2002 et la capacité de financement atteindrait 2,0% du PIB en 2005.

TABLEAU 30 - Dette et charges d'intérêts du Pouvoir fédéral

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
1. Dette totale en pour cent du PIB	107,9	106,5	102,7	98,9	94,8	90,1	85,0	79,6
2. Charges d'intérêts en pour cent du PIB	7,0	6,5	6,2	6,0	5,7	5,4	5,1	4,7
3. Taux d'intérêt implicite	6,5	6,2	6,1	6,1	6,0	5,9	5,9	5,8
4. Structure de la dette du pouvoir fédéral (en pour cent)								
a. Dette en FB	94,1	94,4	95,0	95,1	95,7	96,2	96,2	96,1
- Dette à long terme en FB	76,9	79,7	80,6	81,1	81,8	82,4	83,0	84,1
- Dette à court moyen terme en FB	17,2	14,7	14,4	14,1	14,0	13,9	13,1	12,0
b. Dette en devises ^a	5,9	5,6	5,0	4,9	4,3	3,8	3,8	3,9

a. Y compris en ex-devises des pays de la zone euro (DM, CHF, FF).

La dette du pouvoir fédéral diminuerait de 4,5% du PIB en moyenne par an entre 1999 et 2005 pour atteindre moins de 80% du PIB au terme de la période de projection. Le taux implicite de la dette passerait de 6,2% en 1999 à 5,8% en 2005. Conformément aux objectifs et aux hypothèses de la Trésorerie, on suppose la poursuite de la consolidation de la dette à long terme, qui représenterait 84% de la dette totale en 2005.

D. Sécurité sociale

La sécurité sociale dans le nouveau "SEC 1995"

En SEC95¹, la sécurité sociale comprend les assurances sociales légales des travailleurs salariés (en ce compris le régime spécifique du personnel des administrations provinciales et locales) et des travailleurs indépendants. Les prestations des organismes assureurs agréés pour les accidents du travail et de l'assurance complémentaire pour les soins de santé sont dorénavant comptabilisées dans le secteur institutionnel des entreprises d'assurance.

Les prestations sociales en nature (entre autres l'intervention de la sécurité sociale dans les dépenses de soins de santé) sont comptabilisées comme partie de la consommation publique. L'on part, en effet, du principe que les ménages agissent au nom de l'organisme assureur et le montant de l'intervention de l'assurance est donc enregistré comme s'il était directement payé par l'organisme assureur, au moment même de l'achat par les ménages.

TABLEAU 31 - Le compte des administrations de sécurité sociale en SEC95^a (en pour cent du PIB)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	1999 à 2005
Recettes	18,7	18,8	18,2	18,0	17,9	17,9	17,8	17,8	-1,0
1. Cotisations	13,9	13,9	13,4	13,3	13,3	13,3	13,3	13,3	-0,6
2. Impôts, y c. cotisation spéciale de sécurité sociale	2,0	2,1	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	+0,1
3. Subvention du pouvoir fédéral	2,7	2,6	2,6	2,5	2,4	2,3	2,3	2,2	-0,4
4. Autres recettes	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	-0,1
Dépenses	18,3	18,4	18,0	17,8	17,7	17,6	17,4	17,3	-1,1
1. Dépenses de consommation, dont	5,8	5,9	5,9	5,9	6,0	6,0	6,1	6,1	+0,2
- transferts pour soins de santé	5,1	5,2	5,2	5,2	5,3	5,4	5,4	5,5	+0,2
2. Prestations de sécurité sociale en espèces:	12,3	12,1	11,8	11,6	11,4	11,2	11,1	10,8	-1,3
- pensions	6,2	6,1	6,0	6,0	5,9	5,8	5,8	5,7	-0,4
- maladie et invalidité	1,2	1,2	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	-0,1
- allocations familiales	1,6	1,6	1,6	1,5	1,5	1,5	1,4	1,4	-0,2
- chômage	2,6	2,5	2,4	2,3	2,2	2,1	2,1	2,0	-0,6
- autres prestations de sécurité sociale	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,0
3. Autres dépenses	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,0
C.N.F. (+) ou B.N.F. (-)	0,4	0,4	0,3	0,2	0,2	0,3	0,4	0,6	+0,1
Croissance réelle en % (déflateur: indice des prix de détail):									
Transferts pour soins de santé	4,0	5,1	2,4	4,2	3,9	3,5	3,6	3,5	3,5
Prestations de sécurité sociale en espèces	1,3	0,7	-0,1	1,3	1,0	0,8	1,1	0,6	0,8

a. Outre les régimes budgétaires traditionnels, le compte des administrations de sécurité sociale, en SEC95, comprend les pensions à charge du régime de capitalisation, le régime commun de pension des pouvoirs locaux, les régimes spécifiques d'allocations familiales, d'accidents du travail et de maladies professionnelles des membres du personnel des administrations provinciales et locales, les prestations de l'Office de Sécurité sociale d'outre-mer et des fonds de sécurité d'existence et fermeture d'entreprises.

 $^{1. \}quad \text{Système européen des comptes nationaux 1995 ou SEC 1995, couramment abrégé SEC95}.$

La sécurité sociale en équilibre

L'important surplus enregistré par la sécurité sociale en 1999 (42 milliards de francs) comprend les 14 milliards de francs à rembourser par les entreprises suite à la régularisation des opérations Maribel bis et ter (cf "autres recettes" dans le tableau) et qui, conformément aux règles du SEC95, sont entièrement comptabilisés en 1999 (année de la décision de la Cour de Justice européenne, même si les autorités nationales acceptent un étalement des remboursements).

Malgré de nouvelles réductions de cotisations en 2000 (pour un montant de 50 milliards de francs, dont 43 milliards de cotisations patronales et 16,8 milliards de cotisations personnelles)¹, la capacité de financement de la sécurité sociale s'élève encore à 28 milliards de francs étant donné le recul réel de 0,1% des prestations en espèces (déflateur: indice des prix de détail): une baisse de 3,5% pour les dépenses de chômage, de 2,7% pour les maladies professionnelles et de 0,1% pour les allocations familiales, alors que les pensions ne progressent que de 0,8% (deuxième étape dans le relèvement de l'âge de la pension et de la fraction de carrière pour les femmes). L'on suppose que la norme de croissance des transferts pour les soins de santé sera respectée en 2000.

A moyen terme, la capacité de financement devrait s'accroître pour atteindre 67 milliards de francs en 2005, soit 0,6% du PIB, en supposant qu'aucune nouvelle réduction des cotisations n'intervient à partir de 2002 et que les revenus de remplacement ne bénéficient pas de nouveaux avantages et ne font pas l'objet d'adaptations au bien-être, hormis l'adaptation du plafond salarial prévue dans le régime des pensions des salariés². Ce solde tient compte du surcroît de dépenses pour la sécurité sociale suite à l'opération de régularisation des sans-papiers³, ainsi que de l'accord fédéral en faveur des infirmiers, soignants et autre personnel paramédical du non-marchand.

Les recettes reculent de 1% du PIB

Les recettes de la sécurité sociale, abstraction faite des montants à recouvrer dans le cadre du remboursement Maribel, reculent de 0,7 point du PIB entre 1999 et 2001 et de 0,2 point du PIB entre 2001 et 2005.

En dépit de l'augmentation sensible de la masse salariale brute dans le secteur privé, de 3,8% en 2000 et de 2,9% en 2001 hors indexation, les nouvelles réductions de cotisations sociales conduisent à une baisse des recettes de cotisations, de 13,9% du PIB en 1999 à 13,3% en 2001. Les réductions de cotisations dans le cadre du "Maribel social" n'interviennent pas ici: dans le nouveau SEC, elles sont traitées comme des subventions salariales de la sécurité sociale octroyées aux entreprises (cf autres dépenses).

^{1.} Le Maribel social et les Programmes de réinsertion professionnelle ne sont pas inclus dans ce montant

^{2.} Conformément à l'AR du 23 décembre 1996, le plafond salarial pris en considération pour le calcul de la pension des salariés est lié à la croissance des salaires conventionnels. La pension étant calculée sur la base des salaires plafonnés de l'ensemble de la carrière, ce n'est qu'à terme que l'augmentation du plafond salarial entraînera une dépense supplémentaire d'ampleur significative. Par ailleurs, l'AR prévoit la possibilité d'accorder des adaptations au bien-être sélectives aux personnes déjà pensionnées. Vu l'hypothèse du maintien d'une modération salariale jusqu'en 2005 dans la projection de référence, on supposera corrélativement qu'aucune adaptation au bien-être supplémentaire n'est accordée.

^{3.} cf note technique 6221-8522.

Les nouvelles réductions de cotisations sociales intervenues en 2000 sont partiellement compensées par l'augmentation des moyens du financement alternatif (cf point B).

Malgré une progression de la masse salariale brute dans le PIB à moyen terme, les recettes de cotisations restent stables en pour cent du PIB: d'une part, les nouveaux emplois sont créés dans le secteur des services où la pression parafiscale est plus faible que dans l'industrie manufacturière et, d'autre part, le nombre d'emplois régresse dans l'industrie et dans le secteur de l'énergie.

Les subventions octroyées par le pouvoir fédéral, chaque année adaptées à l'évolution des prix, passent de 2,6% du PIB en 1999 à 2,2% en 2005, soit une perte de 0,4 point du PIB.

Les dépenses se réduisent de 1,1 pour cent du PIB

Alors que les transferts pour soins de santé progressent de 0,2 point du PIB de 1999 à 2005, les dépenses totales de la sécurité sociale reculent de 1,1 point du PIB. En effet, les dépenses de chômage diminuent de 0,6 point du PIB durant cette période, les dépenses de pension de 0,4 point du PIB, les allocations familiales de 0,2 point du PIB et les indemnités de maladie et d'invalidité de 0,1 point du PIB.

L'hypothèse de politique constante explique en partie ce ralentissement: les plafonds salariaux pour le calcul des allocations de chômage et des indemnités de maladie et d'invalidité ne sont pas adaptés en fonction de la croissance réelle des salaires, mais seulement indexés sur l'évolution des prix.

L'évolution des prestations de sécurité sociale en espèces est, dans la plupart des cas, le résultat d'une dynamique interne, encore modérée ces dernières années par des mesures d'économies structurelles¹. Par ailleurs, les créations d'emploi contribuent au tassement des prestations dans le PIB.

Les dépenses de chômage² passent de 2,5% du PIB en 1999 à 2,0% en 2005, en raison principalement de la baisse du nombre de chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi de 32.860 unités budgétaires en 2000 puis de 108.660 unités entre 2000 et 2005. Par contre, le nombre de chômeurs âgés s'accroît, du fait de l'influx des générations de l'après-guerre, lesquelles se caractérisent par un taux d'activité plus élevé, en raison notamment du relèvement de l'âge de la pension des femmes. La progression du taux d'activité des personnes âgées de 50 ans et plus, constatée depuis 1997, prolonge la tendance baissière du nombre de prépensionnés. Le nombre de travailleurs optant pour une interruption de carrière (surtout à mi-temps) augmente, encouragé entre autres par la prime octroyée par la Région flamande.

D'après des observations provisoires, les dépenses de soins de santé s'établiraient à 484,3 milliards de francs en 1999 (y compris 1,4 milliard de francs de retards de facturation). Compte tenu de la norme de croissance réelle de 2,5%, les dépenses de soins de santé ne devraient pas dépasser 502,3 milliards de francs en 2000. Sur

^{1.} cf chapitre 6, section D. 3, dans les Perspectives économiques 1999-2004.

^{2.} En SEC95, les dépenses de chômage comprennent les allocations octroyées aux diverses catégories de chômeurs indemnisés, la partie "allocation de chômage" des indemnités versées aux prépensionnés et les allocations d'interruption de carrière. L'activation des allocations de chômage est considérée comme une subvention salariale.

la période 2001-2005, la croissance réelle annuelle oscillerait entre 3,5 et 4%, soit 3,7% en moyenne (un dépassement de 1,2 point par rapport à la norme de croissance réelle) dont 2,7 points sont générés par la dynamique interne (croissance moyenne de la période 1995-2000 hors effet du vieillissement démographique), 0,57 point attribuable au vieillissement (poids croissant des personnes âgées avec des besoins médicaux plus importants, parmi lesquelles les VIPO qui bénéficient de tarifs de remboursement plus avantageux) et 0,43 point en raison des augmentations salariales et de la réduction du temps de travail récemment décidées dans le secteur fédéral de la santé.

Les autres dépenses représentent 0,3% du PIB à partir de 2000 dans cette projection de base. Elles englobent notamment la subvention salariale pour les Programmes de réinsertion professionnelle, les Programmes de transition professionnelle, les contractuels travaillant dans les hôpitaux et celle octroyée dans le cadre du "Maribel social" (cf chapitre 5, point D).

E. Communautés et Régions

Léger surplus budgétaire à court terme

Les Communautés et Régions présentent pour la première fois en 1998 un surplus budgétaire positif de 0,2% du PIB (tableau 32). Cette capacité de financement résulte d'un solde primaire de 0,5% du PIB et de charges d'intérêts de 0,3% du PIB.

De 0,5% du PIB en 1998, le solde primaire des Communautés et Régions passe à 0,8% du PIB en 1999. Cette forte progression résulte de la croissance des impôts transférés par le pouvoir fédéral (9,8% du PIB en 1999 contre 9,6% du PIB en 1998) alors que les dépenses primaires stagnent à 11,3% du PIB. Compte tenu de la stabilité des charges d'intérêts, la capacité de financement des Communautés et Régions s'améliore de 0,3 point du PIB, de 0,2% du PIB en 1998 à 0,5% du PIB en 1999.

Recettes en tassement dans le PIB Alors que la période 1989-1999 était caractérisée par une augmentation de la redistribution des moyens du niveau fédéral vers les niveaux communautaire et régional, la croissance des impôts transférés aux Communautés et Régions est ralentie à partir de 2000, du fait de l'entrée en application du régime définitif de la loi de financement. De 9,8% du PIB en 1999, les impôts transférés baissent régulièrement pour ne plus représenter que 9,1% du PIB en 2005 (cf la section B).

Les impôts propres subissent également un léger tassement en pour cent du PIB à l'horizon de la projection, du fait principalement de l'évolution des droits de succession. Par contre, les transferts du pouvoir fédéral autres que les impôts transférés sont en légère progression dans le PIB suite notamment aux accords de la Saint-Eloi (cf la section C). Au total, les recettes des Communautés et Régions passent de 12% du PIB en 1999 à 11,3% du PIB en 2005, soit une baisse de 0,8% du PIB.

 $^{1. \}quad \text{Hormis une augmentation sensible en 2001 par effet de rattrapage}.$

TABLEAU 32 - Compte des Communautés et Régions (en pour cent du PIB)

									Variations annuelles moyennes
	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	1992-1998 1999-2005
1. Solde primaire	0,5	0,8	0,5	0,7	0,5	0,4	0,4	0,4	
A. Recettes	11,8	12,0	11,7	11,9	11,6	11,5	11,4	11,3	
1. Recettes externes	10,9	11,2	10,8	10,9	10,7	10,5	10,4	10,3	
a. Recettes fiscales	10,8	11,0	10,7	10,8	10,5	10,4	10,3	10,2	
Impôts propres	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,1	1,1	1,1	
Impôts transférés par le pouvoir fédéral	9,6	9,8	9,5	9,6	9,4	9,3	9,2	9,1	
b. Recettes non fiscales	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	
2. Transferts des autres sous-secteurs publics ^a	0,9	0,8	0,9	0,9	0,9	1,0	1,0	1,0	
B. Dépenses primaires	11,3	11,3	11,2	11,1	11,1	11,1	11,0	10,9	
1. Dépenses primaires finales	8,3	8,3	8,3	8,2	8,2	8,2	8,2	8,2	
a. Dépenses directes	4,8	4,8	4,8	4,7	4,7	4,7	4,6	4,6	
- Rémunérations	3,7	3,7	3,6	3,6	3,5	3,5	3,5	3,4	
- Achats nets de biens et services	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7	
- Formation brute de capital	0,6	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	
b. Transferts	3,5	3,5	3,5	3,5	3,6	3,6	3,6	3,6	
- Aux ménages et isbl	2,2	2,2	2,2	2,2	2,3	2,3	2,3	2,4	
- Aux entreprises	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,2	1,2	1,2	
- Au reste du monde	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
2. Transferts aux autres sous-secteurs publics ^b	3,0	3,0	2,9	2,9	2,9	2,8	2,8	2,7	
2. Charges d'intérêts	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	
3. C.N.F (+) ou B.N.F (-)	0,2	0,5	0,3	0,5	0,3	0,3	0,2	0,2	
Taux de croissance réel des recettes ^c	5,2	4,3	0,2	4,2	0,4	1,6	1,6	1,6	4,3 2,0
Dont recettes externes ^d	4,8	4,5	-0,5	4,2	0,1	1,4	1,4	1,4	4,0 1,7
Taux de croissance réel des dépenses ^b	2,4	2,0	2,3	2,3	2,3	2,2	2,2	1,8	2,6 2,1
Dont dépenses primaires finales	2,4	2,3	2,9	2,6	2,6	2,5	2,6	2,1	3,1 2,5

a. Y compris intérêts sur la dette du pouvoir fédéral.

b. Y compris cotisations aux autres sous-secteurs publics.

c. Déflateur: indice des prix de détail.

d. Y compris les impôts transférés par le pouvoir fédéral.

Dépenses en tassement dans le PIB

Hormis les impulsions budgétaires clairement identifiées et qui sont dès lors intégrées à la projection¹, les perspectives en matière de dépenses reposent sur l'hypothèse prudente de politique constante à moyen terme, ce qui se traduit par la prolongation des évolutions tendancielles observées au cours des dernières années.

Cette hypothèse prudente conduit, en projection, à un taux de croissance réel moyen des dépenses supérieur à celui des recettes. Les investissements des Communautés et Régions sont quasiment stables en pour cent du PIB, les achats nets de biens et services progressent très légèrement, de même que les transferts aux ménages (qui comprennent les pensions). Par contre, les transferts aux entreprises sont en très léger tassement. Les dépenses de rémunérations reculent sensiblement, de 3,7% du PIB en 1999 à 3,4% du PIB en 2005, en raison de l'évolution du nombre d'enseignants suite à la baisse de la population scolaire. Les transferts aux autres sous-secteurs publics (notamment aux pouvoirs locaux) sont également en tassement, de 3% du PIB en 1999 à 2,7% du PIB en 2005. Au total, les dépenses primaires des Communautés et Régions passent de 11,3% du PIB en 1999 à 10,9% du PIB en 2005, soit une baisse de 0,3% du PIB.

Léger surplus budgétaire à moyen terme

Compte tenu de l'évolution des recettes et des dépenses primaires, le solde primaire des Communautés et Régions se stabilise à 0,4% du PIB à moyen terme, en léger recul pas rapport au début de la période de projection. Le léger tassement des charges d'intérêts en pour cent du PIB amortit quelque peu l'effet de ce recul sur la capacité de financement des Communautés et Régions qui atteint 0,2% du PIB en fin de période. Dans le cadre des hypothèses de cette projection, la norme minimum d'équilibre budgétaire à moyen terme prescrite par le Conseil supérieur des Finances est donc respectée par les Communautés et Régions considérées dans leur globalité.

Comme par exemple le transfert au pouvoir fédéral en compensation de l'allégement de l'impôt des personnes physiques des contribuables flamands à partir de 2000 et le coût de l'accord de refinancement du secteur social flamand conclu fin mars 2000.

F. Pouvoirs locaux

Les perspectives de finances publiques des pouvoirs locaux qui ressortent de cette projection se détériorent à moyen terme. La capacité de financement de 0,2% de PIB¹ disparaît dès 1999. Le solde reste équilibré pendant 5 années puis devient négatif à partir de 2004 pour atteindre -0,3% de PIB en 2005. Cette évolution est fortement conditionnée par l'évolution cyclique des investissements publics dont le taux de croissance augmente fortement en année préélectorale (1999 et 2005, cf tableau 33) mais se tasse ensuite jusqu'à devenir négatif (surtout l'année suivant les élections).

TABLEAU 33 - Compte des pouvoirs locaux (en pour cent du PIB)

										annuelles ennes
	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	1993-1998	2000-2005
1. Solde primaire	0,7	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	0,2	0,0		
A. Recettes	5,8	5,8	5,8	5,7	5,6	5,6	5,5	5,4		
1. Recettes externes	2,8	2,8	2,8	2,7	2,7	2,7	2,6	2,6		
a. Recettes fiscales	2,2	2,2	2,3	2,2	2,1	2,1	2,1	2,1		
b. Recettes non fiscales	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5		
2. Transferts des secteurs publics ^a	3,1	3,0	3,0	3,0	2,9	2,9	2,9	2,8		
a. des Communautés et Régions	2,5	2,5	2,4	2,4	2,4	2,3	2,3	2,2		
b. des autres secteurs publics	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6		
B. Dépenses primaires en pour cent du PIB	5,2	5,4	5,5	5,3	5,3	5,3	5,3	5,5		
1. Formation brute de capital	0,7	0,9	0,9	0,7	0,7	0,7	0,7	0,9		
2. Autres dépenses primaires	4,4	4,5	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6		
a. Frais de fonctionnement	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	2,9	2,9	2,9		
c. Transferts aux ménages et isbl	0,9	1,0	1,0	1,1	1,1	1,1	1,2	1,2		
d. Transferts aux entreprises	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1		
e. Transferts aux secteurs publics ^a	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4		
2. Charges d'intérêts	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3		
3. C.N.F (+) ou B.N.F (-)	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,3		
dont, épargne courante	0,2	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,1		
Recettes: taux de croissance réel ^b , dont	1,0	2,4	2,9	0,3	1,6	1,5	1,6	1,5	2,3	1,6
- fiscales	-0,1	3,9	4,1	-1,8	1,6	1,6	1,7	1,7	4,2	1,5
- transferts des Communautés et Régions	2,5	0,7	0,7	1,2	1,0	1,1	1,0	0,8	1,2	1,0
- transferts des autres sous-secteurs publics	5,0	4,0	8,6	2,5	3,3	2,4	2,5	2,3	2,5	3,6
Dépenses primaires: taux de croissance réel ^b	3,2	7,4	3,6	0,1	1,7	2,9	3,4	5,2	2,6	2,8
- Formation brute de capital	5,1	20,1	6,5	-17,9	-6,8	4,7	9,0	25,0	2,6	3,4
- Autres	2,9	5,3	3,1	3,7	3,1	2,6	2,6	2,1	2,7	2,9

a. Y c. cotisations, impôts et revenus d'intérêts entre sous-secteur publics.

b. Déflateur: indice des prix de détail.

^{1.} Qui sera vraisemblablement ramené à 0.1% dans la prochaine version des comptes nationaux suite aux adaptations connues actuellement (cf note de page 1 à la section A).

Même en faisant abstraction des investissements, la situation des pouvoirs locaux se détériore à moyen terme: leur épargne courante devient négative à partir de 2004. Ceci découle du fait que la croissance des dépenses primaires, hors investissements, reste soutenue (2,8% en moyenne annuelle en termes réels, de 1999 à 2005, soit 0,2% de plus qu'au cours de la période 1992-1998)¹ alors que celle des recettes est nettement plus faible (1,6% en moyenne, soit 0,7% de moins qu'au cours des années 1992 à 1998).

L'accélération de la croissance des dépenses courantes est surtout attribuable aux transferts aux ménages qui comprennent essentiellement les dépenses des CPAS. Ces transferts qui sont déjà en expansion rapide seront, en outre, majorés dès 2000, mais surtout à partir de 2001, par un supplément d'interventions suite aux régularisations des sans-papiers. Rappelons néanmoins que ce supplément est à charge du pouvoir fédéral. Il trouve donc sa contrepartie dans une augmentation des transferts reçus du pouvoir fédéral et n'affecte pas le solde des pouvoirs locaux. Un autre élément grève également les dépenses des pouvoirs locaux: les hausses de rémunérations qui découlent de la phase finale de la revalorisation des barèmes de la fonction publique et des possiblités d'évolutions de carrière ouvertes au personnel des communes wallonnes².

Le tassement des recettes des pouvoirs locaux est imputable aux transferts en provenance des Communautés et Régions (baisse de 0,3% de PIB de 1999 à 2005), mais également aux recettes fiscales (baisse de 0,1% de PIB). Si, pour les premiers, la projection s'écarte peu des tendances du passé (un taux de croissance réel de 1,0 en moyenne annuelle de 1999 à 2005 au lieu de 1,2% de 1992 à 1998), l'évolution des recettes fiscales contraste avec celle du passé récent avec un taux de croissance de 1,5% en moyenne au cours de la période de projection au lieu de 4,2 entre 1992 et 1998. Pour les additionnels à l'impôt des personnes physiques, la croissance reste soutenue (3,1%, en moyenne annuelle, comme sur la période antérieure), mais c'est au niveau des additionnels au précompte immobilier que la rupture apparaît: ils n'évoluent plus en termes réels en projection alors que de 1992 à 1998, ils ont augmenté (suite notamment à des majorations de taux) de 4,9% en moyenne annuelle.

A politique inchangée, dans le contexte de cette projection, l'équilibre des comptes courants des pouvoirs locaux, ne serait donc plus atteint à partir de 2004.

Le taux de croissance des dépenses de 1999 doit être exclu de la comparaison car le niveau des dépenses de 1999 est redressé de 8 milliards en anticipation d'une correction qui sera apportée de manière rétroactive au compte des pouvoirs locaux des prochains comptes nationaux (hausse des subventions et des transferts aux ISBL).

cf Bureau fédéral du Plan, note DG-ML-6215/8515, "Hypothèses de croissance réelle des rémunérations du secteur public de 2000 à 2005", 24 mars 2000.



Marges budgétaires et scénarios de baisse des prélèvements obligatoires

La réduction des charges d'intérêts et l'augmentation du surplus primaire, à politique constante, permettent de dégager des marges budgétaires telles que définies par le Programme de stabilité de la Belgique 2000-2003 et par le Pacte de stabilité européen. A politique constante, ces marges atteignent 0,8% du PIB en 2002 et 2,2% du PIB en 2005. La réduction des charges d'intérêts contribue aux deux tiers de ce résultat.

Les perspectives budgétaires ont également été étudiées dans deux scénarios d'affectation partielle des marges à une baisse des prélèvements obligatoires. Le premier scénario évalue les effets d'un démantèlement progressif complet de la contribution complémentaire de crise (ccc) payée par les ménages. Dans ce cas, la capacité de financement de l'ensemble des administrations publiques recule de 0,3% du PIB en 2005 par rapport à la projection de référence; les marges budgétaires restantes s'établissent à 1,9% du PIB en 2005. Cette mesure permet en outre de stabiliser le coin salarial, du moins jusqu'en 2003.

Au démantèlement de la ccc payée par les ménages s'ajoute, dans le second scénario, une réduction structurelle des cotisations patronales de sécurité sociale à partir d'avril 2002, pour un montant identique à celle déjà ajoutée à partir d'avril 2000 par le gouvernement actuel. Dans ce cas, la capacité de financement est réduite de 0,4% du PIB en 2005 par rapport à la projection de référence et les marges budgétaires restantes s'établissent à 1,8% du PIB. L'effet additionnel de la réduction des cotisations de sécurité sociale sur les marges budgétaires est donc moindre que l'effet du démantèlement de la ccc, en raison d'effets de retour plus importants. Par ailleurs, dans ce deuxième scénario, le coin salarial est significativement réduit jusqu'en 2003, mais progresse à nouveau ensuite.

A. Marges budgétaires dans la projection de référence

Programme de stabilité de la Belgique et Pacte européen de stabilité et de croissance La Belgique a déposé fin 1999 son Programme de stabilité 2000-2003. Ce programme s'inscrit largement dans la ligne du Programme de l'année précédente, à savoir le maintien d'un surplus primaire de l'ensemble des administrations publiques d'au moins 6% du PIB, devant conduire à moyen terme à l'équilibre budgétaire. La trajectoire prévue dans le nouveau Programme de Stabilité est la suivante: un déficit de 0,5% du PIB en 2001, l'équilibre budgétaire en 2002 puis une capacité de financement de 0,2% du PIB en 2003 qui correspondrait à une stabilisation de la dette en termes nominaux¹.

Sur base de l'hypothèse que le montant net des nouveaux octrois de crédit et participations s'élèverait à 0,2% du PIB en 2003.

Après 2003, l'objectif d'un surplus budgétaire de 0,2% du PIB est supposé maintenu. Cet objectif est conforme aux recommandations du Pacte européen de stabilité et de croissance qui impose le respect d'un équilibre structurel à moyen terme. En ce sens, les éventuels bonis (malis) budgétaires conjoncturels qui apparaîtraient après 2003 devraient être déduits des (ajoutés aux) marges budgétaires disponibles, de sorte à assurer le jeu des stabilisateurs automatiques.

Marges budgétaires

Le tableau 34 donne les marges budgétaires à partir de 2001, soit l'écart entre la capacité de financement qui ressort de la projection de référence et l'objectif de trajectoire sus-mentionné. Les bonis conjoncturels¹ sont négligeables à partir de 2004, du fait de la proximité du taux de croissance du PIB avec son taux de croissance tendanciel, et ne sont donc pas distingués. Les marges sont calculées à politique constante, c'est-à-dire dans l'hypothèse où elles ne sont pas utilisées².

TABLEAU 34 - Marges budgétaires à politique constante

	2001	2002	2003	2004	2005
Pour cent du PIB					
1. Surplus primaire	6,7	6,9	7,2	7,3	7,5
2. Charges d'intérêts	6,5	6,2	5,8	5,4	5,1
3. Capacité de financement (1-2)	0,2	0,8	1,3	1,9	2,4
4. Capacité de financement objectif	$(-0,5)^3$	0,0	0,2	0,2	0,2
5. Marges budgétaires (3-4)	$(0,7)^3$	0,8	1,1	1,7	2,2
Milliards de francs					
1. Surplus primaire	689	738	794	846	903
2. Charges d'intérêts	667	658	646	630	613
3. Capacité de financement (1-2)	21	81	149	217	290
4. Capacité de financement objectif	(-51) ³	0	22	23	24
5. Marges budgétaires (3-4)	$(73)^3$	81	126	193	266

En 2002³, les marges totales s'établissent à 0,8% du PIB ou 81 milliards de francs, c'est-à-dire la capacité de financement des administrations publiques. En 2003, l'objectif d'un surplus de 0,2% du PIB laisse des marges totales à concurrence de 1,1% du PIB ou 126 milliards de francs.

Au sens du Conseil supérieur des finances, les bonis conjoncturels sont calculés sur base d'une élasticité du taux de surplus primaire à l'écart entre le taux de croissance réel du PIB et du PIB tendanciel, écart quasiment nul à moyen terme dans la projection de référence.

^{2.} Il s'agit donc des marges totales ou cumulées. Si les marges disponibles devaient être utilisées au fur et à mesure de leur apparition (pour financer des dépenses ou réduire des recettes), les nouvelles marges annuelles seraient données par la variation annuelle des marges totales du tableau 34, augmentée d'environ un tiers. Ce tiers correspond à l'effet induit de l'utilisation des marges sur les recettes et les dépenses publiques, et donc sur les marges elles-mêmes, dans un scénario où la relance économique résulterait de l'affectation des marges proportionnellement aux principaux postes de recettes et de dépenses primaires (cf Bureau fédéral du Plan, "Perspectives économiques 1999-2004", avril 1999).

^{3.} Les marges en 2001 présentent peu d'intérêt dans la mesure où elles sont calculées par rapport à un objectif de déficit intermédiaire déjà dépassé en 2000.

En 2005, les marges cumulées atteignent 2,2% du PIB ou 266 milliards de francs. De 2001 à 2005, le surplus primaire s'accroît de 0,8% du PIB et les charges d'intérêts reculent de 1,4% du PIB de sorte que la capacité de financement augmente de 2,2% du PIB. Dès lors, la baisse des charges d'intérêts contribue environ aux deux tiers de la formation des marges en pour cent du PIB jusqu'en 2005.

L'on remarquera que, dans un scénario où les nouvelles marges annuelles seraient utilisées, le surplus primaire de l'ensemble des administrations se maintiendrait aux environs de 6% du PIB jusqu'en 2003. Par contre, à partir de 2004, la réalisation d'un excédent budgétaire de 0,2% du PIB ramènerait le surplus primaire en deçà de 6% du PIB, compte tenu de l'importante réduction des charges d'intérêts à moyen terme.

Par ailleurs, la réalisation de la trajectoire prévue dans le Programme de Stabilité, à savoir un équilibre budgétaire en 2002 et un surplus de 0,2% du PIB en 2003 correspondrait à un déficit structurel de 0,1% du PIB en 2002 et à l'équilibre structurel en 2003 (cf chapitre VI, section A).

B. Les perspectives budgétaires dans deux scénarios de baisse des prélèvements obligatoires

 Démantèlement complet de la contribution complémentaire de crise payée par les ménages

La contribution complémentaire de crise (CCC) consiste en un additionnel de 3% à l'impôt sur le revenu des ménages et des sociétés, introduit lors de l'exercice d'imposition 1994. La projection de base intègre la réduction d'un point de la CCC (de 3% à 2%) pour les personnes physiques à bas revenus à partir de l'exercice d'imposition 2000.

La variante présentée ici suppose le démantèlement complet de la CCC payée par les ménages, selon les modalités pressenties au moment où l'éventualité de ce démantèlement complet a été annoncée¹. Une réduction d'un point supplémentaire interviendrait chaque année de sorte que la CCC disparaîtrait au bout de trois exercices d'imposition. Ce processus a démarré lors de l'exercice 2000 pour les bas revenus; il débuterait lors de l'exercice 2001 pour les revenus moyens et lors de l'exercice 2002 pour les revenus supérieurs². Compte tenu de ce timing, le démantèlement complet de la CCC s'étalerait sur cinq exercices d'imposition. Les barèmes du précompte professionnel seraient adaptés à chaque fois qu'une catégorie de revenus se trouve totalement exonérée de la CCC.

^{1.} Conseil des Ministres du 12 octobre 1999.

^{2.} Ces trois catégories de revenus sont déterminées par les limites de 850 000 francs et 1 250 000 francs de revenu imposable.

Le tableau 35 donne le coût ex ante de ce démantèlement, par exercice d'imposition et par année au sens de la comptabilité nationale¹, en différences avec la projection de référence.

TABLEAU 35 - Impact budgétaire ex ante du démantèlement complet de la ccc payée par les ménages (en milliards de francs)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Impôt par année des revenus (exercice d'imposition t+1)	-4,2	-15,4	-25,4	-34,0	-35,8	-37,6
Recettes fiscales	0,0	-7,0	-17,9	-42,1	-42,7	-37,3
dont précompte professionnel	0,0	-5,6	-11,8	-31,0	-32,6	-34,2
dont rôles	0,0	-1,4	-6,1	-11,1	-10,1	-3,1

Effets macroéconomiques

Le démantèlement complet de la CCC à charge des ménages produit un effet de relance de l'économie, via un relèvement du revenu disponible réel des particuliers (tableau 36). A moyen terme, le PIB est relevé de 0,1 à 0,2% du fait d'une hausse de la consommation privée et des investissements en logements, compensée par une hausse des importations. Les excédents d'exploitation des entreprises sont sensiblement relevés et l'emploi progresse de 3 700 unités. L'évolution des prix est peu affectée par la mesure, de même que les taux de salaire qui sont contraints par l'application de la norme salariale.

TABLEAU 36 - Effets macroéconomiques du démantèlement complet de la CCC payée par les ménages (en pour cent, sauf mention contraire)

	2001	2002	2003	2004	2005
Consommation privée	0,07	0,18	0,41	0,48	0,47
Investissements des entreprises	0,03	0,08	0,19	0,18	0,16
Investissements en logements	0,00	0,07	0,16	0,37	0,36
Demande intérieure totale	0,04	0,12	0,28	0,32	0,31
Exportations de biens et services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Importations de biens et services	0,02	0,06	0,14	0,16	0,15
PIB	0,02	0,06	0,15	0,16	0,15
Prix de la consommation privée	0,00	0,00	0,01	0,01	0,02
Emploi (milliers)	0,46	1,29	3,06	3,70	3,70
Revenu disponible réel des particuliers	0,12	0,29	0,66	0,66	0,55
Excédents bruts d'exploitation réels des entreprises	0,04	0,10	0,22	0,24	0,22

Bien que d'ampleur insuffisante pour compenser l'effet haussier de la progressivité de l'impôt sur la composante fiscale du coin salarial (tableau 37), le démantèlement complet de la CCC permet néanmoins de stabiliser le coin salarial total à 52,7% du coût salarial jusqu'en 2003, soit un recul de 0,4 point par rapport à la projection de référence (tableau 27). Au delà, le coin salarial reste en augmentation pour s'établir à 53,1% du coût salarial en 2005 (contre 53,5% dans la projection de référence), la composante fiscale du coin salarial atteignant 20,2% du coût salarial en 2005 (20,7% dans la projection de référence).

L'année comptable, en SEC 95, couvre les réalisations budgétaires de février à janvier pour les précomptes professionnels et de mars à février pour les rôles. Cette méthode vise à "transactionnaliser" les recettes fiscales.

TABLEAU 37 - Coin salarial dans le secteur des entreprises en cas de démantèlement complet de la CCC payée par les ménages (en pour cent du coût salarial)

2002 0 100,0 6 18,5 2 2,2	100,0	2004 100,0 18,4	2005 100,0 18,5
5 18,5	18,5	18,4	•
,	•	•	18,5
2,2	22		
	- 2,2	2,2	2,1
4,0	4,0	3,9	3,9
2 75,3	75,4	75,5	75,5
8,4	8,4	8,4	8,4
5 19,6	19,8	20,0	20,2
3 47,3	47,3	47,1	46,9
52,7	52,7	52,9	53,1
7 48,7	48,8	49,0	49,2
	75,3 75,3 8 8,4 6 19,6 8 47,3 7 52,7	4,0 75,3 75,4 8 8,4 19,6 19,8 47,3 52,7 52,7	4,0 4,0 3,9 75,3 75,4 75,5 8 8,4 8,4 8,4 6 19,6 19,8 20,0 8 47,3 47,1 5 52,7 52,7 52,9

Effets budgétaires

L'effet positif du démantèlement complet de la CCC sur la croissance économique entraîne des effets de retour limités mais positifs sur le compte de l'Etat (tableau 38). Les impôts sur les produits sont sensiblement relevés, de même que les impôts courants sur le revenu des sociétés et les cotisations de sécurité sociale. Les transferts courants sont légèrement réduits du fait de la baisse des allocations de chômage. Au total, compte tenu d'une baisse de 35 milliards de francs des impôts courants à charge des ménages en 2005, le solde primaire n'est dégradé que de 27 milliards de francs. Par contre, la capacité de financement des administrations publiques recule de 32 milliards de francs, compte tenu de la baisse moins rapide des charges d'intérêts dans cette variante.

TABLEAU 38 - Effets du démantèlement complet de la CCC payée par les ménages sur le compte des administrations publiques (en milliards de francs)

	2001	2002	2003	2004	2005
1. Solde primaire	-5,8	-14,3	-33,5	-32,3	-26,8
A. Recettes consolidées	-5,9	-14,5	-34,0	-32,8	-27,2
1. Fiscales	-6,0	-15,1	-35,3	-34,5	-29,0
a. Impôts courants à charge des ménages	-6,8	-17,3	-40,6	-40,8	-35,3
b. Impôts courants à charge des sociétés	0,2	0,6	1,3	1,5	1,5
c. Impôts sur les produits	0,6	1,6	3,8	4,6	4,6
d. Autres	0,0	0,1	0,1	0,2	0,2
2. Cotisations de sécurité sociale	0,2	0,5	1,2	1,6	1,7
3. Autres recettes	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
B. Dépenses primaires finales	-0,1	-0,2	-0,6	-0,6	-0,4
1. Frais de fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2. Transferts courants aux ménages	-0,1	-0,3	-0,6	-0,7	-0,7
a. Pensions	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
b. Soins de santé	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
c. Allocations de chômage	-0,1	-0,3	-0,8	-1,0	-1,0
d. Autres	0,0	0,0	0,1	0,2	0,2
3. Autres transferts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
4. Formation brute de capital	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2
2. Charges d'intérêts	-0,1	0,1	1,7	3,5	5,0
3. Capacité de financement	-5,7	-14,4	-35,2	-35,7	-31,8

Le tableau 39 donne les marges budgétaires dans l'hypothèse d'un démantèlement complet de la CCC. En 2002, les marges budgétaires s'établissent à 0,6% du PIB (0,8% du PIB dans la projection de référence), soit 66 milliards de francs (81 milliards de francs dans la projection de référence). En 2005, les marges cumulées atteindraient 1,9% du PIB (2,2% du PIB dans la projection de référence) ou 234 milliards de francs (266 milliards de francs dans la projection de référence).

TABLEAU 39 - Marges budgétaires totales à partir de 2002 en cas de démantèlement complet de la ccc payée par les ménages

	2002	2003	2004	2005
Pour cent du PIB				
1. Surplus primaire	6,8	6,8	7,0	7,2
2. Charges d'intérêts	6,2	5,8	5,5	5,1
3. Capacité de financement (1-2)	0,6	1,0	1,6	2,1
4. Capacité de financement objectif	0,0	0,2	0,2	0,2
5. Marges budgétaires (3-4)	0,6	0,8	1,4	1,9
Milliards de francs				
1. Surplus primaire	724	761	814	876
2. Charges d'intérêts	658	647	633	618
3. Capacité de financement (1-2)	66	113	181	258
4. Capacité de financement objectif	0	22	23	24
5. Marges budgétaires (3-4)	66	91	158	234

2. Réduction supplémentaire des cotisations de sécurité sociale

La projection de base intègre le renforcement des réductions structurelles de cotisations de sécurité sociale introduites par le gouvernement actuel à partir d'avril 2000. Etant donné que la réduction forfaitaire par employé s'aligne ensuite progressivement sur la réduction par ouvrier, le montant total des réductions structurelles croît encore légèrement après 2001 (cf chapitre V). La projection de base ne suppose pas d'éventuels autres trains de réduction des cotisations sociales.

L'accord de gouvernement stipule cependant que "(...) A la fin de la deuxième année de la législature, cette mesure sera évaluée. La troisième année, un effort supplémentaire analogue sera réalisé en fonction de la marge disponible si les effets d'emploi et les effets de retour prévus sont réalisés".

La variante présentée ici suppose que le gouvernement répète effectivement l'opération. La réduction supplémentaire porte sur un montant de 32,4 milliards de francs en base annuelle, c'est-à-dire un montant identique à celui ajouté par le gouvernement actuel aux réductions structurelles déjà planifiées antérieurement pour la période avril 2000 - mars 2001 (15,7 milliards de francs).

L'on suppose que la mesure intervient en avril 2002 ce qui, par rapport à la projection de base, entraîne une augmentation supplémentaire des réductions structurelles de 24,3 milliards de francs en 2002 et de 8,1 milliards de francs en 2003. La mesure est traitée de façon la plus neutre possible, le surcroît de réduction forfaitaire des cotisations étant supposé identique pour tous les travailleurs.

La réduction des cotisations patronales de sécurité sociale pourrait entraîner une hausse des salaires bruts qui resterait compatible avec une évolution du coût salarial respectant la norme macroéconomique (cf chapitre V). Une telle hausse réduirait, ou même annulerait, l'impact de l'opération sur le coût salarial. Dans le souci de présenter un scénario prudent du point de vue des effets de retour sur les finances publiques, la variante ne prend pas en compte cet éventuel effet sur la formation des salaires.

Effets macroéconomiques

La réduction du coût du travail à partir de 2002 conduit à un relèvement des excédents d'exploitation (tableau 40), un tassement des prix, une augmentation de l'emploi (8200 unités en 2005) et une hausse des investissements des entreprises. La hausse de l'emploi ainsi que l'effet déflatoire de la mesure contribuent à relever sensiblement le revenu disponible réel des particuliers, ce qui se répercute dans la consommation privée dès 2002 et dans les investissements en logements en fin de période. Le PIB est relevé de 0,1% en termes réels dès 2003.

TABLEAU 40 - Effets macroéconomiques de la réduction supplémentaire des cotisations de sécurité sociale (en pour cent, sauf mention contraire)

	2001	2002	2003	2004	2005
-Consommation privée	0,00	0,05	0,10	0,12	0,13
-Investissements des entreprises	0,00	0,07	0,15	0,20	0,22
-Investissements en logements	0,00	0,00	0,00	0,09	0,19
-Demande intérieure totale	0,00	0,05	0,09	0,11	0,12
-Exportations de biens et services	0,00	0,00	0,02	0,03	0,04
-Importations de biens et services	0,00	0,00	0,01	0,02	0,03
-PIB	0,00	0,05	0,09	0,12	0,13
-Prix de la consommation privée	0,00	-0,06	-0,12	-0,16	-0,18
-Emploi (milliers)	0,00	3,28	5,59	7,13	8,23
-Revenu disponible réel des particuliers	0,00	0,05	0,10	0,12	0,13
-Excédents bruts d'exploitation réels des entreprises	0,00	0,75	0,97	0,93	0,88

Les cotisations patronales légales passent de 18,6% du coût salarial en 2001 (tableau 41) à environ 17,9% après 2002, alors qu'elles restaient quasiment stables à 18,5% dans la projection de référence (tableau 27). Combinée au démantèlement complet de la CCC payée par les ménages, la réduction des cotisations de sécurité sociale entraîne une diminution de coin salarial total de 0,4 point entre 2000 et 2003 (contre une augmentation de 0,3 point dans la projection de référence). Le coin salarial remonte ensuite progressivement, sous l'effet de la progressivité de l'impôt et en l'absence de nouvelles réductions des cotisations sociales après 2003, pour retrouver en 2005 son niveau de 2000. Cependant, en 2005, le coin salarial reste inférieur de 0,8 point à son niveau dans la projection de référence.

TABLEAU 41 - Coin salarial dans le secteur des entreprises en cas de démantèlement complet de la CCC payée par les ménages et de réduction supplémentaire des cotisations de sécurité sociale (en pour cent du coût salarial)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
1. Coût salarial	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2. Cotisations patronales légales hors fictives	18,8	18,6	18,0	17,9	17,8	17,9
3. Cotisations patronales fictives	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,1
4. Cotisations patronales extra-légales	4,1	4,0	4,0	4,0	3,9	3,9
5. Salaires bruts (1-2-3-4)	74,9	75,2	75,7	76,0	76,0	76,0
6. Cotisations personnelles légales	8,3	8,3	8,4	8,4	8,4	8,4
7. Impôt	19,4	19,5	19,8	19,9	20,2	20,4
8. Revenu disponible y.c. cotisations personnelles libres (5-6-7)	47,2	47,3	47,6	47,6	47,4	47,2
9. Coin salarial (1-8)	52,8	52,7	52,4	52,4	52,6	52,8
pm: coin hors cotisations patronales extra-légales (9-4)	48,8	48,7	48,4	48,4	48,6	48,9

Effets budgétaires

Les effets positifs sur les excédents d'exploitation, l'emploi et la croissance économique entraînent des effets de retour globalement positifs pour les finances publiques. Les impôts à charge des ménages et des entreprises sont sensiblement relevés, mais les impôts sur les produits et la production reculent légèrement en raison du tassement des prix, qui contribue en outre à ralentir l'évolution des dépenses publiques (dont les dépenses publiques indexées: salaires et transferts sociaux). La progression de l'emploi accentue la baisse des allocations de chômage et modère la baisse des cotisations sociales (31 milliards de francs en 2005). Au total, la dégradation de la capacité de financement de l'ensemble des administrations publiques ne dépasse pas 19 milliards de francs en 2005.

TABLEAU 42 - Effets de la réduction supplémentaire des cotisations de sécurité sociale sur le compte des administrations publiques (en milliards de francs)

	2001	2002	2003	2004	2005
1. Solde primaire	0,0	-17,1	-21,1	-19,3	-18,0
A. Recettes consolidées	0,0	-19,9	-26,9	-27,5	-27,8
1. Fiscales	0,0	3,4	4,6	4,2	3,9
a. Impôts courants à charge des ménages	0,0	0,3	0,7	0,7	0,8
b. Impôts courants à charge des sociétés	0,0	3,4	4,4	4,2	4,0
c. Impôts sur les produits	0,0	-0,2	-0,4	-0,5	-0,5
d. Autres	0,0	-0,1	-0,2	-0,3	-0,4
2. Cotisations de sécurité sociale	0,0	-23,3	-31,3	-31,5	-31,4
3. Autres recettes	0,0	-0,1	-0,1	-0,2	-0,3
B. Dépenses primaires finales	0,0	-2,8	-5,8	-8,2	-9,8
1. Frais de fonctionnement	0,0	-0,5	-1,2	-1,7	-2,1
2. Transferts courants aux ménages	0,0	-1,8	-3,8	-5,5	-6,6
a. Pensions	0,0	-0,4	-1,0	-1,4	-1,8
b. Soins de santé	0,0	-0,2	-0,5	-0,9	-1,2
c. Allocations de chômage	0,0	-0,9	-1,6	-2,1	-2,4
d. Autres	0,0	-0,3	-0,7	-1,0	-1,2
3. Autres transferts	0,0	-0,2	-0,4	-0,6	-0,7
4. Formation brute de capital	0,0	-0,3	-0,4	-0,4	-0,5
2. Charges d'intérêts	0,0	0,3	0,6	0,8	0,9
3. Capacité de financement	0,0	-17,4	-21,7	-20,0	-18,8

Le tableau 43 donne les marges budgétaires totales qui subsistent dans l'hypothèse de la réduction supplémentaire des cotisations de sécurité sociale et d'un démantèlement complet de la CCC. En 2002, les marges budgétaires se montent à 0,5% du PIB (0,8% du PIB dans la projection de référence), soit 49 milliards de francs (81 milliards de francs dans la projection de référence). En 2005, les marges cumulées atteignent encore 1,8% du PIB (2,2% du PIB dans la projection de référence) ou 215 milliards de francs (266 milliards de francs dans la projection de référence).

TABLEAU 43 - Marges budgétaires totales à partir de 2002 en cas de démantèlement complet de la CCC payée par les ménages et de réduction supplémentaire des cotisations se sécurité sociale

	2002	2003	2004	2005
Pour cent du PIB				
1. Surplus primaire	6,6	6,7	6,9	7,1
2. Charges d'intérêts	6,2	5,8	5,5	5,1
3. Capacité de financement (1-2)	0,5	0,8	1,4	2,0
4. Capacité de financement objectif	0,0	0,2	0,2	0,2
5. Marges budgétaires (3-4)	0,5	0,6	1,2	1,8
Milliards de francs				
1. Surplus primaire	707	739	795	858
2. Charges d'intérêts	658	648	634	619
3. Capacité de financement (1-2)	49	92	161	239
4. Capacité de financement objectif	0	22	23	24
5. Marges budgétaires (3-4)	49	69	138	215



Energie et émissions de CO₂

Depuis le deuxième trimestre de 1999, les prix de l'énergie ont connu une très forte progression. En février 2000, le prix du baril de pétrole brut (qualité Brent) a atteint 27,8 dollars contre seulement 11,2 dollars au premier trimestre de 1999. On attend une faible diminution à partir d'avril 2000, le prix moyen du baril de pétrole brut s'établissant, en moyenne, à 23,4 dollars en 2000 et à 21,5 dollars en 2001. En raison de ces prix élevés à l'importation, le prix à la consommation d'énergie devrait progresser en moyenne de 3,9% par an sur la période 2000-2005, alors que la croissance annuelle de cet indice n'a pas dépassé 1,7% de 1990 à 1999. Compte tenu du niveau plus élevé des prix de l'énergie, la nouvelle projection à moyen terme prévoit une évolution maîtrisée de la consommation finale énergétique (1,2% en moyenne annuelle).

Les parts de l'électricité et du gaz dans la consommation finale continueraient à augmenter au détriment des combustibles liquides et solides. La baisse de l'intensité énergétique du PIB se verrait confirmée, surtout dans l'industrie. La croissance des émissions de CO_2 ne dépasserait plus 0,5% en moyenne annuelle. Cette évolution ne permet toutefois pas de rencontrer les objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre que la Belgique s'est engagée à respecter.

A. Evolution de l'intensité énergétique du PIB

1. Intensité énergétique du PIB

Croissance des consommations d'énergie...

Selon la nouvelle projection à moyen terme, la croissance annuelle attendue de la consommation finale énergétique¹ et celle de la consommation intérieure brute² d'énergie atteignent respectivement 1,2% et 1,1% pour la période 2000-2005, contre 2,4% et 2,1% pour la période 1990-1999. Ces évolutions confirment le découplage, déjà observé dans le passé, entre la croissance économique et celle de la consommation d'énergie.

L'élasticité de la consommation finale d'énergie au PIB ne serait plus que de 0,44 en projection. Historiquement, sur la période 1981-1999, cette élasticité était de 0,53.

Consommation finale énergétique: énergie livrée aux consommateurs (industrie, transports, services, ménages et agriculture) pour tous les utilisateurs énergétiques.

Consommation intérieure brute d'énergie: quantité d'énergie nécessaire pour satisfaire la consommation intérieure. Elle est calculée en additionnant la production primaire, les importations, les mouvements de stocks et en soustrayant les exportations et les soutes.

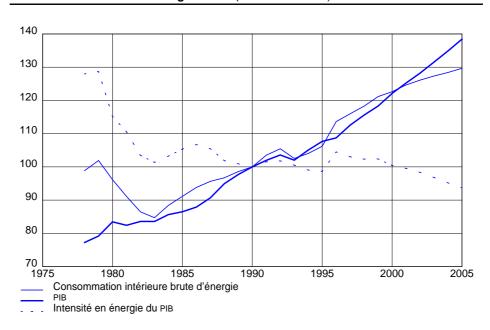
La Belgique reste toutefois un pays gros consommateur d'énergie. Selon les chiffres de la Commission européenne¹ pour 1998, la consommation intérieure d'énergie par habitant dans notre pays est plus élevée que dans les pays voisins.

TABLEAU 44 - Consommation énergétique intérieure brute par habitant (en tonne équivalent pétrole/habitant, 1998)

Belgique	Allemagne	France	Pays-Bas	Eur 15
5,50	3,95	3,95	4,77	3,59

...malgré une confirmation de la tendance à la baisse de l'intensité énergétique du PIR L'intensité énergétique du PIB (mesurée par le rapport entre la consommation intérieure brute d'énergie et le PIB) diminue de 1,5% entre 2000 et 2005. La baisse de l'intensité en énergie du PIB se confirme donc durant la période de projection et se renforce même par rapport à la période 1981-1999 (voir tableau 45). Cette évolution reflète, notamment, une baisse de l'importance relative des secteurs les plus intensifs en énergie (au profit des services moins énergivores). Elle traduit également une utilisation plus efficace de l'énergie, avec un recours accru aux technologies à faible consommation énergétique, cette dernière tendance étant renforcée par le prix plus élevé de l'énergie. Alors que le prix réel de l'énergie diminue en moyenne de 1,5% par an de 1981 à 1999, on prévoit une augmentation moyenne de 2,3% par an pour la période 2000-2005 (voir tableau 46).

FIGURE 13 - Intensité en énergie du PIB (indice 1990=100)



^{1.} Voir: Commission européenne, European Union Energy Outlook to 2020, novembre 1999

TABLEAU 45 - Evolution du PIB, des consommations d'énergie et de l'intensité énergétique (Taux de croissance annuels moyens)

	1981-1999	1981-1990	1991-1999	2000-2005
PIB	1,9	1,8	1,9	2,7
Consommation intérieure brute d'énergie (CIB)	1,2	0,4	2,1	1,1
Consommation finale énergétique	1,0	-0,4	2,4	1,2
Intensité énergétique du PIB (CIB rapportée au PIB)	-0,6	-1,4	0,2	-1,5

TABLEAU 46 - Evolution des prix à la consommation de l'énergie (Taux de croissance annuels moyens)

	1981-1999	1981-1990	1991-1999	2000-2005
Prix à la consommation de l'énergie ^a	1,6	1,8	1,7	3,9
Prix réel de l'énergie ^b	-1,5	-2,5	-0,3	2,3

a. prix moyen de tous les vecteurs énergétiques consommés sur le marché intérieur

2. Analyse sectorielle

L'évolution attendue de la consommation d'énergie n'est pas homogène; elle traduit des comportements sectoriels très différents (voir tableau 47).

Le secteur industriel

Alors que l'on prévoit une hausse de la consommation finale totale de 1,2% par an, la consommation finale de l'industrie ne progresserait que de 0,6% par an. Ces neuf dernières années, on a observé un taux de croissance annuel moyen de 2,0%. En 2005, la consommation industrielle devrait atteindre 14 Mtep, soit 34% seulement du total. En 1980, l'industrie représentait encore 40% de la consommation finale. Au cours de la période de projection, l'intensité énergétique de l'industrie diminuerait en moyenne de 2,2% par an.

Les modifications de la structure de la consommation énergétique industrielle déjà observées sont confirmées pour la période de projection: l'électricité et le gaz représentent 70% de la consommation en 2005 (la part de l'électricité dépassant les 25% et la part du gaz approchant les 45%). En 1980, la consommation industrielle se composait pour moitié de combustibles solides et liquides.

Secteur des transports

Dans le secteur des transports, on attend une croissance moyenne de la consommation (essentiellement des produits pétroliers) de 2,1% par an. C'est donc dans ce secteur que l'on prévoit la croissance la plus forte, supérieure à celle de la consommation finale totale. Cette évolution confirme les tendances antérieures (croissance soutenue de la demande du secteur des transports). La baisse d'intensité énergétique serait en moyenne de 0,5% par an dans le secteur en question.

b. prix de l'énergie divisé par le prix de la consommation privée

Secteur des services

Au cours de la période de projection, la consommation du secteur des services devrait progresser en moyenne de 0,8% par an et atteindre 6 Mtep, ce qui représente près de 15% de la consommation finale totale. La consommation de ce secteur augmenterait donc de plus de 30% depuis 1990. Le gaz et l'électricité devraient poursuivre leur progression au détriment des combustibles liquides.

Ménages

Alors que l'on a observé une croissance très soutenue de la consommation énergétique des ménages (en moyenne 3,4% par an) au cours de la période 1990-1999, la croissance attendue dans la période de projection serait plus modérée (en moyenne 1,1% par an). On sortirait en effet d'une période atypique, caractérisée par des températures plus basses au milieu des années 90 et des prix réels de l'énergie en chute depuis 1986. Le redressement des prix de l'énergie sur la période de projection permettrait de modérer à nouveau la demande d'énergie des ménages et l'intensité énergétique de ceux-ci diminuerait en moyenne de 1% par an.

Au cours de la période de projection, le gaz et l'électricité continueraient leur progression en se substituant aux combustibles liquides. La rapidité de cette substitution sera évidemment influencée par les prix relatifs de ces énergies.

TABLEAU 47 - Evolution de la demande finale énergétique par secteur (taux de croissance annuels moyens et structure en 2005)

	1981-1999	1981-1990	1990-1999	2000-2005	Structure en 2005
Ensemble de l'économie	1,0	-0,4	2,4	1,2	100,0
- Industrie	0,3	-1,2	2,0	0,6	34,2
- Transports	2,5	2,6	2,3	2,1	27,3
- Services ^a	1,3	-0,3	2,2	0,8	14,6
- Ménages	0,5	-1,9	3,4	1,1	23,8

a. y compris agriculture

Rapport entre la demande d'énergie des ménages (combustibles + électricité) et leur revenu disponible réel.

3. Analyse par catégorie de produits

Le tableau suivant présente l'évolution de la demande (en consommation intérieure brute et en consommation finale) par grande catégorie de produits énergétiques: combustibles solides, combustibles liquides, gaz, électricité, autres.

On note le tassement important des combustibles solides et liquides au bénéfice du gaz et de l'électricité (ou de la chaleur nucléaire dans le cas de la consommation intérieure brute).

En ce qui concerne les combustibles solides, on observe un tassement aussi bien en part qu'en volume consommé. La part de ce type de combustible baisse un peu plus rapidement dans le cas de la consommation intérieure brute, en raison du recul important de la demande des centrales électriques.

Le recul de la part des combustibles liquides est également assez sensible dans le cas de la consommation intérieur brute d'énergie: on est passé d'une part de 50,1% en 1980 à 39,1% en 1999. Cette part serait grosso-modo stabilisée en projection (mais baisserait encore légèrement dans le cas de la consommation finale d'énergie).

La consommation de gaz connaît une forte croissance, tant en volume qu'en part de marché, s'expliquant notamment (dans le cas de la consommation intérieure brute) par une forte pénétration des centrales au gaz (TGV et cogénération).

La part de l'électricité (ainsi que son niveau de consommation) est également en forte progression, tant sur la période observée qu'en projection. Enfin, la part des autres formes d'énergie (énergies renouvelables) reste très limitée, de l'ordre de 1,3% (pour la consommation intérieure brute d'énergie) en fin de période de projection.

TABLEAU 48 - Evolution de la structure de la consommation énergétique (en Mtep et en % du total de la consommation finale énergétique)

	Produits	Produits 1980			99 ^a	2005	
		Mtep	%	Mtep	%	Mtep	%
Consommation intérieure brute d'énergie	Total	45,7	100,0	57,6	100,0	61,6	100,0
	Combustibles solides	11,0	24,1	7,0	12,2	5,8	9,4
	Combustibles liquides	22,9	50,1	22,5	39,1	24,4	39,6
Gaz	Gaz	8,9	19,5	14,7	25,5	18,0	29,2
	Energie nucléaire	2,9	6,3	12,6	21,9	12,7	20,6
	Autres	0,0	0,0	0,8	1,4	0,8	1,3
Consommation finale énergétique	Total	31,8	100,0	38,3	100,0	41,0	100,0
	Combustibles solides	5,0	15,7	3,2	8,4	3,0	7,3
	Combustibles liquides	15,1	47,5	17,2	44,9	17,8	43,4
	Gaz	7,6	23,9	10,9	28,5	12,1	29,5
	Electricité	3,6	11,3	6,5	17,0	7,2	17,6
	Autres	0,4	1,3	0,6	1,6	8,0	2,0

a. Estimations pour 1999.

Produits pétroliers

La consommation finale de produits pétroliers devrait s'accroître de 0,7% par an. Cette croissance modérée reflète des évolutions sectorielles très contrastées et traduit notamment les effets de la concurrence du gaz. Au cours de la période de projection, l'industrie devrait réduire sa consommation grâce à une utilisation plus efficace de l'énergie et au recours accru à des technologies faibles consommatrices d'énergie. Les services devraient également réduire leur consommation de combustibles liquides alors qu'elle serait stabilisée pour les ménages. Le secteur des transports verrait par contre sa consommation progresser de 2,1% par an. La consommation finale de produits pétroliers devrait atteindre en fin de période de projection près de 18 Mtep, soit 43,4% du total de la consommation finale énergétique, contre 47,4% en 1980. Le recul de la part des combustibles liquides dans la consommation intérieure brute d'énergie est encore plus net (on passe de 50,1% en 1980 à 39,6% en 2005) du fait de la forte réduction des consommations de pétrole par les centrales électriques.

Gaz naturel

Tant la consommation finale totale de gaz naturel que les consommations finales des ménages, des services et de l'industrie devraient croître en moyenne de 1,8% par an. En fin de période de projection, la consommation de gaz naturel devrait représenter près de 30% du total de la consommation finale énergétique (contre 24% en 1980 et 28,5% en 1999) et devrait atteindre 12,1 Mtep. Cette progression en termes de parts de marché devrait être confirmée au niveau de la consommation intérieure brute d'énergie avec l'accroissement sensible des consommations de gaz naturel par les producteurs d'électricité (installations avec turbines gaz-vapeur (TGV) et centrales à cogénération).

Electricité

La consommation d'électricité devrait progresser de 1,8% par an et atteindre 7,2 Mtep en 2005, ce qui représente 17,6% de la consommation finale d'énergie. La consommation des services et du secteur des transports devrait sensiblement augmenter, respectivement de 1,8% et 4% par an. Quant à la consommation de l'industrie et des ménages, elle devrait croître de 1,6% par an. L'intensité électrique du PIB serait donc en léger recul sur la période de projection. Cette évolution s'explique principalement par la percée des nouveaux produits et technologies qui se révèlent plus économes et efficaces sur le plan de la consommation énergétique.

4. Des incertitudes sur le prix de l'énergie

Les incertitudes qui planent sur l'évolution du prix du pétrole brut pèsent sur le prix du gaz naturel et donc sur les coûts variables de la production d'électricité.

Dans le scénario de référence, le prix du pétrole brut, qui a connu une forte hausse depuis le début de 1999, redescendrait dans la deuxième partie de l'année 2000 et n'atteindrait plus que 21,5 dollars par baril (qualité Brent) en 2001, contre 23,4 dollars en 2000. Il remonterait ensuite progressivement jusqu'à 23,8 dollars en 2005. Le prix du gaz naturel, qui est indexé sur celui du pétrole, suit cette évolution, avec retard.

Il est possible, toutefois, que le prix du gaz naturel subisse des pressions à la baisse en raison de l'ouverture accrue du marché européen. De plus, une pression sur les marges des producteurs pourrait modifier sensiblement les prix relatifs de l'électricité.

Ouverture progressive des marchés de l'énergie à la concurrence Conformément à la législation belge du 29 avril 1999, les grands consommateurs dont la consommation annuelle est supérieure à 100 GWh (soit 33% de la consommation totale) peuvent choisir directement leur fournisseur par le biais de contrats bilatéraux. Ces contrats peuvent être passés avec des producteurs étrangers. Le marché sera ensuite progressivement ouvert de manière à ce que tous les autres gros consommateurs finaux reliés au réseau de transmission (ce qui représente 40% de la consommation totale) jouissent de cette possibilité au plus tard le 31 décembre 2006. Il se peut également que cette transition soit accélérée à la suite de décisions gouvernementales.

Dans ce cadre, des incertitudes subsistent concernant l'évolution future des quantités d'électricité qui seront commercialisées au niveau européen, ainsi que sur l'évolution des prix au consommateur final. Le manque d'information sur les différentiels de marges rend difficile l'estimation de l'évolution des flux entre pays européens. En outre, les calendriers d'ouverture du marché de l'électricité diffèrent d'un pays à l'autre (en Allemagne, 100% à partir de 1999, en France, 26% dans un premier temps et, aux Pays-Bas, 33%), ce qui risque d'engendrer des différences de pressions à la baisse sur les prix.

Variante sur l'évolution des prix de l'électricité

Une variante sur l'évolution des prix de l'électricité (stables ou en faible hausse selon le consommateur final dans la projection 2000-2005) a été réalisée lors de la précédente projection à moyen terme. Cette variante indique qu'en cas de baisse des prix à la consommation industrielle d'électricité (de près de 5% par an entre 2000 et 2004), on enregistrerait une hausse de la consommation intérieure brute d'énergie (+0,5% en 2004) et une hausse de la consommation finale d'électricité (+2,7% en fin de période). La croissance du PIB serait également légèrement augmentée¹.

^{1.} Voir: Perspectives économiques 1999-2004, chapitre 7, pages 97-98

B. Evolution de l'intensité en CO₂ du PIB

Objectifs hors d'atteinte à politique inchangée

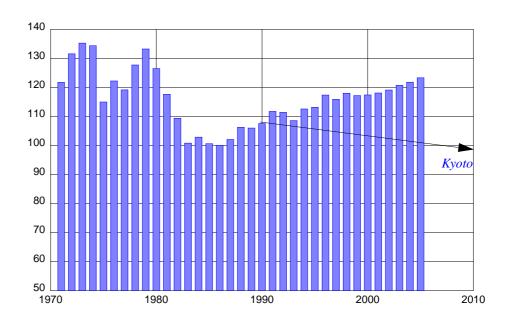
Les chiffres de la Commission européenne montrent que la Belgique, en comparaison avec ses pays voisins, présente en 1995 un niveau plus élevé d'émissions de CO₂ par habitant que la France et l'Allemagne et un niveau d'émissions plus ou moins égal par rapport aux Pays-Bas. En comparaison avec la moyenne européenne, ce niveau est relativement élevé.

TABLEAU 49 - Emissions de CO₂ par habitant (t co₂/hab., 1995)

Belgique	Allemagne	France	Pays-Bas	Eur 15
11,3	10,4	5,9	11,0	8,2

Les émissions de ${\rm CO_2}$ devraient connaître une légère baisse en 1999 par rapport à 1998 pour reprendre, dès 2000, leur évolution à la hausse et atteindre 120,8 millions de tonnes en 2005. A partir de 2000, en l'absence de modification des structures de production et en tenant compte de la croissance économique, les émissions devraient progresser en moyenne de 0,5%.

FIGURE 14 - Les émissions de co₂ (en millions de tonnes co₂)



Une telle perspective d'évolution ne permettra pas, en l'absence de mesures contraignantes, d'atteindre les objectifs de réduction d'émissions fixés dans le cadre du protocole de Kyoto. Aux termes de ce protocole, la Belgique devrait en effet réduire ses émissions de gaz à effet de serre (CO₂, NH₄, N₂O, HFC, PFC et SF₆) de 7,5% en 2012, et ce par rapport au niveau de 1990.

^{1.} Commission européenne: op. cit.

Durant la période de projection, l'élasticité des émissions de ${\rm CO_2}$ rapportées à la consommation énergétique serait de 0,43. L'élasticité des émissions rapportées au PIB serait en moyenne de 0,19 pour la même période. La relation entre la progression du niveau d'émissions et la croissance économique constitue un indicateur à la fois d'efficience de la consommation énergétique et des substitutions entre vecteurs énergétiques (dont le contenu en carbone par térajoule varie).

La structure du parc de production d'électricité influence fortement le niveau d'émissions. La projection tient compte des décisions d'investissement relatives aux modes de production et de transport qui ont été prises dans le cadre du dernier plan d'équipement (1996). Ce plan prévoit une forte pénétration du gaz naturel, en substitution des combustibles solides et liquides, une amélioration des taux de rendement moyen et la réduction du recours aux gaz dérivés.

Durant la période de projection, la production d'électricité par les centrales nucléaires resterait identique. Toutefois, la part de cette production dans la production totale d'électricité diminuerait. Le nombre de GWh produit par des sources d'énergie renouvelables (énergie hydraulique, énergie éolienne, biomasse et autres) reste limité même si la production des centrales d'énergie hydraulique et éolienne double. La part de la production électrique par des centrales au gaz, principalement des installations avec turbines gaz-vapeur (TGV) et des centrales de cogénération, croît. En 2005, la capacité de ces dernières aura doublé par rapport à 1995 et atteindra 2000 Megawatt. La part des centrales au pétrole dans la production d'électricité reste très limitée et la part des centrales au charbon se réduit très fortement.

Le niveau d'émissions de ${\rm CO_2}$ dans le secteur électrique diminuerait en début de période de projection compte tenu de ces changements structurels pour ensuite de nouveau croître en raison d'une production accrue d'électricité.

TABLEAU 50 - Les émissions de Co₂ par secteur (taux de croissance moyen annuel, niveau en millions de tonnes et structure en % en 2005)

secteur	2000-2005 (%)	2005 (mln tonnes)	2005 (%)
Secteur électrique	0,6	22,9	19,0
Industrie	-0,5	31,5	26,1
Transports	1,4	26,6	22,1
Ménages	0,9	20,5	17,0

Le tableau 50 montre que les émissions de CO_2 du secteur électrique devraient croître en moyenne de 0,6% par an de 2000 à 2005. Les émissions du secteur électrique sont susceptibles d'évoluer si, suite à la libéralisation du marché électrique européen, la demande intérieure se tourne de plus en plus vers des producteurs étrangers. A l'heure actuelle, il est difficile d'établir un pronostic sur les évolutions qui interviendront avec l'ouverture progressive des marchés.

Les émissions provenant du secteur des transports augmenteraient en moyenne de 1,4% par an au cours de la période de projection. Les émissions provenant des ménages progresseraient en moyenne de 0,9% par an. Par contre, les émissions provenant du secteur industriel diminueraient en moyenne de 0,5% par an.



Principales hypothèses de la projection projection

HYPOTHESES D'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL ET INTERIEUR Tableau 1

	99^95	05^00	99	00	01	02	03	04	05
1. Marché potentiel d'exportation de biens et									
services									
(taux de croissance en volume)	6.6	6.1	4.3	6.5	6.1	5.8	6.0	6.0	6.0
2. Prix mondiaux en francs									
(taux de croissance)									
Exportations de biens non énergétiques	1.3	2.2	2.2	3.5	1.5	2.1	2.1	2.1	2.1
Importations de biens non énergétiques	1.2	2.1	1.2	2.9	1.5	2.1	2.1	2.1	2.1
Importations de produits énergétiques	8.8	6.3	44.4	38.3	-9.0	2.1	2.1	2.1	2.1
3. Taux de change (niveau)									
Francs belges par dollar	34.1	38.7	37.9	39.4	38.9	38.8	38.6	38.4	38.2
Dollar par euro (x 100)	117.3	104.3	106.6	102.4	103.6	104.1	104.6	105.1	105.7
4. Taux d'intérêt (niveau)									
Taux d'intérêt à court terme (3m.)									
Zone euro		4.0	3.0	3.9	4.4	4.1	3.9	3.9	3.9
Etats-Unis	5.5	5.7	5.3	6.4	6.6	6.0	5.0	5.0	5.0
Taux d'intérêt à long terme (10a.)									
Allemagne	5.6	5.6	4.5	5.6	5.7	5.6	5.5	5.5	5.5
Etats-Unis	6.0	6.4	5.6	6.8	6.9	6.4	6.0	6.0	6.0
5. Population active									
Variations annuelles en milliers	29.4	22.2	22.9	22.9	29.9	23.9	21.3	20.5	14.9
6. Taux d'activité (%)	66.4	68.0	67.2	67.5	67.7	67.9	68.1	68.4	68.4
7. Durée conventionnelle moyenne du tra-									
vail									
(taux de croissance)									
Tous secteurs	-0.3	-0.2	-0.2	-0.3	-0.3	-0.3	-0.2	-0.2	-0.2
Industrie	-0.2	0.0	0.0	0.0	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
Services	-0.4	-0.2	-0.3	-0.3	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.1
(^) Moyennes de période									

Tableau 2 PRINCIPALES HYPOTHESES DE DEPENSES PUBLIQUES

(taux de croissance, en volume pour les rubriques 4 à 9)

	99^95	05^00	99	00	01	02	03	04	05
1. Emploi public									
A. Hors temps partiel, PTP, plan "jeunes"	0.2	-0.1	0.2	0.0	-0.2	-0.1	-0.2	-0.1	0.0
Pouvoir fédéral	-0.4	0.1	0.7	0.3	-0.4	0.0	-0.1	0.2	0.5
Communautés et régions	-0.3	-0.2	-0.1	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2
3. Pouvoirs locaux	1.2	-0.1	0.0	0.0	0.0	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1
Sécurité sociale	0.2	0.0	1.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
B. Temps partiel, PTP, plan "jeunes"		6.7	51.0	17.2	12.0	5.0	3.0	1.8	1.3
C. Total	1.1	0.3	1.7	0.8	0.5	0.2	0.0	0.0	0.1
2. Programmation sociale et dérive salariale	•								
1. Pouvoir fédéral (yc défense nationale)	0.3	8.0	1.5	1.1	0.7	0.9	0.7	0.6	0.6
Communautés et régions	0.2	1.3	1.1	1.6	1.3	1.2	1.2	1.2	1.1
3. Pouvoirs locaux	0.3	1.8	1.5	2.3	2.3	2.1	1.3	1.3	1.3
4. Sécurité sociale	0.2	1.0	1.0	1.2	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
3. Hypothèses relatives aux pensions publiques"									
A. Nombre de pensions	1.7	1.7	1.5	1.4	1.2	1.2	1.7	2.1	2.3
a. Retraite	2.3	2.3	2.2	2.0	1.7	1.7	2.3	2.9	3.2
b. Survie	0.4	-0.1	-0.1	-0.1	0.0	-0.1	0.0	-0.1	-0.2
B. Dérive des pensions publiques	0.1	0.6	-0.2	0.6	0.6	0.5	0.6	0.6	0.6
4. Achats nets de biens et services	1.9	2.3	4.3	3.2	0.6	2.2	2.6	2.5	2.5
Pouvoir fédéral	-1.0	-0.3	6.2	3.5	-4.9	-0.6	0.4	0.0	0.0
Communautés et régions	7.1	4.9	2.6	4.2	5.1	5.0	5.0	5.0	4.9
3. Pouvoirs locaux	1.4	3.5	7.8	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5
Sécurité sociale	0.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Déflateur	1.9	2.4	1.9	2.3	2.6	2.6	2.4	2.4	1.9
5. Prestations d'assistance sociale en na-	1.8	1.5	2.2	0.3	1.5	1.8	1.6	1.9	2.0
ture				0.0					
Pouvoir fédéral	1.7	8.0	-0.7	-1.7	1.9	2.3	0.7	8.0	1.0
Communautés et régions	1.1	1.1	0.5	0.9	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1
3. Pouvoirs locaux	3.8	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5
Sécurité sociale	1.8	1.5	2.5	0.2	1.4	1.7	1.6	2.0	2.0
Déflateur	3.2	3.5	3.7	3.7	4.0	3.7	3.4	3.3	3.1
6. Formation brute de capital	0.6	3.5	7.7	7.7	-6.6	-0.8	3.9	5.4	11.6
1. Pouvoir fédéral et Sécurité sociale	1.3	1.5	-3.3	3.7	0.0	0.8	1.7	1.5	1.5
2. Communautés et régions	1.1	3.3	0.5	8.6	1.8	2.5	2.3	2.2	2.3
3. Pouvoirs locaux	0.2	3.6	20.3	7.5	-17.8	-6.9	4.7	9.0	24.9
Déflateur	0.5	1.6	-0.1	1.8	1.2	1.5	1.6	1.7	1.8
7. Transferts aux ménages et ISBL	1.4	1.4	1.9	0.2	1.9	1.5	1.4	1.7	1.3
a. Pouvoir fédéral	1.6	0.2	3.8	-2.4	1.4	0.4	0.7	0.9	0.5
b. Sécurité sociale	0.7	8.0	0.7	-0.1	1.3	1.0	8.0	1.1	0.7
c. Communautés et régions	4.9	4.2	4.3	3.7	4.1	4.3	4.3	4.6	4.0
d. Pouvoirs locaux	4.4	5.8	10.6	6.3	7.1	5.5	5.2	5.5	5.3
Déflateur	1.5	1.5	1.1	1.5	1.3	1.5	1.6	1.6	1.7
B. Transferts aux entreprises	4.1	0.4	5.4	-1.3	2.2	-1.0	0.6	0.9	0.9
a. Pouvoir fédéral	3.7	-2.6	0.2	-8.9	0.5	-5.9	-1.1	-0.1	-0.2
b. Sécurité sociale	28.5	9.5	70.7	27.0	17.8	8.0	2.5	1.0	0.5
c. Communautés et régions	2.4	1.8	3.0	2.7	1.5	1.5	1.6	1.6	1.7
d. Pouvoirs locaux	22.5	1.8	44.7	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8
Déflateur	1.5	1.5	1.1	1.5	1.3	1.5	1.6	1.6	1.7
9. Transferts au reste du monde	5.9	3.2	6.8	5.0	5.8	2.9	1.8	2.0	1.8
a. Pouvoir fédéral	5.7	3.2	6.4	4.8	5.9	3.0	1.8	2.0	1.8
c. Communautés et régions	53.7	3.1	37.9	12.8	1.1	1.2	1.2	1.2	1.2
	-		-	-					_

Tableau 3 HYPOTHESES RELATIVES AUX PRESTATIONS DE SECURITE SOCIALE

a. Salariés (*) (OP: définition budgétaire) 1.7 1.8 1.3 1.6 1.8 1.9 1.5 1.7 1.9 1.4 1.6 2 b. Indépendants (**) 0. 2 -0.5 0.0 1.1 0.3 -1.4 -1.5 1.1 0.0 c. Agents définitifs de l'ONSS-APL 6.9 3.4 3.4 3.2 3.2 3.5 3.6 3.4 3.4 2. Soins de santé a. Salariés, fonctionnaires inclus 3.6 3.6 5.4 2.8 4.0 4.0 3.6 3.6 3.6 3.6 a. Salariés, fonctionnaires inclus 3.6 3.6 5.3 2.8 4.0 4.1 3.5 3.6 3.6 3.6 5.3 2.8 4.0 4.1 3.5 3.6 3.6 3.6 5.1 2.8 1.0 3.5 3.6 3.6 3.6 5.3 2.8 4.0 4.1 3.5 3.6 3.6 3.6 5.3 2.8 4.0 4.1 3.5 3.6 3.6 3.6 5.3 2.8 4.0 4.1 3.5 3.6 3.6 3.6 5.3 2.8 4.0 4.1 3.5 3.6 3.6 3.6 5.3 2.8 4.0 4.1 3.5 3.6 3.6 3.6 5.3 2.8 4.0 4.1 3.5 3.6 3.6 3.6 5.3 2.8 4.0 4.1 3.5 3.6 3.6 3.6 5.3 2.8 4.0 4.1 3.5 3.6 3.6 3.6 5.3 2.8 4.0 4.1 3.5 3.6 3.6 3.6 5.3 2.8 4.0 4.1 3.5 3.6 3.6 3.6 5.3 2.8 4.0 4.1 3.5 3.6 3.6 3.6 5.3 2.8 4.0 4.1 3.5 5.0 3.6 3.6 3.6 5.3 2.8 4.0 4.1 3.5 5.0 3.6 3.6 3.6 5.3 2.8 4.0 4.1 3.5 5.5 3.6 3.6 3.6 5.3 2.8 4.0 4.1 3.5 5.5 5.5 5.5 5.5 5.5 5.5 5.5 5.5 5.5		99^95	05^00	99	00	01	02	03	04	05
a. Salariés (*) (OP: définition budgétaire) 1.7 1.8 1.3 1.6 1.8 1.9 1.5 1.7 1.9 1.4 1.6 2 (OP: définition budgétaire) 1.7 1.8 1.3 1.6 1.8 1.9 1.5 1.6 1.8 1.9 1.5 1.6 1.0 b. Indépendants (*) 0.2 -0.5 0.0 1.1 0.3 -1.4 -1.5 1.1 -0.0 c. Agents définitifs de l'ONSS-APL 0.9 3.4 3.4 3.2 3.2 3.5 3.6 3.4 3.4 3.8 6.2 7.0 5.0 4.9 4.6 6.9 7.7 8 2. Soins de santé a. Salariés, Incitionnaires inclus 3.6 3.6 5.4 2.8 4.0 4.0 3.6 3.6 3.6 3.6 c. Alfillés à l'OSSOM 3.6 5.3 2.8 4.0 4.1 3.5 3.6 3.6 3.6 b. Indépendants 2.1 2.8 5.2 3.2 2.9 3.0 2.4 2.5 2.0 c. Affillés à l'OSSOM 4.2 1.8 1.3 1.8 1.9 1.8 1.8 1.9 1.8 b. Indépendants 2.1 2.8 5.2 3.2 2.9 3.0 2.4 2.5 2.2 c. Affillés à l'OSSOM 4.2 1.8 1.3 1.8 1.9 1.8 1.8 1.9 1.8 1.8 1.9 1.8 c. Affillés à l'OSSOM 4.2 1.8 1.3 1.8 1.9 1.8 1.8 1.9 1.8 1.8 1.9 1.8 c. Affillés à l'OSSOM 4.2 1.8 1.3 1.8 1.9 1.8 1.8 1.9 1.8 1.8 1.9 1.8 c. Affillés à l'OSSOM 4.2 1.8 1.3 1.8 1.9 1.8 1.8 1.9 1.8 1.8 1.9 1.8 c. Affillés à l'OSSOM 4.2 1.8 1.3 1.8 1.9 1.8 1.8 1.9 1.8 1.8 1.9 1.8 c. Affillés à l'OSSOM 4.2 1.8 1.3 1.8 1.9 1.8 1.8 1.9 1.8 1.8 1.9 1.8 c. Affillés à l'OSSOM 4.2 1.8 1.3 1.8 1.9 1.8 1.8 1.9 1.8 1.8 1.9 1.8 c. Affillés à l'OSSOM 4.2 1.8 1.3 1.8 1.9 1.8 1.8 1.9 1.8 1.8 1.9 1.8 c. Affillés à l'OSSOM 4.2 1.8 1.3 1.8 1.9 1.8 1.8 1.9 1.8 1.8 1.9 1.8 c. Affillés à l'OSSOM 4.2 1.8 1.3 1.8 1.9 1.8 1.8 1.9 1.8 1.8 1.9 1.8 c. Affillés à l'OSSOM 4.2 1.8 1.3 1.8 1.9 1.8 1.8 1.9 1.9 1.8 1.8 1.9 1.9 c. Affillés à l'OSSOM 4.2 1.8 1.3 1.8 1.9 1.8 1.8 1.9 1.9 1.8 1.8 1.9 1.9 c. Affillés à l'OSSOM 4.4 1.8 1.3 1.8 1.9 1.9 1.8 1.8 1.9 1.9 1.8 1.8 1.9 c. Affillés à l'OSSOM 4.4 1.8 1.3 1.8 1.9 1.8 1.8 1.9 1.9 1.8 1.8 1.9 c. Affillés à l'OSSOM 4.4 1.8 1.3 1.8 1.9 1.8 1.8 1.9 1.9 1.8 1.8 1.9 c. Affillés à l'OSSOM 4.4 1.8 1.1 1.1 1.0 1.0 1.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0		1. Taux	de croiss	sance en	volume					
(OP: definition budgeteire) b. Indépendants (") c. Agents définitifs de l'ONSS-APL c. Agents définition budgétaire) c. Soins de santé a. Salairés, fonctionnaires inclus a. Salairés c. Alfillés à l'OSSOM d. A des sécu. soc. étrangères 21.7 7.2 10.7 5.5 7.6 8.4 7.1 7.4 7.7 3. Indemnités AMI a. Salairés 1.0 1.0 1.6 2.5 1.6 1.6 1.5 1.2 1.7 1.8 1.9 1. a. Salairés 1.0 1.0 1.6 2.5 1.6 1.6 1.6 1.2 1.7 1.8 1.8 1.9 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0	1. Pensions	1.7	1.7	1.2	1.6	1.7	1.6	1.3	1.5	2.3
b. Indépendants (**) c. Agents définitifs de l'ONSS-APL 6.9 d. Alfillées à l'OSSOM 3.8 d. 2 d. Alfillées à l'OSSOM 3.8 d. 2 d. Alfillées à l'OSSOM 3.8 d. 2 d. Alfillées à l'OSSOM 3.8 d. 3.4 d. 3.4 d. 3.4 d. 3.5 d. 3.6 d. 4 d. 1.6	a. Salariés (*)	1.7	1.8	1.2	1.5	1.7	1.9	1.4	1.6	2.4
c. Agents definitifs de l'ONSS-APL d. Affiliés à l'OSSOM 3.8 6.2 7.0 5.0 6.0 4.9 4.0 4.0 5.0 6.9 7.7 8 8 2. Soins de santé 3.5 3.6 3.6 3.6 3.6 3.6 3.6 3.6 3.6 3.6 3.6	(OP: définition budgétaire)	1.7	1.8	1.3	1.6	1.8	1.9	1.5	1.6	2.5
d. Affiliés à l'OSSOM 3.8 6.2 7.0 5.0 4.9 4.6 6.9 7.7 8 2. Soins de santé 3.5 3.6 5.4 2.8 4.0 4.0 3.6 3.6 3.6 a. Salariés, fonctionnaires inclus 3.6 3.6 5.3 2.8 4.0 4.1 3.6 3.6 3.6 J. Indemnités Affinition budgétaire) 3.5 3.6 5.3 2.8 4.0 4.1 3.6 3.6 3.6 J. Indemnités à l'OSSOM 4.2 1.8 1.3 1.8 1.9 1.8 1.8 1.9 1.8 1.8 1.9 1.8 1.8 1.9 1.8 1.8 1.9 1.8 1.8 1.9 1.8 1.8 1.9 1.8 1.8 1.9 1.8 1.8 1.9 1.8 1.8 1.9 1.8 1.8 1.9 1.8 1.8 1.9 1.1 1.7 1.8 1.1 1.0 1.6 2.0 1.0 1.6 <td>b. Indépendants (**)</td> <td>0.2</td> <td>-0.5</td> <td>0.0</td> <td>1.1</td> <td></td> <td>-1.4</td> <td>-1.5</td> <td></td> <td>-0.3</td>	b. Indépendants (**)	0.2	-0.5	0.0	1.1		-1.4	-1.5		-0.3
2. Soins de santé a. Salanés, fonctionnaires inclus a. Salanés, fonctionnaires inclus 3.6 3.6 5.3 2.8 4.0 4.1 3.6 3.6 3.6 3.6 (AMI-SS: définition budgétaire) 3.5 3.6 5.3 2.8 3.9 4.0 3.5 3.6 3.6 3.0 Indépendants 2.1 2.8 5.2 3.2 2.9 3.0 2.4 2.5 2.2 2.2 3.0 2.2 3.0 2.4 2.5 2.2 2.2 3.0 2.4 2.5 2.2 2.2 3.0 2.4 2.5 2.2 2.2 3.0 2.4 2.5 2.2 2.2 3.0 2.4 2.5 2.2 2.2 3.0 2.4 2.5 2.2 2.2 3.0 2.4 2.5 2.2 2.2 3.0 2.4 2.5 2.2 2.2 3.0 2.4 2.5 2.2 2.2 3.0 2.4 2.5 2.2 2.2 3.0 2.4 2.5 2.2 2.2 3.0 2.4 2.5 2.2 2.2 3.0 2.4 2.5 2.2 2.2 3.0 2.2 3.0 2.4 2.5 2.2 2.2 3.0 2.2 3.0 2.4 2.5 2.2 2.2 3.0 2.2 3.0 2.4 2.5 2.2 2.2 3.0 2.2 3.0 2.2 2.2 3.0 2.2 3.0 2.2 2.2 3.0 2.2 3.0 2.2 2.2 3.0 2.2 2.2 3.0 2.2 2.2 3.2 2.2				3.4						3.2
a. Salariés, fonctionaires inclus (AMI-SS: définition budgétaire) 3.5 3.6 5.3 2.8 3.0 4.0 3.5 3.6 3.6 3.0 indépendants 2.1 2.8 5.2 3.2 2.9 3.0 2.4 2.5 3.2 c. Affiliés à l'OSSOM 4.2 1.8 1.3 1.8 1.9 1.8 1.8 1.9 1. d. A des sécu. soc. étrangères 21.7 7.2 10.7 5.5 7.6 8.4 7.1 7.4 7.4 7.3 3. Indemnités AMI 0.9 1.6 2.3 1.6 1.5 1.2 1.7 1.8 1.8 1.9 1.8 a. Salariés 1.0 1.6 2.5 1.6 1.6 1.6 1.2 1.7 1.8 1.1 1.0 1.0 1.6 2.5 1.6 1.6 1.6 1.2 1.7 1.8 1.1 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0	d. Affiliés à l'OSSOM	3.8	6.2	7.0	5.0	4.9	4.6	6.9	7.7	8.1
(AMI-SS: définition budgétaire) 3.5 3.6 5.3 2.6 3.9 4.0 3.5 3.6 3.6 b. Indépendant	2. Soins de santé	3.5	3.6	5.4	2.8	4.0	4.0	3.6	3.6	3.7
b. Indépendants c. Affiliés à l'OSSOM 4.2 1.8 1.3 1.8 1.9 1.8 1.8 1.9 1. d. A des sécu. soc. étrangères 2.1 2.8 5.2 3.2 2.9 3.0 2.4 2.5 2. c. Affiliés à l'OSSOM 4.2 1.8 1.3 1.8 1.9 1.8 1.8 1.9 1. d. A des sécu. soc. étrangères 2.1 7.2 10.7 5.5 7.6 8.4 7.1 7.1 7.4 7.7 3. Indemnités AMI a. Salariés 1.0 1.6 2.5 1.6 1.6 1.5 1.2 1.7 1.8 1. e. Incapacité primaire 0.5 1.9 2.4 2.4 1.8 1.7 1.8 1.8 1.9 1.8 1.9 1.8 1.9 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0	a. Salariés, fonctionnaires inclus	3.6	3.6	5.3	2.8	4.0	4.1	3.6	3.6	3.7
c. Affiliés à l'OSSOM d. A des sécu. soc. étrangères 21.7 7.2 10.7 5.5 7.6 8.4 7.1 7.4 7.4 7.3 3. Indemnités AMI 3. G. Salariés 1.0 16 2.3 1.6 1.5 1.6 1.2 1.7 1.8 1.8 1.9 1.8 1.8 1.9 1.8 1.8 1.9 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0	• ,		3.6	5.3	2.6	3.9	4.0	3.5		3.7
d. A des sécu. soc. étrangères 21.7 7.2 10.7 5.5 7.6 8.4 7.1 7.4 7 3. Indemnités AMI 0.9 1.6 2.3 1.6 1.5 1.2 1.7 1.8 1 a. Salariés 1.0 1.6 2.5 1.6 1.6 1.2 1.7 1.8 1 Incapacité primaire 0.5 1.9 2.4 2.4 1.8 1.7 1.8 1 Incapacité primaire 0.5 1.9 2.4 2.4 1.8 1.7 1.8 1.8 1 Incapacité primaire 1.0 1.6 2.2 1.5 1.7 1.1 1.7 1.9 1 Repos de maternité (**) 4.2 3.1 3.9 3.6 3.0 2.9 2.9 3.0 3.0 2.9 2.9 3.0 3.0 2.9 2.9 3.0 3.0 2.9 2.9 3.0 3.0 2.9 2.9 3.0 3.0 3.0 3.0 3.0 3.0 3.0 3.0 3.0 3.0 3.0 3.0				5.2						2.6
3. Indemnités AMI a. Salariés 1.0 1.6 2.5 1.6 1.6 1.7 1.8 1.1 - Incapacité primaire 0.5 1.9 2.4 2.4 1.8 1.7 1.8 1.8 1.1 - Invalidité (**) 1.3 1.6 2.2 1.5 1.7 1.1 1.7 1.8 1.8 1.1 - Invalidité (**) 1.3 1.6 2.2 1.5 1.7 1.1 1.7 1.8 1.8 1.1 - Invalidité (**) 1.3 1.6 2.2 1.5 1.7 1.1 1.7 1.1 1.7 1.8 1.8 1.1 - Invalidité (**) 1.3 1.6 2.2 1.5 1.7 1.1 1.7 1.1 1.7 1.8 1.8 1.1 - Invalidité (**) 1.3 1.6 2.2 1.5 1.7 1.1 1.7 1.1 1.7 1.9 1.1 1.1	c. Affiliés à l'OSSOM					1.9		1.8	1.9	1.9
a. Salariés l- locapacité primaire l- lovalidité (**) l- 3 1.9 2.4 2.4 1.8 1.7 1.8 1.8 1.8 1.9 l- lovalidité (**) l- 1.9 2.4 2.4 1.8 1.7 1.8 1.8 1.8 1.9 l- lovalidité (**) l- Repos de maternité (**) l- Repos de finité (**) l- Repos de maternité (**) l- Repos de ma	d. A des sécu. soc. étrangères	21.7	7.2	10.7	5.5	7.6	8.4	7.1	7.4	7.1
Incapacité primaire	3. Indemnités AMI	0.9	1.6	2.3	1.6	1.5	1.2	1.7	1.8	1.7
- Invalidité (**) - Repos de maternité (**) - Au d. 2 3.1 3.9 3.6 3.0 2.9 2.9 3.0 3.6 - Marins et ouvriers mineurs 16.0 -16.1 15.8 16.0 -16.0 -16.0 -16.0 -16.0 - Indépendants - 1.0 0.6 -0.9 -0.2 0.1 0.0 0.6 -16.0 -16.0 -16.0 - A Allocations familiales (**) - A Salariés, ONSS-APL inclus - A Salariés, ONSS-APL incl	a. Salariés	1.0	1.6	2.5	1.6	1.6	1.2	1.7	1.8	1.7
- Repos de maternité (**) - Marins et ouvriers mineurs 1-16.0 -16.1 -15.8 -16.0	·	0.5		2.4	2.4	1.8				1.8
- Marins et ouvriers mineurs b. Indépendants	• •									1.6
b. Indépendants		4.2								3.1
4. Allocations familiales (**) a. Salariés, ONSS-APL inclus 0.3 0.1 -0.1 0.8 0.0 0.0 0.0 -0.1 -0.0 (ONAFTS: definition budgétaire) 0.1 -0.4 -0.2 -0.4 0.1 -0.1 -0.1 -0.4 -0.5 -0.0 b. Indépendants -0.3 -0.1 0.2 -1.9 0.3 0.4 0.3 0.2 0.2 0.2 0.2 0.3 0.4 0.3 0.2 0.3 0.2 0.3 0.4 0.3 0.2 0.3 0.2 0.3 0.4 0.3 0.3 0.4 0.3 0.3 0.4 0.3 0.3 0.4 0.3 0.3 0.4 0.3 0.2 0.3 0.4 0.3										-16.0
a. Salariés, ONSS-APL inclus (ONAFTS: définition budgétaire) 0.1 -0.4 -0.2 -0.4 0.1 -0.1 -0.1 -0.4 -0.5 -0 b. Indépendants -0.3 -0.1 -0.2 -1.9 0.3 0.4 0.3 0.2 0.2 c. Prestations familiales garanties 7.6 12.1 17.3 9.1 37.1 16.8 3.1 3.2 3 5. Accidents de travail du FAT -1.1 -0.4 -1.5 0.3 -0.6 -0.6 -0.6 -0.6 -0.6 6. Maladies professionnelles -3.5 -3.0 -5.2 -2.1 -3.2 -3.2 -3.2 -3.2 -3.2 2. Nombres (en milliers de personnes, moyennes annuelles) 1. Chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi 2. Chômeurs à temps partiel volontaire -108.4 165.5 132.5 141.1 151.5 159.7 170.3 181.5 189 3. Chômeurs à temps partiel avec maintien des droits et allocation garantie de revenu 4. Chômeurs dispensés de pointage pour raisons soc. et fam., études ou formation professionnelle 5. Programmes d'activation: ALE et PEP	b. Indépendants	-1.0	0.6	-0.9	-0.2	0.1	0.0	0.6	1.7	1.6
(ONAFTS: définition budgétaire) b. Indépendants c. Prestations familiales garanties 7.6 12.1 17.3 9.1 37.1 16.8 3.1 3.2 3 5. Accidents de travail du FAT 6. Maladies professionnelles 7.6 12.1 17.3 9.1 37.1 16.8 3.1 3.2 3 5. Accidents de travail du FAT 6. Maladies professionnelles 7.6 12.1 17.3 9.1 37.1 16.8 3.1 3.2 3 5. Accidents de travail du FAT 6. Maladies professionnelles 7.5 3.0 5.2 2.1 3.2 3.2 3.2 3.2 3.2 3.2 3.2 3.2 3.2 3.2	4. Allocations familiales (**)	0.3	0.2	0.1	0.7	0.4	0.3	0.0	0.0	-0.2
b. Indépendants c. Prestations familiales garanties 7.6 12.1 17.3 9.1 37.1 16.8 3.1 3.2 3 5. Accidents de travail du FAT -1.1 -0.4 -1.5 0.3 -0.6 -0.6 -0.6 -0.6 -0.6 6. Maladies professionnelles -3.5 -3.0 -5.2 -2.1 -3.2 -3.2 -3.2 -3.2 -3.2 2. Nombres (en milliers de personnes, moyennes annuelles) 1. Chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi 2. Chômeurs à temps partiel volontaire 26.4 24.1 26.9 24.5 24.8 24.6 24.2 23.7 23 3. Chômeurs à temps partiel avec maintien des droits et allocation garantie de revenu 4. Chômeurs dispensés de pointage pour raisons soc. et fam., études ou formation professionnelle 5. Programmes d'activation: ALE et PEP 8.4 16.6 16.7 16.4 16.6 16.6 16.6 16.6 16.6 16.6 6. Emplois avec subside salarial - Programmes de transition profes. 1.3 9.4 5.2 7.8 9.1 9.7 10.0 10.0 10.0 10.0 Programmes de réinsertion profes. 1.5 12.4 6.1 9.5 11.5 12.7 13.3 13.7 13 contractuels subvent. des adm. pub. 1. Maribel social 7. Interruptions de carrière 62.0 108.2 81.8 91.0 100.3 107.1 112.8 117.2 121	a. Salariés, ONSS-APL inclus	0.3	0.1	-0.1	0.8	0.0	0.0	0.0	-0.1	-0.4
C. Prestations familiales garanties 7.6 12.1 17.3 9.1 37.1 16.8 3.1 3.2 3 5. Accidents de travail du FAT 6. Maladies professionnelles 7.6 12.1 17.3 9.1 37.1 16.8 3.1 3.2 3 5. Accidents de travail du FAT 6. Maladies professionnelles 7.6 12.1 17.3 9.1 37.1 16.8 3.1 3.2 3 7.6 12.1 17.3 9.1 37.1 16.8 3.1 3.2 3 7.6 12.1 17.3 9.1 37.1 16.8 3.1 3.2 3 7.6 12.1 17.3 9.1 37.1 16.8 3.1 3.2 3 7.6 12.1 17.3 9.1 37.1 16.8 3.1 3.2 3 7.6 12.1 17.3 9.1 37.1 16.8 3.1 3.2 3 7.6 12.1 17.3 9.1 37.1 16.8 3.1 3.2 3 7.6 12.1 17.3 9.1 37.1 16.8 3.1 3.2 3 7.6 12.1 17.3 9.1 37.1 16.8 3.1 3.2 3 7. 10.6 10.6 10.6 10.6 10.6 10.6 10.6 10.	(ONAFTS: définition budgétaire)	0.1	-0.4	-0.2	-0.4	0.1	-0.1	-0.4	-0.5	-0.8
5. Accidents de travail du FAT 6. Maladies professionnelles -1.1	b. Indépendants	-0.3	-0.1	0.2	-1.9	0.3	0.4	0.3	0.2	0.2
6. Maladies professionnelles -3.5 -3.0 -5.2 -2.1 -3.2 -3.2 -3.2 -3.2 -3.2 -3.2 -3.2 -3.2	c. Prestations familiales garanties	7.6	12.1	17.3	9.1	37.1	16.8	3.1	3.2	3.2
2. Nombres (en milliers de personnes, moyennes annuelles) 1. Chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi 2. Chômeurs à temps partiel volontaire 2. Chômeurs à temps partiel avec maintien des droits et allocation garantie de revenu 2. Chômeurs dispensés de pointage pour raisons soc. et fam., études ou formation professionnelle 5. Programmes d'activation: ALE et PEP 8. 4 16.6 16.7 16.4 16.6 16.6 16.6 16.6 16.6 16.6 16.6	5. Accidents de travail du FAT	-1.1	-0.4	-1.5	0.3	-0.6	-0.6	-0.6	-0.6	-0.6
1. Chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi 108.4 165.5 132.5 141.1 151.5 159.7 170.3 181.5 189 mandeurs d'emploi 2. Chômeurs à temps partiel volontaire 26.4 24.1 26.9 24.5 24.8 24.6 24.2 23.7 23 3. Chômeurs à temps partiel avec maintien des droits et allocation garantie de revenu 36.4 34.9 34.5 34.8 34.9 <td>6. Maladies professionnelles</td> <td>-3.5</td> <td>-3.0</td> <td>-5.2</td> <td>-2.1</td> <td>-3.2</td> <td>-3.2</td> <td>-3.2</td> <td>-3.2</td> <td>-3.2</td>	6. Maladies professionnelles	-3.5	-3.0	-5.2	-2.1	-3.2	-3.2	-3.2	-3.2	-3.2
### Contractuels subvent. des adm. pub. 26.4 24.1 26.9 24.5 24.8 24.6 24.2 23.7 23 3. Chômeurs à temps partiel avec maintien des droits et allocation garantie de revenu 4. Chômeurs dispensés de pointage pour raisons soc. et fam., études ou formation professionnelle 5. Programmes d'activation: ALE et PEP 8.4 16.6 16.7 16.4 16.6 16.6 16.6 16.6 16.6 16.6 16.6		2. Noml	bres (en i	milliers d	e person	nes, moy	rennes ar	nnuelles)		
3. Chômeurs à temps partiel avec maintien des droits et allocation garantie de revenu 4. Chômeurs dispensés de pointage pour raisons soc. et fam., études ou formation professionnelle 5. Programmes d'activation: ALE et PEP 8.4 16.6 16.7 16.4 16.6 16.6 16.6 16.6 16.6 16.6 16.6		108.4	165.5	132.5	141.1	151.5	159.7	170.3	181.5	189.2
3. Chômeurs à temps partiel avec maintien des droits et allocation garantie de revenu 4. Chômeurs dispensés de pointage pour raisons soc. et fam., études ou formation professionnelle 5. Programmes d'activation: ALE et PEP 8.4 16.6 16.7 16.4 16.6 16.6 16.6 16.6 16.6 16.6 16.6	2 Chômeurs à temps partiel volontaire	26.4	24 1	26.9	24.5	24.8	24.6	24.2	23.7	23.1
4. Chômeurs dispensés de pointage pour raisons soc. et fam., études ou formation professionnelle 28.8 30.3 29.5 29.6 30.3 30.4 30.5 30.5 30 5. Programmes d'activation: ALE et PEP 8.4 16.6 16.7 16.4 16.6 16.6 16.6 16.6 16.6 6. Emplois avec subside salarial 6.5 41.9 20.8 31.5 40.0 43.7 45.0 45.4 45 - Programmes de transition profes. 1.3 9.4 5.2 7.8 9.1 9.7 10.0 10.0 10 - Programmes de réinsertion profes. 1.5 12.4 6.1 9.5 11.5 12.7 13.3 13.7 13 - contractuels subvent. des adm. pub. 1.0 <td>2. Gromeard a temps partier volontaire</td> <td></td> <td></td> <td>20.0</td> <td>24.0</td> <td>24.0</td> <td></td> <td>27.2</td> <td>20.7</td> <td></td>	2. Gromeard a temps partier volontaire			20.0	24.0	24.0		27.2	20.7	
raisons soc. et fam., études ou formation professionnelle 5. Programmes d'activation: ALE et PEP 8.4 16.6 16.7 16.4 16.6 16.6 16.6 16.6 16.6 16.6 16.6	• •	36.4	34.9	34.5	34.8	34.9	34.9	34.9	34.9	34.9
6. Emplois avec subside salarial - Programmes de transition profes. - Programmes de réinsertion profes. - Programmes de réinsertion profes. - Contractuels subvent. des adm. pub. - Maribel social - Contractuels subvent. - Contractuels subve	raisons soc. et fam., études ou formation	28.8	30.3	29.5	29.6	30.3	30.4	30.5	30.5	30.5
- Programmes de transition profes. 1.3 9.4 5.2 7.8 9.1 9.7 10.0 10.0 10 - Programmes de réinsertion profes. 1.5 12.4 6.1 9.5 11.5 12.7 13.3 13.7 13 - contractuels subvent. des adm. pub. 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 - Maribel social 2.7 19.0 8.5 13.3 18.4 20.3 20.8 20.8 20 7. Interruptions de carrière 62.0 108.2 81.8 91.0 100.3 107.1 112.8 117.2 121	5. Programmes d'activation: ALE et PEP	8.4	16.6	16.7	16.4	16.6	16.6	16.6	16.6	16.6
- Programmes de transition profes. 1.3 9.4 5.2 7.8 9.1 9.7 10.0 10.0 10 - Programmes de réinsertion profes. 1.5 12.4 6.1 9.5 11.5 12.7 13.3 13.7 13 - contractuels subvent. des adm. pub. 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0	6. Emplois avec subside salarial	6.5	41.9	20.8	31.5	40.0	43.7	45.0	45.4	45.5
- Programmes de réinsertion profes. 1.5 12.4 6.1 9.5 11.5 12.7 13.3 13.7 13 - contractuels subvent. des adm. pub. 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.	-									10.0
- contractuels subvent. des adm. pub. 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.										13.8
- Maribel social 2.7 19.0 8.5 13.3 18.4 20.3 20.8 20.8 20 7. Interruptions de carrière 62.0 108.2 81.8 91.0 100.3 107.1 112.8 117.2 121	-	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
	- Maribel social	2.7	19.0	8.5	13.3	18.4	20.3	20.8	20.8	20.8
8. Prépensions 129.2 113.0 119.5 117.0 114.4 111.9 111.3 111.6 111	7. Interruptions de carrière	62.0	108.2	81.8	91.0	100.3	107.1	112.8	117.2	121.1
	8. Prépensions	129.2	113.0	119.5	117.0	114.4	111.9	111.3	111.6	111.5

^(*) Calculé avec le modèle PENSION, plafond salarial découplé de l'évolution salariale à partir de 1999, à raison de 0,5%. Pas d'adaptation au bien-être, à l'exeption du supplément d'avril 1999 et de la prime de revalorisation de juillet 2000.

^(**) Le nombre de pensionnés du régime des indépendants, le nombre d'enfants et d'invalides proviennent du modèle de long terme MALTESE.

^(^) Moyennes de période

Tableau 4 DETERMINANTS DES COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE

(taux de croissance en pour-cent)

(taux de croissance en pour-cent)									
	99^95	05^00	99	00	01	02	03	04	05
1. Régime des salariés									
a. Secteur des entreprises									
 Salaire horaire réel par salarié 	1.2	1.9	1.4	2.0	1.7	1.8	1.9	1.9	1.9
2. Durée du travail effective par salarié	-0.4	-0.1	-0.2	-0.1	-0.2	-0.2	-0.2	-0.1	-0.1
3. Emploi	8.0	1.4	1.3	1.9	1.4	1.3	1.3	1.2	1.2
-industries manufacturières, énergie et con-	-0.9	-0.3	-0.1	0.2	-0.6	-0.4	-0.3	-0.3	-0.4
struction									
-services marchands	1.9	2.3	2.0	2.8	2.4	2.2	2.1	2.0	2.0
Masse salariale brute hors indexation	1.7	3.1	2.6	3.8	2.9	2.9	3.0	3.0	3.1
Indexation des salaires	1.4	1.5	0.9	1.2	1.4	1.5	1.6	1.7	1.7
p.m. déflateur de la consommation privée	1.5	1.5	1.1	1.5	1.3	1.5	1.6	1.6	1.7
Masse salariale brute	3.1	4.7	3.5	5.1	4.4	4.5	4.7	4.8	4.9
-assiette des cotisations patronales		4.7	3.4	5.0	4.3	4.4	4.6	4.7	4.9
-assiette des cotisations personnelles		4.7	3.5	5.1	4.3	4.5	4.7	4.7	4.8
b. Secteur des adm. publiques									
 Rémunération par tête 	1.8	2.6	1.7	1.6	2.8	2.7	3.1	2.7	2.4
2. Emploi	1.1	0.3	1.7	0.8	0.5	0.2	0.0	0.0	0.1
3. Masse salariale brute	2.9	2.8	3.5	2.4	3.2	2.9	3.2	2.8	2.5
c. Cotisations en francs	2.9	3.5	3.4	0.8	3.1	4.0	4.2	4.3	4.6
1. Cotisations patronales	2.7	3.2	3.1	-0.3	2.7	3.8	4.1	4.2	4.7
a. Secteur privé (*)	2.6	3.3	3.1	-0.7	2.7	3.9	4.2	4.4	5.0
b. Secteur public	3.8	2.9	3.2	2.8	3.2	3.2	3.0	3.0	2.3
2. Cotisations personnelles	3.4	4.1	4.1	3.1	3.8	4.2	4.4	4.4	4.4
a. Secteur privé		4.3	4.1	3.1	4.0	4.5	4.7	4.7	4.8
b. Secteur public		3.0	4.1	3.0	3.2	3.2	3.0	3.0	2.3
d. Taux implicite des cotisations (**)									
1. Cotisations patronales									
a. Secteur privé (*)	26.4	24.5	26.4	25.0	24.6	24.5	24.4	24.3	24.3
b. Secteur public	11.8	11.9	11.9	11.9	11.9	12.0	11.9	12.0	11.9
2. Cotisations personnelles									
a. Secteur privé	11.3	11.1	11.3	11.1	11.1	11.1	11.1	11.1	11.1
b. Secteur public	8.7	8.8	8.8	8.8	8.8	8.8	8.8	8.8	8.8
2. Régime des indépendants									
a. Revenu par tête (***)	2.5	3.9	8.0	3.6	6.7	3.0	3.6	3.5	3.0
b. Nombre d'indépendants (***)	0.6	-0.1	0.7	-0.5	-1.0	0.0	0.5	0.3	0.4
c. Revenu des indépendants (***)	3.1	3.8	1.5	3.0	5.6	2.9	4.1	3.9	3.4
d. Revenu corrigé pour l'inflation (***)	2.3	4.1	0.5	3.1	6.1	3.3	4.2	4.2	3.6
e. Assiette des cotisations	2.4	4.0	0.4	3.0	5.8	3.1	4.1	4.4	3.5
f. Cotisations	1.1	4.0	0.9	3.0	5.8	3.1	4.1	4.4	3.6
g. Taux implicite de cotisation (**)	9.9	9.9	9.9	9.9	9.9	9.9	9.9	9.9	9.9
3. Régime des bénéficiaires de prestations sociales									
a. Cotisations	4.6	3.2	3.2	2.3	3.0	3.1	3.4	3.9	3.6
b. Taux implicite de cotisation (**)	3.4	3.3	3.3	3.3	3.3	3.3	3.3	3.3	3.3
b. Taux implicite de cotisation ()	3.4	3.3	ა.ა	ა.ა	ა.ა	ა.ა	ა.ა	ა.ა	3.3

^(*) Les réductions de cotisations dans le cadre du 'Maribel social' n'interviennent pas ici.

En SEC95, elles sont traitées comme des subventions salariales aux entreprises.

^(**) Masse des cotisations en pour cent de l'assiette

^(***) Année t-3

^(^) Moyennes de période



Résultats Macroéconomiques

Tableau 5 AFFECTATION DU PRODUIT INTERIEUR A PRIX CONSTANTS

(taux de croissance en pour cent)

	99//90	05//99	99/98	00/99	01/00	02/01	03/02	04/03	05/04
1. Dépenses de consommation finale privée	1.7	2.1	2.0	2.1	2.5	2.0	2.0	1.9	2.0
2. Dépenses de consommation finale publique	1.5	1.3	2.1	0.9	1.2	1.2	1.4	1.4	1.7
3. Formation brute de capital fixe	1.9	3.6	6.4	5.1	2.2	3.0	3.6	3.7	4.1
a. Investissements des entreprises	1.9	4.2	7.8	5.7	3.9	3.9	3.9	4.0	3.9
b. Investissements publics	2.8	2.5	8.8	7.0	-8.8	-2.4	3.0	4.9	12.4
c. Investissements en logements	1.4	1.5	0.2	2.0	0.2	1.3	2.2	2.0	1.6
4. Total des dépenses intérieures	1.7	2.4	1.8	2.9	2.3	2.2	2.3	2.3	2.5
5. Exportations de biens et services	3.9	5.7	2.9	6.7	5.9	5.4	5.5	5.5	5.5
a. Biens	4.2	5.8	2.7	6.7	6.0	5.4	5.6	5.6	5.6
b. Services	2.5	5.6	4.4	6.9	5.7	5.3	5.2	5.2	5.1
6. Total des dépenses finales	2.7	4.0	2.3	4.7	4.0	3.7	3.9	3.9	4.0
7. Importations de biens et services	3.8	5.6	2.2	6.4	5.7	5.3	5.4	5.4	5.5
a. Biens	3.9	5.8	1.9	6.5	5.9	5.5	5.6	5.6	5.7
b. Services	2.9	5.2	4.8	7.3	5.3	4.6	4.6	4.5	4.6
8. Produit intérieur brut aux prix du marché	1.9	2.7	2.3	3.2	2.6	2.4	2.6	2.5	2.6

^(/) Taux de croissance

^(//) Taux de croissances moyens

Tableau 6 CONTRIBUTIONS A LA CROISSANCE DU PRODUIT INTERIEUR, A PRIX CONSTANTS

(changements en pour cent)

	99^95	05^00	99	00	01	02	03	04	05
1. Dépenses de consommation finale privée	1.0	1.1	1.1	1.2	1.4	1.1	1.1	1.0	1.0
2. Dépenses de consommation finale publique	0.3	0.2	0.4	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3
3. Formation brute de capital fixe	1.0	0.9	1.4	1.2	0.5	0.7	0.8	0.9	1.0
a. Investissements des entreprises	0.9	0.7	1.3	1.0	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7
b. Investissements publics	0.0	0.0	0.1	0.1	-0.2	0.0	0.0	0.1	0.2
c. Investissements en logements	0.1	0.1	0.0	0.1	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1
4. Variations de stocks	-0.1	0.1	-1.2	0.3	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0
5. Total des dépenses intérieures	2.2	2.3	1.7	2.8	2.2	2.1	2.2	2.2	2.4
6. Exportations de biens et services	3.4	5.3	2.5	5.7	5.2	4.9	5.2	5.3	5.4
a. Biens	3.3	4.6	1.9	4.9	4.5	4.2	4.5	4.6	4.7
b. Services	0.0	0.7	0.5	0.8	0.7	0.6	0.7	0.7	0.7
7. Total des dépenses finales	5.6	7.6	4.2	8.5	7.4	7.0	7.4	7.5	7.8
8. Importations de biens et services	-3.2	-4.9	-1.8	-5.3	-4.9	-4.6	-4.8	-5.0	-5.2
a. Biens	-3.1	-4.3	-1.3	-4.5	-4.2	-4.0	-4.3	-4.4	-4.6
b. Services	0.0	-0.6	-0.5	-0.8	-0.6	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5
9. Produit intérieur brut aux prix du marché	2.4	2.7	2.3	3.2	2.6	2.4	2.6	2.5	2.6
(^) Moyennes de période									

Tableau 7 AFFECTATION DU PRODUIT INTERIEUR A PRIX COURANTS

(en milliards de francs)

(CIT ITIIIII ards de ITaries)								
	98	99	00	01	02	03	04	05
1. Dépenses de consommation finale privée	4889.8	5042.3	5225.8	5426.6	5619.4	5825.2	6034.0	6254.5
2. Dépenses de consommation finale publique	1916.7	1995.7	2058.6	2137.2	2219.3	2306.4	2395.7	2483.2
3. Formation brute de capital fixe	1893.0	1997.5	2128.5	2205.0	2304.6	2426.3	2558.4	2709.6
a. Investissements des entreprises	1281.2	1367.3	1468.6	1551.8	1638.8	1732.5	1834.1	1941.8
b. Investissements publics	145.1	157.8	171.8	158.7	157.2	164.6	175.5	200.8
c. Investissements en logements	466.7	472.4	488.1	494.5	508.6	529.2	548.7	567.0
4. Total des dépenses intérieures	8723.3	9023.6	9400.8	9757.8	10134.0	10549.2	10979.5	11439.2
5. Exportations de biens et services	6868.0	7033.8	7749.0	8295.8	8871.4	9514.1	10207.4	10955.1
6. Total des dépenses finales	15591.3	16057.4	17149.8	18053.5	19005.4	20063.3	21186.8	22394.3
7. Importations de biens et services	6502.5	6659.8	7338.7	7816.5	8358.2	8960.1	9611.6	10322.7
8. Produit intérieur brut aux prix du marché	9088.8	9397.6	9811.1	10237.0	10647.2	11103.3	11575.3	12071.6
9. Solde des revenus primaires reçus du reste du monde	86.3	93.6	100.5	112.2	122.3	132.3	142.5	151.9
10. Revenu national brut	9175.1	9491.2	9911.6	10349.3	10769.5	11235.5	11717.7	12223.5

AFFECTATION DU PRODUIT INTERIEUR A PRIX COURANTS Tableau 8 (pourcentages du pib) 99^95 05^00 01 02 03 04 05 53.7 53.3 53.0 52.8 52.5 52.1 51.8 1. Dépenses de consommation finale privée 53.8 52.6 2. Dépenses de consommation finale pub-20.8 20.9 20.8 20.8 20.7 20.6 21.4 21.2 21.0 lique 3. Formation brute de capital fixe 20.7 21.9 21.3 21.7 21.5 21.6 21.9 22.1 22.4 a. Investissements des entreprises 13.9 15.5 14.5 15.0 15.2 15.4 15.6 15.8 16.1 b. Investissements publics 1.7 1.6 1.7 1.8 1.5 1.5 1.5 1.5 1.7 c. Investissements en logements 5.2 4.8 5.0 5.0 4.8 4.8 4.8 4.7 4.7 4. Total des dépenses intérieures 95.9 95.2 96.0 95.8 95.3 95.2 95.0 94.9 94.8 74.8 79.0 83.3 85.7 88.2 90.8 5. Exportations de biens et services 73.5 84.7 81.0 6. Total des dépenses finales 169.4 179.8 170.9 174.8 176.4 178.5 180.7 183.0 185.5 7. Importations de biens et services 69.4 79.8 70.9 74.8 76.4 78.5 80.7 83.0 85.5 8. Produit intérieur brut aux prix du marché 100.0 100.0 100.0 100.0 100.0 100.0 100.0 100.0 100.0 9. Solde des revenus primaires reçus du 1.0 1.2 1.0 1.0 1.1 1.1 1.2 1.2 1.3 reste du monde 10. Revenu national brut 101.0 101.2 101.0 101.0 101.1 101.1 101.2 101.2 101.3

(^) Moyennes de période

Tableau 9 DEFLATEURS DU PIB ET DES PRINCIPALES CATEGORIES DE DEPENSE

(taux de croissance en pour cent)

	99//90	05//99	99/98	00/99	01/00	02/01	03/02	04/03	05/04
1. Dépenses de consommation finale privée									
a. Déflateur	1.9	1.5	1.1	1.5	1.3	1.5	1.6	1.6	1.7
Energie exclue	1.9	1.5	0.9	1.0	1.3	1.5	1.6	1.6	1.7
.alimentation, boissons et tabac	1.2	1.1	0.5	8.0	0.7	1.1	1.3	1.3	1.3
.autres biens	1.5	1.1	0.4	0.5	0.8	1.1	1.3	1.4	1.5
.services	1.8	1.7	1.0	1.3	1.6	1.7	1.8	1.8	1.8
.loyers	3.3	1.5	1.4	1.2	1.5	1.5	1.5	1.7	1.8
2. Energie	1.7	2.1	3.9	6.8	1.0	1.6	1.2	1.1	1.1
.chauffage, éclairage	8.0	2.3	2.5	5.6	2.2	2.2	1.6	1.3	1.2
.transports	3.2	1.7	6.1	8.5	-0.9	0.7	0.6	0.7	0.8
b. Inflation sous-jacente	2.1	1.5	1.0	1.1	1.4	1.5	1.6	1.7	1.7
c. Indice de la consommation privée	2.0	1.5	1.1	1.5	1.3	1.5	1.6	1.6	1.7
d. Indice santé	1.9	1.6	0.9	1.3	1.4	1.6	1.7	1.7	1.7
2. Dépenses de consommation finale publique	3.0	2.4	1.9	2.3	2.6	2.6	2.4	2.4	1.9
3. Formation brute de capital fixe	1.2	1.5	-0.8	1.4	1.3	1.5	1.6	1.7	1.7
a. Investissements des entreprises	8.0	1.6	-1.2	1.4	1.5	1.6	1.7	1.7	1.8
b. Investissements publics	1.4	1.6	-0.1	1.8	1.2	1.5	1.6	1.7	1.8
c. Investissements en logements	2.4	1.5	1.0	1.3	1.1	1.5	1.8	1.7	1.8
4. Demande intérieure totale	2.0	1.6	1.6	1.3	1.5	1.6	1.7	1.7	1.7
5. Exportations de biens et services	0.6	1.8	-0.5	3.3	1.1	1.5	1.6	1.7	1.8
6. Demande finale	1.4	1.6	0.7	2.1	1.2	1.5	1.6	1.6	1.6
7. Importations de biens et services	0.5	1.9	0.2	3.5	0.7	1.6	1.7	1.8	1.8
8. Produit intérieur brut au prix du marché (/) Taux de croissance	2.1	1.6	1.0	1.2	1.7	1.6	1.6	1.7	1.6

^(/) Taux de croissance

Tableau 10 CONTRIBUTION A LA CROISSANCE DU DEFLATEUR DE LA DEMANDE FINALE

(changements en pour cent)

	99^95	05^00	99	00	01	02	03	04	05
1. Coûts intérieurs unitaires (a)+(b)+(c)	0.8	0.9	0.6	0.7	1.0	0.9	0.9	0.9	0.9
(a) Coûts du travail	0.2	0.4	0.3	0.1	0.3	0.4	0.5	0.5	0.5
(b) Taxes indirectes nettes	0.2	0.1	0.2	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1
(c) Surplus brut d'exploitation	0.4	0.4	0.1	0.6	0.6	0.4	0.4	0.4	0.3
2. Prix à l'importation	0.7	0.7	0.1	1.4	0.2	0.6	0.7	0.7	8.0
3. Déflateur de la demande finale (1+2)	1.5	1.6	0.7	2.1	1.2	1.5	1.6	1.6	1.6

^(//) Taux de croissances moyens

Tableau 11 REVENU DISPONIBLE, EPARGNE ET CAPACITE OU BESOIN DE FINANCEMENT:ESTIMATIONS A PRIX COURANTS

	98	99	00	01	02	03	04	05
1. Revenu intérieur brut aux prix du marché	9088.8	9397.6	9811.1	10237.0	10647.2	11103.3	11575.3	12071.6
Solde des revenus primaires du/vers le reste du monde	86.3	93.6	100.5	112.2	122.3	132.3	142.5	151.9
2. Revenu national brut	9175.1	9491.2	9911.6	10349.3	10769.5	11235.5	11717.7	12223.5
Consommation de capital fixe	1320.3	1371.2	1426.9	1480.7	1538.1	1602.7	1672.3	1745.3
3. Revenu national net	7854.8	8119.9	8484.7	8868.6	9231.5	9632.8	10045.4	10478.2
Solde des transferts courants en provenance du/vers le reste du monde	-82.7	-86.1	-91.2	-96.6	-102.1	-108.0	-114.1	-120.6
4. Revenu national net disponible	7772.0	8033.9	8393.6	8772.0	9129.4	9524.9	9931.3	10357.7
Consommation finale nationale	6806.4	7038.0	7284.4	7563.8	7838.8	8131.7	8429.7	8737.7
5. Epargne nationale nette	965.6	995.9	1109.1	1208.1	1290.6	1393.2	1501.6	1619.9
Formation brute de capital fixe	1893.0	1997.5	2128.5	2205.0	2304.6	2426.3	2558.4	2709.6
Variations de stocks	23.9	-11.9	-12.1	-11.0	-9.4	-8.8	-8.6	-8.2
Solde des opérations de capital avec le reste du monde	-1.3	-1.0	1.9	3.7	1.1	0.5	1.8	3.7
6. Capacité ou besoin net de financement de la nation	367.8	380.5	421.5	498.6	534.6	578.9	625.9	667.5

Tableau 12 REVENU DISPONIBLE, ESTIMATIONS AUX PRIX DE 1990

	98	99	00	01	02	03	04	05
1. Revenu intérieur brut aux prix du marché	7621.0	7799.8	8049.5	8256.6	8453.1	8672.2	8893.3	9127.3
excédent ou déficit commercial	126.6	87.0	74.8	103.5	104.7	104.3	102.7	101.1
2. Revenu intérieur brut réel	7747.6	7886.9	8124.3	8360.0	8557.8	8776.5	8996.0	9228.5
Solde des revenus primaires réels du/vers le reste du monde	73.2	78.1	82.8	91.1	97.8	103.9	110.0	115.4
3. Revenu national brut réel	7674.4	7808.8	8041.5	8268.9	8460.0	8672.6	8886.0	9113.1

Tableau 13 DISTRIBUTION DU REVENU NATIONAL

(milliards d'euros)

	98	99	00	01	02	03	04	05
Particuliers (*)								
1. Revenu primaire	175.6	180.3	187.1	195.1	203.0	211.7	220.7	230.2
. rémunération des salariés	117.6	121.5	125.8	130.6	135.9	141.6	147.7	154.2
. excédent brut d'exploitation	36.3	37.5	39.2	41.2	43.0	45.0	47.0	49.2
. revenus de la propriété	21.8	21.3	22.0	23.2	24.1	25.1	25.9	26.8
2. Transferts courants nets	-31.9	-32.3	-33.5	-35.0	-37.1	-39.4	-41.9	-44.7
. prestations moins cotisations sociales	-3.1	-3.0	-2.8	-2.9	-3.5	-4.1	-4.8	-5.8
. impôts courants	-31.5	-32.2	-33.8	-35.4	-37.1	-39.0	-41.0	-43.0
. transferts divers	2.7	2.9	3.1	3.3	3.5	3.7	3.9	4.1
3. Revenu disponible	143.7	148.0	153.6	160.0	165.9	172.3	178.8	185.5
Sociétés								
1. Revenu primaire	37.9	38.7	41.3	43.4	44.7	45.9	47.4	48.7
2. Transferts courants nets	-6.9	-7.2	-8.0	-8.6	-8.9	-9.3	-9.6	-10.0
3. Revenu disponible	31.0	31.5	33.2	34.8	35.8	36.7	37.7	38.7
Administrations publiques								
Revenu primaire	13.9	16.3	17.4	18.1	19.3	20.8	22.5	24.2
dont: charges d'intérêts (net)	-15.6	-14.8	-14.6	-14.7	-14.4	-14.1	-13.6	-13.1
2. Transferts courants nets	36.7	37.3	39.3	41.2	43.4	46.0	48.7	51.7
3. Revenu disponible	50.6	53.6	56.6	59.3	62.7	66.8	71.1	75.9
Reste du monde								
1. Revenu disponible	2.1	2.1	2.3	2.4	2.5	2.7	2.8	3.0
Revenu national brut	227.4	235.3	245.7	256.6	267.0	278.5	290.5	303.0
(*) ménages et isbl								

Tableau 14 DISTRIBUTION DU REVENU NATIONAL

(pour cent du revenu national brut)

	98	99	00	01	02	03	04	05
Particuliers (*)								
1. Revenu primaire	77.2	76.6	76.1	76.0	76.0	76.0	76.0	76.0
. rémunération des salariés	51.7	51.6	51.2	50.9	50.9	50.9	50.9	50.9
. excédent brut d'exploitation	16.0	15.9	16.0	16.1	16.1	16.2	16.2	16.2
. revenus de la propriété	9.6	9.1	9.0	9.1	9.0	9.0	8.9	8.8
2. Transferts courants nets	-14.0	-13.7	-13.6	-13.7	-13.9	-14.1	-14.4	-14.7
. prestations moins cotisations sociales	-1.4	-1.3	-1.1	-1.1	-1.3	-1.5	-1.7	-1.9
. impôts courants	-13.9	-13.7	-13.8	-13.8	-13.9	-14.0	-14.1	-14.2
. transferts divers	1.2	1.2	1.3	1.3	1.3	1.3	1.4	1.4
3. Revenu disponible	63.2	62.9	62.5	62.4	62.2	61.9	61.6	61.2
Sociétés								
Revenu primaire	16.7	16.4	16.8	16.9	16.7	16.5	16.3	16.1
2. Transferts courants nets	-3.0	-3.0	-3.3	-3.3	-3.3	-3.3	-3.3	-3.3
3. Revenu disponible	13.7	13.4	13.5	13.6	13.4	13.2	13.0	12.8
Administrations publiques								
Revenu primaire	6.1	6.9	7.1	7.0	7.2	7.5	7.7	8.0
dont: charges d'intérêts (net)	-6.9	-6.3	-6.0	-5.7	-5.4	-5.0	-4.7	-4.3
2. Transferts courants nets	16.2	15.8	16.0	16.1	16.3	16.5	16.8	17.0
3. Revenu disponible	22.3	22.8	23.0	23.1	23.5	24.0	24.5	25.0
Reste du monde								
Revenu disponible	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	1.0	1.0	1.0
Revenu national brut	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
(*) ménages et isbl								

Tableau 15 FACTEURS DE PRODUCTION ET COUTS DE PRODUCTION

(taux de croissance)									
	99^95	05^00	99	00	01	02	03	04	05
1. Production des entreprises	3.9	3.2	4.1	3.9	3.2	2.9	3.1	3.1	3.1
2. Productivité par tête									
a. Entreprises	2.0	1.8	2.0	2.0	1.7	1.5	1.7	1.8	1.8
 b. Industries manufacturières 	3.4	3.4	3.4	4.3	3.5	3.0	3.1	3.1	3.2
c. Services marchands (transports inclus)	1.6	1.2	2.1	1.1	1.0	1.0	1.3	1.3	1.4
3. Salaire brut nominal par tête									
a. Entreprises	2.2	3.3	2.2	3.2	3.0	3.2	3.4	3.5	3.6
dont emploi 'normal'	2.4	3.3	2.5	3.2	3.0	3.2	3.4	3.5	3.6
b. Industries manufacturières	2.2	3.6	2.9	3.5	3.2	3.5	3.6	3.8	4.0
c. Services marchands (transports inclus)	2.3	3.2	1.9	3.1	2.9	3.1	3.3	3.4	3.5
dont emploi 'normal'	2.6	3.2	2.3	3.2	2.9	3.1	3.3	3.4	3.5
4. Salaire brut réel par tête									
a. Entreprises	0.7	1.8	1.1	1.6	1.7	1.7	1.8	1.8	1.9
dont emploi 'normal'	0.9	1.8	1.4	1.7	1.7	1.7	1.8	1.9	1.9
b. Industries manufacturières	0.7	2.0	1.7	1.9	1.9	1.9	2.0	2.1	2.3
c. Services marchands (transports inclus)	0.8	1.7	0.8	1.5	1.6	1.6	1.7	1.8	1.8
dont emploi 'normal'	1.1	1.7	1.2	1.6	1.6	1.6	1.7	1.8	1.8
5. Productivité horaire									
a. Entreprises	2.4	1.9	2.2	2.2	1.8	1.7	1.9	1.9	1.9
b. Industries manufacturières	3.8	3.4	3.4	4.1	3.5	3.1	3.3	3.3	3.2
c. Services marchands (transports inclus)	2.0	1.4	2.4	1.4	1.2	1.2	1.5	1.5	1.5
6. Coût salarial horaire nominal									
a. Entreprises	2.6	3.1	2.2	2.1	2.8	3.2	3.4	3.5	3.7
dont emploi 'normal'	2.8	3.1	2.5	2.2	2.8	3.2	3.4	3.5	3.7
b. Industries manufacturières	2.7	3.3	2.8	2.1	2.8	3.5	3.7	3.9	4.1
c. Services marchands (transports inclus)	2.6	3.1	2.0	2.2	2.8	3.2	3.4	3.5	3.6
dont emploi 'normal'	2.9	3.1	2.4	2.4	2.9	3.2	3.4	3.5	3.6
7. Coût salarial horaire réel									
a. Entreprises	1.1	1.6	1.1	0.6	1.5	1.7	1.8	1.9	2.0
dont emploi 'normal'	1.3	1.6	1.4	0.7	1.5	1.7	1.8	1.9	2.0
b. Industries manufacturières	1.2 1.1	1.8 1.6	1.7	0.5 0.7	1.5 1.5	2.0 1.7	2.1 1.8	2.2 1.8	2.4 1.9
c. Services marchands (transports inclus)			0.9						
dont emploi 'normal'	1.4	1.6	1.3	0.8	1.6	1.7	1.8	1.8	1.9
8. Coût salarial unitaire réel du secteur des entreprises	-1.2	-0.4	-0.9	-1.2	-0.8	-0.1	-0.2	-0.1	0.1
9. Taux d'intérêt à long terme (>=6a.)	5.7	5.7	4.7	5.8	5.8	5.7	5.6	5.6	5.6
10.Taux d'excédent brut corrigé des entre- prises * (en pour cent)	34.3	38.1	35.9	37.1	37.8	38.1	38.4	38.6	38.7
11.Taux de rentabilité brute du capital * (en pour cent)	16.3	18.1	17.3	17.9	18.2	18.2	18.2	18.1	18.0
12.Quantité totale de travail effectivement prestée dans les ind. manufacturières et le secteur énergie	-0.4	-0.1	0.0	0.2	0.0	-0.1	-0.2	-0.2	-0.1

^{*} pour le secteur marchand non compris l'agriculture, excédent d'exploitation corrigé pour le travail des indépendants, divisé par la valeur ajoutée au coût des facteurs (pour le taux d'excédent) ou divisé par le stock de capital valorisé au coût de remplacement (pour le taux de rentabilité)

^(^) Moyennes de période

Tableau 16 POPULATION ACTIVE, EMPLOI ET CHOMAGE

Situation au 30 iuin

Situation au 30 juin								
	98	99	00	01	02	03	04	05
1. Population totale								
Niveau en milliers	10203.0	10222.9	10243.3	10284.4	10311.3	10324.1	10335.2	10344.7
Variation en milliers	21.8	19.9	20.4	41.1	26.9	12.8	11.1	9.5
2. Population active								
Niveau en milliers	4489.8	4512.6	4535.5	4565.4	4589.3	4610.6	4631.1	4646.0
Variation en milliers	28.1	22.9	22.9	29.9	23.9	21.3	20.5	14.9
3. Taux d'activité	66.9	67.2	67.5	67.7	67.9	68.1	68.4	68.4
4. Emploi intérieur								
Total								
.niveau en milliers	3799.3	3843.2	3895.6	3933.1	3966.9	3999.6	4031.4	4063.9
.variation en milliers	44.4	44.0	52.4	37.5	33.7	32.8	31.8	32.5
Salariés								
.niveau en milliers	2420.1	2452.4	2495.8	2527.9	2557.7	2588.0	2618.1	2648.9
.veriation en milliers	47.4	32.2	43.5	32.0	29.9	30.3	30.1	30.7
.emploi 'normal' en milliers	2405.5	2429.8	2469.9	2499.7	2528.4	2558.0	2587.8	2618.4
.variation en milliers	40.6	24.3	40.1	29.7	28.8	29.6	29.7	30.6
Indépendants								
.niveau en milliers	692.5	692.3	695.8	698.0	700.8	703.1	704.6	705.9
.variation en milliers	-7.3	-0.2	3.4	2.3	2.7	2.3	1.5	1.4
Administrations publiques								
.niveau en milliers	686.6	698.5	704.0	707.3	708.3	708.5	708.7	709.2
variation en milliers.	4.3	11.9	5.5	3.2	1.1	0.2	0.2	0.4
5. Taux d'emploi	57.4	58.1	58.8	59.2	59.6	60.0	60.4	60.7
6. Chômage								
. Définition BfP								
.niveau en milliers	636.4	614.4	583.9	575.3	564.4	552.0	539.7	521.1
.variation en milliers	-17.9	-22.1	-30.5	-8.6	-10.8	-12.5	-12.3	-18.6
.taux de chômage	14.2	13.6	12.9	12.6	12.3	12.0	11.7	11.2
. Définition MET								
.niveau en milliers	505.3	475.1	435.5	416.5	397.5	374.4	350.9	324.6
.variation en milliers	-35.3	-30.2	-39.6	-19.0	-19.0	-23.1	-23.5	-26.3
.taux de chômage	11.6	10.9	9.9	9.5	9.0	8.4	7.9	7.3
7. Quantité de travail en volume	1.0	0.5	1.2	0.8	0.7	0.7	0.7	0.8
(taux de croissance) dont: emploi 'normal' (taux de croissance)	1.0	0.3	1.1	0.7	0.7	0.7	0.7	0.8
don. ompor normar (taux de croissance)	1.0	0.3	1.1	0.7	0.7	0.7	0.7	0.0

Tableau 17 EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS A PRIX COURANTS

	98	99	00	01	02	03	04	05
1. Exportations	6868.0	7033.8	7749.0	8295.8	8871.4	9514.1	10207.4	10955.1
a. Biens non-énergétiques	5616.4	5701.8	6254.6	6713.8	7185.6	7718.2	8294.7	8917.7
b. Services	958.9	994.4	1089.8	1172.1	1259.1	1351.8	1450.3	1555.6
c. Energie	156.4	198.2	258.1	257.6	268.3	279.1	290.4	302.5
 d. Consommation finale des ménages non résidents sur le territoire 	136.3	139.5	146.4	152.2	158.4	165.0	172.0	179.3
2. Importations	6502.5	6659.8	7338.7	7816.5	8358.2	8960.1	9611.6	10322.7
a. Biens non-énergétiques	5110.7	5141.2	5596.3	6000.9	6448.7	6951.1	7498.8	8097.6
b. Services	838.6	873.8	952.7	1018.3	1082.1	1150.3	1222.5	1300.2
c. Energie	318.6	405.6	543.3	538.9	560.3	581.1	602.8	626.0
 d. Consommation finale des ménages rési- dents à l'étranger 	234.6	239.2	246.3	258.3	267.1	277.6	287.5	298.9
3. Balance des exportations et des importations	6868.0	7033.8	7749.0	8295.8	8871.4	9514.1	10207.4	10955.1
a. Biens non-énergétiques	505.7	560.6	658.4	712.9	736.9	767.0	795.9	820.1
b. Services	120.3	120.6	137.1	153.7	177.0	201.5	227.8	255.4
c. Energie	-162.2	-207.4	-285.2	-281.3	-292.0	-301.9	-312.5	-323.6
d. Autres	-98.3	-99.7	-99.9	-106.1	-108.7	-112.6	-115.5	-119.5
4. Revenus nets de facteurs de l'étranger								
a. Reçus 1. Revenus du travail	140.9	148.3	155.8	164.2	173.1	182.7	192.7	203.4
Revenus du travair Autres	1096.5	1108.8	1130.8	1154.8	1179.8	1206.8	1234.8	1263.3
b. Payés	1090.5	1100.0	1130.0	1134.0	1179.0	1200.0	1234.0	1203.3
Revenus du travail	29.8	32.9	36.1	39.6	43.6	47.9	52.4	57.4
2. Autres	1058.5	1070.4	1086.2	1099.9	1115.7	1133.3	1151.5	1170.6
2. Addies	1000.0	1070.4	1000.2	1000.0	1110.7	1100.0	1101.0	1170.0
5. Exportations nettes (3+4)	514.6	527.9	574.7	658.8	706.9	762.4	819.4	871.1
6. Autres transferts courants	-145.6	-146.4	-155.1	-163.9	-173.4	-184.0	-195.3	-207.4
7. Balance des opérations courantes	369.0	381.5	419.6	494.9	533.5	578.4	624.1	663.8

Tableau 18 BALANCE D'INVESTISSEMENT ET D'EPARGNE

	98	99	00	01	02	03	04	05
1. Ressources	2286.7	2367.1	2538.9	2693.5	2830.8	2997.4	3176.7	3369.9
a. Epargne courante	2285.9	2367.1	2536.0	2688.9	2828.7	2995.9	3173.9	3365.2
1. Entreprises	1189.6	1208.8	1275.4	1340.6	1378.9	1414.2	1456.8	1494.3
2. Ménages	964.3	984.9	1024.9	1080.4	1123.0	1172.7	1221.4	1268.9
3. Administrations publiques	125.7	164.9	224.8	254.6	310.3	389.5	472.8	576.2
4. Isbl	6.2	8.4	10.9	13.2	16.5	19.5	22.9	25.9
b. Transferts nets de capitaux	-0.7	0.0	-2.9	-4.7	-2.1	-1.5	-2.8	-4.7
1. Entreprises	100.3	73.7	68.1	66.7	66.4	74.9	81.2	91.0
2. Ménages	12.4	29.5	35.8	46.2	41.8	36.8	36.1	32.9
3. Administrations publiques	-118.0	-110.4	-108.3	-116.1	-114.6	-119.3	-124.4	-129.9
4. Isbl								
2. Emplois	1917.9	1986.6	2117.4	2194.9	2296.2	2418.5	2550.8	2702.4
a. Formation brute de capital	1917.9	1986.6	2117.4	2194.9	2296.2	2418.5	2550.8	2702.4
1. Entreprises	1171.1	1243.1	1320.8	1387.3	1455.3	1527.7	1606.8	1692.1
2. Ménages	579.8	590.5	630.4	653.4	686.2	727.8	769.4	809.7
3. Administrations publiques	161.4	147.2	160.1	148.0	148.1	156.1	167.2	192.9
4. Isbl	5.6	5.7	6.1	6.3	6.6	7.0	7.4	7.8
3. Capacité (+) ou besoin (-) de financement total	367.8	380.5	421.5	498.6	534.6	578.9	626.0	667.5

Tableau 19 BALANCE D'INVESTISSEMENT ET D'EPARGNE

(pourcentages du PIB)

99^95	05^00	99	00	01	02	03	04	05
25.0	26.9	25.2	25.9	26.3	26.6	27.0	27.4	27.9
25.0	26.8	25.2	25.8	26.3	26.6	27.0	27.4	27.9
13.4	12.8	12.9	13.0	13.1	13.0	12.7	12.6	12.4
11.5	10.5	10.5	10.4	10.6	10.5	10.6	10.6	10.5
0.0	3.3	1.8	2.3	2.5	2.9	3.5	4.1	4.8
0.1	0.2	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2
0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
8.0	0.7	8.0	0.7	0.7	0.6	0.7	0.7	0.8
0.3	0.4	0.3	0.4	0.5	0.4	0.3	0.3	0.3
-1.1	-1.1	-1.2	-1.1	-1.1	-1.1	-1.1	-1.1	-1.1
20.7	21.8	21.1	21.6	21.4	21.6	21.8	22.0	22.4
20.7	21.8	21.1	21.6	21.4	21.6	21.8	22.0	22.4
12.7	13.7	13.2	13.5	13.6	13.7	13.8	13.9	14.0
6.4	6.5	6.3	6.4	6.4	6.4	6.6	6.6	6.7
1.6	1.5	1.6	1.6	1.4	1.4	1.4	1.4	1.6
0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
4.4	5.1	4.0	4.3	4.9	5.0	5.2	5.4	5.5
	25.0 25.0 13.4 11.5 0.0 0.1 0.0 0.8 0.3 -1.1 20.7 20.7 12.7 6.4 1.6 0.1	25.0 26.9 25.0 26.8 13.4 12.8 11.5 10.5 0.0 3.3 0.1 0.2 0.0 0.0 0.8 0.7 0.3 0.4 -1.1 -1.1 20.7 21.8 20.7 21.8 20.7 21.8 12.7 13.7 6.4 6.5 1.6 1.5 0.1 0.1	25.0 26.9 25.2 25.0 26.8 25.2 13.4 12.8 12.9 11.5 10.5 10.5 0.0 3.3 1.8 0.1 0.2 0.1 0.0 0.0 0.0 0.8 0.7 0.8 0.3 0.4 0.3 -1.1 -1.1 -1.2 20.7 21.8 21.1 20.7 21.8 21.1 20.7 21.8 21.1 12.7 13.7 13.2 6.4 6.5 6.3 1.6 1.5 1.6 0.1 0.1 0.1	25.0 26.9 25.2 25.9 25.0 26.8 25.2 25.8 13.4 12.8 12.9 13.0 11.5 10.5 10.5 10.4 0.0 3.3 1.8 2.3 0.1 0.2 0.1 0.1 0.0 0.0 0.0 0.0 0.8 0.7 0.8 0.7 0.3 0.4 0.3 0.4 -1.1 -1.1 -1.2 -1.1 20.7 21.8 21.1 21.6 20.7 21.8 21.1 21.6 20.7 21.8 21.1 21.6 12.7 13.7 13.2 13.5 6.4 6.5 6.3 6.4 1.6 1.5 1.6 1.6 0.1 0.1 0.1 0.1	25.0 26.9 25.2 25.9 26.3 25.0 26.8 25.2 25.8 26.3 13.4 12.8 12.9 13.0 13.1 11.5 10.5 10.5 10.4 10.6 0.0 3.3 1.8 2.3 2.5 0.1 0.2 0.1 0.1 0.1 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.8 0.7 0.8 0.7 0.7 0.3 0.4 0.3 0.4 0.5 -1.1 -1.1 -1.2 -1.1 -1.1 20.7 21.8 21.1 21.6 21.4 20.7 21.8 21.1 21.6 21.4 12.7 13.7 13.2 13.5 13.6 6.4 6.5 6.3 6.4 6.4 1.6 1.5 1.6 1.6 1.4 0.1 0.1 0.1 0.1 0.1	25.0 26.9 25.2 25.9 26.3 26.6 25.0 26.8 25.2 25.8 26.3 26.6 13.4 12.8 12.9 13.0 13.1 13.0 11.5 10.5 10.5 10.4 10.6 10.5 0.0 3.3 1.8 2.3 2.5 2.9 0.1 0.2 0.1 0.1 0.1 0.2 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.8 0.7 0.8 0.7 0.7 0.6 0.3 0.4 0.3 0.4 0.5 0.4 -1.1 -1.1 -1.2 -1.1 -1.1 -1.1 20.7 21.8 21.1 21.6 21.4 21.6 20.7 21.8 21.1 21.6 21.4 21.6 12.7 13.7 13.2 13.5 13.6 13.7 6.4 6.5 6.3 6.4 6.4 <td>25.0 26.9 25.2 25.9 26.3 26.6 27.0 25.0 26.8 25.2 25.8 26.3 26.6 27.0 13.4 12.8 12.9 13.0 13.1 13.0 12.7 11.5 10.5 10.5 10.4 10.6 10.5 10.6 0.0 3.3 1.8 2.3 2.5 2.9 3.5 0.1 0.2 0.1 0.1 0.1 0.2 0.2 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.8 0.7 0.8 0.7 0.7 0.6 0.7 0.3 0.4 0.3 0.4 0.5 0.4 0.3 -1.1 -1.1 -1.2 -1.1 -1.1 -1.1 -1.1 20.7 21.8 21.1 21.6 21.4 21.6 21.8 20.7 21.8 21.1 21.6 21.4 21.6 21</td> <td>25.0 26.9 25.2 25.9 26.3 26.6 27.0 27.4 25.0 26.8 25.2 25.8 26.3 26.6 27.0 27.4 13.4 12.8 12.9 13.0 13.1 13.0 12.7 12.6 11.5 10.5 10.5 10.4 10.6 10.5 10.6 10.6 0.0 3.3 1.8 2.3 2.5 2.9 3.5 4.1 0.1 0.2 0.1 0.1 0.1 0.2 0.2 0.2 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.8 0.7 0.8 0.7 0.7 0.6 0.7 0.7 0.3 0.4 0.3 0.4 0.5 0.4 0.3 0.3 -1.1 -1.1 -1.2 -1.1 -1.1 -1.1 -1.1 -1.1 -1.1 20.7 21.8 21.1 21.6</td>	25.0 26.9 25.2 25.9 26.3 26.6 27.0 25.0 26.8 25.2 25.8 26.3 26.6 27.0 13.4 12.8 12.9 13.0 13.1 13.0 12.7 11.5 10.5 10.5 10.4 10.6 10.5 10.6 0.0 3.3 1.8 2.3 2.5 2.9 3.5 0.1 0.2 0.1 0.1 0.1 0.2 0.2 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.8 0.7 0.8 0.7 0.7 0.6 0.7 0.3 0.4 0.3 0.4 0.5 0.4 0.3 -1.1 -1.1 -1.2 -1.1 -1.1 -1.1 -1.1 20.7 21.8 21.1 21.6 21.4 21.6 21.8 20.7 21.8 21.1 21.6 21.4 21.6 21	25.0 26.9 25.2 25.9 26.3 26.6 27.0 27.4 25.0 26.8 25.2 25.8 26.3 26.6 27.0 27.4 13.4 12.8 12.9 13.0 13.1 13.0 12.7 12.6 11.5 10.5 10.5 10.4 10.6 10.5 10.6 10.6 0.0 3.3 1.8 2.3 2.5 2.9 3.5 4.1 0.1 0.2 0.1 0.1 0.1 0.2 0.2 0.2 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.8 0.7 0.8 0.7 0.7 0.6 0.7 0.7 0.3 0.4 0.3 0.4 0.5 0.4 0.3 0.3 -1.1 -1.1 -1.2 -1.1 -1.1 -1.1 -1.1 -1.1 -1.1 20.7 21.8 21.1 21.6

Tableau 20 TAUX D'INTERET

								-
3.5	3.9	2.8	3.8	4.3	4.0	3.8	3.8	3.8
2.1	2.4	1.6	2.3	3.0	2.5	2.2	2.2	2.1
5.8	5.7	4.8	5.8	5.8	5.7	5.6	5.6	5.6
4.4	4.2	3.6	4.3	4.5	4.2	4.0	4.0	3.9
6.0	6.2	5.3	6.4	6.4	6.3	6.2	6.2	6.2
4.6	4.7	4.1	4.8	5.1	4.8	4.6	4.5	4.5
	4.0	3.0	3.9	4.4	4.1	3.9	3.9	3.9
5.6	5.6	4.5	5.6	5.7	5.6	5.5	5.5	5.5
_	2.1 5.8 4.4 6.0 4.6	2.1 2.4 5.8 5.7 4.4 4.2 6.0 6.2 4.6 4.7	2.1 2.4 1.6 5.8 5.7 4.8 4.4 4.2 3.6 6.0 6.2 5.3 4.6 4.7 4.1	2.1 2.4 1.6 2.3 5.8 5.7 4.8 5.8 4.4 4.2 3.6 4.3 6.0 6.2 5.3 6.4 4.6 4.7 4.1 4.8 4.0 3.0 3.9	2.1 2.4 1.6 2.3 3.0 5.8 5.7 4.8 5.8 5.8 4.4 4.2 3.6 4.3 4.5 6.0 6.2 5.3 6.4 6.4 4.6 4.7 4.1 4.8 5.1 4.0 3.0 3.9 4.4	2.1 2.4 1.6 2.3 3.0 2.5 5.8 5.7 4.8 5.8 5.8 5.7 4.4 4.2 3.6 4.3 4.5 4.2 6.0 6.2 5.3 6.4 6.4 6.3 4.6 4.7 4.1 4.8 5.1 4.8 4.0 3.0 3.9 4.4 4.1	2.1 2.4 1.6 2.3 3.0 2.5 2.2 5.8 5.7 4.8 5.8 5.8 5.7 5.6 4.4 4.2 3.6 4.3 4.5 4.2 4.0 6.0 6.2 5.3 6.4 6.4 6.3 6.2 4.6 4.7 4.1 4.8 5.1 4.8 4.6	2.1 2.4 1.6 2.3 3.0 2.5 2.2 2.2 5.8 5.7 4.8 5.8 5.8 5.7 5.6 5.6 4.4 4.2 3.6 4.3 4.5 4.2 4.0 4.0 6.0 6.2 5.3 6.4 6.4 6.3 6.2 6.2 4.6 4.7 4.1 4.8 5.1 4.8 4.6 4.5 4.0 3.0 3.9 4.4 4.1 3.9 3.9



Tableau 21 SYNTHESE DES OPERATIONS DES GRANDS SECTEURS

(pourcentages du PIB)

	99^95	05^00	99	00	01	02	03	04	05
1. Particuliers (*)									
a. Revenu disponible	64.7	62.7	63.5	63.2	63.1	62.9	62.6	62.3	62.0
b. Variation des rés. math. de retraite	0.7	0.6	0.7	0.7	0.6	0.6	0.6	0.6	0.5
c. Consommation	53.8	52.6	53.7	53.3	53.0	52.8	52.5	52.1	51.8
d. Epargne brute	11.6	10.7	10.6	10.6	10.7	10.7	10.7	10.7	10.7
e. Transferts en capital	0.1	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1
f. Formation brute de capital	6.5	6.7	6.4	6.6	6.5	6.6	6.7	6.8	6.8
g. Capacité nette de financement	5.1	4.1	4.2	4.1	4.4	4.3	4.1	4.1	3.9
2. Entreprises									
a. Revenu disponible	14.1	13.4	13.5	13.7	13.7	13.6	13.3	13.2	12.9
b. Variation des rés. math. de retraite	0.7	0.6	0.7	0.7	0.6	0.6	0.6	0.6	0.5
c. Epargne brute	13.4	12.8	12.9	13.0	13.1	13.0	12.7	12.6	12.4
d. Transferts en capital	0.6	0.6	0.7	0.6	0.6	0.5	0.6	0.6	0.7
e. Formation brute de capital	12.5	13.5	13.0	13.2	13.3	13.5	13.6	13.7	13.9
f. Capacité nette de financement	1.5	-0.2	0.5	0.4	0.3	0.0	-0.3	-0.5	-0.8
3. Administrations publiques									
a. Revenu disponible	21.4	24.2	23.0	23.3	23.4	23.8	24.3	24.8	25.4
b. Consommation	21.4	20.8	21.2	21.0	20.9	20.8	20.8	20.7	20.6
c. Epargne brute	0.0	3.3	1.8	2.3	2.5	2.9	3.5	4.1	4.8
d. Transferts en capital	-0.6	-0.7	-0.8	-0.7	-0.7	-0.7	-0.7	-0.7	-0.7
e. Formation brute de capital	1.7	1.6	1.7	1.8	1.6	1.5	1.5	1.5	1.7
f. Capacité de financement	-2.3	1.1	-0.7	-0.1	0.2	8.0	1.3	1.9	2.4
4. Ensemble des secteurs intérieurs									
a. Epargne nationale brute	25.0	26.8	25.2	25.8	26.3	26.6	27.0	27.4	27.9
b. Formation brute de capital	20.7	21.8	21.1	21.6	21.4	21.6	21.8	22.0	22.4
c. Capacité nette de financement	4.4	5.1	4.0	4.3	4.9	5.0	5.2	5.4	5.5
(*) ménages et isbl									
(^) Moyennes de période									

Tableau 22 COMPTE DES MENAGES

I. Opérations courantes								
a. Ressources	8568.7	8816.3	9123.0	9499.5	9870.0	10272.7	10688.4	11123.8
1. Excédent net d'exploitation	655.1	677.2	715.4	762.3	804.3	848.3	893.5	941.6
2. Revenu mixte	523.9	538.0	561.3	589.5	615.0	641.5	668.7	697.4
	4742.1	4902.1	5076.3	5269.4	5481.0	5714.0	5959.3	6220.2
. Salaires et traitements bruts	3500.5	3622.6	3782.8	3936.6	4098.1	4275.1	4458.8	4652.3
. Cotisations sociales effectives à charge des employeurs	975.7	1006.1	1010.3	1039.1	1078.2	1121.1	1167.4	1219.7
. Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs	265.9	273.3	283.3	293.7	304.6	317.8	333.1	348.2
4. Revenus de la propriété	876.6	859.4	886.7	935.6	970.6	1011.2	1042.9	1078.3
. Intérêts	462.7	451.4	468.7	499.3	522.0	547.7	565.1	584.5
. Revenu distribué des sociétés	268.8	260.8	267.9	281.9	289.2	298.8	307.4	317.4
. Autres	145.0	147.1	150.0	154.3	159.3	164.7	170.4	176.4
5. Prestations sociales	1723.5	1788.6	1830.9	1889.2	1944.6	2002.6	2068.2	2129.9
6. Autres transferts courants	-15.3	-12.7	-12.0	-11.0	-10.3	-10.2	-9.8	-9.6
7. Autres (*)	62.8	63.6	64.3	64.6	64.9	65.3	65.6	66.0
b. Emplois	7887.8	8124.3	8401.6	8727.9	9060.8	9422.4	9799.4	10197.3
Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc.	1270.0	1297.7	1361.8	1427.0	1495.0	1570.3	1650.4	1734.2
2. Cotisations sociales, dont:	1848.1	1908.1	1942.3	2007.6	2084.4	2170.0	2263.2	2362.2
	1582.3	1634.8	1659.0	1714.0	1779.8	1852.2	1930.0	2014.1
. Cotisations sociales imputées	265.9	273.3	283.3	293.7	304.6	317.8	333.1	348.2
•	4769.7	4918.5	5097.5	5293.3	5481.4	5682.1	5885.8	6100.9
c. Epargne nette	680.9	692.0	721.4	771.6	809.2	850.3	889.0	926.5
II. Opérations en capital								
a. Ressources	22.2	39.5	40.7	53.9	54.4	54.2	55.8	52.6
1. Transfert en capital à recevoir	22.2	39.5	40.7	53.9	54.4	54.2	55.8	52.6
b. Emplois	344.7	348.2	373.2	394.1	427.3	465.8	500.5	531.6
1. Formation brute de capital fixe	588.9	599.6	639.5	662.5	695.3	736.8	778.5	818.8
2. Consommation de capital fixe (-)	283.4	292.9	303.5	308.9	313.8	322.4	332.3	342.4
3. Impôts en capital	38.7	40.9	41.6	42.1	42.7	43.4	44.1	44.8
4. Variation des stocks	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
 Acquisitions moins cessions d'objets de va- leur 	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3
Acquisitions moins cessions de terrains, et autres	-9.1	-9.1	-9.1	-9.1	-9.1	-9.1	-9.1	-9.1
7. Autres transferts en capital à payer	9.9	10.0	4.9	7.7	12.6	17.4	19.7	19.8
III. Capacité nette(+) ou besoin net (-) de fi- nancement	358.4	383.2	389.0	431.4	436.2	438.6	444.3	447.5
Pour mémoire:								
Revenu disponible net	5387.7	5546.8	5754.6	6000.3	6225.7	6467.1	6709.2	6961.4
2. Propension à consommer	83.2	83.3	83.3	83.0	83.0	82.9	82.8	82.8
3. Propension à épargner	16.8	16.7	16.7	17.0	17.0	17.1	17.2	17.2
(*) Ajustement pour variation des droits des ménag	es sur le	es fonds d	e pension					

Tableau 23 REVENU DISPONIBLE DES MENAGES

(en milliards de francs)								
	98	99	00	01	02	03	04	05
I. Revenu primaire brut								
1. Excédent brut d'exploitation	938.5	970.1	1018.8	1071.1	1118.2	1170.7	1225.8	1283.9
2. Indépendants	523.9	538.0	561.3	589.5	615.0	641.5	668.7	697.4
3. Salariés	4742.1	4902.1	5076.3	5269.4	5481.0	5714.0	5959.3	6220.2
. Secteur privé	3564.3	3683.0	3824.2	3975.0	4145.8	4332.6	4532.1	4749.9
. Entreprises	3351.4	3463.7	3594.9	3735.0	3894.0	4068.5	4254.9	4458.3
. Ménages	129.1	132.6	136.7	141.1	146.2	151.8	157.9	164.6
. Isbl	83.8	86.7	92.6	98.9	105.6	112.3	119.4	127.0
. Administrations publiques	1066.4	1103.4	1132.0	1169.5	1205.3	1246.3	1286.5	1323.9
. Travailleurs frontaliers	111.1	115.4	119.8	124.5	129.5	134.8	140.3	146.0
4. Revenu de la propriété	876.6	859.4	886.7	935.6	970.6	1011.2	1042.9	1078.3
. Intérêts effectifs nets	462.7	451.4	468.7	499.3	522.0	547.7	565.1	584.5
. Dividendes et assimilés	268.8	260.8	267.9	281.9	289.2	298.8	307.4	317.4
. Autres	145.0	147.1	150.0	154.3	159.3	164.7	170.4	176.4
Total (1 à 4)	7081.1	7269.6	7543.2	7865.5	8184.7	8537.5	8896.7	9279.8
II. Cotisations de sécurité sociale et taxes								
1. Cotisations sociales des employeurs	1222.0	1258.9	1272.2	1310.4	1359.7	1414.8	1475.4	1541.8
2. Cotisations sociales des salariés	476.0	495.6	511.7	531.2	553.1	576.8	601.9	627.7
3. Cotisations sociales des indépendants	93.9	94.7	97.2	102.2	105.0	108.9	113.2	116.9
4. Impôts sur les revenus de remplacement	25.3	26.1	26.7	27.5	28.3	29.3	30.4	31.5
5. Impôts des non-résidents	31.0	32.9	34.6	36.3	38.2	40.2	42.2	44.4
Total (1 à 5)	1848.1	1908.1	1942.3	2007.6	2084.4	2170.0	2263.2	2362.2
6. Impôt sur le revenu	1270.0	1297.7	1361.8	1427.0	1495.0	1570.3	1650.4	1734.2
Total (1 à 6)	3118.2	3205.9	3304.1	3434.6	3579.4	3740.3	3913.6	4096.4
III. Transferts aux ménages								
1. Sécurité sociale	1723.5	1788.6	1830.9	1889.2	1944.6	2002.6	2068.2	2129.9
2. Autres transferts nets	13.7	17.1	19.2	21.6	23.7	25.3	27.3	29.1
Total (1+2)	1737.2	1805.8	1850.2	1910.8	1968.2	2027.8	2095.5	2159.0
IV. Revenu disponible	5671.1	5839.8	6058.0	6309.2	6539.5	6789.5	7041.5	7303.8

Tableau 24 REVENU DISPONIBLE DES MENAGES A PRIX CONSTANTS

(taux de croissance en pour cent)								
	98	99	00	01	02	03	04	05
I. Revenu primaire brut								
1. Excédent brut d'exploitation	3.6	2.2	3.5	3.8	2.9	3.1	3.0	3.0
2. Indépendants	4.9	1.6	2.8	3.7	2.8	2.7	2.6	2.6
3. Salariés	3.0	2.2	2.0	2.5	2.5	2.6	2.6	2.7
. Secteur privé	3.2	2.2	2.3	2.6	2.8	2.9	2.9	3.1
. Entreprises	3.4	2.2	2.2	2.6	2.7	2.8	2.9	3.1
. Ménages	-0.7	1.5	1.6	1.9	2.1	2.2	2.4	2.6
. ISBL	4.0	2.3	5.3	5.4	5.2	4.7	4.6	4.7
. Administrations publiques	2.4	2.3	1.1	2.0	1.5	1.8	1.6	1.2
. Travailleurs frontaliers	0.7	2.7	2.2	2.7	2.5	2.4	2.4	2.4
4. Revenu de la propriété	1.6	-3.1	1.7	4.2	2.2	2.6	1.5	1.7
. Intérêts effectifs nets	-1.7	-3.5	2.3	5.2	3.0	3.3	1.5	1.7
. Dividendes et assimilés	7.1	-4.1	1.2	3.9	1.1	1.7	1.2	1.6
. Autres	2.6	0.3	0.5	1.6	1.7	1.8	1.8	1.8
Total (1 à 4)	3.0	1.5	2.2	3.0	2.5	2.7	2.5	2.6
II. Cotisations de sécurité sociale et taxes								
1. Cotisations sociales des employeurs	2.4	1.9	-0.4	1.7	2.2	2.4	2.6	2.8
2. Cotisations sociales des salariés	0.5	3.0	1.7	2.5	2.6	2.6	2.7	2.6
3. Cotisations sociales des indépendants	1.4	-0.3	1.1	3.8	1.3	2.0	2.3	1.5
4. Impôts sur les revenus de remplacement	-2.9	2.1	0.8	1.7	1.6	1.7	2.2	1.9
5. Impôts des non-résidents	-1.4	5.1	3.4	3.8	3.6	3.5	3.4	3.4
Total (1 à 5)	1.7	2.1	0.3	2.1	2.3	2.5	2.6	2.7
6. Impôt sur le revenu	3.2	1.0	3.4	3.5	3.2	3.4	3.4	3.4
Total (1 à 6)	2.3	1.7	1.5	2.6	2.7	2.9	3.0	3.0
III. Transferts aux ménages								
1. Sécurité sociale	1.5	2.6	0.8	1.9	1.4	1.4	1.6	1.3
2. Autres transferts nets	-14.4	23.9	10.7	10.7	8.1	5.1	6.2	5.0
Total (1+2)	1.4	2.8	0.9	2.0	1.5	1.4	1.7	1.3
IV. Revenu disponible	2.9	1.8	2.2	2.8	2.1	2.2	2.1	2.0

COMPTE DES ISBL AU SERVICE DES MENAGES Tableau 25

(en milliards de francs)								
	98	99	00	01	02	03	04	05
I. Opérations courantes								
a. Ressources	128.3	134.3	141.5	148.8	156.9	165.1	173.6	182.2
1. Excédent net d'exploitation	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
2. Cotisations sociales	3.0	3.1	3.4	3.5	3.7	3.9	4.1	4.3
3. Revenus de la propriété	1.0	1.0	1.0	1.1	1.1	1.2	1.2	1.2
. Intérêts	0.9	0.9	0.9	1.0	1.0	1.1	1.1	1.1
. Autres	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
4. Autres transferts courants	124.2	130.2	137.1	144.2	152.1	160.0	168.3	176.6
b. Emplois	124.5	128.5	133.3	138.5	143.5	148.8	154.2	159.9
1. Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc.	1.4	1.5	1.6	1.6	1.7	1.8	1.9	1.9
2. Prestations sociales	3.0	3.1	3.4	3.5	3.7	3.9	4.1	4.3
3. Consommation finale nationale	120.1	123.9	128.4	133.3	138.0	143.1	148.2	153.7
c. Epargne nette	3.7	5.8	8.2	10.3	13.4	16.3	19.4	22.2
II. Opérations en capital								
a. Ressources	5.1	7.1	7.3	7.8	8.4	9.1	9.9	10.7
1. Transferts en capital à recevoir	5.1	7.1	7.3	7.8	8.4	9.1	9.9	10.7
b. Emplois	3.1	3.0	3.3	3.3	3.5	3.7	3.9	4.1
1. Formation brute de capital fixe	5.6	5.7	6.1	6.3	6.6	7.0	7.4	7.8
2. Consommation de capital fixe(-)	2.5	2.7	2.8	2.9	3.1	3.3	3.5	3.6
III. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement	5.7	9.9	12.2	14.8	18.4	21.7	25.3	28.8

Tableau 26 COMPTE DES ENTREPRISES

(compte consolidé, en milliards de francs)

	98	99	00	01	02	03	04	05
I. Opérations courantes								
a. Ressources	962.0	965.3	1038.3	1089.7	1104.3	1114.3	1128.7	1135.3
1. Excédent net d'exploitation	1227.3	1235.7	1330.3	1413.2	1460.8	1511.5	1560.1	1605.2
2. Cotisations sociales	310.0	319.2	331.6	343.1	355.3	368.5	382.5	397.4
. cotisations effectives à charge des employeurs	156.1	160.4	166.4	171.9	177.8	184.2	190.9	198.0
. cotisations à charge des salariés	79.2	82.4	85.8	89.0	92.5	96.3	100.3	104.7
. cotisations sociales imputées	74.6	76.4	79.3	82.1	85.0	88.0	91.3	94.7
3. Revenus de la propriété	-208.7	-223.5	-252.2	-288.7	-326.0	-371.5	-411.4	-456.4
. intérêts effectifs et imputés	375.0	401.6	453.2	518.7	585.7	667.4	739.2	820.0
. dividendes et autres revenus	-583.7	-625.2	-705.5	-807.4	-911.7	-1038.9	-1150.6	-1276.4
4. Autres transferts courants nets	5.3	9.7	9.1	9.3	9.2	9.0	8.7	8.2
5. Correction SIFIM(*)	-371.8	-375.7	-380.4	-387.2	-395.1	-403.2	-411.2	-419.2
b. Emplois	655.5	681.0	729.7	762.3	788.5	816.5	845.2	874.1
1. Impôt sur le revenu et le patrimoine	328.7	317.9	353.0	372.7	385.3	398.8	412.1	424.9
2. Prestations sociales	264.0	299.5	312.4	325.1	338.3	352.4	367.4	383.2
3. Autres (**)	62.8	63.6	64.3	64.6	64.9	65.3	65.6	66.0
c. Epargne nette	306.5	284.3	308.6	327.4	315.7	297.7	283.6	261.2
II. Opérations en capital								
a. Ressources	119.1	106.0	96.6	102.5	99.8	104.0	108.4	113.1
1. Transferts en capital à recevoir	119.1	106.0	96.6	102.5	99.8	104.0	108.4	113.1
b. Emplois	330.7	339.0	370.4	398.8	416.2	431.7	452.2	472.9
Formation brute de capital fixe	1153.4	1234.4	1311.1	1377.5	1445.5	1517.9	1597.0	1682.3
2. Consommation de capital fixe (-)	883.2	924.6	966.8	1013.2	1063.1	1116.4	1173.2	1233.1
3. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits	17.7	8.7	9.7	9.8	9.8	9.8	9.8	9.8
4. Variation des stocks	23.7	-12.1	-12.4	-11.2	-9.6	-9.0	-8.8	-8.4
5. Acquisitions moins cessions d'objets de valeur	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
6. Autres transferts en capital à payer	18.8	32.2	28.5	35.7	33.4	29.1	27.2	22.0
III Conceité (.) ou boosin () not de financement	94.9	E4 0	24.0	24.0	0.7	20.0	60.0	00.7
III. Capacité (+) ou besoin (-) net de financement (*) Services d'intermédiation financière indirectement		51.3	34.8	31.0	-0.7	-29.9	-60.2	-98.7

^(*) Services d'intermédiation financière indirectement mesurés

^(**) Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension

(en milliards de francs)								
	98	99	00	01	02	03	04	05
I. Opérations courantes								
a. Ressources	6698.4	6862.5	7548.7	8030.5	8578.6	9188.3	9848.3	10569.7
1. Importations de biens et services	6502.5	6659.8	7338.7	7816.5	8358.2	8960.1	9611.6	10322.8
. de biens	5429.3	5546.8	6139.6	6539.9	7009.0	7532.2	8101.6	8723.7
. de services	838.6	873.8	952.7	1018.3	1082.1	1150.3	1222.5	1300.2
. consommation des résidents à l'étranger	234.6	239.2	246.3	258.3	267.1	277.6	287.5	298.9
2. Rémunération des salariés	29.8	32.9	36.1	39.6	43.6	47.9	52.4	57.4
3. Impôts indirects (à la prod. et à l'import.)	90.2	87.7	91.2	94.6	98.6	103.4	108.5	114.1
4. Revenus nets de la propriété (-)	38.0	38.5	44.6	55.0	64.1	73.6	83.3	92.7
5. Autres transferts courants nets	54.0	56.0	58.7	61.4	64.0	66.9	69.9	73.1
6. Cotisations sociales	38.8	41.7	44.3	47.1	50.2	53.5	57.0	60.6
7. Prestations sociales autres que transferts en	21.1	22.8	24.4	26.2	28.1	30.1	32.2	34.4
nature								
b. Emplois	7067.4	7244.0	7968.4	8525.4	9112.1	9766.7	10472.4	11233.4
Exportations de biens et services	6868.0	7033.8	7749.0	8295.8	8871.4	9514.1	10207.4	10955.1
. de biens	5772.8	5900.0	6512.7	6971.5	7453.9	7997.3	8585.0	9220.2
. de services	958.9	994.4	1089.8	1172.1	1259.1	1351.8	1450.3	1555.6
. consommation des non résidents en Belgique	136.3	139.5	146.4	152.2	158.4	165.0	172.0	179.3
2. Rémunération des salariés	140.9	148.3	155.8	164.2	173.1	182.7	192.7	203.4
3. Subventions (d'exploit. et à l'import.)	27.3	27.3	27.3	27.3	27.3	27.3	27.3	27.3
4. Impôts courants sur le revenu	2.6	4.8	5.0	5.2	5.4	5.6	5.9	6.1
5. Cotisations sociales	9.7	10.7	11.7	12.9	14.2	15.5	17.0	18.6
6. Prestations sociales autres que transferts en nature	18.8	19.0	19.5	20.1	20.7	21.3	22.1	22.8
c. Solde des opérations courantes	-369.0	-381.5	-419.6	-494.9	-533.5	-578.4	-624.1	-663.8
II. Opérations en capital	-0.7	-1.0	-3.9	-5.7	-3.1	-2.5	-3.8	-5.7
Transferts nets en capital	0.3	0.0	-2.9	-4.7	-2.1	-1.5	-2.8	-4.7
2. Acquisitions moins cessions d'actifs	-1.0	-1.0	-1.0	-1.0	-1.0	-1.0	-1.0	-1.0
III. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement	-367.8	-380.5	-421.5	-498.6	-534.6	-578.9	-625.9	-667.5



Tableau 28 COMPTE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

(en milliards de francs)	98	99	00	01	02	03	04	05
	4384.5	4534.5	4704.5	4876.8	5061.5	5272.2	5494.5	5729.5
A. Recettes courantes		0.6	0.6	0.6	0.7	0.7	0.7	
Excédent net d'exploitation Impête que le revenu le patrimaine	0.6				0.7 1887.9			0.7 2167.7
 Impôts sur le revenu, le patrimoine a. Provenant des ménages 	1603.2 1270.0	1622.4 1297.7	1721.8 1361.8	1807.0 1427.0	1495.0	1977.1 1570.3	2070.8 1650.4	1734.2
b. Provenant des sociétés	328.7	317.9	353.0	372.7	385.3	398.8	412.1	424.9
c. Autres	4.5	6.8	7.1	7.4	7.6	7.9	8.2	8.6
3. Impôts sur la production et les importations		1253.5	1296.0	1328.5	1367.0	1414.9	1462.4	1513.9
a. Impôts sur les produits	985.8	1066.0	1098.8	1133.6	1168.3	1211.6	1254.5	1301.2
b. Autres impôts sur la production	186.1	187.5	197.2	194.8	198.7	203.2	207.8	212.7
Cotisations sociales	1504.5	1553.3	1573.1	1625.0	1687.4	1757.6	1834.5	1916.3
a. Imputées	186.7	192.2	198.9	206.2	214.1	223.9	235.6	246.9
b. Effectives	1317.8	1361.0	1374.2	1418.8	1473.4	1533.7	1598.8	1669.4
5. Revenus de la propriété	76.4	75.7	82.9	85.4	87.7	90.8	94.5	98.9
6. Transferts	27.8	29.1	30.0	30.4	30.8	31.2	31.7	32.2
a. Des ménages	14.8	15.2	16.0	16.2	16.5	16.8	17.0	17.3
b. Des entreprises	3.6	3.7	4.1	4.1	4.2	4.3	4.3	4.4
c. Du reste du monde	7.2	8.1	7.8	7.9	8.0	8.1	8.2	8.3
d. Indemnités assurance dommage	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1
B. Dépenses courantes	4410.0	4520.7	4633.6	4777.9	4909.2	5043.3	5185.0	5319.5
1. Consommation finale effective	1916.7	1995.7	2058.6	2137.2	2219.3	2306.4	2395.7	2483.2
 a. Rémunérations des salariés 	1066.4	1103.4	1132.0	1169.5	1205.3	1246.3	1286.5	1323.9
b. Achats nets de B. et S.	145.1	154.3	162.9	168.2	176.3	185.3	194.5	203.2
 c. Prestations sociales en nature 	553.9	586.8	609.8	643.9	679.7	714.3	751.4	789.9
 d. Consommation de capital fixe 	151.3	151.1	153.8	155.7	158.0	160.6	163.3	166.2
2. Subventions et transferts aux sociétés	149.3	171.6	181.0	184.8	188.7	190.7	193.8	196.6
 a. Subventions sur les produits 	75.1	80.6	82.0	83.6	85.3	87.2	89.1	91.1
b. Autres subventions à la production	57.4	69.4	77.3	79.0	81.0	81.2	82.2	83.2
c. Transferts divers	16.9	21.6	21.7	22.1	22.3	22.4	22.5	22.4
3. Transferts aux ménages (nc en nature)	1467.0	1498.7	1530.2	1577.3	1621.0	1666.8	1719.4	1767.4
a. Prestations sociales directes d'emplo-	189.9	195.6	202.4	209.8	217.7	227.6	239.4	250.8
yeurs								
b. Prestations sociales en espèces	1267.3	1292.6	1316.0	1355.2	1390.3	1425.4	1465.3	1501.0
c. Transferts divers	9.7	10.4	11.8	12.4	13.0	13.8	14.7	15.6
4. Transferts aux ISBL	98.8	104.7	110.3	116.1	123.6	131.0	138.7	146.1
5. Transferts au reste du monde	67.3	72.4	76.0	80.3	83.7	86.5	89.8	93.1
6. Primes d'assurance dommage	3.2	3.2	3.2	3.2 0.5	3.2	3.2	3.2	3.2
7. Impôts payés	0.5 707.2	0.5 674.0	0.5 673.8	678.4	0.5 669.3	0.5 658.2	0.5 643.9	0.5 629.3
8. Charges d'intérêts C. Epargne	-25.5	13.8	70.9	98.9	152.3	228.9	309.5	410.0
o. Epargne D. Recettes en capital	41.8	58.1	44.6	45.1	45.8	46.5	47.3	48.0
Necettes en capital Impôts sur le capital	38.7	40.9	41.6	42.1	42.7	43.4	44.1	44.8
2. Transferts	3.1	17.1	3.0	3.1	3.1	3.1	3.2	3.2
a. Des ménages	1.3	1.2	1.2	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3
b. Des entreprise	1.5	15.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.6	1.6
c. Du reste du monde	0.3	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
E. Dépenses en capital	107.6	135.7	130.0	122.7	117.4	126.9	140.3	168.2
1. F.B.C.F.	145.1	157.8	171.8	158.7	157.2	164.6	175.5	200.8
a. Acquisitions d'actifs fixes	147.2	159.5	173.7	160.4	158.9	166.3	177.2	202.5
b. (-) Cessions de bâtiments	-2.1	-1.7	-1.8	-1.7	-1.7	-1.7	-1.7	-1.7
2. (-) Consommation de capital fixe	-151.3	-151.1	-153.8	-155.7	-158.0	-160.6	-163.3	-166.2
3. Variations de stocks	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
4. Acquisitions nettes d'autres actifs	-7.6	1.4	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
5. Transferts	121.1	127.5	111.4	119.1	117.7	122.4	127.6	133.1
a. Aux ménages	5.2	14.3	5.5	5.4	5.3	4.8	4.7	4.5
b. Aux ISBL	5.1	7.1	7.3	7.8	8.4	9.1	9.9	10.7
c. Aux entreprises	105.8	100.4	91.4	97.1	94.5	98.7	103.1	107.7
d. Au reste du monde	4.9	5.6	7.1	8.8	9.5	9.8	10.0	10.1
F. Solde des opérations en capital	-65.8	-77.7	-85.4	-77.5	-71.6	-80.4	-93.0	-120.2
G. Capacité de financement	-91.3	-63.9	-14.4	21.4	80.7	148.5	216.5	289.8

Tableau 29 COMPTE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

(en pour cent du PIB)

(en pour cent du PIB)								
	98	99	00	01	02	03	04	05
A. Recettes courantes	48.2	48.3	48.0	47.6	47.5	47.5	47.5	47.5
Excédent net d'exploitation	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
2. Impôts sur le revenu, le patrimoine	17.6	17.3	17.5	17.7	17.7	17.8	17.9	18.0
a. Provenant des ménages	14.0	13.8	13.9	13.9	14.0	14.1	14.3	14.4
b. Provenant des sociétés	3.6	3.4	3.6	3.6	3.6	3.6	3.6	3.5
c. Autres	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
3. Impôts sur la production et les importations	12.9	13.3	13.2	13.0	12.8	12.7	12.6	12.5
a. Impôts sur les produits	10.8	11.3	11.2	11.1	11.0	10.9	10.8	10.8
b. Autres impôts sur la production	2.0	2.0	2.0	1.9	1.9	1.8	1.8	1.8
Cotisations sociales	16.6	16.5	16.0	15.9	15.8	15.8	15.8	15.9
a. Imputées	2.1	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
b. Effectives	14.5	14.5	14.0	13.9	13.8	13.8	13.8	13.8
5. Revenus de la propriété	8.0	8.0	0.8	8.0	8.0	8.0	8.0	0.8
6. Transferts	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
a. Des ménages	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1
b. Des entreprises	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
c. Du reste du monde	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1 0.0	0.1	0.1
d. Indemnités assurance dommage	0.0 48.5	0.0 48.1	0.0 47.2	0.0 46.7	0.0 46.1	45.4	0.0 44.8	0.0 44.1
B. Dépenses courantes 1. Consommation finale effective	46.5 21.1	21.2	21.0	20.9	20.8	20.8	20.7	20.6
a. Rémunérations des salariés	11.7	11.7	11.5	11.4	11.3	20.6 11.2	11.1	11.0
b. Achats nets de B. et S.	1.6	1.6	1.7	1.6	1.7	1.7	1.7	1.7
c. Prestations sociales en nature	6.1	6.2	6.2	6.3	6.4	6.4	6.5	6.5
d. Consommation de capital fixe	1.7	1.6	1.6	1.5	1.5	1.4	1.4	1.4
Subventions et transferts aux sociétés	1.6	1.8	1.8	1.8	1.8	1.7	1.7	1.6
a. Subventions sur les produits	0.8	0.9	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8
b. Autres subventions à la production	0.6	0.7	0.8	0.8	0.8	0.7	0.7	0.7
c. Transferts divers	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
Transferts aux ménages (nc en nature)	16.1	15.9	15.6	15.4	15.2	15.0	14.9	14.6
a. Prestations sociales directes d'emplo-	2.1	2.1	2.1	2.0	2.0	2.0	2.1	2.1
yeurs								
b. Prestations sociales en espèces	13.9	13.8	13.4	13.2	13.1	12.8	12.7	12.4
c. Transferts divers	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
4. Transferts aux ISBL	1.1	1.1	1.1	1.1	1.2	1.2	1.2	1.2
5. Transferts au reste du monde	0.7	8.0	0.8	8.0	0.8	8.0	0.8	8.0
Primes d'assurance dommage	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
7. Impôts payés	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
8. Charges d'intérêts	7.8	7.2	6.9	6.6	6.3	5.9	5.6	5.2
C. Epargne	-0.3	0.1	0.7	1.0	1.4	2.1	2.7	3.4
D. Recettes en capital	0.5	0.6	0.5	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4
Impôts sur le capital	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4
2. Transferts	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
a. Des ménages	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
b. Des entreprise	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
c. Du reste du monde	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
E. Dépenses en capital	1.2	1.4	1.3	1.2	1.1	1.1	1.2	1.4
1. F.B.C.F.	1.6	1.7	1.8	1.5	1.5	1.5	1.5	1.7
a. Acquisitions d'actifs fixes	1.6	1.7	1.8	1.6	1.5	1.5	1.5	1.7
b. (-) Cessions de bâtiments	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
2. (-) Consommation de capital fixe	-1.7	-1.6	-1.6	-1.5	-1.5	-1.4	-1.4	-1.4
3. Variations de stocks	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Acquisitions nettes d'autres actifs Transforts	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
5. Transferts	1.3	1.4	1.1	1.2	1.1	1.1	1.1	1.1
a. Aux ménages	0.1	0.2	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
b. Aux ISBL	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
c. Aux entreprises	1.2	1.1	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9
d. Au reste du monde	0.1 -0.7	0.1 -0.8	0.1 -0.9	0.1 -0.8	0.1 -0.7	0.1 -0.7	0.1 -0.8	0.1 -1.0
F. Solde des opérations en capital G. Capacité de financement	-0. <i>7</i> -1.0	-0.8 -0.7	-0.9 -0.1	-0.8 0.2	-0. <i>1</i> 0.8	-0. <i>7</i> 1.3	-0.8 1.9	-1.0 2.4
O. Capacite de illiancement	-1.0	-0.1	-0.1	0.2	0.0	1.0	1.5	۷.4

Tableau 30 COMPTE DU POUVOIR FEDERAL

(en milliards de francs)								
	98	99	00	01	02	03	04	05
A. Recettes courantes	1630.4	1658.9	1770.2	1828.1	1921.2	2011.2	2104.8	2201.5
 Excédent net d'exploitation 	0.6	0.6	0.6	0.6	0.7	0.7	0.7	0.7
2. Impôts sur le revenu, le patrimoine	981.9	947.6	1040.8	1070.3	1136.4	1193.6	1254.1	1315.3
a. Provenant des ménages	658.1	631.4	687.9	697.5	750.8	794.3	841.3	889.5
b. Provenant des sociétés	319.3	309.4	345.9	365.5	378.0	391.4	404.6	417.3
c. Autres	4.5	6.8	7.1	7.4	7.6	7.9	8.2	8.6
3. Impôts sur la production et les importations	461.7	522.4	532.1	556.0	576.9	605.0	633.0	664.1
a. Impôts sur les produits	431.6	490.8	500.8	523.3	543.0	569.7	596.2	625.9
b. Autres impôts sur la production	30.0	31.6	31.3	32.6	33.9	35.3	36.7	38.2
4. Cotisations sociales	149.9	152.8	154.8	158.1	161.8	166.1	171.0	175.1
a. Imputées	99.3	100.2	101.9	103.9	106.1	108.8	112.0	114.7
b. Effectives	50.6	52.6	52.8	54.2	55.7	57.3	59.0	60.5
5. Revenus de la propriété	19.2	17.6	23.1	23.1	23.1	23.1	23.1	23.1
6. Transferts externes (yc indemnités d'assur-	15.5	16.6	17.2	17.4	17.7	18.0	18.3	18.6
ance)								
7. Transferts des sous-secteurs publics	1.5	1.3	1.5	2.5	4.7	4.7	4.7	4.6
B. Dépenses courantes	1746.4	1757.3	1793.8	1829.6	1853.0	1877.0	1898.3	1920.4
Consommation finale effective	395.4	412.1	418.4	427.6	437.6	451.2	461.9	475.3
a. Rémunérations des salariés	278.3	289.8	291.7	299.4	305.0	314.4	321.3	330.8
b. Achats nets de B. et S.	49.1	53.1	56.2	54.8	55.9	57.4	58.8	59.9
c. Prestations sociales en nature	42.5	43.7	44.5	47.2	50.1	52.2	54.3	56.5
d. Consommations de capital fixe	25.5	25.5	26.0	26.3	26.7	27.1	27.6	28.0
2. Subventions et transferts aux sociétés	70.4	79.6	81.9	81.1	81.7	81.5	82.6	83.5
a. Subventions sur les produits	46.7	47.2	47.5	48.2	49.0	49.7	50.6	51.4
b. Autres subventions à la production	6.9	10.8	12.6	10.7	10.4	9.4	9.6	9.7
c. Transferts divers	16.9	21.6	21.7	22.1	22.3	22.4	22.5	22.4
3. Transferts aux ménages (nc en nature)	216.2	218.3	222.6	229.3	233.6	239.2	245.4	250.8
a. Prestations sociales directes d'emplo-	99.3	100.2	101.9	103.9	106.1	108.8	112.0	114.7
yeurs								
b. Prestations sociales en espèces	116.0	117.2	119.0	123.8	126.1	128.9	131.9	134.7
c. Transferts divers	0.9	0.9	1.7	1.6	1.5	1.5	1.5	1.5
4. Transferts aux ISBL	9.4	9.7	11.4	11.1	11.3	11.5	11.6	11.8
5. Transferts au reste du monde	66.5	71.4	75.5	79.7	83.1	85.9	89.1	92.4
6. Primes d'assurance dommage	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
7. Transferts aux sous-secteurs publics	352.7	358.8	375.3	385.4	396.8	408.2	421.0	434.3
a. Aux pouvoirs locaux	40.5	42.2	46.8	48.7	51.3	53.6	56.2	58.8
b. Aux C. et R.	70.1	72.8	81.2	86.6	91.5	96.2	102.0	107.9
c. A la Sécurité sociale	242.1	243.8	247.3	250.2	254.0	258.3	262.8	267.5
8. Charges d'intérêts	635.9	607.4	608.7	615.2	608.9	599.6	586.6	572.2
C. Epargne	-116.1	-98.4	-23.6	-1.4	68.2	134.2	206.5	281.1
D. Recettes en capital	5.0	8.7	5.7	5.8	5.8	5.9	6.0	6.1
1. Impôts sur le capital	4.3	4.9	5.0	5.1	5.1	5.2	5.3	5.4
2. Transferts externes	0.6	0.6	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5
3. Transferts des sous-secteurs publics	0.1	3.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
E. Dépenses en capital	56.1	64.2	50.0	51.3	46.6	48.1	49.4	50.8
1. F.B.C.F.	26.6	25.5	26.7	26.7	26.9	27.4	27.9	28.4
a. Acquisitions d'actifs fixes	27.7	26.2	27.5	27.4	27.6	28.1	28.6	29.1
b. (-) Cessions de bâtiments	-1.1	-0.7	-0.8	-0.7	-0.7	-0.7	-0.7	-0.7
2. (-) Consommation de capital fixe	-25.5	-25.5	-26.0	-26.3	-26.7	-27.1	-27.6	-28.0
3. Variations de stocks	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
4. Acquisitions nettes d'autres actifs	-7.7	0.4	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
5. Transferts externes, dont	56.1	57.8	38.8	43.3	38.1	38.9	39.7	40.6
aux entreprises	51.0	43.5	31.9	34.6	28.8	29.5	30.1	30.9
6. Transferts aux sous-secteurs publics	6.4	5.8	9.9	7.1	7.8	8.4	8.8	9.3
a. Aux pouvoirs locaux	3.1	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	2.9
b. Aux C. et R.	2.1	1.6	2.6	2.9	3.6	4.2	4.6	5.2
c. A la Sécurité sociale	1.2	1.2	4.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2
F. Solde des opérations en capital	-51.1	-55.5	-44.3	-45.6	-40.8	-42.1	-43.4	-44.7

Tableau 31 COMPTE DES COMMUNAUTES ET REGIONS

A. Recettes courantes	(en miliarus de francs)								
1. Impôts sur la revenu_des ménages 14,2 566,2 568,9 610,0 611,2 643,2 668,1 697,0 a. Impôts propres 10 51,0 10,0		98	99	00	01	02	03	04	05
a. impósts propres 1.0 2.0 2.0 2.0 2.0 61.73 485.1 482.2 481.1 485.0 2.0 41.2 48.6 44.9 48.6 5.03 35.23 34.3 66.4 7.7 7.6 48.6 5.03 35.23 36.3 56.0 7.5 5.7 5.7 5.7 35.3 56.3 56.3 56.2 66.6 66.2 66.2 66.6 66.2 66.2 66.6 67.5 5.7	A. Recettes courantes	1086.0	1146.6	1167.7	1234.3	1259.5	1302.6	1348.4	1396.2
D. Transferts du P.F. (précompte prof.) 513.2 565.2 567.9 600.0 617.3 642.2 688.1 696.0 491.4 a. Impôts sur les productis et importations 402.0 412.1 418.0 423.9 431.8 440.0 448.1 456.1 457.1 465.4 477.2 482.9 491.4 481.0 423.9 431.8 440.0 448.1 456.1 457.1 465.4 477.2 482.9 481.8 440.0 448.1 456.1 477.1 465.4 477.2 482.9 481.8 440.0 448.1 456.1 477.1 465.4 477.2 482.5 482.2 482.	1. Impôts sur le revenudes ménages	514.2	556.2	558.9	610.0	618.2	643.2	669.1	697.0
2. Impôts sur la production et les importations al. Impôts sur les produits a. Impôts sur les produits al. Impôts propres 402.0 412.1 418.0 432.3 431.8 432.3 432.3 432.3 432.3 432.3 432.3 432.3 432.3 432.3 432.3 432.3 432.3 432.3 432.3 432.3 432.3 432.3 <t< td=""><td>a. Impôts propres</td><td>1.0</td><td>1.0</td><td>1.0</td><td>1.0</td><td>1.0</td><td>1.0</td><td>1.0</td><td>1.0</td></t<>	a. Impôts propres	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
A. Impôts sur les produits	b. Transferts du P.F (précompte prof.)	513.2	555.2	557.9	609.0	617.3	642.2	668.1	696.0
Imports progres 40.6 44.9 46.7 48.6 50.3 52.3 56.4 50.4	2. Impôts sur la production et les importations	432.3	444.1	450.5	457.1	465.4	474.2	482.9	491.4
- Transferts du P.F. (TVA) 3614 367.1 371.3 375.4 381.5 387.7 393.8 399.7 b. Autres impôts sur la production 30.3 32.0 32.5 33.1 33.8 34.2 34.7 35.3 3. Colisations sociales - imputées 51.6 54.9 58.2 61.6 66.2 69.6 75.7 5.7	a. Impôts sur les produits	402.0	412.1	418.0	423.9	431.8	440.0	448.1	456.1
La Primarier du P.F. (TVA) 361.4 367.1 317.3 375.4 381.5 387.7 393.8 399.7 3. Autres impôts sur la production 30.3 32.3 32.5 33.1 33.6 42.2 47.7 35.3 4. Revenu de la propriété dont, sur titres de la dette du P.F. 50 5.6 5.7 8.8 6.8	- Impôts propres	40.6	44.9	46.7	48.6	50.3	52.3	54.3	56.4
D. Autres impôts sur la production 30.3 32.0 32.5 33.1 33.6 34.2 34.7 35.5 A. Revenu de la propriété 51.6 64.9 58.2 61.6 65.2 62.6 67.5 5.7 A. Revenu de la propriété 50.0 5.6 5.7 5.7 5.7 5.7 5.7 S. J. Tansferts (Ve indemnités d'assurance) 7.7 7.9 8.2 8.3 8.4 8.5 8.6 8.7 S. Transferts (Ve indemnités d'assurance) 7.7 7.9 8.2 8.3 8.4 8.5 8.6 8.7 S. Transferts (Ve indemnités d'assurance) 7.7 7.9 8.2 8.3 8.4 8.5 8.6 8.7 S. Transferts (Ve indemnités d'assurance) 7.7 7.9 8.2 8.3 8.4 8.5 8.6 8.7 S. Transferts (Ve indemnités d'assurance) 7.7 7.9 8.2 8.3 8.4 8.5 8.6 8.7 S. Transferts (Ve indemnités d'assurance) 7.7 7.9 8.2 8.3 8.4 8.5 8.6 8.7 S. Transferts des sous-secteurs publics 7.7 7.9 8.2 8.3 8.1 8.5 8.7 S. Dépenses courantes 10472 1080.1 1116.0 1153.0 1192.3 1234.1 1279.1 130.0 S. Dépenses courantes 10472 1080.1 1116.0 1153.0 1192.3 1234.1 1279.1 130.0 S. Achats nets de B. et S. 49.2 51.5 54.9 59.2 63.7 68.6 73.7 78.8 S. Rémunérations des salainés 433.6 446.8 460.5 475.5 491.1 508.4 527.0 542.4 D. Achats nets de B. et S. 49.2 51.5 54.9 59.2 63.7 68.6 73.7 78.8 C. Prestations sociales en nature 36.3 37.9 39.6 41.6 43.7 45.7 47.6 49.7 d. Consommation de capital fixe 78.9 78.8 80.2 81.2 82.4 83.8 85.2 86.7 S. Subventions su les produits 25.4 28.2 27.0 27.6 28.4 29.1 29.9 30.8 D. Autres subventions à la production 37.1 39.1 47.9 40.9 40.8 40.8 40.8 40.8 S. Transferts aux ménages (n.c en nature) 51.6 54.9 58.2 61.6 65.2 69.6 75.1 80.5 D. Prestations sociales en espèces 14.4 16.6 19.1 19.3 19.5 19.7 20.0 20.2 D. Prestations sociales en espèces 14.4 16.6 19.1 19.3 19.5 19.7 20.0 20.2 D. Prest		361.4	367.1	371.3	375.4	381.5	387.7	393.8	399.7
3. Octisations sociales - imputées 51.6 54.9 58.2 61.6 65.2 69.6 75.1 80.5 4. Revenu de la propriété dont, sur tirres de la dette du P.F. 0.2		30.3	32.0		33.1				
Continuity titres de la dette du P.F. 0.2 0.2 0.2 0.2 0.2 0.2 0.2 0.2 0.2 0.2 0.5		51.6	54.9	58.2				75.1	
Continuity titres de la dette du P.F. 0.2 0.2 0.2 0.2 0.2 0.2 0.2 0.2 0.2 0.2 0.5	4. Revenu de la propriété	5.0	5.6	5.7	5.7	5.7	5.7	5.7	5.7
5. Transferts (yc indemnités d'assurance) 7.7 7.9 8.2 8.3 8.4 8.5 8.6 8.7 6. Transferts des sous-secteurs publics 75.2 77.9 86.3 91.7 96.6 101.3 107.1 113.0 B. Dépenses courantes 1047.2 108.01 1116.0 1153.0 1192.3 123.41 127.91 1320.6 1. Consommation finale effective 598.1 615.0 635.2 687.5 680.9 706.4 733.5 757.5 a. Rémunérations des salariés 433.6 448.8 460.5 475.5 491.1 508.4 527.0 524.2 42.2 b. Achats nets de B. et S. 49.2 51.5 54.9 75.9 68.4 69.1 69.9 70.7 71.6 68.1 69.9 70.7 71.6 20.5 81.0 81.2 82.4 83.8 85.2 86.7 2. Subventions soiales at production 37.1 39.1 40.9 40.8 40.8 40.8 40.8 40.8 40.8						0.2	0.2		0.2
B. Dépenses courantes 1047.2 1080.1 1116.0 1153.0 1192.3 1234.1 1279.1 1320.6	·								
B. Dépenses courantes	**	75.2	77.9		91.7	96.6	101.3	107.1	
1. Consommation finale effective 598.1 615.0 635.2 657.5 680.9 706.4 733.5 757.5 a. Rémunérations des salariés 433.6 446.8 460.5 447.5 491.1 508.6 737.7 78.8 b. Achats nets de B. et S. 49.2 51.5 54.9 59.2 63.7 68.6 73.7 78.8 c. Prestations sociales en nature 36.3 37.9 39.6 41.6 43.7 45.7 47.6 49.7 d. Consommation de capital fixe 78.9 78.8 80.2 81.2 89.4 89.1 69.9 70.7 71.6 a. Subventions sur les produits 25.4 26.2 27.0 27.6 28.4 29.1 29.9 30.8 b. Autres subventions à la production 37.1 39.1 40.9 40.8	·								
1. Consommation finale effective 598.1 615.0 635.2 657.5 680.9 706.4 733.5 757.5 a. Rémunérations des salariés 433.6 446.8 460.5 447.5 491.1 508.6 737.7 78.8 b. Achats nets de B. et S. 49.2 51.5 54.9 59.2 63.7 68.6 73.7 78.8 c. Prestations sociales en nature 36.3 37.9 39.6 41.6 43.7 45.7 47.6 49.7 d. Consommation de capital fixe 78.9 78.8 80.2 81.2 89.4 89.1 69.9 70.7 71.6 a. Subventions sur les produits 25.4 26.2 27.0 27.6 28.4 29.1 29.9 30.8 b. Autres subventions à la production 37.1 39.1 40.9 40.8	B. Dépenses courantes	1047.2	1080.1	1116.0	1153.0	1192.3	1234.1	1279.1	1320.6
a. Rémunérations des salariés 433.6 446.8 460.5 475.5 491.1 508.4 527.0 542.4 b. Achats nets de B. et S. 49.2 51.5 54.9 59.2 63.7 68.6 73.7 78.8 c. Prestations sociales en nature 36.3 37.9 39.6 41.6 43.7 45.7 47.6 49.7 d. Consommation de capital fixe 78.9 78.8 80.2 28.12 22.4 83.8 85.2 86.7 2. Subventions sur les produits 25.4 26.2 27.0 27.6 28.4 29.1 29.9 30.8 b. Autres subventions à la production 37.1 39.1 40.9 40.8 40.8 40.8 40.8 40.8 40.8 40.8 40.8 40.8 40.8 40.8 40.8 40.8 40.8 40.0 40.0 40.8 40.8 40.8 40.0 40.0 40.0 40.0 40.0 40.0 40.0 40.0 40.0 40.0 40.0 40.0		598.1	615.0	635.2	657.5	680.9	706.4	733.5	757.5
b. Achats nets de B. et S. c. Prestations sociales en nature d. Consommation de capital fixe 78.9 78.8 80.2 81.2 82.4 83.8 85.2 86.7 77.7 78.8 80.2 81.2 82.4 83.8 85.2 86.7 86.6 83.8 85.2 86.7 86.8 86.2 81.2 82.4 83.8 85.2 86.7 86.8 86.3 86.9 86.8 87.7 77.7 77.6 8.8 82.8 81.2 82.4 82.4 83.8 85.2 86.7 86.8 86.7 83.8 85.2 86.7 86.8 86.7 86.8 86.8 87.7 77.7 77.6 8.8 87.8 88.0 86.2 87.7 88.8 80.2 81.2 82.4 82.4 83.8 85.2 86.7 86.8 87.7 77.7 77.6 8.8 87.8 88.0 88.2 87.2 88.8 88.2 88.2 88.2 88.2 88.2	a. Rémunérations des salariés								
C. Prestations sociales en nature d. C. Prestations sociales en nature d. Consommation de capital fixe 78.9 78.8 80.2 81.2 82.4 83.8 85.2 86.7 71.6 8.3 80.2 81.2 82.4 83.8 85.2 86.7 71.6 8.3 80.2 81.2 82.4 83.8 85.2 86.7 71.6 8.3 80.2 81.2 82.4 83.8 85.2 86.7 71.6 8.3 80.2 81.2 82.4 83.8 85.2 86.7 71.6 8.3 80.2 81.2 82.4 82.1 29.9 30.8 8.4 82.4 83.8 85.2 86.7 71.6 8.3 82.4 82.1 29.9 30.8 82.4 82.1 29.9 30.8 82.4 82.1 29.9 30.8 82.4 82.1 29.9 30.8 82.4 82.1 29.9 30.8 82.4 82.1 29.9 30.8 82.4 82.1 29.9 30.8 82.4 82.1 29.9 30.8 82.4 82.1 29.9 30.8 82.1 82.1 82.1 82.1 82.1 82.1 82.1 82	b. Achats nets de B. et S.	49.2				63.7			78.8
d. Consommation de capital fixe 78.9 78.8 80.2 81.2 82.4 83.8 85.2 86.7 2. Subventions aur les produits 25.4 26.2 27.0 27.6 28.4 29.1 29.9 30.8 b. Autres subventions à la production 37.1 39.1 40.9 40.8 40.8 40.8 40.8 3. Transferts aux ménages (n.c en nature) 66.0 71.4 77.3 80.9 84.7 89.4 95.0 100.7 a. Prestations sociales directes d'emplo-yeurs b. Prestations sociales en espèces 11.4 16.6 19.1 19.3 19.5 19.7 20.0 20.2 c. Transferts divers 0.0									
2. Subventions are les produits									
a. Subventions sur les produits b. Autres subventions à la production 37.1 a 39.1 40.9 40.8 40.8 40.8 40.8 40.8 40.8 b. Autres subventions à la production 37.1 a 39.1 40.9 40.8 40.8 40.8 40.8 40.8 40.8 d. 8 40.8 40.8 40.8 d. 8 40.8 40.8 d. 8 40.8	·								
b. Autres subventions à la production 37.1 39.1 40.9 40.8 40.8 40.8 40.8 40.8 40.8 3. Transferts aux ménages (n.c en nature) 66.0 71.4 77.3 80.9 84.7 89.4 95.0 100.7 en a. Prestations sociales directes d'employeurs 51.6 54.9 58.2 61.6 65.2 69.6 75.1 80.5 en greurs 5. Prestations sociales en espèces 14.4 16.6 19.1 19.3 19.5 19.7 20.0 20.2 c. Transferts divers 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.									
3. Transferts aux ménages (n.c en nature) 66.0 71.4 77.3 80.9 84.7 89.4 95.0 100.7 a. Prestations sociales directes d'employeurs b. Prestations sociales en espèces 14.4 16.6 19.1 19.3 19.5 19.7 20.0 20.2 c. Transferts divers 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.									
a. Prestations sociales directes d'employeurs b. Prestations sociales en espèces 14.4 16.6 19.1 19.3 19.5 19.7 20.0 20.2 c. Transferts divers 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 4. Transferts aux ISBL 84.4 87.5 90.9 96.6 103.3 109.9 116.8 123.3 5. Transferts aux reste du monde 0.8 1.0 0.5 0.6 0.6 0.6 0.6 0.7 0.7 6. Primes d'assurance dommage 2.1 2.1 2.1 2.1 2.1 2.1 2.1 2.1 2.1 2.1	•								
b. Prestations sociales en espèces									
b. Prestations sociales en espèces c. Transferts divers 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.		01.0	0 1.0	00.2	01.0	00.2	00.0	10.1	00.0
c. Transferts divers	•	14.4	16.6	19.1	19.3	19.5	19.7	20.0	20.2
4. Transferts aux ISBL									
5. Transferts au reste du monde 0.8 1.0 0.5 0.6 0.6 0.7 0.7 6. Primes d'assurance dommage 2.1 <									
6. Primes d'assurance dommage 7. Transferts aux sous-secteurs publics 8. Aux pouvoirs locaux 9. Aux pouvoir fédéral 9. O 0. O 0. O 0. O 1. 1 3.2 3.2 3.2 3.2 3.2 3.2 3.2 3.2 8. Charges d'intérêts 9. C. Epargne 9. Sala 8. G6.5 51.8 81.3 67.2 68.5 69.4 75.6 6.5 6.5 6.5 6.5 6.5 6.5 6.5 6.5 6.5									
7. Transferts aux sous-secteurs publics a. Aux pouvoirs locaux 207.1 212.1 216.4 222.3 229.6 235.2 240.9 246.1 a. Aux pouvoir fédéral 0.0 0.0 0.0 1.1 3.2 3.2 3.2 3.2 8. Charges d'intérêts 26.2 25.7 25.6 24.5 22.0 20.6 19.4 18.5 C. Epargne 38.8 66.5 51.8 81.3 67.2 68.5 69.4 75.6 D. Recettes en capital 37.1 38.3 39.9 40.6 41.8 43.0 44.1 45.3 1. Impôts sur le capital 34.4 36.0 36.6 37.0 37.6 38.2 38.8 39.4 2. Transferts externes 0.7 0.7 0.7 0.7 0.7 0.7 0.7 0.7 0.7 0.7 3. Transferts des sous-secteurs publics 2.1 1.6 2.6 2.9 3.6 4.2 4.6 5.2 E. Dépenses en capital 56.0 58.2 65.7 70.7 76.4 82.5 89.0 95.9 1. F.B.C.F. 49.7 49.9 55.2 56.9 59.2 61.6 63.9 66.5 a. Acquisitions d'actifs fixes 50.6 50.8 56.0 57.7 60.0 62.4 64.8 67.3 b. (-) Cessions de bâtiments -0.8 -0.8 -0.8 -0.8 -0.8 -0.8 -0.8 -0.8									
a. Aux pouvoirs locaux 207.1 212.1 216.4 221.2 226.4 232.0 237.7 242.9 b. Au pouvoir fédéral 0.0 0.0 0.0 1.1 3.2 3.2 3.2 3.2 8. Charges d'intérêts 26.2 25.7 25.6 24.5 22.0 20.6 19.4 18.5 C. Epargne 38.8 66.5 51.8 81.3 67.2 68.5 69.4 75.6 D. Recettes en capital 37.1 38.3 39.9 40.6 41.8 43.0 44.1 45.3 1. Impôts sur le capital 34.4 36.0 36.6 37.0 37.6 38.2 38.8 39.4 2. Transferts externes 0.7 <									
b. Au pouvoir fédéral 0.0 0.0 0.0 1.1 3.2 3.2 3.2 3.2 8. Charges d'intérêts 26.2 25.7 25.6 24.5 22.0 20.6 19.4 18.5 C. Epargne 38.8 66.5 51.8 81.3 67.2 68.5 69.4 75.6 D. Recettes en capital 37.1 38.3 39.9 40.6 41.8 43.0 44.1 45.3 1. Impôts sur le capital 34.4 36.0 36.6 37.0 37.6 38.2 38.8 39.4 2. Transferts externes 0.7 0.7 0.7 0.7 0.7 0.7 0.7 0.7 0.7 0.7	•								
8. Charges d'intérêts 26.2 25.7 25.6 24.5 22.0 20.6 19.4 18.5 C. Epargne 38.8 66.5 51.8 81.3 67.2 68.5 69.4 75.6 D. Recettes en capital 37.1 38.3 39.9 40.6 41.8 43.0 44.1 45.3 1. Impôts sur le capital 34.4 36.0 36.6 37.0 37.6 38.2 38.8 39.4 2. Transferts externes 0.7 0.0 0.2<		-							
C. Epargne 38.8 66.5 51.8 81.3 67.2 68.5 69.4 75.6 D. Recettes en capital 37.1 38.3 39.9 40.6 41.8 43.0 44.1 45.3 1. Impôts sur le capital 34.4 36.0 36.6 37.0 37.6 38.2 38.8 39.4 2. Transferts externes 0.7 0.0 0.2 4.6 5.2 E. Dépenses en capital 56.0 58.2 65.7 70.7 76.4 82.5 </td <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td>									
D. Recettes en capital 37.1 38.3 39.9 40.6 41.8 43.0 44.1 45.3 1. Impôts sur le capital 34.4 36.0 36.6 37.0 37.6 38.2 38.8 39.4 2. Transferts externes 0.7 <td< td=""><td>o. Chargos a moroto</td><td>20.2</td><td>20.1</td><td>20.0</td><td>21.0</td><td>22.0</td><td>20.0</td><td>10.1</td><td>10.0</td></td<>	o. Chargos a moroto	20.2	20.1	20.0	21.0	22.0	20.0	10.1	10.0
D. Recettes en capital 37.1 38.3 39.9 40.6 41.8 43.0 44.1 45.3 1. Impôts sur le capital 34.4 36.0 36.6 37.0 37.6 38.2 38.8 39.4 2. Transferts externes 0.7 <td< td=""><td>C. Enargne</td><td>38.8</td><td>66.5</td><td>51.8</td><td>81 3</td><td>67.2</td><td>68.5</td><td>69.4</td><td>75.6</td></td<>	C. Enargne	38.8	66.5	51.8	81 3	67.2	68.5	69.4	75.6
1. Impôts sur le capital 34.4 36.0 36.6 37.0 37.6 38.2 38.8 39.4 2. Transferts externes 0.7	o. Epuigite	00.0	00.0	01.0	01.0	07.2	00.0	00.4	70.0
1. Impôts sur le capital 34.4 36.0 36.6 37.0 37.6 38.2 38.8 39.4 2. Transferts externes 0.7	D. Recettes en canital	37 1	38.3	30 0	40.6	41.8	43.0	44 1	45 3
2. Transferts externes 0.7 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0									
3. Transferts des sous-secteurs publics 2.1 1.6 2.6 2.9 3.6 4.2 4.6 5.2 E. Dépenses en capital 56.0 58.2 65.7 70.7 76.4 82.5 89.0 95.9 1. F.B.C.F. 49.7 49.9 55.2 56.9 59.2 61.6 63.9 66.5 a. Acquisitions d'actifs fixes 50.6 50.8 56.0 57.7 60.0 62.4 64.8 67.3 b. (-) Cessions de bâtiments -0.8 <									
E. Dépenses en capital 56.0 58.2 65.7 70.7 76.4 82.5 89.0 95.9 1. F.B.C.F. 49.7 49.9 55.2 56.9 59.2 61.6 63.9 66.5 a. Acquisitions d'actifs fixes 50.6 50.8 56.0 57.7 60.0 62.4 64.8 67.3 b. (-) Cessions de bâtiments -0.8 -0.8 -0.8 -0.8 -0.8 -0.8 -0.8 -0.8									
1. F.B.C.F. 49.7 49.9 55.2 56.9 59.2 61.6 63.9 66.5 a. Acquisitions d'actifs fixes 50.6 50.8 56.0 57.7 60.0 62.4 64.8 67.3 b. (-) Cessions de bâtiments -0.8 -0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0<	o. Transferto des sodo sectedro público	2.1	1.0	2.0	2.5	5.0	7.2	4.0	0.2
1. F.B.C.F. 49.7 49.9 55.2 56.9 59.2 61.6 63.9 66.5 a. Acquisitions d'actifs fixes 50.6 50.8 56.0 57.7 60.0 62.4 64.8 67.3 b. (-) Cessions de bâtiments -0.8 -0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0<	F Dénenses en canital	56.0	58.2	65.7	70.7	76.4	82.5	80 N	95.9
a. Acquisitions d'actifs fixes 50.6 50.8 56.0 57.7 60.0 62.4 64.8 67.3 b. (-) Cessions de bâtiments -0.8 -0.8 -0.8 -0.8 -0.8 -0.8 -0.8 -0.8									
b. (-) Cessions de bâtiments									
2. (-) Cons. de capital fixe -78.9 -78.8 -80.2 -81.2 -82.4 -83.8 -85.2 -86.7 3. Acquis.nettes d'autres actifs non fin. 0.0 <t< td=""><td>·</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></t<>	·								
3. Acquis.nettes d'autres actifs non fin. 0.0 0	· /								
4. Transferts externes, dont aux entreprises 62.3 65.0 67.8 71.0 74.6 78.6 82.8 87.3 5. Transferts aux sous-secteurs publics a. Aux pouvoirs locaux 22.8 22.1 23.0 23.9 25.0 26.2 27.4 28.7 b. Au pouvoir fédéral 0.1 0.1 0.1 0.1 0.1 0.1 0.1 0.1 0.1 0.1 0.1 0.1 0.1 0.1 0.1 -34.6 -39.5 -44.9 -50.6	•								
aux entreprises 53.6 55.7 58.2 61.1 64.4 67.8 71.5 75.4 5. Transferts aux sous-secteurs publics 22.8 22.1 23.0 23.9 25.0 26.2 27.4 28.7 a. Aux pouvoirs locaux 22.7 22.0 22.9 23.9 24.9 26.1 27.3 28.6 b. Au pouvoir fédéral 0.1 0.1 0.1 0.1 0.1 0.1 0.1 0.1 0.1 0.1 0.1 F. Solde des opérations en capital -18.8 -19.9 -25.9 -30.1 -34.6 -39.5 -44.9 -50.6	•								
5. Transferts aux sous-secteurs publics 22.8 22.1 23.0 23.9 25.0 26.2 27.4 28.7 a. Aux pouvoirs locaux 22.7 22.0 22.9 23.9 24.9 26.1 27.3 28.6 b. Au pouvoir fédéral 0.1 <td>•</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td>	•								
a. Aux pouvoirs locaux 22.7 22.0 22.9 23.9 24.9 26.1 27.3 28.6 b. Au pouvoir fédéral 0.1	•								
b. Au pouvoir fédéral 0.1 0.1 0.1 0.1 0.1 0.1 0.1 0.1 0.1 0.1									
F. Solde des opérations en capital -18.8 -19.9 -25.9 -30.1 -34.6 -39.5 -44.9 -50.6	•								
	b. Au pouvoir rederal	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
	F. Solde des opérations en capital	-18.8	-19 Q	-25 Q	-30 1	-34 6	-39 5	-44 Q	-50.6
G. Capacité de financement 20.0 46.6 25.9 51.3 32.6 29.0 24.5 25.0	Corde des operations en capital	-10.0	-13.3	-20.9	-30.1	54.0	-59.5	74.3	-50.0
	G. Capacité de financement	20.0	46.6	25.9	51.3	32.6	29.0	24.5	25.0

Tableau 32 COMPTE DES POUVOIRS LOCAUX

98 99 00 01 02 03 04 A. Recettes courantes 535.4 556.3 581.4 591.3 610.3 630.6 652.3 1. Impôts sur le revenudes ménages 74.9 86.5 90.1 93.0 97.7 102.7 107.5 2. Impôts sur la production et les importations a. Impôts sur les produits 3.3 3.8	113.6 138.7 3.8 3.8 134.9 55.2 51.3 3.9 57.0 3.1 4.9 305.0
1. Impôts sur le revenudes ménages 74.9 86.5 90.1 93.0 97.7 102.7 107.5 2. Impôts sur la production et les importations a. Impôts sur les produits 125.9 124.6 132.8 128.9 131.0 133.4 136.0 a. Impôts sur les produits 3.3 3.8 3.	113.6 138.7 3.8 3.8 134.9 55.2 51.3 3.9 57.0 3.1 4.9 305.0
2. Impôts sur la production et les importations 125.9 124.6 132.8 128.9 131.0 133.4 136.0 a. Impôts sur les produits 3.3 3.8	138.7 3.8 3.8 134.9 55.2 51.3 3.9 57.0 3.1 4.9 305.0
a. Impôts sur les produits 3.3 3.8 <	3.8 3.8 134.9 55.2 51.3 3.9 57.0 3.1 4.9 305.0
- Transferts du P.F (TVA) 3.3 3.8 3.8 3.8 3.8 3.8 3.8 3.8 b. Autres impôts sur la production 122.6 120.7 129.0 125.1 127.2 129.6 132.2 3. Cotisations sociales 38.5 40.1 41.8 43.8 45.9 48.6 51.5 a. Imputées 35.2 36.7 38.4 40.3 42.3 44.9 48.6	3.8 134.9 55.2 51.3 3.9 57.0 3.1 4.9 305.0
b. Autres impôts sur la production 122.6 120.7 129.0 125.1 127.2 129.6 132.2 3. Cotisations sociales 38.5 40.1 41.8 43.8 45.9 48.6 51.5 a. Imputées 35.2 36.7 38.4 40.3 42.3 44.9 48.6	134.9 55.2 51.3 3.9 57.0 3.1 4.9 305.0
3. Cotisations sociales 38.5 40.1 41.8 43.8 45.9 48.6 51.9 a. Imputées 35.2 36.7 38.4 40.3 42.3 44.9 48.6	55.2 51.3 3.9 57.0 3.1 4.9 305.0
a. Imputées 35.2 36.7 38.4 40.3 42.3 44.9 48.4	51.3 3.9 57.0 3.1 4.9 305.0
'	3.9 57.0 3.1 4.9 305.0
b. Effectives 3.3 3.4 3.4 3.5 3.6 3.7 3.8	57.0 3.1 4.9 305.0 687.1
	3.1 4.9 305.0 687.1
4. Revenus de la propriété 42.9 44.4 46.3 48.3 50.2 52.4 54.6	4.9 305.0 687.1
dont, sur titres de la dette du P.F 3.1 3.1 3.1 3.1 3.1 3.1 3.1	305.0 687.1
5. Transferts (yc indemnités d'assurance) 4.5 4.5 4.6 4.6 4.7 4.8 4.8	687.1
6. Transferts des sous-secteurs publics 248.7 256.3 265.7 272.7 280.7 288.7 297.0	
B. Dépenses courantes 517.0 541.4 563.0 587.9 612.1 636.1 662.	F110
1. Consommation finale effective 397.5 412.1 427.9 445.4 462.9 480.1 498.	514.2
a. Rémunérations des salariés 312.4 323.4 335.4 349.1 362.5 375.3 388.8	400.2
b. Achats nets de B. et S. 25.2 27.7 29.3 31.1 33.0 35.0 37.	39.2
c. Prestations sociales en nature 14.1 15.3 16.6 18.0 19.5 21.1 22.7	24.5
d. Consommation de capital fixe 45.8 45.8 46.6 47.2 47.9 48.6 49.5	50.3
2. Subventions 8.2 12.6 13.0 13.5 13.9 14.4 15.0	15.5
a. Subventions sur les produits 3.0 7.2 7.5 7.7 8.0 8.3 8.6	8.9
b. Autres subventions à la production 5.2 5.4 5.6 5.7 5.9 6.2 6.4	6.6
3. Transferts aux ménages (n.c en nature) 62.0 65.7 71.2 77.6 83.4 89.4 96.0	103.1
a. Prestations sociales directes d'emplo- 38.5 40.1 41.8 43.8 45.9 48.6 51.9	55.2
yeurs	
b. Prestations sociales en espèces 17.2 18.7 22.0 25.9 28.9 31.5 34.3	37.3
c. Transferts divers 6.4 6.9 7.4 7.9 8.5 9.2 9.6	10.7
4. Transferts aux ISBL 5.0 7.4 7.9 8.4 9.0 9.6 10.2	10.9
5. Primes d'assurance dommage 1.2 1.2 1.2 1.2 1.2 1.2 1.2 1.2	1.2
6. Impôts payés 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5	0.5
7. Transferts aux sous-secteurs publics 5.1 5.1 5.1 5.1 5.1 5.1 5.1	5.1
a. Aux C. et R. 5.1 5.1 5.1 5.1 5.1 5.1 5.1	5.1
b. Au pouvoir fédéral 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0	0.0
8. Charges d'intérêts 37.5 36.8 36.2 36.2 36.0 35.9 36.0	36.7
0.5	40.0
C. Epargne 18.5 14.9 18.4 3.5 -1.8 -5.5 -9.8	-12.9
D. Recettes en capital 27.6 26.8 27.7 28.8 29.9 31.1 32.3	33.5
1. Transferts externes 1.8 1.8 1.9 1.9 2.0 2.0	2.0
2. Transferts des sous-secteurs publics 25.8 25.0 25.9 26.9 27.9 29.1 30.3	31.5
E. Dépenses en capital 24.0 40.6 46.5 31.1 26.5 30.2 37.4	58.8
1. F.B.C.F. 67.0 80.6 88.1 73.3 69.3 73.7 81.7	
a. Acquisitions d'actifs fixes 67.3 80.8 88.4 73.5 69.5 73.9 81.9	
b. (-) Cessions de bâtiments -0.2 -0.2 -0.2 -0.2 -0.2 -0.2 -0.2	
2. (-) Cons. de capital fixe -45.8 -45.8 -46.6 -47.2 -47.9 -48.6 -49.8	
3. Acquis.nettes d'autres actifs non fin. 0.1 1.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0	
4. Transferts externes, dont 2.6 4.7 4.8 4.8 4.9 5.0 5.7	
aux entreprises 1.3 1.3 1.4 1.4 1.4 1.4 1.4 1.4 1.4 1.4 1.4 1.4	
5. Transferts aux sous-secteurs publics 0.1 0.1 0.1 0.1 0.1 0.1 0.1 0.1	
0. Transiens aux sous-scoleurs publics 0.1 0.1 0.1 0.1 0.1 0.1 0.	0.1
F. Solde des opérations en capital 3.6 -13.7 -18.7 -2.4 3.4 0.9 -5.2	-25.3
G. Capacité de financement 22.1 1.2 -0.3 1.1 1.6 -4.6 -15.0	-38.2

Tableau 33 DETTE PUBLIQUE ET TAUX D'INTERET IMPLICITE

	98	99	00	01	02	03	04	05
Dette en milliards de francs								
Pouvoir fédéral	9810.3	10005.1	10071.8	10119.4	10092.7	10001.6	9839.5	9604.2
1. Dette du trésor	9758.3	9954.1	10028.3	10075.9	10049.3	9958.1	9796.1	9560.8
a. En francs belges (en euros à partir de 1999)	9182.6	9393.4	9526.7	9584.2	9618.8	9582.4	9420.3	9189.6
A long terme	7492.5	7918.6	8078.6	8159.1	8207.6	8193.0	8128.2	8035.9
A court terme	1690.1	1474.7	1448.1	1425.1	1411.2	1389.4	1292.1	1153.7
b. En devises	575.8	560.7	501.6	491.7	430.4	375.8	375.8	371.2
Zone euro (en euros à partir de 1999)	190.5	139.5	130.5	120.6	59.3	4.6	4.6	0.0
Hors zone euro	385.3	421.2	371.2	371.2	371.2	371.2	371.2	371.2
2. Dette débudgétisée (partim)	52.0	51.1	43.5	43.5	43.5	43.5	43.5	43.5
Communautés et Régions	368.4	333.9	320.7	282.2	262.5	246.6	235.2	223.4
Pouvoirs locaux	605.6	604.5	604.8	603.6	602.0	606.7	621.7	659.8
Sécurité sociale (données budgétaires)	119.2	106.2	95.5	85.8	79.1	72.4	66.2	62.6
Total	10903.6	11049.7	11092.7	11091.1	11036.4	10927.2	10762.6	10550.1
Dette en pour cent du PIB								
Pouvoir fédéral	107.9	106.5	102.7	98.9	94.8	90.1	85.0	79.6
Communautés et Régions	4.1	3.6	3.3	2.8	2.5	2.2	2.0	1.9
Pouvoirs locaux	6.7	6.4	6.2	5.9	5.7	5.5	5.4	5.5
Sécurité sociale	1.3	1.1	1.0	0.8	0.7	0.7	0.6	0.5
Total	120.0	117.6	113.1	108.3	103.7	98.4	93.0	87.4
Taux d'intérêt implicite de la dette publique (charges d'intérêt en % de la dette en t-1)	6.5	6.2	6.1	6.1	6.0	6.0	5.9	5.8

Tableau 34 COMPTE DES ADMINISTRATIONS DE SECURITE SOCIALE

(en milliards de francs)								
	98	99	00	01	02	03	04	05
A. Recettes courantes	1700.2	1751.9	1786.0	1840.2	1906.4	1980.8	2060.6	2147.7
1. Cotisations sociales effectives	1264.0	1305.0	1317.9	1361.0	1414.1	1472.7	1536.0	1605.0
a. Employeurs, régime obligatoire	789.2	813.6	811.6	833.7	865.8	901.2	939.4	983.4
- entreprises	697.3	718.7	714.0	733.0	761.9	794.1	829.2	870.6
- secteur public	91.9	94.9	97.6	100.7	103.9	107.0	110.3	112.8
b. Salariés, régime obligatoire	364.3	379.3	391.1	406.1	423.3	441.7	461.2	481.5
c. Non-salariés	110.5	112.1	115.3	121.2	124.9	129.8	135.3	140.2
- indépendants (régime obligatoire)	83.3	84.1	86.6	91.6	94.5	98.3	102.6	106.3
- bénéficiaires de prestations sociales	25.3	26.1	26.7	27.5	28.3	29.3	30.4	31.5
- assurance libre OSSOM	1.9	1.9	2.0	2.1	2.1	2.2	2.3	2.4
2. Cotisations sociales imputées	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5
Impôts affectés à la séc. sociale	128.8	139.4	156.0	161.1	167.0	174.1	181.1	188.8
a. Financement alternatif	122.4	132.6	149.1	153.9	159.2	165.9	172.3	179.5
 b. Cotisation spéciale - rôles 	6.4	6.8	6.8	7.2	7.7	8.2	8.8	9.4
Impôts perçus par la séc. sociale	55.5	55.2	56.6	59.1	62.3	65.7	69.1	72.7
dont cotisation spéciale - précompte	16.4	16.9	18.1	19.3	20.5	21.9	23.3	24.8
dont transf. des caisses priv. au FAT	9.4	8.5	7.1	7.2	7.3	7.4	7.5	7.6
5. Transferts courants du pouvoir fédéral	242.1	243.8	247.3	250.2	254.0	258.3	262.8	267.5
6. Transferts courants des ménages	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
7. Revenus de la propriété	9.3	8.1	7.8	8.3	8.6	9.5	11.1	13.1
B. Dépenses courantes	1666.9	1721.2	1761.6	1824.7	1887.8	1949.1	2017.1	2081.5
Consommation finale effective	525.7	556.4	577.1	606.7	637.9	668.8	702.1	736.2
 a. Rémunérations des salariés 	42.1	43.4	44.4	45.5	46.8	48.1	49.4	50.5
b. Achats nets de B. et S.	21.6	22.0	22.5	23.1	23.7	24.3	24.8	25.3
c. Prestations sociales en nature	460.9	489.9	509.1	537.0	566.4	595.4	626.8	659.2
d. Consommation de capital fixe	1.0	1.0	1.0	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1
Transferts aux ménages n.c. en nature	1122.7	1143.2	1159.1	1189.5	1219.3	1248.8	1282.9	1312.8
a. Prestations sociales en espèces	1118.6	1138.8	1154.4	1184.1	1213.4	1242.7	1276.5	1306.1
b. Prestations d'assistance sociale	1.1	1.3	1.4	2.0	2.4	2.5	2.6	2.8
c. Prest. soc. directes d'employeurs	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5
d. Autres transferts aux ménages	2.5	2.6	2.7	2.9	3.0	3.1	3.3	3.5
Subventions aux sociétés a. Maribel Social	8.2 3.1	14.1 8.0	18.2 11.3	21.7 14.3	23.8 16.0	24.8 16.7	25.5 17.1	26.0 17.6
b. Program. de réinsertion professionnelle	0.4	1.3	2.1	2.6	2.9	3.1	3.2	3.3
c. Contract. subv. dans les hôpitaux	4.7	4.7	4.8	4.9	4.9	5.0	5.2	5.2
4. Transferts aux ISBL	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Transferts aux sous-secteurs publics	2.7	3.3	4.0	4.3	4.4	4.5	4.6	4.6
a. Au pouvoir fédéral	1.5	1.3	1.5	1.5	1.5	1.4	1.4	1.4
b. Aux pouvoirs locaux	1.2	2.0	2.5	2.8	3.0	3.1	3.2	3.2
6. Charges d'intérêt	7.6	4.1	3.2	2.5	2.3	2.1	1.9	1.9
C. Epargne	33.3	30.8	24.4	15.5	18.6	31.7	43.5	66.2
D. Recettes en capital	1.2	15.2	4.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2
Transfert du pouvoir federal	1.2	1.2	4.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2
2. Transferts des entreprises	0.0	14.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
E. Dépenses en capital	0.7	3.7	0.7	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8
Formation brute de capital fixe	1.7	1.7	1.8	1.8	1.8	1.9	1.9	2.0
2. (-) Consommation de capital fixe	-1.0	-1.0	-1.0	-1.1	-1.1	-1.1	-1.1	-1.1
3. Transferts aux sous-secteurs publics	0.0	3.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
4. Prest. soc. servies indûment irrécouvrables	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
F. Solde des opérations en capital	0.5	11.5	3.5	0.5	0.4	0.4	0.4	0.4
G. Capacité de financement	33.8	42.2	27.9	16.0	19.1	32.1	43.9	66.6
Remboursement de dettes échues	13.1	13.1	10.7	9.7	6.7	6.7	6.2	3.6
Emission de nouveaux emprunts	23.3	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dette, rég. des salariés et des indépendants	119.2	106.2	95.5	85.8	79.1	72.4	66.2	62.6
Réserves dans les régimes des salariés,					·			
des indépendants et de l'OSSOM	171.4	189.2	203.7	207.3	215.4	232.8	261.0	313.5

Tableau 35 BUDGET DE LA SECURITE SOCIALE, REGIME DES SALARIES

(or rimares as raises)								
	98	99	00	01	02	03	04	05
A. Recettes	1461.2	1536.8	1559.3	1599.0	1655.4	1716.1	1783.4	1859.0
1. Cotisations	1090.3	1135.1	1146.6	1176.5	1221.0	1270.8	1324.7	1384.0
pm réductions de cot. patronales	60.7	59.6	102.6	119.8	124.7	129.4	133.8	134.9
réductions de cot. personnelles	0.0	0.0	6.8	7.9	7.9	7.9	7.9	7.9
2. Financement alternatif:	114.7	124.6	140.9	145.4	150.5	156.8	162.9	169.7
3. Cotisation spéciale	16.5	35.8	24.9	26.5	28.3	30.1	32.1	34.2
4. Intervention de l'Etat	193.0	195.1	197.1	199.8	202.7	205.9	209.2	212.8
5. Autres transferts fiscaux	23.6	24.0	24.7	25.8	27.3	29.0	30.6	32.4
6. Intérêts à recevoir	1.9	1.1	1.0	1.3	1.1	1.3	1.8	3.1
7. Autres transferts à la sécu. sociale	21.2	21.1	24.1	23.7	24.5	22.2	22.0	22.8
B. Dépenses	1450.4	1510.5	1540.2	1594.0	1650.5	1704.8	1764.1	1819.9
1. Prestations sociales, dont	1383.8	1425.9	1452.5	1502.8	1554.8	1605.6	1662.0	1715.3
- ONP-Pensions	472.0	483.9	495.5	512.6	531.1	548.0	567.2	587.9
- AMI-Soins de Santé	428.0	455.0	472.0	498.1	525.5	552.6	581.9	612.3
- AMI-Indemnités	98.8	102.4	105.3	109.0	112.5	116.5	121.0	124.7
- FNROM-inv., CSPM-mal. inv., Pool all.	2.2	1.9	1.6	1.4	1.2	1.0	0.9	0.7
d'attente								
 ONAFTS-Allocations familiales 	123.2	124.4	124.8	127.0	129.0	130.6	132.3	132.8
 FAT-Accidents de travail 	5.5	5.5	5.5	5.6	5.6	5.7	5.8	5.8
 FMP-Maladies professionnelles 	13.7	13.1	12.9	12.7	12.5	12.3	12.2	11.9
 ONEM-Allocations de chômage 	183.3	182.7	177.4	178.3	178.9	179.1	179.5	176.8
- ONEM-Prépensions	50.6	49.0	48.3	47.9	47.6	48.0	48.9	49.4
 ONEM-Interruptions de carrière 	6.5	8.1	9.0	10.1	11.0	11.8	12.5	13.0
Frais de fonctionnement	50.8	54.1	55.0	56.4	57.9	59.5	61.1	62.3
Transferts divers aux ménages	11.9	20.7	20.2	20.9	21.7	22.4	23.2	24.1
4. Transf. aux entrepr.: Maribel social	0.0	7.2	10.6	12.7	15.1	16.3	16.9	17.3
5. Intérêts à payer	3.9	2.6	1.9	1.2	1.1	1.0	0.9	0.9
C. Capacité de financement	10.8	26.3	19.1	5.1	4.8	11.3	19.3	39.1
Remboursements de la dette	9.9	11.9	9.5	8.4	5.5	5.5	5.0	2.4
D. Surplus (+) ou déficit (-)	1.0	14.4	9.7	-3.4	-0.7	5.8	14.4	36.7
Pour mémoire:								
Soldes cumulés à partir de 2000	0.0	0.0	9.7	6.3	5.6	11.4	25.7	62.5
Réserves de répartition et bâtiments	149.9	165.6	177.2	175.4	176.6	184.4	200.9	239.8
Emission de nouveaux emprunts	23.3	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dette	89.2	77.4	67.9	59.5	53.9	48.4	43.4	41.1

Tableau 36 BUDGET DE LA SECURITE SOCIALE, REGIME DES INDEPENDANTS

98	99	00	01	02	03	04	05
132.1	134.1	138.1	144.2	148.6	154.2	160.5	166.3
80.1	80.9	83.2	88.0	90.8	94.5	98.6	102.1
6.8	7.1	7.3	7.6	7.8	8.2	8.5	8.8
38.6	39.1	39.6	40.1	40.7	41.4	42.1	42.9
5.9	5.8	6.7	6.9	7.1	7.4	7.6	7.9
0.3	0.4	0.6	0.9	1.3	2.0	2.8	3.8
0.5	8.0	0.8	0.8	8.0	8.0	8.0	0.8
125.6	130.1	132.7	136.0	138.3	140.4	143.2	145.9
120.6	124.1	126.7	130.1	132.3	134.4	137.1	139.8
70.3	71.2	72.5	74.0	74.1	74.2	74.8	75.5
31.3	33.2	34.6	36.2	37.8	39.3	41.0	42.6
5.6	5.6	5.6	5.7	5.8	6.0	6.2	6.3
13.9	14.1	14.0	14.2	14.5	14.8	15.1	15.3
3.6	4.1	4.2	4.3	4.4	4.5	4.6	4.7
0.1	0.5	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.5
1.3	1.4	1.4	1.3	1.2	1.1	1.1	1.0
6.5	4.0	5.4	8.2	10.3	13.8	17.3	20.3
3.3	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2
3.2	2.8	4.2	7.0	9.1	12.5	16.1	19.1
0.0	0.0	4.2	11.2	20.3	32.8	48.9	68.0
10.0	12.8	17.0	24.0	33.1	45.6	61.7	80.8
0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
30.0	28.8	27.6	26.4	25.2	24.0	22.7	21.5
	132.1 80.1 6.8 38.6 5.9 0.3 0.5 125.6 120.6 70.3 31.3 5.6 13.9 3.6 0.1 1.3 6.5 3.3 3.2	132.1 134.1 80.1 80.9 6.8 7.1 38.6 39.1 5.9 5.8 0.3 0.4 0.5 0.8 125.6 130.1 120.6 124.1 70.3 71.2 31.3 33.2 5.6 5.6 13.9 14.1 3.6 4.1 0.1 0.5 1.3 1.4 6.5 4.0 3.3 1.2 3.2 2.8 0.0 0.0 10.0 12.8 0.0 0.0	132.1 134.1 138.1 80.1 80.9 83.2 6.8 7.1 7.3 38.6 39.1 39.6 5.9 5.8 6.7 0.3 0.4 0.6 0.5 0.8 0.8 125.6 130.1 132.7 120.6 124.1 126.7 70.3 71.2 72.5 31.3 33.2 34.6 5.6 5.6 5.6 13.9 14.1 14.0 3.6 4.1 4.2 0.1 0.5 0.4 1.3 1.4 1.4 6.5 4.0 5.4 3.3 1.2 1.2 3.2 2.8 4.2 0.0 0.0 4.2 10.0 12.8 17.0 0.0 0.0 0.0	132.1 134.1 138.1 144.2 80.1 80.9 83.2 88.0 6.8 7.1 7.3 7.6 38.6 39.1 39.6 40.1 5.9 5.8 6.7 6.9 0.3 0.4 0.6 0.9 0.5 0.8 0.8 0.8 125.6 130.1 132.7 136.0 120.6 124.1 126.7 130.1 70.3 71.2 72.5 74.0 31.3 33.2 34.6 36.2 5.6 5.6 5.6 5.7 13.9 14.1 14.0 14.2 3.6 4.1 4.2 4.3 0.1 0.5 0.4 0.4 1.3 1.4 1.4 1.3 6.5 4.0 5.4 8.2 3.3 1.2 1.2 1.2 3.2 2.8 4.2 7.0 0.0 0	132.1 134.1 138.1 144.2 148.6 80.1 80.9 83.2 88.0 90.8 6.8 7.1 7.3 7.6 7.8 38.6 39.1 39.6 40.1 40.7 5.9 5.8 6.7 6.9 7.1 0.3 0.4 0.6 0.9 1.3 0.5 0.8 0.8 0.8 0.8 125.6 130.1 132.7 136.0 138.3 120.6 124.1 126.7 130.1 132.3 70.3 71.2 72.5 74.0 74.1 31.3 33.2 34.6 36.2 37.8 5.6 5.6 5.6 5.7 5.8 13.9 14.1 14.0 14.2 14.5 3.6 4.1 4.2 4.3 4.4 0.1 0.5 0.4 0.4 0.4 1.3 1.4 1.4 1.3 1.2 <	132.1 134.1 138.1 144.2 148.6 154.2 80.1 80.9 83.2 88.0 90.8 94.5 6.8 7.1 7.3 7.6 7.8 8.2 38.6 39.1 39.6 40.1 40.7 41.4 5.9 5.8 6.7 6.9 7.1 7.4 0.3 0.4 0.6 0.9 1.3 2.0 0.5 0.8 0.8 0.8 0.8 0.8 125.6 130.1 132.7 136.0 138.3 140.4 120.6 124.1 126.7 130.1 132.3 134.4 70.3 71.2 72.5 74.0 74.1 74.2 31.3 33.2 34.6 36.2 37.8 39.3 5.6 5.6 5.6 5.7 5.8 6.0 13.9 14.1 14.0 14.2 14.5 14.8 3.6 4.1 4.2 4.3	132.1 134.1 138.1 144.2 148.6 154.2 160.5 80.1 80.9 83.2 88.0 90.8 94.5 98.6 6.8 7.1 7.3 7.6 7.8 8.2 8.5 38.6 39.1 39.6 40.1 40.7 41.4 42.1 5.9 5.8 6.7 6.9 7.1 7.4 7.6 0.3 0.4 0.6 0.9 1.3 2.0 2.8 0.5 0.8 0.8 0.8 0.8 0.8 0.8 125.6 130.1 132.7 136.0 138.3 140.4 143.2 120.6 124.1 126.7 130.1 132.3 134.4 137.1 70.3 71.2 72.5 74.0 74.1 74.2 74.8 31.3 33.2 34.6 36.2 37.8 39.3 41.0 5.6 5.6 5.6 5.7 5.8 6.0 6

Tableau 37 DETAIL DES PRESTATIONS SOCIALES

1. Pensions	710.1 592.6 75.5 22.8 19.2
-salariés 477.9 489.2 500.5 517.6 536.0 552.8 572.0 -indépendants 70.3 71.2 72.5 74.0 74.1 74.2 74.8 -agents définitifs de l'ONSS-APL 16.4 17.2 17.8 18.7 14.7 16.0 17.5 2. Soins de santé 464.2 493.6 513.0 541.3 571.1 600.5 632.3 -salariés et personnel de l'Etat 427.0 454.1 471.8 498.2 525.9 553.4 583.1 -indépendants 31.3 33.2 34.6 36.2 37.8 39.3 41.0 -affiliés à l'OSSOM 0.8 0.8 0.9 0.9 0.9 0.9 1.0 -a des sécur. soc. étrangères 3.3 3.6 3.9 4.3 4.7 5.1 5.6 -en cas d'acc. du trav., garde d'enfants, 1.8 1.8 1.8 1.8 1.7 1.7 1.7 1.7 3. Indemités de maladie et invalidité 106.2 <	592.6 75.5 22.8
-indépendants	75.5 22.8
-agents définitifs de l'ONSS-APL -affiliés à l'OSSOM 11.3 12.2 13.0 13.8 14.7 16.0 17.5 2. Soins de santé 464.2 493.6 513.0 541.3 571.1 600.5 632.3 -salariés et personnel de l'Etat 427.0 454.1 471.8 498.2 525.9 553.4 583.1 -indépendants 31.3 33.2 34.6 36.2 37.8 39.3 41.0 -affiliés à l'OSSOM 0.8 0.8 0.9 0.9 0.9 0.9 1.0 -à des sécur. soc. étrangères 3.3 3.6 3.9 4.3 4.7 5.1 5.6 -en cas d'acc. du trav., garde d'enfants, 1.8 1.8 1.8 1.7 1.7 1.7 1.7 3. Indemnités de maladie et invalidité 106.2 109.9 112.5 116.1 119.5 123.5 128.0 -salariés -salariés 100.6 104.3 106.9 110.4 113.7 117.5 121.9 -indépendants 5.6 5.6 5.6 5.6 5.7 5.8 6.0 6.2 4. Allocations familiales 148.3 150.1 152.3 155.5 158.5 161.2 164.1 -salariés, y compris l'ONSS-APL 132.8 134.2 136.5 138.8 141.1 143.4 145.8 -indépendants 13.9 14.1 14.0 14.2 14.5 148. 15.1 -alloc. familiales garanties 13.9 14.1 14.0 14.2 14.5 14.8 15.1 -alloc. familiales garanties 237.7 237.9 233.0 234.5 235.7 237.1 239.0 -allocations de chômage, dont 180.6 180.9 175.7 176.5 177.1 177.3 177.7 .chôm. compl. indemn. demandeurs d'emploi .chôm. compl. indemn. non demandeurs d'emploi .chôm. compl. indemn. non demandeurs d'emploi .chôm. compl. indemn. non demandeurs d'emploi .chômeurs à temps partiel volontaire .chôm. a temps partiel volontaire .chômeurs è temps partiel volontaire .chômeurs è temps partiel volontaire .chômeurs temporaires .f. 15.2 14.6 14.4 14.6 14.7 14.9 15.0 .programmes d'activation: PEP et ALE (*) 3.1 4.2 4.0 4.2 4.2 4.3 4.4 .autres indemnisés 5.9 6.2 6.6 6.0 6.2 6.4 6.5 6.7 6.7	22.8
-affiliés à l'OSSOM 11.3 12.2 13.0 13.8 14.7 16.0 17.5 2. Soins de santé 464.2 493.6 513.0 541.3 571.1 600.5 632.3 -salariés et personnel de l'Etat 427.0 454.1 471.8 498.2 525.9 553.4 583.1 -indépendants 31.3 33.2 34.6 36.2 37.8 39.3 41.0 -affiliés à l'OSSOM 0.8 0.8 0.9 0.9 0.9 0.9 1.0 -à des sécur. soc. étrangères 3.3 3.6 3.9 4.3 4.7 5.1 5.6 -en cas d'acc. du trav., garde d'enfants, 1.8 1.8 1.8 1.8 1.8 1.8 1.7 1.7 1.7 3. Indemnités de maladie et invalidité 106.2 109.9 112.5 116.1 119.5 123.5 128.0 -salariés 100.6 104.3 106.9 110.4 113.7 117.5 121.9 -indépendants 13.	
2. Soins de santé 464.2 493.6 513.0 541.3 571.1 600.5 632.3 -salariés et personnel de l'Etat 427.0 454.1 471.8 498.2 525.9 553.4 583.1 -indépendants 31.3 33.2 34.6 36.2 37.8 39.3 41.0 -affililés à l'OSSOM 0.8 0.8 0.9 0.9 0.9 0.9 0.9 1.0 -à des sécur. soc. étrangères 3.3 3.3 3.6 3.9 4.3 4.7 5.1 5.6 -en cas d'acc. du trav., garde d'enfants, 1.8 1.8 1.8 1.8 1.8 1.7 1.7 1.7 3. Indemnités de maladie et invalidité 106.2 109.9 111.5 116.1 119.5 123.5 128.0 -salariés 100.6 104.3 106.9 110.4 113.7 11.7 1.7 1.7 4. Allocations familiales 148.3 150.1 152.5 158.5 161.2 164.1 -sal	
-salariés et personnel de l'Etat 427.0 454.1 471.8 498.2 525.9 553.4 583.1 - indépendants 31.3 33.2 34.6 36.2 37.8 39.3 41.0 - affiliés à l'OSSOM 0.8 0.8 0.9 0.9 0.9 0.9 0.9 1.0 - à des sécur. soc. étrangères 3.3 3.6 3.9 4.3 4.7 5.1 5.6 - en cas d'acc. du trav., garde d'enfants, 1.8 1.8 1.8 1.8 1.7 1.7 1.7 1.7 - 3. Indemnités de maladie et invalidité 106.2 109.9 112.5 116.1 119.5 123.5 128.0 - salariés 100.6 104.3 106.9 110.4 113.7 117.5 121.9 - indépendants 5.6 5.6 5.6 5.7 5.8 6.0 6.2 - 4. Allocations familiales 148.3 150.1 152.3 155.5 158.5 161.2 164.1salariés, y compris l'ONSS-APL 132.8 134.2 136.5 138.8 141.1 143.4 145.8 - indépendants 13.9 14.1 14.0 14.2 14.5 14.8 15.1 - alloc. familiales garanties 11.1 1.3 1.4 2.0 2.4 2.5 2.6 - aux fonctionnaires de la S.S. 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 - 5. Chômage 237.7 237.9 233.0 234.5 235.7 237.1 239.0allocations de chômage, dont 180.6 180.9 175.7 176.5 177.1 177.3 177.7 . chôm. compl. indemn. demandeurs d'emploi 107.0 101.7 93.9 89.7 86.1 81.5 76.8 - chôm. compl. indemn. non demandeurs 43.6 46.9 50.0 54.2 58.0 62.4 67.0 d'emploi . chômeurs à temps partiel volontaire 3.9 4.0 3.6 3.7 3.8 3.8 3.8 . chôm. à temps part. avec maintien des droits 48.8 5.5 5.6 5.7 5.8 5.9 6.1 - exchômeurs temporaires 15.2 14.6 14.4 14.6 14.7 14.9 15.0 . programmes d'activation: PEP et ALE (*) 3.1 4.2 4.0 4.2 4.2 4.3 4.4 . autres indemnisés 5.9 6.2 6.2 6.4 6.5 6.7 6.8	665.3
-indépendants 31.3 33.2 34.6 36.2 37.8 39.3 41.0 -affiliés à l'OSSOM 0.8 0.8 0.9 0.9 0.9 0.9 1.0 -à des sécur. soc. étrangères 3.3 3.6 3.9 4.3 4.7 5.1 5.6 -en cas d'acc. du trav., garde d'enfants, 1.8 1.8 1.8 1.7 1.7 1.7 3. Indemnités de maladie et invalidité 106.2 109.9 112.5 116.1 119.5 123.5 128.0 -salariés 100.6 104.3 106.9 110.4 113.7 117.5 121.9 -indépendants 5.6 5.6 5.6 5.7 5.8 6.0 6.2 4. Allocations familiales 148.3 150.1 152.3 155.5 158.5 161.2 164.1 -salariés, y compris l'ONSS-APL 132.8 134.2 136.5 138.8 141.1 143.4 145.5 14.8 15.1 -alloc. familiales garanties 1.1	613.9
-affiliés à l'OSSOM -à des sécur. soc. étrangères -a 3.3 3.6 3.9 4.3 4.7 5.1 5.6 -en cas d'acc. du trav., garde d'enfants, 1.8 1.8 1.8 1.8 1.8 1.7 1.7 1.7 1.7 3. Indemnités de maladie et invalidité 106.2 109.9 112.5 116.1 119.5 123.5 128.0 -salariés 100.6 104.3 106.9 110.4 113.7 117.5 121.9 -indépendants 5.6 5.6 5.6 5.6 5.7 5.8 6.0 6.2 4. Allocations familiales 148.3 150.1 152.3 155.5 158.5 161.2 164.1 -salariés, y compris l'ONSS-APL 132.8 134.2 136.5 138.8 141.1 143.4 145.8 -indépendants 13.9 14.1 14.0 14.2 14.5 14.8 15.1 -alloc. familiales garanties 11.1 1.3 1.4 2.0 2.4 2.5 2.6 -aux fonctionnaires de la S.S. 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 5. Chômage 237.7 237.9 233.0 234.5 235.7 237.1 239.0 -allocations de chômage, dont 180.6 180.9 175.7 176.5 177.1 177.3 177.7 .chôm. compl. indemn. demandeurs d'emploi 107.0 101.7 93.9 89.7 86.1 81.5 76.8 14.6 d'emploi 106.0 106.0 107.0 101.7 93.9 89.7 86.1 81.5 76.8 14.6 d'emploi 107.0 101.7 93.9 89.7 86.1 81.5 76.8 14.6 14.6 14.7 14.9 15.0 14.6 14.6 14.7 14.9 15.0 14.6 14.6 14.7 14.9 15.0 14.6 14.6 14.7 14.9 15.0 14.6 14.6 14.7 14.9 15.0 14.6 14.6 14.7 14.9 15.0 14.6 14.7 14.9 15.0 14.6 14.7 14.9 15.0 14.6 14.7 14.9 15.0 14.6 14.7 14.9 15.0 14.6 14.7 14.9 15.0 14.0 14.2 14.5 14.8 14.6 14.7 14.9 15.0 14.0 14.2 14.5 14.8 14.6 14.7 14.9 15.0 14.9 14.9 15.0 14.9 14.9 15.0 14.9 14.9 15.0 14.9 14.9 14.0 14.0 14.0 14.0 14.0 14.0 14.0 14.0	42.6
-à des sécur. soc. étrangères 3.3 3.6 3.9 4.3 4.7 5.1 5.6 -en cas d'acc. du trav., garde d'enfants, 1.8 1.8 1.8 1.8 1.7 1.7 1.7 3. Indemnités de maladie et invalidité 106.2 109.9 112.5 116.1 119.5 123.5 128.0 -salariés 100.6 104.3 106.9 110.4 113.7 117.5 121.9 -indépendants 5.6 5.6 5.6 5.6 5.7 5.8 6.0 6.2 4. Allocations familiales 148.3 150.1 152.3 155.5 158.5 161.2 164.1 -salariés, y compris l'ONSS-APL 132.8 134.2 136.5 138.8 141.1 143.4 145.8 -indépendants 13.9 14.1 14.0 14.2 14.5 14.8 15.1 -alloc. familiales garanties 1.1 1.3 1.4 2.0 2.4 2.5 2.6 -aux fonctionnaires de la S.S. 0.5<	1.0
-en cas d'acc. du trav., garde d'enfants, 1.8 1.8 1.8 1.8 1.8 1.7 1.7 1.7 1.7 3. Indemnités de maladie et invalidité 106.2 109.9 112.5 116.1 119.5 123.5 128.0 -salariés 100.6 104.3 106.9 110.4 113.7 117.5 121.9 -indépendants 5.6 5.6 5.6 5.6 5.7 5.8 6.0 6.2 4. Allocations familiales 148.3 150.1 152.3 155.5 158.5 161.2 164.1 -salariés, y compris l'ONSS-APL 132.8 134.2 136.5 138.8 141.1 143.4 145.8 -indépendants 13.9 14.1 14.0 14.2 14.5 14.8 15.1 -alloc. familiales garanties 11.1 1.3 1.4 2.0 2.4 2.5 2.6 -aux fonctionnaires de la S.S. 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.	6.1
3. Indemnités de maladie et invalidité 106.2 109.9 112.5 116.1 119.5 123.5 128.0 -salariés 100.6 104.3 106.9 110.4 113.7 117.5 121.9 -indépendants 5.6 5.6 5.6 5.7 5.8 6.0 6.2 4. Allocations familiales 148.3 150.1 152.3 155.5 158.5 161.2 164.1 -salariés, y compris l'ONSS-APL 132.8 134.2 136.5 138.8 141.1 143.4 145.8 -indépendants 13.9 14.1 14.0 14.2 14.5 14.8 15.1 -alloc. familiales garanties 1.1 1.3 1.4 2.0 2.4 2.5 2.6 -aux fonctionnaires de la S.S. 0.5 </td <td>1.7</td>	1.7
-salariés 100.6 104.3 106.9 110.4 113.7 117.5 121.9 -indépendants 5.6 5.6 5.6 5.7 5.8 6.0 6.2 4. Allocations familiales 148.3 150.1 152.3 155.5 158.5 161.2 164.1 -salariés, y compris l'ONSS-APL 132.8 134.2 136.5 138.8 141.1 143.4 145.8 -indépendants 13.9 14.1 14.0 14.2 14.5 14.8 15.1 -alloc, familiales garanties 1.1 1.3 1.4 2.0 2.4 2.5 2.6 -aux fonctionnaires de la S.S. 0.5	131.7
-indépendants 5.6 5.6 5.6 5.6 5.7 5.8 6.0 6.2 4. Allocations familiales 148.3 150.1 152.3 155.5 158.5 161.2 164.1 -salariés, y compris l'ONSS-APL 132.8 134.2 136.5 138.8 141.1 143.4 145.8 -indépendants 13.9 14.1 14.0 14.2 14.5 14.8 15.1 -alloc. familiales garanties 1.1 1.3 1.4 2.0 2.4 2.5 2.6 -aux fonctionnaires de la S.S. 0.5 <td>125.4</td>	125.4
4. Allocations familiales 148.3 150.1 152.3 155.5 158.5 161.2 164.1 -salariés, y compris l'ONSS-APL 132.8 134.2 136.5 138.8 141.1 143.4 145.8 -indépendants 13.9 14.1 14.0 14.2 14.5 14.8 15.1 -alloc, familiales garanties 1.1 1.3 1.4 2.0 2.4 2.5 2.6 -aux fonctionnaires de la S.S. 0.5 <td>6.3</td>	6.3
-salariés, y compris l'ONSS-APL -indépendants 13.9 14.1 14.0 14.2 14.5 14.8 15.1 -alloc. familiales garanties 1.1 1.3 1.4 2.0 2.4 2.5 2.6 -aux fonctionnaires de la S.S. 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.	165.6
-indépendants 13.9 14.1 14.0 14.2 14.5 14.8 15.1 -alloc. familiales garanties 1.1 1.3 1.4 2.0 2.4 2.5 2.6 -aux fonctionnaires de la S.S. 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 5. Chômage 237.7 237.9 233.0 234.5 235.7 237.1 239.0 -allocations de chômage, dont 180.6 180.9 175.7 176.5 177.1 177.3 177.7 .chôm. compl. indemn. demandeurs d'emploi 107.0 101.7 93.9 89.7 86.1 81.5 76.8 .chôm. compl. indemn. non demandeurs d'emploi 5.00 54.2 58.0 62.4 67.0 d'emploi 6.00 62.0 62.0 62.0 62.0 62.0 62.0 62.0	147.0
-alloc. familiales garanties -aux fonctionnaires de la S.S. 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0	15.3
-aux fonctionnaires de la S.S. 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.	2.8
5. Chômage 237.7 237.9 233.0 234.5 235.7 237.1 239.0 -allocations de chômage, dont 180.6 180.9 175.7 176.5 177.1 177.3 177.7 .chôm. compl. indemn. demandeurs d'emploi 107.0 101.7 93.9 89.7 86.1 81.5 76.8 .chôm. compl. indemn. non demandeurs 43.6 46.9 50.0 54.2 58.0 62.4 67.0 d'emploi .chômeurs à temps partiel volontaire 3.9 4.0 3.6 3.7 3.8 3.8 3.8 .chôm. à temps part. avec maintien des droits 4.8 5.5 5.6 5.7 5.8 5.9 6.1 et AGR .chômeurs temporaires 15.2 14.6 14.4 14.6 14.7 14.9 15.0 .programmes d'activation: PEP et ALE (*) 3.1 4.2 4.0 4.2 4.2 4.3 4.4 .autres indemnisés 5.9 6.2 6.2 6.4 6.5 6.7 6.8	0.5
-allocations de chômage, dont 180.6 180.9 175.7 176.5 177.1 177.3 177.7 .chôm. compl. indemn. demandeurs d'emploi 107.0 101.7 93.9 89.7 86.1 81.5 76.8 .chôm. compl. indemn. non demandeurs 43.6 46.9 50.0 54.2 58.0 62.4 67.0 d'emploi .chômeurs à temps partiel volontaire 3.9 4.0 3.6 3.7 3.8 3.8 3.8 .chôm. à temps part. avec maintien des droits 4.8 5.5 5.6 5.7 5.8 5.9 6.1 et AGR .chômeurs temporaires 15.2 14.6 14.4 14.6 14.7 14.9 15.0 .programmes d'activation: PEP et ALE (*) 3.1 4.2 4.0 4.2 4.2 4.3 4.4 .autres indemnisés 5.9 6.2 6.2 6.4 6.5 6.7 6.8	237.5
.chôm. compl. indemn. non demandeurs 43.6 46.9 50.0 54.2 58.0 62.4 67.0 d'emploi .chômeurs à temps partiel volontaire 3.9 4.0 3.6 3.7 3.8 3.8 3.8 .chôm. à temps part. avec maintien des droits 4.8 5.5 5.6 5.7 5.8 5.9 6.1 et AGR .chômeurs temporaires 15.2 14.6 14.4 14.6 14.7 14.9 15.0 .programmes d'activation: PEP et ALE (*) 3.1 4.2 4.0 4.2 4.2 4.3 4.4 .autres indemnisés 5.9 6.2 6.2 6.4 6.5 6.7 6.8	175.1
d'emploi .chômeurs à temps partiel volontaire 3.9 4.0 3.6 3.7 3.8 3.8 3.8 .chôm. à temps part. avec maintien des droits 4.8 5.5 5.6 5.7 5.8 5.9 6.1 et AGR .chômeurs temporaires 15.2 14.6 14.4 14.6 14.7 14.9 15.0 .programmes d'activation: PEP et ALE (*) 3.1 4.2 4.0 4.2 4.2 4.3 4.4 .autres indemnisés 5.9 6.2 6.2 6.4 6.5 6.7 6.8	70.8
.chômeurs à temps partiel volontaire 3.9 4.0 3.6 3.7 3.8 3.8 3.8 .chôm. à temps part. avec maintien des droits 4.8 5.5 5.6 5.7 5.8 5.9 6.1 et AGR .chômeurs temporaires 15.2 14.6 14.4 14.6 14.7 14.9 15.0 .programmes d'activation: PEP et ALE (*) 3.1 4.2 4.0 4.2 4.2 4.3 4.4 .autres indemnisés 5.9 6.2 6.2 6.4 6.5 6.7 6.8	70.3
.chôm. à temps part. avec maintien des droits 4.8 5.5 5.6 5.7 5.8 5.9 6.1 et AGR .chômeurs temporaires 15.2 14.6 14.4 14.6 14.7 14.9 15.0 .programmes d'activation: PEP et ALE (*) 3.1 4.2 4.0 4.2 4.2 4.3 4.4 .autres indemnisés 5.9 6.2 6.2 6.4 6.5 6.7 6.8	
et AGR .chômeurs temporaires 15.2 14.6 14.4 14.6 14.7 14.9 15.0 .programmes d'activation: PEP et ALE (*) 3.1 4.2 4.0 4.2 4.2 4.3 4.4 .autres indemnisés 5.9 6.2 6.2 6.4 6.5 6.7 6.8	3.7
.chômeurs temporaires 15.2 14.6 14.4 14.6 14.7 14.9 15.0 .programmes d'activation: PEP et ALE (*) 3.1 4.2 4.0 4.2 4.2 4.3 4.4 .autres indemnisés 5.9 6.2 6.2 6.4 6.5 6.7 6.8	6.1
.programmes d'activation: PEP et ALE (*) 3.1 4.2 4.0 4.2 4.2 4.3 4.4 .autres indemnisés 5.9 6.2 6.2 6.4 6.5 6.7 6.8	
.autres indemnisés 5.9 6.2 6.2 6.4 6.5 6.7 6.8	15.0
	4.4
.ajustement statistique -2.9 -2.2 -2.1 -2.1 -2.2 -2.2 -2.2	6.9
·	-2.1
-interruption de carrière 6.5 8.1 9.0 10.1 11.0 11.8 12.5	13.0
-prépensions (ONEM) 50.6 49.0 48.3 47.9 47.6 48.0 48.9	49.4
6. Accidents du travail du FAT 6.2 6.1 6.2 6.3 6.4 6.5	6.5
7. Maladies professionnelles 13.7 13.2 13.0 12.8 12.6 12.4 12.3	12.0
8. Sécurité d'existence 28.9 30.0 31.5 32.9 34.4 36.1 37.9	39.9
Total 1581.1 1630.5 1665.5 1723.6 1782.7 1841.1 1906.4	1968.6
pm Taux d'indexation des prestations soc. 1.5 1.2 0.8 1.7 1.7 1.7 1.8	1.2

^(*) Première Expérience professionnelle, Agences locales pour l'Emploi.

Les allocations de l'ONEM aux Programmes de Réinsertion professionnelle et de Transition professionnelle sont considerées comme une subvention salariale.



Résultats par branche d'activité

Tableau 38 VALEURS AJOUTEES A PRIX CONSTANTS

(taux de croissance annuels moyens en pour cent)

	85//80	90//85	95//90	99//95	05//99
1. Agriculture	3.2	1.1	4.1	-1.4	2.5
2. Energie	-0.2	2.1	0.2	2.3	2.1
3. Industries manufacturières	3.2	3.1	0.2	2.4	2.9
a. Biens intermédiaires	5.2	3.1	1.3	3.1	2.8
b. Biens d'équipement	4.0	0.7	-2.0	0.7	3.6
c. Biens de consommation	0.4	5.0	0.5	2.7	2.6
4. Construction	-6.3	5.6	0.5	0.9	2.8
5. Services marchands	1.3	3.2	1.8	3.0	3.0
a. Transports et communication	1.2	3.2	1.2	2.1	3.2
b. Commerce et horeca	-1.0	0.7	0.2	2.2	2.3
c. Crédit et assurances	5.8	3.3	2.6	12.8	3.0
d. Soins de santé	2.8	3.5	-0.2	1.5	2.2
e. Autres services marchands	3.1	5.1	3.4	3.2	3.5
6. Services non marchands	0.8	0.6	1.3	1.2	1.1
Total	1.1	2.8	1.3	2.3	2.7

Tableau 39 VALEURS AJOUTEES A PRIX COURANTS

(pourcentages du total)

	80	85	90	95	99	05
1. Agriculture	2.6	2.7	2.4	1.6	1.3	1.3
2. Energie	5.6	5.3	3.7	3.2	3.3	3.4
3. Industrie manufacturière	22.5	22.2	22.4	19.9	18.5	19.0
a. Biens intermédiaires	8.8	9.1	8.8	8.0	7.8	8.0
b. Biens d'équipement	5.8	5.4	5.7	4.8	4.2	4.6
c. Biens de consommation	7.9	7.7	7.8	7.1	6.5	6.4
4. Construction	7.5	5.3	5.5	5.1	4.9	4.8
5. Services marchands	44.3	47.8	51.5	54.8	57.2	58.0
a. Transports et communications	7.1	7.0	7.0	7.0	7.0	7.2
b. Commerce et horeca	13.1	13.0	14.6	13.7	14.1	14.4
c. Crédit et assurances	5.0	6.1	5.5	6.3	6.9	6.5
d. Soins de santé	3.8	4.2	4.3	4.7	4.9	4.9
e. Autres services marchands	15.2	17.5	20.1	23.2	24.3	25.1
6. Services non marchands	17.5	16.7	14.7	15.3	14.8	13.5
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Tableau 40 INVESTISSEMENTS A PRIX CONSTANTS

(taux de croissance annuels moyens en pour cent)

	85//80	90//85	95//90	99//95	05//99
1. Agriculture	-0.2	4.6	-11.1	2.9	1.7
2. Energie	-0.5	1.1	3.2	-1.6	1.3
3. Industries manufacturières	4.3	15.4	-4.9	7.2	3.7
a. Biens intermédiaires	4.6	18.6	-2.7	9.5	4.4
b. Biens d'équipement	6.2	9.1	-5.7	7.3	4.0
c. Biens de consommation	3.0	16.7	-6.5	4.6	2.7
4. Construction	-2.9	17.1	-2.9	4.2	4.3
5. Services marchands	-0.1	11.2	1.0	6.0	4.7
a. Transports et communications	-2.4	4.8	5.0	6.1	3.5
b. Commerce et horeca	3.5	13.6	-2.0	5.5	3.8
c. Crédit et assurances	3.1	4.7	-10.6	10.0	1.5
d. Soins de santé	-10.0	7.2	3.4	0.0	2.5
e. Autres services marchands	-1.2	18.6	4.4	5.8	6.6
6. Logements	-10.3	11.3	1.7	1.0	1.5
7. Services non marchands	-7.7	-7.1	3.4	2.1	2.5
Total	-3.3	9.2	-0.1	4.4	3.6
(//) Taux de croissances moyens					

Tableau 41 TAUX D'INVESTISSEMENT

(en pour cent de la valeur ajoutée)

	85^81	90^86	95^91	99^96	05^00
1. Agriculture	24.2	28.1	23.3	24.1	26.6
2. Energie	24.9	23.9	37.4	26.7	25.9
3. Industries manufacturières	13.1	18.6	19.6	21.2	22.3
a. Biens intermédiaires	10.3	15.2	18.7	22.9	23.8
b. Biens d'équipement	13.8	16.3	15.4	18.2	19.0
c. Biens de consommation	15.9	24.2	23.3	21.3	22.8
4. Construction	8.5	12.8	12.1	13.0	14.0
5. Services marchands	15.2	17.3	17.4	17.6	19.0
a. Transports et communications	32.2	25.9	28.7	34.5	34.5
b. Commerce et horeca	12.7	17.4	17.2	17.5	17.8
c. Crédit et assurances	20.8	24.2	15.3	13.5	13.1
d. Soins de santé	7.7	6.7	7.0	5.7	5.9
e. Autres services marchands	10.0	14.2	16.5	16.3	19.5
Total branches marchandes	15.2	18.0	18.5	18.6	19.9
6. Services non marchands	24.0	15.7	13.5	12.1	12.4
Total (logements exclus)	16.7	17.7	17.7	17.7	18.9
(^) Moyennes de période					

Tableau 42 EMPLOI ET POPULATION ACTIVE AU 30 JUIN

(en milliers d'unités)

(en millers à unites)	80	85	90	95	99	05
1. Emploi intérieur	3700.2	3560.8	3764.1	3712.3	3843.2	4063.9
a. Secteur public	664.0	663.6	678.6	665.6	698.5	709.2
b. Secteur privé	3036.2	2897.2	3085.5	3046.8	3144.7	3354.8
1. Salariés	2429.8	2263.0	2410.4	2347.6	2452.4	2648.9
a. Agriculture	15.2	15.6	18.1	20.4	22.4	22.8
b. Energie	60.8	55.3	38.0	33.4	32.1	30.0
c. Industries manufacturières	870.4	754.1	736.9	643.7	623.8	608.8
Biens intermédiaires	303.3	251.4	243.7	213.0	203.4	185.2
Biens d'équipement	209.7	179.2	179.2	159.7	164.2	169.6
Biens de consommation	357.4	323.5	313.9	271.0	256.2	254.0
d. Construction	240.1	156.7	184.2	181.1	174.9	177.1
e. Transports et communications	267.0	253.2	252.5	248.3	256.1	267.4
f. Commerce et horeca	363.9	354.2	404.2	409.4	428.0	481.9
g. Crédit et assurances	118.9	125.9	134.3	124.1	122.7	123.3
h. Soins de santé	121.5	132.9	148.6	155.2	166.9	196.2
i. Autres services marchands	268.9	318.2	407.5	444.6	517.0	635.6
j. Domestiques	103.1	96.8	86.1	87.5	108.6	105.8
2. Indépendants	606.4	634.2	675.2	699.1	692.3	705.9
a. Agriculture	102.2	93.3	79.3	66.4	57.8	51.2
b. Energie	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
c. Industries manufacturières	37.4	34.4	32.3	32.7	29.9	28.2
Biens intermédiaires	5.0	4.6	4.2	4.3	4.1	4.1
Biens d'équipement	2.2	2.3	2.4	2.7	2.6	2.7
Biens de consommation	30.2	27.6	25.7	25.7	23.2	21.4
d. Construction	35.4	35.3	38.5	44.6	47.6	55.0
e. Transports et communications	8.5	7.6	7.1	8.4	8.7	10.2
f. Commerce et horeca	223.7	227.5	224.1	204.3	175.4	146.7
g. Crédit et assurances	6.1	8.3	7.9	5.7	4.9	3.0
h. Soins de santé	35.8	47.0	60.3	66.1	76.5	83.8
i. Autres services marchands	157.1	180.8	225.6	271.0	291.4	327.7
3. Total (1+2)	3036.2	2897.2	3085.5	3046.8	3144.7	3354.8
a. Agriculture	117.4	108.9	97.4	86.8	80.2	74.1
b. Energie	60.8	55.4	38.1	33.5	32.1	30.0
 c. Industries manufacturières 	907.8	788.5	769.1	676.4	653.7	637.0
Biens intermédiaires	308.2	255.9	247.9	217.3	207.5	189.3
Biens d'équipement	211.9	181.5	181.6	162.4	166.8	172.3
Biens de consommation	387.6	351.1	339.6	296.6	279.4	275.4
d. Construction	275.5	192.0	222.6	225.7	222.5	232.0
e. Transports et communications	275.5	260.9	259.6	256.6	264.8	277.6
f. Commerce et horeca	587.7	581.8	628.3	613.7	603.4	628.6
g. Crédit et assurances	125.1	134.2	142.1	129.8	127.6	126.3
h. Soins de santé	157.3	179.9	208.9	221.3	243.4	280.0
i. Autres services marchands	426.0	498.9	633.1	715.5	808.4	963.3
j. Domestiques	103.1	96.8	86.1	87.5	108.6	105.8
2. Travailleurs frontaliers (solde)	47.0	45.2	50.4	50.3	55.1	61.1
3. Chômage complet	322.2	544.2	436.4	629.0	614.4	521.1
4. Population active	4069.4	4150.2	4250.9	4391.7	4512.6	4646.0

Tableau 43 EMPLOI ET POPULATION ACTIVE AU 30 JUIN

(différences en milliers d'unités)

	85-80	90-85	95-90	99-95	05-99
1. Emploi intérieur	-139.4	203.3	-51.8	130.9	220.7
a. Secteur public	-0.4	15.0	-13.0	32.9	10.6
b. Secteur privé	-139.0	188.3	-38.7	97.9	210.1
1. Salariés	-166.8	147.4	-62.7	104.7	196.5
a. Agriculture	0.4	2.5	2.3	2.0	0.4
b. Energie	-5.4	-17.3	-4.7	-1.3	-2.1
c. Industries manufacturières	-116.3	-17.3	-93.2	-19.9	-15.0
Biens intermédiaires	-51.9	-7.7	-30.7	-9.6	-18.2
Biens d'équipement	-30.5	0.0	-19.5	4.5	5.4
Biens de consommation	-33.9	-9.6	-42.9	-14.8	-2.2
d. Construction	-83.4	27.5	-3.1	-6.2	2.2
e. Transports et communications	-13.8	-0.7	-4.2	7.9	11.3
f. Commerce et horeca	-9.7	49.9	5.3	18.5	53.9
g. Crédit et assurances	6.9	8.4	-10.1	-1.5	0.6
h. Soins de santé	11.3	15.8	6.6	11.7	29.3
i. Autres services marchands	49.3	89.4	37.0	72.4	118.6
j. Domestiques	-6.3	-10.6	1.4	21.0	-2.7
2. Indépendants	27.8	40.9	24.0	-6.8	13.6
a. Agriculture	-8.9	-14.0	-12.9	-8.5	-6.6
b. Energie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
c. Industries manufacturières	-3.0	-2.1	0.4	-2.8	-1.7
Biens intermédiaires	-0.4	-0.4	0.2	-0.3	0.0
Biens d'équipement	0.1	0.1	0.3	-0.1	0.1
Biens de consommation	-2.6	-1.8	-0.1	-2.5	-1.8
d. Construction	-0.2	3.2	6.1	3.0	7.4
e. Transports et communications	-0.9	-0.5	1.2	0.3	1.5
f. Commerce et horeca	3.8	-3.4	-19.9	-28.8	-28.7
g. Crédit et assurances	2.2	-0.4	-2.2	-0.7	-1.9
h. Soins de santé	11.2	13.3	5.9	10.3	7.3
i. Autres services marchands	23.6	44.8	45.4	20.5	36.3
3. Total (1+2)	-139.0	188.3	-38.7	97.9	210.1
a. Agriculture	-8.5	-11.5	-10.6	-6.6	-6.2
b. Energie	-5.4	-17.3	-4.6	-1.3	-2.1
c. Industries manufacturières	-119.2	-19.4	-92.7	-22.7	-16.7
Biens intermédiaires	-52.3	-8.1	-30.6	-9.8	-18.1
Biens d'équipement	-30.4	0.1	-19.2	4.4	5.5
Biens de consommation	-36.5	-11.5	-43.0	-17.2	-4.0
d. Construction	-83.5	30.6	3.1	-3.2	9.6
e. Transports et communications	-14.7	-1.2	-3.0	8.2	12.8
f. Commerce et horeca	-5.9	46.5	-14.6	-10.3	25.2
g. Crédit et assurances	9.1	8.0	-12.3	-2.2	-1.3
h. Soins de santé	22.5	29.1	12.4	22.0	36.6
i. Autres services marchands	72.9	134.2	82.4	92.9	154.9
j. Domestiques	-6.3	-10.6	1.4	21.0	-2.7
j. Domestiques	-0.5	-10.0	1.4	21.0	-2.1
2. Travailleurs frontaliers (solde)	-1.8	5.2	-0.1	4.7	6.0
3. Chômage complet	222.0	-107.8	192.7	-14.7	-93.3
4. Population active	80.8	100.7	140.8	121.0	133.4
(-) Différences					

Tableau 44 SITUATION SUR LE MARCHE DU TRAVAIL AU 30 JUIN: DETAIL

(en milliers d'unités)

(en milliers d'unités)							
	98	99	00	01	02	03	04
I. Population totale (II+III)	10203.0	10222.9	10243.3	10284.4	10311.3	10324.1	10335.2
I.bis Population d'âge actif	6708.7	6712.2	6717.4	6741.6	6758.5	6765.5	6774.2
II. Population inactive (concept BfP)	5713.3	5710.3	5707.8	5718.9	5722.0	5713.4	5704.0
dont: avec allocation ONEM = enregistré par l'OMEM:	162.0	160.2	160.3	161.1	160.8	161.9	163.3
- dispenses pour raisons sociales et familiales (1)	8.5	8.9	9.3	9.7	9.8	9.9	9.9
- dispenses pour reprise d'études (1)	7.4	7.9	7.4	7.6	7.6	7.6	7.6
- interruptions complètes de carrière (1)	21.8	25.0	27.8	30.8	33.1	34.9	36.2
- prépensions conventionnelles à temps plein (1)	124.4	118.4	115.9	113.1	110.4	109.6	109.7
III. Population active (concept BfP) (IV+V+VI)	4489.8	4512.6	4535.5	4565.4	4589.3	4610.6	4631.1
IV. Emploi intérieur	3799.3	3843.2	3895.6	3933.1	3966.9	3999.6	4031.4
dont: effectifs enregistrés par l'ONEM (2):	192.4	220.9	237.8	248.6	256.0	261.3	265.6
- avec allocation ONEM:	106.9	128.7	140.2	146.8	151.7	155.6	159.1
* temps partiel avec AGR (3) + invol. avec allocations (1)	33.8	33.9	33.9	34.0	34.0	34.0	34.0
* activation (ALE, PRI, PTP, PEP) (1)(4)	14.9	26.7	31.8	31.8	31.8	31.8	31.8
* interruptions partielles de carrière (1)	46.3	56.1	62.5	68.7	73.4	77.1	80.4
* prépensions à temps partiel	0.5	0.9	1.0	1.2	1.4	1.6	1.7
* chômeurs complets en atelier protégé (1)	0.9	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7
* chômeurs complets en formation profession- nelle (1)	10.5	10.4	10.3	10.4	10.4	10.4	10.4
- sans allocation ONEM:	85.5	92.2	97.6	101.8	104.3	105.7	106.5
* temps partiel sans AGR (3)	40.2	43.0	45.1	46.6	47.3	47.7	47.8
* jeunes à temps partiel pendant stage	3.5	3.7	3.8	3.9	3.9	3.9	3.9
* demandeurs d'emploi libres occupés et autres	41.8	45.5	48.7	51.4	53.1	54.1	54.8
V. Travailleurs frontaliers (solde)	54.1	55.1	56.1	57.1	58.1	59.1	60.1
VI. Chômage (concept BfP)	636.4	614.4	583.9	575.3	564.4	552.0	539.7
(a) chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi	425.1	394.6	362.4	341.3	322.8	301.4	279.6
(b) autres inscrits obligatoirement	60.0	57.8	49.6	50.8	50.6	49.4	48.4
- jeunes en stage d'attente	21.9	23.6	18.1	18.6	18.5	18.0	17.6
- autres, dont:	38.1	34.2	31.5	32.3	32.1	31.4	30.7
* temps partiels volontaires indemnisés (1)	26.7	26.1	22.2	22.8	22.7	22.2	21.7
* bénéficiaires d'allocations de transition (1)	0.5	0.5	0.4	0.3	0.2	0.2	0.2
(c) demandeurs d'emploi libres inoccupés	20.2	22.7	23.5	24.3	24.2	23.6	22.9
(d) chômeurs âgés non demandeurs d'emploi	131.2	139.3	148.4	158.8	167.0	177.6	188.8
p.m. chômage temporaire	36.5	35.9	35.2	34.9	34.7	34.3	34.0

⁽¹⁾ Définitions Infostat (concept paiements)

⁽²⁾ Non compris le chômage temporaire

⁽³⁾ AGR : allocation garantie de revenu

⁽⁴⁾ Emploi via une Agence Locale pour l'Emploi (ALE) - pour autant qu'un nombre suffisant d'heures soit presté -, via le Programme de Réinsertion (PRP), les Programmes de Transition Professionnelle (PTP) ou sur base d'un contrat de Première Expérience Professionnelle (PEP)

Tableau 45 BALANCE EXTERIEURE DE BIENS ET SERVICES

(soldes en milliards de francs)

	80	85	90	95	99	05
1. Agriculture	-66.5	-120.6	-104.3	-109.6	-120.2	-167.9
2. Energie	-197.0	-364.3	-181.0	-157.8	-207.4	-323.6
3. Industries manufacturières	166.5	512.5	373.6	595.8	680.8	988.0
a. Biens intermédiaires	163.9	281.6	285.7	441.8	449.9	676.8
b. Biens d'équipement	-18.9	44.0	-80.1	-14.6	45.2	32.9
c. Biens de consommation	21.5	186.9	168.0	168.5	185.7	278.2
4. Construction	-13.3	-19.7	-28.1	-31.3	-44.2	-52.9
5. Services marchands	28.8	68.3	114.4	119.2	164.8	308.3
a. Transports et communications	27.5	50.0	79.6	98.1	122.8	203.8
b. Commerce et horeca	6.0	16.0	41.8	40.3	58.3	107.2
c. Crédit et assurances	-4.9	-6.4	-4.2	-5.4	-6.5	-9.0
d. Autres services marchands	0.2	8.8	-2.8	-13.9	-9.7	6.4
Total	-81.4	76.3	174.6	416.3	473.8	751.9

Tableau 46 PRODUCTIVITE PAR PERSONNE

(taux de croissance annuels moyens en pour cent)

	85//80	90//85	95//90	99//95	05//99
1. Agriculture	4.8	3.4	6.6	0.6	3.9
2. Energie	1.7	10.0	2.8	3.3	3.2
3. Industries manufacturières	6.1	3.6	2.8	3.3	3.3
a. Biens intermédiaires	9.1	3.8	4.0	4.3	4.4
b. Biens d'équipement	7.2	0.7	0.2	0.0	3.1
c. Biens de consommation	2.4	5.7	3.2	4.2	2.8
4. Construction	0.8	2.5	0.2	1.2	2.1
5. Services marchands	0.3	0.7	1.1	1.6	1.2
a. Transports et communications	2.3	3.3	1.5	1.3	2.4
b. Commerce et horeca	-0.8	-0.8	0.7	2.6	1.6
c. Crédit et assurances	4.4	2.1	4.5	13.2	3.2
d. Soins de santé	0.1	0.5	-1.3	-0.9	-0.2
e. Autres services marchands	-0.2	0.2	0.9	0.1	0.5
Total	2.2	1.8	1.5	1.9	1.8

Tableau 47 SALAIRE BRUT NOMINAL HORAIRE

(taux de croissance annuels moyens en pour cent)

	85//80	90//85	95//90	99//95	05//99
1. Agriculture	5.3	7.2	5.1	0.6	3.3
2. Energie	8.1	4.3	4.8	3.8	3.7
3. Industries manufacturières	7.2	3.6	3.1	2.2	3.7
a. Biens intermédiaires	7.6	2.7	3.3	2.7	3.8
b. Biens d'équipement	7.8	3.6	2.2	1.3	3.7
c. Biens de consommation	6.4	4.6	3.6	2.2	3.7
4. Construction	1.5	6.1	3.7	1.5	3.6
5. Services marchands	6.5	4.2	5.7	2.3	3.4
a. Transports et communication	6.6	3.0	5.2	3.2	3.5
b. Commerce et horeca					
-Total secteur	5.7	4.6	4.2	1.2	3.4
-Emplois 'normaux'	5.7	4.6	4.2	1.3	3.4
c. Crédit et assurances	7.7	3.6	6.6	3.9	3.3
d. Soins de santé	6.3	4.0	7.6	3.2	3.9
e. Autres services marchands					
-Total secteur	7.5	5.7	7.4	2.4	3.7
-Emplois 'normaux'	7.5	5.7	7.4	3.3	3.7
Total secteurs marchands	6.3	3.8	4.5	2.2	3.5
Total emplois 'normaux'	6.3	3.8	4.5	2.4	3.5
(//) Taux de croissances moyens					

Tableau 48 COUT SALARIAL NOMINAL PAR TETE

(taux de croissance annuels moyens en pour cent)

	85//80	90//85	95//90	99//95	05//99
1. Agriculture	5.7	6.2	4.2	0.5	2.3
2. Energie	7.4	7.0	5.3	7.0	3.6
3. Industries manufacturières	7.3	4.6	3.9	2.4	3.3
a. Biens intermédiaires	8.0	4.2	4.0	3.2	3.6
b. Biens d'équipement	8.3	4.3	3.2	1.2	3.3
c. Biens de consommation	6.3	5.4	4.3	2.4	3.2
4. Construction	4.4	5.3	3.8	1.8	3.1
5. Services marchands	6.0	4.2	5.0	2.1	2.9
a. Transports et communication	6.4	4.1	4.9	2.9	3.2
b. Commerce et horeca					
-Total secteur	5.9	4.4	3.9	1.3	2.8
-Emplois 'normaux'	5.9	4.4	3.9	1.4	2.8
c. Crédit et assurances	6.9	4.1	6.2	3.4	3.2
d. Services de santé	5.7	4.2	6.2	3.0	3.3
e. Autres services marchands					
-Total secteur	5.8	4.5	5.9	2.1	3.2
-Emplois 'normaux'	5.8	4.5	5.9	3.1	3.2
Total des secteurs marchands	6.4	4.3	4.5	2.3	3.0
Total des emplois 'normaux'	6.4	4.3	4.5	2.5	3.0
(//) Taux de croissances moyens					

Tableau 49 COUT SALARIAL REEL PAR TETE

(taux de croissance annuels moyens en pour cent)

	85//80	90//85	95//90	99//95	05//99
1. Agriculture	-1.1	4.2	1.8	-0.8	0.8
2. Energie	0.5	5.0	2.8	5.6	2.0
3. Industries manufacturières	0.4	2.7	1.6	1.0	1.7
a. Biens intermédiaires	1.0	2.2	1.6	1.8	2.0
b. Biens d'équipement	1.3	2.3	0.9	-0.1	1.8
c. Biens de consommation	-0.6	3.4	1.9	1.0	1.6
4. Construction	-2.3	3.4	1.4	0.4	1.6
5. Services marchands	-0.8	2.2	2.6	0.8	1.4
a. Transports et communication	-0.4	2.1	2.5	1.5	1.6
b. Commerce et horeca					
-Total secteur	-0.9	2.5	1.5	0.0	1.2
-Emplois 'normaux'	-0.9	2.5	1.5	0.1	1.3
c. Crédit et assurances	0.1	2.2	3.8	2.0	1.6
d. Services de santé	-1.1	2.2	3.8	1.7	1.7
e. Autres services marchands					
-Total secteur	-1.0	2.6	3.5	0.8	1.6
-Emplois 'normaux'	-1.0	2.6	3.5	1.8	1.7
Total des secteurs marchands	-0.4	2.3	2.1	0.9	1.4
Total des emplois 'normaux'	-0.4	2.3	2.1	1.1	1.4
(//) Taux de croissances moyens					

Tableau 50 CONSOMMATION PRIVEE PAR CATEGORIE A PRIX CONSTANTS

(taux de croissance annuels moyens)

	85//80	90//85	95//90	99//95	05//99
1. Alimentation, boissons, tabac	-0.6	1.4	0.4	0.7	1.1
a. Alimentation	-0.2	1.5	0.3	0.4	1.2
b. Boissons non alcoolisées	-0.4	9.7	2.2	2.2	8.0
c. Boissons alcoolisées	-3.5	0.7	0.9	1.3	1.1
d. Tabac	-0.5	-3.8	-1.2	1.9	1.0
Habillement et chaussures	0.2	2.2	-0.4	-0.5	3.1
3. Logement	2.5	2.4	1.7	1.6	1.9
4. Chauffage	-2.0	-2.9	2.6	1.9	1.1
5. Eclairage	3.5	3.5	3.3	1.8	1.6
6. Services domestiques	-1.1	-1.5	0.4	0.8	0.2
7. Meubles, articles de ménage,	-1.6	5.7	0.2	1.9	2.0
8. Achats de véhicules	-0.5	6.1	-3.2	7.7	1.9
9. Dépenses d'utilisation de véhicules, dont	-0.6	3.8	2.0	1.4	1.7
a. Essence	-2.2	0.1	2.0	1.3	2.0
b. Diesel	16.9	13.8	8.0	5.9	2.1
10. Achats de services de transports	-1.2	0.3	0.9	16.6	1.9
11. Communications	2.5	5.2	4.0	5.7	2.8
12. Services médicaux, dépenses de santé	3.3	2.1	2.4	-0.5	3.5
13. Loisirs, enseignement, culture	2.4	5.4	2.2	1.6	2.0
14. Autres biens et services	1.1	3.7	1.7	3.9	3.4
15. Consommation des ménages à l'étranger	-1.6	3.9	6.0	2.8	2.6
Consommation totale des ménages	0.6	3.1	1.3	2.2	2.1

Tableau 51 REPARTITION DE LA CONSOMMATION PRIVEE PAR CATEGORIE A PRIX COURANTS

(pourcentages de la consommation totale)

	80	85	90	95	99	05
1. Alimentation, boissons, tabac	22.0	21.9	19.6	17.6	16.7	15.3
a. Alimentation	16.7	16.9	14.7	12.7	11.7	10.8
b. Boissons non alcoolisées	1.2	1.1	1.5	1.5	1.5	1.3
c. Boissons alcoolisées	2.4	2.0	1.9	1.7	1.7	1.6
d. Tabac	1.7	1.9	1.6	1.7	1.8	1.7
2. Habillement et chaussures	6.8	6.3	6.7	6.1	5.4	5.5
3. Logement	12.7	14.4	15.1	17.0	17.0	16.9
4. Chauffage	4.6	5.0	2.3	2.1	2.1	2.2
5. Eclairage	2.2	2.7	2.4	2.5	2.4	2.3
6. Services domestiques	1.4	1.2	1.0	1.0	0.9	0.8
7. Meubles, articles de ménage,	5.6	4.7	5.5	5.0	4.8	4.7
8. Achats de véhicules	4.3	4.4	5.6	4.5	5.3	5.2
9. Dépenses d'utilisation de véhicules, dont	3.4	3.4	2.8	2.9	3.1	3.1
a. Essence	2.9	2.6	1.8	1.8	1.9	1.8
b. Diesel	0.1	0.4	0.5	0.6	0.7	0.7
10. Achats de services de transports	1.3	1.1	0.9	0.8	1.5	1.5
11. Communications	1.2	1.2	1.3	1.5	1.8	1.8
12. Services médicaux, dépenses de santé	3.1	3.3	3.6	4.1	3.8	4.3
13. Loisirs, éducation, culture	13.5	13.8	15.2	14.6	14.1	13.9
14. Autres biens et services	14.1	13.3	14.3	15.6	16.3	17.8
15. Consommation des ménages à l'étranger	3.8	3.3	3.8	4.6	4.7	4.8
Consommation totale des ménages	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Tableau 52 EVOLUTION DU PRIX DES DIFFERENTES CATEGORIES DE CONSOMMATION PRIVEE

(taux de croissance annuels moyens en pour cent)

	85//80	90//85	95//90	99//95	05//99
1. Alimentation, boissons, tabac	8.2	1.4	1.0	1.5	1.1
a. Alimentation	8.2	0.6	0.3	1.1	1.2
b. Boissons non alcoolisées	6.5	2.0	1.5	1.2	1.1
c. Boissons alcoolisées	7.6	3.0	1.0	1.9	1.1
d. Tabac	9.6	5.3	7.0	3.6	0.8
Habillement et chaussures	5.6	4.1	2.3	0.8	0.9
3. Logement	7.6	3.7	4.5	2.0	1.5
4. Chauffage	11.5	-7.7	-0.7	1.6	3.8
5. Eclairage	7.7	-0.4	1.4	0.8	1.1
6. Services domestiques	5.1	2.7	2.6	1.4	1.7
7. Meubles, articles de ménage,	5.5	2.4	1.8	0.6	1.2
8. Achats de véhicules	8.4	4.1	2.5	0.1	1.2
9. Dépenses d'utilisation de véhicules, dont	8.3	-2.8	2.6	4.1	1.7
a. Essence	7.8	-2.1	0.9	4.0	0.8
b. Diesel	11.1	-2.7	1.8	2.0	1.5
10. Achats de services de transports	5.6	8.0	-0.6	5.1	1.7
11. Communications	6.2	1.4	2.6	1.5	1.0
12. Services médicaux, dépenses de santé	5.6	4.2	4.2	2.1	2.1
13. Loisirs, éducation culture	5.4	1.7	0.7	1.0	1.5
14. Autres biens et services	5.2	2.9	3.7	0.8	1.8
15. Consommation des ménages à l'étranger	6.5	3.9	1.7	1.5	1.1
Consommation totale des ménages	6.9	2.0	2.3	1.4	1.5